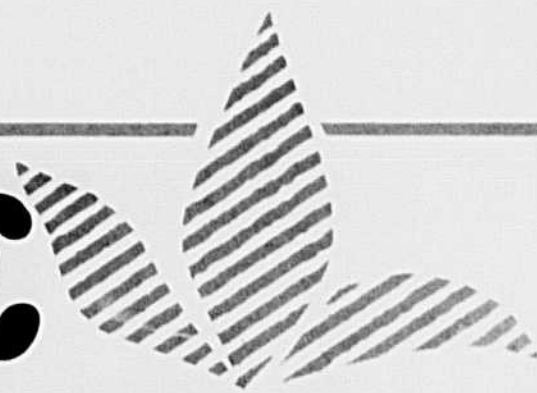


LA TERRE

de chez nous



Port payé à Québec

DEUX CAHIERS

Volume 56, numéro 5 — Longueuil, 21 mars 1985

Garanties de paiement

Le gouvernement fédéral présentera bientôt un projet de loi qui prévoira des garanties de paiement pour protéger les producteurs agricoles en cas de faillite de leurs acheteurs. C'est ce qu'a indiqué la semaine dernière le ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise. p. 2

Appel à M. Garon

La date limite du 31 mars approche: c'est le délai fixé par le conseil général de l'UPA pour obtenir un déblocage significatif dans le dossier de l'aide financière pour la prévention de la pollution. Aussi l'UPA demande-t-elle au ministre Jean Garon de la rencontrer rapidement pour discuter notamment de ce dossier. p. 3

Érables

Vendredi dernier, à la veille de la visite du président Reagan à Québec, l'UPA a émis un communiqué exprimant la profonde inquiétude des agriculteurs au sujet des pluies acides, en rapport principalement avec les érablières. p. 27

Crédit

Au moment où les taux d'intérêt suivent de nouveau un mouvement vers la hausse, la Société de crédit agricole du Canada a annoncé un nouveau programme de prêts à risques partagés. p. 29

Purin

Une fois de plus, un agriculteur a gain de cause en justice dans une affaire relative à l'épandage du purin de porc. Le 1er mars dernier, en Cour municipale de Sainte-Foy, le juge Marc Jessop a déclaré nulles les procédures de la municipalité de Saint-Lambert de Lauzon contre l'agriculteur Fernand Lacasse. p. 8

DOMMAGES AUX RÉCOLTES:

Enfin un règlement

Les ministres de l'Agriculture fédéral et provincial ont annoncé vendredi qu'un total de 31 millions de dollars est disponible pour dédommager les agriculteurs qui ont souffert des dommages à leurs récoltes à cause de la sécheresse en 1983. De ce montant, 27 millions viennent d'Ottawa et 4 millions de Québec. pp. 2 et 28

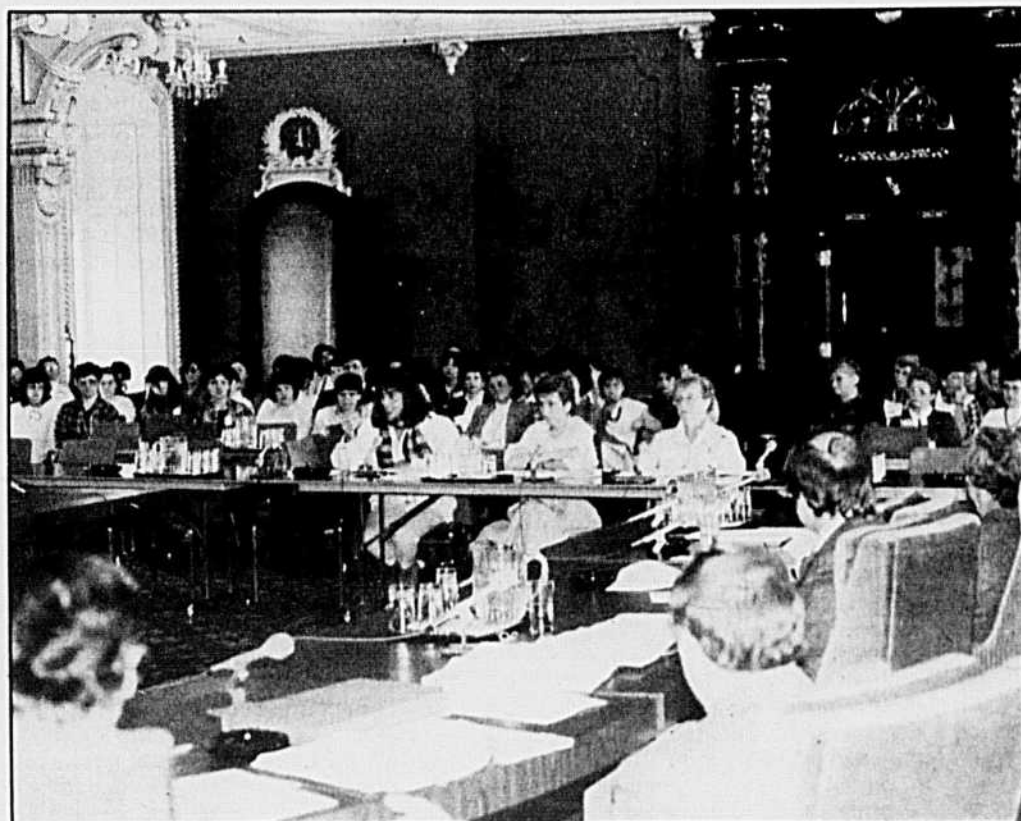
RAFFINERIE:

Front d'appui

Le raffinage du sucre peut être très rentable pour le Québec pourvu que le Canada se donne une politique de régularisation des prix du sucre comme cela se fait déjà ailleurs. C'est une des révélations faites à la conférence de presse de 19 organismes qui appuient la Raffinerie de Saint-Hilaire. p. 3

Les agricultrices veulent l'égalité

Deux associations de femmes ont réclamé la semaine dernière devant la Commission parlementaire de l'agriculture un accès égal au crédit agricole pour les agricultrices. Il s'agit de l'Association des femmes collaboratrices et du Comité provincial des femmes en agriculture. p. 25



C'est en présence de quelque 80 femmes du milieu agricole que le Comité provincial des femmes en agriculture de l'UPA a présenté son mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui reprenait la semaine dernière à Québec ses audiences publiques dans le cadre de sa tournée de consultation sur la relève, le financement et l'endettement agricole.

Photo La Terre

SOMMAIRE

Actualité	2-3-7-8-12-18-25-26
Chronique syndicale	10-11
Classées	31 à 39
Courrier de M.-J.	21
Opinion rurale	5
MAPAQ	14-15
Marchés	42

DOMMAGES AUX RÉCOLTES

31 millions de dollars

par Evelyn Dumas

Ottawa et Québec ont annoncé vendredi dernier un programme d'aide spécial aux agriculteurs du Québec qui ont été victimes de la sécheresse en 1983, programme qui prévoit des versements totaux de 31 millions de dollars. De ce montant, 27 millions viennent du gouvernement fédéral. En dernière heure, le gouvernement du Québec a ajouté 4 millions de dollars. Au surplus, Québec assume le coût de l'administration du programme, estimé à un million de dollars.

Ottawa a précisé qu'aux fins du programme, les quatre régions de Québec, Lanaudière et nord de Montréal, Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean sont considérées comme les territoires ayant subi les plus lourds dégâts suite

à la sécheresse de 1983. Pour ces seules régions, l'UPA avait établi à 61,9 millions de dollars le montant des dommages.

Des zones limitrophes aux quatre premières régions couvrent une partie des régions du Bas-Saint-Laurent, de Nicolet et de Saint-Hyacinthe.

Enfin une troisième catégorie, appelée macrozones, comprend un groupe de zones extérieures aux régions principales et ayant subi des pertes brutes supérieures à 20% de la moyenne dans leur territoire. Ces macrozones se situent dans les régions suivantes: Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, Beauce, Nicolet et Outaouais.

L'intervention du gouvernement du Québec vise principalement à augmenter les montants offerts à l'extérieur des quatre régions principales aux victimes qui étaient assurées en vertu du programme d'assurance-récolte du Québec.

Les niveaux d'assistance sont moindres pour ceux qui n'étaient pas assurés que pour ceux qui l'étaient. Ainsi, en vertu des dispositions prévues par le fédéral, l'aide disponible pour les agriculteurs victimes de la sécheresse dans les quatre principales régions varie de 33,60 \$ à 44,86 \$ par unité animale pour les non-assurés, et de 44,44 \$ à 59,33 \$ pour les assurés.

Québec ne touche pas aux montants prévus pour les quatre principales régions. Mais il ajoute, aux montants qui avaient été prévus par Ottawa, entre 10,01 \$ et 33,91 \$ par unité animale pour les bénéficiaires qui étaient assurés à l'assurance-récolte en 1983.

Comme exemple, l'apport du Québec fait que l'assuré de la Beauce qui bénéficiera du programme recevra 55,61 \$ par unité animale au lieu du

21,70 \$ qui était d'abord prévu. Le non-assuré de la Beauce continue de recevoir 16,28 \$ par unité animale.

Dans l'ensemble des régions, les paiements aux assurés varieront entre 33,89 \$ et 59,33 \$ par unité animale, et les paiements aux non-assurés, entre 9,92 \$ et 44,86 \$.

On aura noté que l'assistance est calculée sur une base d'unités animales par exploitation. À titre d'exemples, on entend par unité animale l'équivalent d'une vache adulte moyenne ou de cinq moutons.

Pour pouvoir bénéficier de la mesure, les agriculteurs des localités concernées doivent avoir exploité une ferme et avoir été admissibles au programme collectif d'assurance-récolte en 1983.

Ceux qui étaient assurés à l'assurance-récolte en 1983 recevront automatiquement un paiement, sans qu'il leur soit nécessaire de remplir une demande officielle.

Quant aux non-assurés, il leur faudra remplir un formulaire disponible aux bureaux régionaux de la Régie des assurances agricoles du Québec. Ils doivent faire parvenir leurs réclamations au plus tard le 31 mars. Il appartient au producteur de démontrer le nombre d'unités animales qu'il possédait en 1983.

Commentaires des ministres

Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, en annonçant le programme, a déclaré que l'assistance consentie par son Ministère s'inspire des consultations et pourparlers avec les représentants du ministère québécois de l'Agriculture et les porteparole de l'Union des producteurs agricoles. "Du reste, a-t-il dit, l'annonce tardive du programme ne s'ex-

plique que par ce souci de consulter pleinement les autres parties intéressées."

D'autre part, M. Wise a réitéré la ferme intention de son Gouvernement de ne plus intervenir lors d'éventuels dommages et de s'en tenir uniquement à l'aide accordée en vertu du programme d'assurance-récolte.

De son côté le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a déclaré que l'intervention du gouvernement du Québec dans ce programme vise à bonifier les indemnités versées aux producteurs qui ont pris la précaution d'adhérer au programme d'assurance-récolte collective. "Sans cette intervention spéciale du Québec, a-t-il dit, le programme fédéral aurait eu un effet dissuasif sur l'adhésion des producteurs aux différents programmes d'assurance-récolte."

M. Garon a précisé que les 7821 agriculteurs assurés en 1983 qui sont touchés par le programme spécial ont déjà reçu 25 millions de dollars de l'assurance-récolte. Il a ajouté que possiblement 5000 autres agriculteurs non assurés recevront de l'aide.

M. Garon soutient que le Québec participe pour 5,2 millions de dollars au programme fédéral (en plus du 4 millions qu'il verse directement et du million de frais qu'il assume) parce qu'il renonce aux intérêts sur les sommes que le fédéral a versées en retard pour sa quote-part de l'assurance-récolte de 1980-81 à 1984-85.

Réactions de l'UPA

Bien qu'il juge l'aide gouvernementale incomplète, le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, s'est dit heureux qu'un déblocage survienne enfin dans ce dossier.

Il déplore cependant qu'on n'ait pas tenu compte de la perte de protéines dans l'établissement du montant des pertes encourues. L'aide financière ne vise en effet qu'à combler l'augmentation de prix des fourrages qu'ont dû acheter les producteurs pour répondre aux besoins alimentaires de leurs troupeaux.

M. Proulx considère que même si elle est tardive, cette aide soulagera les producteurs qui avaient dû faire des déboursés considérables suite à cette catastrophe. "Ce règlement, dit-il, résulte d'un effort collectif des producteurs qui ont réussi à convaincre les députés fédéraux, les gouvernements et les responsables agricoles de la nécessité d'intervenir dans ce dossier. L'Union et ses fédérations n'ont ménagé aucun effort pour faire avancer ce dossier et pour en arriver au règlement le plus équitable possible pour tous les producteurs compte tenu des décisions gouvernementales prises."

GARANTIES DE PAIEMENT

Ottawa agira

Le gouvernement fédéral présentera bientôt un projet de loi qui prévoira des garanties de paiements pour protéger les producteurs agricoles en cas de faillite de leurs acheteurs.

C'est ce qu'a indiqué mercredi dernier le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, au cours d'une rencontre avec le Club des Agriculteurs de Montréal.

La question des garanties de paiement, a dit le ministre, relève aussi bien des provinces que d'Ottawa. Au niveau fédéral, c'est le ministre des Consommateurs et des Corporations qui interviendra.

En réponse à des questions, le ministre a déclaré qu'il était personnellement favorable à l'abolition de la taxe sur les gains de capital pour les fermes qui restent dans le domaine agricole après la vente. La taxe devrait être maintenue, selon lui, quand une ferme est vendue pour servir à des fins d'expansion urbaine.

D'autre part le ministre a dit qu'il
suite à la page 43

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

23 mars, 13h00, assemblée générale annuelle de la Société des éleveurs de chèvres laitières de race pure du Québec, UPA de **St-Hyacinthe**.

25 mars, 20h00, assemblée annuelle du Syndicat de la relève agricole de St-Hyacinthe, ITAA, **St-Hyacinthe**.

26 mars, 10h00, journée d'étude régionale pour la relève agricole organisée par le Syndicat de la relève agricole de St-Jean-Valleyfield et le MAPAQ, Couvent Jésus-Marie, 80, rue du Marché, **Valleyfield**.

26 mars, 09h30, assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des éleveurs de porcs, Holiday Inn, **St-Foy**.

27 mars, colloque sur les parquets d'engraissement, Centre municipal des congrès, **Québec**.

27 mars, 08h00, assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs du Québec, Holiday Inn Centreville, 420 ouest, rue Sherbrooke, salles D-E, 1er étage, **Montréal**.

27 mars, 09h30, assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des éleveurs Landrace, Holiday Inn, **St-Foy**.

27 mars, 08h30, assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des éleveurs Lacombe, Holiday Inn, **St-Foy**.

27 mars, super-conférence dans le cadre de la semaine de prévention organisé par la Fédération de l'UPA de St-Jean-Valleyfield, Restaurant L'Père du Spaghetti, 104, St-Jean-Baptiste, Place Valencia, **Châteauguay** (Billets en vente: s'adresser au président du syndicat de base ou bureau de l'UPA St-Jean-Valleyfield).

27-31 mars, salon culinaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Place du Commerce, **Jonquières**.

30 mars, 08h00, congrès de l'Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec, Hôtel Le Baron, 3200 ouest, rue King, **Sherbrooke**.

1er avril, 20h00, rencontre des femmes en agriculture "Syndicalismons-nous", au Sabot d'Or, **Henryville**.

PORC

Pas d'assemblée sur l'agence de vente

Le projet de réglementation sur l'agence de vente dans le porc ne sera pas soumis dans l'immédiat à une assemblée générale spéciale des producteurs. C'est ce qu'annonçait ces jours derniers dans un communiqué la Fédération des producteurs de porc du Québec.

La Fédération des producteurs de porcs du Québec travaille depuis quelque temps déjà à la mise sur pied d'une agence de vente électronique dans le porc d'abattage. Suite à un mandat donné en ce sens par les producteurs de porcs du Québec, la Fédération a fait réaliser un certain nombre d'études permettant de préciser et de quantifier le projet.

Au cours des derniers mois, la Fédération a entrepris une série de réunions d'information visant à présenter le projet à l'ensemble des producteurs de porcs du Québec. L'échéancier des réunions d'information de ses 12 syndicats se terminait avec la première semaine de mars.

Bien que le projet ait reçu l'appui d'une majorité de producteurs, la Fédération des producteurs de porcs du Québec estime opportun de faire le point sur ce qui se dégage des réunions d'information tenues auprès des pro-

ducteurs, de sorte qu'il a été décidé de ne pas soumettre dans l'immédiat le Projet de réglementation en assemblée générale spéciale.

Cette décision précise le communiqué, est motivée par l'importance que revêt un tel projet pour la mise en marché du porc au Québec. Également, la Fédération des producteurs de porcs du Québec estime important que le projet puisse, dès le départ, bien fonctionner et considère primordial que les producteurs, de toutes les régions du Québec, aient une parfaite compréhension de ce nouveau mécanisme de mise en marché qu'ils sont en train de développer.

La Fédération précise qu'il va sans dire que tout projet collectif de mise en marché demeure à ses yeux d'une extrême importance.

Plus que jamais, souligne la Fédération, il faut que les producteurs de porcs du Québec s'occupent de leur mise en marché surtout si l'on songe à l'accroissement de la production américaine prévue pour 86, aux menaces qui planent sur nos marchés d'exportation et à l'instauration possible d'un programme d'assurance-stabilisation tripartite, basé sur les prix du marché plutôt que sur des coûts de production provinciaux.

La colère gronde chez les producteurs de bois

par Daniel Malenfant

La tension entre les producteurs de bois et le gouvernement du Québec s'accroît de semaine en semaine. Réunis en assemblée provinciale spéciale le 15 mars dernier, les producteurs de bois ont rejeté le programme d'aménagement 1985-86 proposé par le ministre de l'Énergie et des Ressources et pressent M. Jolivet d'annoncer ses intentions face aux problèmes de mise en marché vécus présentement en forêt privée.

L'ambiance surchauffée des premières heures de l'assemblée témoignait de l'impatience croissante des producteurs de certaines régions: on désire passer à l'action pour résoudre

le problème ponctuel de l'aménagement, certes, mais surtout pour solutionner les difficultés rencontrées depuis plusieurs années dans la mise en marché de leur bois.

Programme d'aménagement

Le programme quinquennal d'aménagement de la forêt privée intervenu entre les syndicats et offices de producteurs de bois et le ministère de l'Énergie et des Ressources arrive à échéance le 31 mars prochain. Le MER propose aux producteurs de poursuivre l'entente actuelle pour une autre année, qui en serait une de transition dans le contexte de l'avènement d'une nouvelle politique forestière. Cette offre est jugée inacceptable par les producteurs de bois puisqu'elle constitue en quelque sorte à la fois un statu quo et un recul: l'enveloppe budgétaire ne sera pas augmentée, et les subsides pour les divers travaux ne sont ni revus ni majorés.

D'autre part, le MER a informé la Fédération des producteurs de bois que dorénavant, il n'entend plus mener de négociations sur le contenu des

programmes d'aménagement. Les producteurs de bois perdent ainsi toute possibilité de participer à l'élaboration des programmes: les objectifs de l'État prennent le pas sur les attentes et les intentions des propriétaires quant aux travaux à réaliser en forêt privée.

Le président de la Fédération, M. Hervé Filion, mettait les producteurs en garde face à l'attitude du MER: "La définition qui sera arrêtée pour le programme d'aménagement 1985-86, que le Ministère identifie comme année de transition, risque fort de marquer le pas de tout programme futur d'aménagement de forêt privée." Il rappelait aux délégués que la Fédération avait soumis au MER un ensemble de résolutions en vue d'un prochain programme suite à l'Assemblée spéciale de novembre dernier. On avait alors identifié les attentes des producteurs de bois tant sur l'organisation que sur le contenu d'un programme d'aménagement. Pour M. Filion, ces résolutions adoptées à l'automne doivent être

suite à la page 43

PRODUCTEURS ET CIP

Un incident éclate

En marge du conflit qui oppose les producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent à la Compagnie Internationale de Papier, un incident a éclaté jeudi dernier.

Les producteurs s'élèvent contre la décision de la compagnie de réduire radicalement ses achats de bois de la forêt privée. La CIP s'approvisionne maintenant plutôt en copeaux de bois en provenance du Nouveau-Brunswick.

Jeudi, un groupe de producteurs ont décidé d'arrêter un camion qui transportait des copeaux à l'usine. Ils ont signalé au chauffeur pour l'amener à se ranger au bord de la route 32, à Baie-des-Sables. Le camionneur a cependant continué, fonçant sur les manifestants. Les producteurs ont alors lancé des projectiles, brisant les vitres du camion et le forçant à s'arrêter.

L'UPA ET GARON Affaires urgentes

Le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, dans un télégramme adressé le 13 mars au ministre de l'Agriculture M. Jean Garon, demande à ce dernier une rencontre dans les meilleurs délais pour discuter de certaines questions laissées en suspens lors de rencontres précédentes.

Parmi ces questions, il y a la politique d'assistance financière pour la prévention de la pollution. Le conseil général de l'UPA a fixé le 31 mars prochain comme date limite pour obtenir un déblocage significatif de ce dossier, rappelle M. Proulx.

Parmi les autres "questions importantes nécessitant une action immédiate", M. Proulx mentionne aussi dans son télégramme les problèmes découlant de l'application de la nouvelle législation sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des dossiers personnels.

Rappelons qu'à la fin de février, M. Proulx recevait une lettre du ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, en réponse au mémoire que l'UPA lui avait soumis sur l'assistance financière relative à l'application du règlement et des directives concernant la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale.

M. Ouellette rappelle qu'il s'était déjà dit disposé, si une demande lui était faite en ce sens, à analyser, conjointement avec le ministère de l'Agriculture, un programme global d'assistance financière à la mise en place d'équipements de dépollution.

"Ceci pourrait se faire, écrit M. Ouellette, par le maintien, la modification ou le remplacement d'un ou plusieurs programmes d'assistance financière aux producteurs agricoles."

Le ministre ajoute: "Nous croyons que toute discussion constructive à la définition d'une orientation dans ce secteur d'activité repose sur une révision des programmes déjà en place et sur la responsabilité des producteurs agricoles à intégrer, à la rigueur d'une exploitation, la gestion environnementale des fumiers et toutes autres activités permettant un assainissement global des entreprises agricoles."

RAFFINERIE DE SUCRE

19 organismes à sa défense

par Victor Larivière

Grand branle-bas à Saint-Hilaire vendredi dernier, 19 organismes groupés dans un front d'aide pour la Raffinerie de sucre du Québec décidaient d'alerter l'opinion publique et de montrer l'envers de la médaille face aux critiques virulentes et sévères réclamant l'abandon de cette activité économique.

En conférence de presse, le député de Verchères à l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Charbonneau, dévoilait les résultats d'une étude prouvant que le raffinage du sucre peut être très rentable pour le Québec en autant que le Canada se donne une politique de régularisation des prix du sucre comme cela se fait déjà dans les 96 autres pays producteurs. Il faudrait aussi que la Raffinerie de Saint-Hilaire puisse se rendre jusqu'au bout du processus de préparation du sucre et pour cela il faudra injecter un autre 12 millions de dollars dans les équipements permettant de faire du sucre raffiné. Il importe aussi que les producteurs obtiennent un prix qui couvre leurs coûts de production et qu'ils aient la volonté de poursuivre cette culture.

Selon une étude récente du gouvernement du Québec, les raffineurs canadiens de sucre ont empoché au cours des dernières années des profits extravagants. Malgré une baisse des prix du sucre brut importé, les consommateurs en ont peu profité.

Le Canada s'approvisionne à 88% sur le marché mondial et seulement 12% de notre consommation se fait à partir des betteraves cultivées ici. Tous les autres pays producteurs de sucre ont une politique de régularisation des prix chez eux, sauf le Canada, et les surplus de sucre vendus sur le marché mondial le sont à un prix

considéré de dumping. C'est ce dernier prix qui sert de base pour le cours du sucre sur les marchés de Londres et de New York, et qui subit toutes les fluctuations.

On estime que le développement de l'industrie du sucre pourrait occuper environ 10 000 personnes au Québec pour une production de 500 000 tonnes par année.

La betterave une culture d'avenir

Ce titre peut sembler un anachronisme, nombreux étant ceux qui croient que la culture de la betterave est dépassée, mais c'est l'inverse qui est vrai. Par exemple, il en coûte, presque partout dans le monde, moins cher pour produire du sucre à partir de la betterave qu'à partir de la canne. La betterave offre de meilleurs rendements que la canne et une plus grande possibilité de produits divers.

Il est avantageux de produire de la betterave au Québec puisque c'est une culture de climat tempéré et qu'on obtient ici des rendements souvent supérieurs à ceux des États-Unis ou de l'Ouest canadien. On pense que 500 à 600 producteurs décidés et encouragés pourraient vivre de cette production.

Compléter les installations de la raffinerie

Si on complète les installations de la Raffinerie de Saint-Hilaire pour y fabriquer du sucre raffiné il en coûterait 12 millions de dollars, mais cela en ferait une usine des plus modernes et des plus efficaces de l'Amérique du Nord. On pourra y traiter de 5 000 à 6 000 tonnes de betteraves par jour.

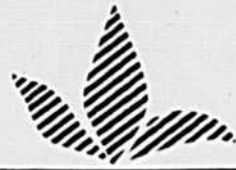
À partir d'octobre 1985, il sera permis à l'usine de Saint-Hilaire de raf-

finer complètement sa production, de l'emballer et de la commercialiser en autant que les installations prévues à l'origine seront complétées. 1 500 emplois directs et indirects dépendent de cette relance. Il s'agit donc d'une année charnière pour l'avenir de cette production au Québec.

Voici la liste des individus et organismes qui ont choisi de former un front commun d'aide pour la Raffinerie de sucre du Québec: les députés de Saint-Hyacinthe et d'Iberville, le Syndicat des employés de la Raffinerie et celui des employés de bureau, l'Association des cadres de la Raffinerie, l'Association des producteurs de betteraves (UPA), la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, la Confédération de l'UPA, les camionneurs de la région, la ville de Saint-Hilaire, les MRC de la Vallée du Richelieu, des Maskoutains et de Rouville, les Chambres de commerce de la Vallée du Richelieu et de Saint-Hyacinthe, l'Association des gens d'affaires de Mont-Saint-Hilaire, le Conseil agro-chimique du Québec, l'Association des fabricants d'engrais du Québec et le député de Verchères.

Télégramme des employés

Dans un télégramme que les travailleurs, les employés de bureau et le personnel cadre de la raffinerie remettaient à la presse on dénonce le manquement de planification des trois dernières années, la mauvaise gestion source de gaspillage, le climat de travail malsain et la désinvolture de la direction en place. Le personnel de l'entreprise exprime de sérieuses réserves sur la capacité des dirigeants actuels à mener à bien le projet de relance de la Raffinerie tel que présenté par le Front d'aide.



La taxe sur le capital des compagnies: une question d'équité envers l'agriculture

À plusieurs reprises dans le passé, l'UPA et d'autres intervenants dans le milieu agricole ont dénoncé les effets négatifs, en agriculture, de la taxe sur le capital des compagnies.

On sait que le Québec impose une taxe de .45% (c'est-à-dire 9/20 de 1%) sur le capital des compagnies. Le capital est mesuré, pour fins de cette taxe, par l'avoir net plus toutes les dettes à plus de 6 mois. Pour une ferme incorporée ayant un capital, ainsi mesuré, estimé à 500 000 \$, cela voudra dire une taxe annuelle de 2 250 \$, ce qui est un montant considérable.

Le taux de la taxe est supérieur à ce que l'on trouve dans les autres provinces du Canada. Lorsque le gouvernement du Québec a porté la taxe sur le capital au niveau élevé qu'on lui connaît aujourd'hui, il a en même temps réduit la taxe sur les profits des compagnies. C'est un choix fiscal qui comporte une certaine logique, surtout quand on sait que les entreprises multinationales ont la possibilité, par leurs transactions internes, de faire apparaître leurs profits où elles veulent et d'échapper ainsi à la taxation sur les profits à un endroit donné.

Le problème, c'est que ce choix a des effets très

négatifs en agriculture, secteur où les entreprises ont un capital investi (en équité et en emprunts à moyen et long termes) extrêmement élevé par rapport au revenu net qu'elles produisent.

Une étude faite à l'université Laval révélait que le rapport (capital investi sur valeur ajoutée) était environ 10 fois plus élevé dans le secteur agricole que dans le reste de l'économie. Or, la mesure "valeur ajoutée" est la meilleure mesure de l'activité économique d'un secteur. Donc, ce que dit l'étude de l'université Laval, c'est que le rapport entre le capital investi et l'activité économique du secteur est dix fois plus élevé dans le secteur agricole que dans le reste de l'économie.

L'impact d'une forte taxe sur le capital sera par conséquent d'autant plus grand dans le secteur agricole que dans les autres secteurs. C'est ce qui explique en bonne partie qu'il y a de moins en moins de compagnies agricoles, car la taxe sur le capital annuelle, en agriculture, une grande partie de l'avantage qu'il y a normalement à s'incorporer. C'est ce qui explique aussi que certains producteurs, qui se sont incorporés dans le passé et dont les revenus sont faibles, trouvent extrêmement lourd le fardeau de la taxe sur le capital.

Pour que les agriculteurs qui choisissent le statut de compagnie soient traités sur le même pied que les entreprises incorporées dans d'autres secteurs de l'économie, il faudrait réduire de façon substantielle le taux de la taxe sur le capital des compagnies agricoles. C'est une question d'équité. Le statut de compagnie comporte certaines caractéristiques intéressantes, comme la responsabilité limitée, la clarté et la simplicité légale, et aussi une fiscalité avantageuse au-delà d'un seuil de revenu, caractéristiques dont devraient pouvoir se prévaloir les entreprises agricoles comme toutes les autres entreprises.

Dans l'état actuel des choses, la taxe sur le capital frappe plus durement l'agriculture que les autres secteurs et pénalise les agriculteurs qui ont choisi ou seraient tentés de choisir le statut de compagnie. Cela devrait être corrigé par une diminution dans le taux de la taxe en agriculture. L'UPA a réclamé, pour des raisons d'équité, que le taux soit fixé à un dixième (1/10) de ce qu'il est actuellement.

Les agriculteurs s'attendent à juste titre à ce que le nouveau ministre des Finances, M. Yves Duhaime, considère très sérieusement cette demande dans la préparation de son budget.

Les décrets et la Loi d'accès à l'information créent la confusion dans le monde agricole

par Jean-Claude Blanchette
secrétaire général de l'UPA

Depuis août 1983, le ministre de l'Agriculture a réussi à faire approuver trois décrets concernant l'enregistrement des exploitations agricoles et de diffusion des informations agricoles. Le premier, en août 1983, préparé en catimini, a soulevé la colère des producteurs agricoles qui demandèrent le retrait pur et simple de cette intrusion gouvernementale dans leur entreprise. Devant cette levée de boucliers et considérant les difficultés d'application de ce décret, notamment l'obligation qui y était faite de payer 20 \$ de frais d'enregistrement, le ministre fit modifier à deux reprises son décret initial, soit en mars 1984 et en janvier 1985. Cette profusion de décrets suivie de directives nombreuses et imprécises ont semé la confusion relativement à la reconnaissance du statut de producteur agricole et ont remis en cause les mécanismes reconnus et acceptés par les intervenants concernant la mise à jour d'une liste uniforme des producteurs agricoles québécois.

Rappelons qu'une définition officielle des producteurs agricoles existe depuis 1972 à l'intérieur de la Loi sur les producteurs agricoles, loi adoptée par le Parlement de Québec. Le législateur, prévoyant l'importance qu'aurait le statut de producteur agricole conféré par cette loi, a même prévu un droit d'appel devant un tribunal quasi judiciaire qu'est la Régie des marchés agricoles du Québec (article 46), pour une personne qui se croit lésée par le refus de ce statut.

Au cours des années, le gouvernement a en effet eu tendance à se référer de plus en plus à la définition qui apparaît dans la Loi sur les producteurs agricoles et de l'accepter pour re-

connaître le statut de producteur aux fins des autres lois et de divers programmes gouvernementaux.

Considérant l'importance que ce statut avait, l'UPA et le MAPAQ ont initié, par le biais de comités ad hoc, un mécanisme de reconnaissance commun qui assurait une reconnaissance objective, impartiale et crédible du statut de producteur. Autant pour l'UPA, ce mécanisme permettait de bien identifier les producteurs qu'elle se devait de représenter en vertu de la Loi, autant pour le MAPAQ, cette procédure lui assurait que les politiques agricoles bénéficiaient à des producteurs agricoles reconnus.

À cette définition légale, les décrets en ont ajouté d'autres qui concourent à amplifier la confusion.

Où veut donc en venir le MAPAQ? Il faudrait sûrement une boule de cristal pour le découvrir. La définition des exploitations admises à l'enregistrement, dans le décret, se résume à ceci: une personne qui réunit "en une même unité économique et comptable des capitaux et les facteurs élémentaires de production et les met en oeuvre pour en tirer un produit agricole destiné à la mise en marché". Avec une telle définition, il n'est pas utopique de penser que tous ceux qui ont un jardin et qui ne peuvent consommer entièrement leurs produits, vendront le reste et par le fait même répondront alors aux critères énoncés dans le décret et pourront enregistrer leurs entreprises. Le fait d'être enregistré permet d'avoir accès à l'aide technique ou financière du MAPAQ. C'est donc dire qu'à la limite, un citadin pourra enregistrer son "exploitation agricole" (jardin) et bénéficier de conseils, d'expertise et même d'aide financière de la part du MAPAQ. En

restera-t-il pour les producteurs agricoles pour qui l'agriculture est bien plus qu'un hobby?

Lors d'une rencontre avec la direction de l'UPA le 31 mai dernier, le ministre nous avait assurés que les comités ad hoc continueraient leur rôle de maintenir à jour la liste des producteurs agricoles du Québec. Or, entre les paroles et les actions, il semble y avoir un monde car nous étions avisés dernièrement, par le sous-ministre, qu'à compter du 1er mars 1985, le MAPAQ se retirait des comités ad hoc à cause des dispositions de la Loi d'accès à l'information publique. Depuis quelques mois, certains comités ad hoc ne fonctionnent même pas à 50%; en effet, les fonctionnaires des bureaux locaux du MAPAQ font parvenir directement les inscriptions des producteurs à Québec sans passer par les comités ad hoc; certains vont même jusqu'à conseiller aux producteurs de ne pas demander le statut de producteur agricole parce qu'ils auront à payer une cotisation à l'UPA, et qu'en vertu du décret, ils peuvent bénéficier de tous les avantages sans avoir à obtenir le statut de producteur agricole. On est loin d'une attitude gouvernementale qui voudrait établir des liens de bonne entente et de coopération avec l'UPA qui est l'association accréditée, porte-parole des producteurs agricoles et chargée par la Loi de promouvoir, défendre et développer les intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et des producteurs. Le gouvernement est le gardien du bien commun et il n'a pas à tenter de miner l'association représentative que les producteurs agricoles québécois se sont donnée.

Si le MAPAQ maintient son attitude dans ce dossier, il obligera l'association

accréditée à investir des sommes importantes et beaucoup d'énergie pour maintenir à jour la liste des producteurs agricoles, en vertu de la Loi sur les producteurs agricoles. En outre, il est à prévoir que la Régie des marchés agricoles du Québec aura à intervenir beaucoup plus qu'elle ne le faisait, considérant les nombreuses contestations de statut qui sont à prévoir, du fait que certains fonctionnaires incitent les producteurs à ne pas demander leur statut. Mais la répercussion majeure, c'est qu'on se retrouvera avec plusieurs listes de producteurs agricoles selon qu'on veut s'en servir pour des fins politiques pour l'application des programmes ou pour l'association accréditée.

Finalement, lorsque l'on allègue que la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels ne permet plus une mise en commun des informations que possède le MAPAQ pour mettre à jour la liste des producteurs agricoles, c'est se donner bonne conscience fort rapidement, sans avoir exploré les possibilités d'entente qu'elle permet dans de telles situations et sans avoir analysé préalablement toutes les répercussions qu'elle peut causer dans l'ensemble de la législation et des programmes touchant l'agriculture.

La Loi sur les producteurs agricoles a été votée par l'assemblée nationale et nous avions réussi à trouver des mécanismes qui garantissaient l'objectivité et la crédibilité de la reconnaissance du statut de producteur agricole tant pour le MAPAQ que pour l'UPA. Les producteurs n'accepteront pas que toutes les énergies investies pour atteindre ces objectifs soient annulées par une attitude conjoncturelle inexplicable.



Il faut réévaluer le système des quotas

Il faut à tout prix que la Fédération des producteurs de lait du Québec réévalue le système des quotas, c'est la résolution que votaient les producteurs du Syndicat du secteur-est Témiscamingue, en assemblée générale il y a deux semaines.

Selon les gens de la région, en particulier les jeunes, ça presse que les encans de quotas finissent. Dans cette partie est du comté, la majorité des producteurs ont moins de trente ans et ils leur est très difficile d'acheter du quota au prix qu'il est actuellement. Ils demandent que la Fédération en vienne à fixer un prix raisonnable et stable pour le quota. On pense qu'avec la vente par électronique qui s'en vient pour cette

année, c'est peut-être l'occasion de renverser la vapeur en ce qui a trait aux prix des quotas. On sait ce qui se passe dans les encans, un gars part avec une idée et se laisse prendre par la fièvre, surtout s'il a dû se reprendre à quelques reprises.

Notre président, Jacques Proulx, affirme que les producteurs doivent mener leur barque. C'est grand temps de faire quelque chose au niveau des quotas si on ne veut pas

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agroforestier.

Nous nous réservons le droit d'abrèger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejeterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

voir disparaître la ferme familiale. Dans le régime actuel, seuls les gros peuvent acheter du quota. Cette situation est pire dans notre région parce que la valeur des terres est plus basse qu'ailleurs au Québec. Pour plusieurs le prix du quota est même plus élevé que le prix de la terre au complet, ça n'a pas de sens.

Le fonds de terre, qui est un bien tangible, a perdu de la valeur chez nous au cours des dernières années et pendant ce temps le prix des quotas est toujours en hausse. Le quota, c'est de l'air, on ne sait pas ce que ça vaudra dans dix ans. On le paye à gros prix et quand on le voit coupé de deux pour cent, comme cette année, il faut quand même continuer à le payer avec des emprunts à la banque qui coûtent plus cher que le crédit agricole. Le prix des quotas nous fait excessivement mal, il faut faire quelque chose.

Suzanne Scrive-Girard
Fugèreville, cté Témiscamingue
présidente du Syndicat
des producteurs de lait
du secteur-est

Pourquoi deux laits?

Depuis plusieurs décennies, existe ce que l'on appelle aujourd'hui le lait de transformation (lait destiné à la fabrication du fromage, beurre, poudre, etc.) et le lait de consommation (lait nature, lait destiné à

être bu à l'état liquide après avoir été pasteurisé et homogénéisé).

Les raisons qui existaient à l'origine et qui commandaient qu'il y ait deux laits sont aujourd'hui inexistantes pour la plupart des régions du Québec.

Les deux principales raisons étaient: 1— qu'il y avait un certain nombre de consommateurs des villes qui demandaient du lait durant toute l'année; 2— que ce lait soit de la meilleure qualité possible.

Or, anciennement, pour diverses raisons, le nombre de cultivateurs pouvant répondre à cette demande était assez restreint. Alors pour répondre à cette demande, on offrait (ce qui était normal) à ceux qui voulaient bien répondre ou se soumettre à ces exigences, un prix plus élevé. Et c'est de là que part (ce qui était obligatoire dans le temps) l'idée des deux laits et la différence de prix qui en découle.

Qu'en est-il aujourd'hui? Qui peut me prouver que le lait qui arrive aujourd'hui à l'usine de transformation est dans l'ensemble d'une qualité inférieure à celui destiné à l'usine d'embouteillage?

Le lait de transformation qu'on paie aujourd'hui à un prix inférieur

est dans bien des cas d'une qualité supérieure à celui qu'on destine à l'usine d'embouteillage. N'est-ce pas là une injustice qu'on laisse continuer.

Les raisons qui font que de nos jours ce système est maintenu sont des raisons artificielles, les premières n'existant plus. Si ce système est encore maintenu, c'est parce qu'il favorise un certain nombre de producteurs (et peut-être d'autres aussi) et personne ne semble vouloir mettre le problème sur la table de crainte d'avoir trop d'opposition.

Et comment en sortir? En baissant le prix de l'un pour remonter le prix de l'autre? Ce n'est peut-être pas la solution idéale. À nous tous de la trouver. Peut-être pourrions-nous trouver une solution où tous les producteurs sortiraient gagnants. Les producteurs de pétrole l'ont fait lorsqu'ils ont changé le gallon pour le litre.

Je sais que je ne ferai pas l'unanimité en écrivant cette lettre. Peut-être qu'il faudra tenir un référendum à la fin? Quoi qu'il arrive, je pense que le principe qui dit produit égal — prix égal doit prévaloir.

Bernard Lavoie
St-Prime, cté Roberval

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Mario DUMAIS
Rédactrice en chef: Evelyn DUMAS
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentante publicitaire: Jocelyne GAREAU
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél.: Toronto (416) 363-0522



Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, 15 \$; 2 ans, 24,50 \$; 3 ans, 31 \$

Chèque ou mandat à l'ordre
de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S. V. P.)

Depôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2^e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

Évitez les infections de mamelles provoquées par les animaux qui se têtent.

Utilisez nos anneaux

- 60P dès 5 mois
- 60A après 9 mois
- 60B pour vache

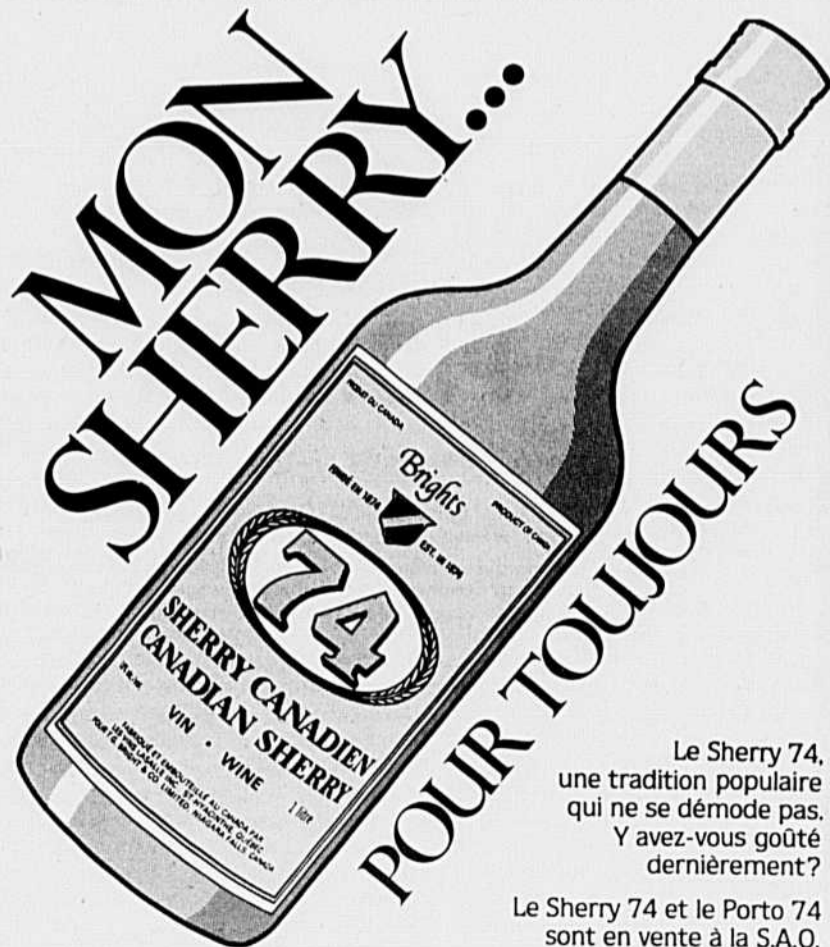
Se posent et s'enlèvent facilement avec une pince spéciale.



Documentation et prix sur demande.

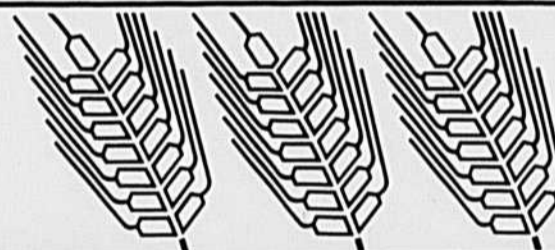
LÉGEARD S.A.
61800 Tinchebray
FRANCE

Recherchez revendeurs



Le Sherry 74, une tradition populaire qui ne se démode pas. Y avez-vous goûté dernièrement?

Le Sherry 74 et le Porto 74 sont en vente à la S.A.Q.



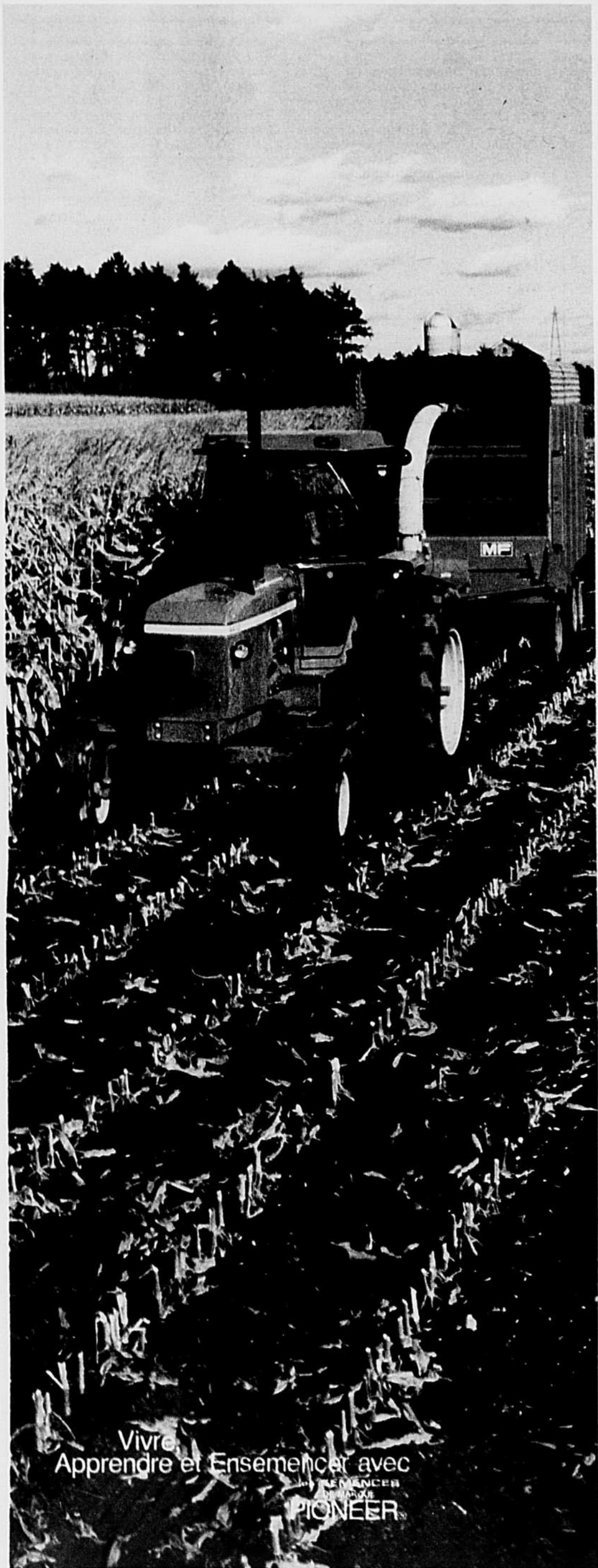
ORGE RODEO

Rendements prouvés. Résistance à la verse prouvée. Poids par hectolitre élevé. Vous pouvez compter sur l'orge Rodeo pour vous donner satisfaction saison après saison. C'est une variété précoce à épis deux rangs, ayant une excellente résistance au mildiou, qui donne des rendements supérieurs.



Au Québec, communiquez avec votre marchand de semence de votre région.

* Marque déposée de W.G. Thompson et Fils Ltée, Blenheim, Ontario. Distributeur exclusif de l'orge Rodeo.



**Beau à voir,
ce maïs!**

**Mais va-t-il donner
une vraie bonne
nourriture?**

Le maïs peut avoir 'l'air beau' dans le champ et produire une très bonne pesanteur fraîche maïs, avec certains hybrides, vous obtenez surtout des tiges, des feuilles . . . et pas tellement de grain. Et moins de grain, ça veut dire moins d'énergie pour votre bétail!

Pour la préparation de l'ensilage, l'emmagasinage du grain à grande humidité ou la vente immédiate de votre maïs, c'est la teneur en grain de votre récolte qui est vraiment importante en fin de compte.

C'est l'avantage primordial que vous offrent les hybrides de marque Pioneer®. D'année en année, ils font leurs preuves en produisant plus de grain que leurs rivaux. Mais ce n'est pas tout : leur robustesse permet de les semer à une densité plus élevée. Le résultat : des récoltes abondantes d'ensilage riche en énergie.

Quand on tient compte du rendement en grain, du tonnage global et de la valeur alimentaire . . . les hybrides Pioneer remportent facilement la palme!



SEMENCES
DE MARQUE

PIONEER®

PIONEER HI-BRED LIMITÉE, CHATHAM, ONTARIO N7M 5L1

La limitation de la garantie et le recours qui apparaissent sur l'étiquette font partie des conditions de vente.

Pioneer est une marque de commerce; les numéros identifient des variétés.
* Marque de commerce déposée dont l'usager inscrit est Pioneer Hi-Bred Limitée, Chatham, Ontario, Canada.

Vivre
Apprendre et Ensemencer avec
SEMENCES
PIONEER

En 2004

EN ÉCONOMIE AGRICOLE

S'inspirer de la nature

Plus d'acres de superficie, plus de bétail, plus de quota, plus de machinerie, voilà l'image de la ferme de l'an 2004 qu'ont tracée les répondants à un sondage sur l'avenir de l'agriculture au Québec mené par les Chrétiens en milieu rural.

Il y a eu 256 répondants au questionnaire qui visait à comparer les conditions de 1964 et de 1984 et à projeter ce que réserve l'avenir dans 20 ans. Les répondants étaient surtout des hommes mariés, et l'âge moyen était de 42,8 ans. La presque totalité réside sur la ferme.

La propriété moyenne des répondants était de 165 acres en 1964, et elle est de 242 acres en 1984. On prévoit qu'elle sera de 326,7 acres en 2004.

Le quota était en moyenne de 195 989 livres en 1964. En 1984, il est de 474 474 livres et on prévoit qu'il sera de 709 919 livres en 2004.

Le cheptel comptait en moyenne 38 têtes par exploitation en 1964. Il était de 73 têtes en 1984 et on s'attend à ce qu'il atteigne 97 têtes par exploitation en l'an 2004.

La forme juridique de la ferme a changé, et on s'attend à ce qu'elle change encore davantage. En 1964, 91% des fermes couvertes par le sondage avaient un propriétaire unique. En 1984, cette proportion avait baissé à 75%, et on s'attendait à ce qu'elle tombe à 36% en l'an 2004. C'est surtout la société qui a pris de la place depuis 20 ans, et on s'attend à ce que ça s'accroisse.

Le montant des dettes s'est accru considérablement. Il était en moyenne de 13 814 \$ en 1964, et il avait atteint 110 448 \$ en moyenne en 1984. On prévoyait qu'en 2004, le montant moyen des dettes sera de 146 613 \$.

Les revenus bruts annuels étaient en moyenne de 22 993 \$ en 1964. Ils atteignaient 114 625 \$ en 1984 et les répondants prévoyaient qu'ils seraient en moyenne de 255 678 \$ en 2004.

Les agriculteurs qui ont répondu au questionnaire ont amélioré leur condition de vie du point de vue des loisirs au cours des dernières décennies. En 1964, seulement 30% d'entre eux avaient des loisirs. Cette proportion était de 61% en 1984. Quant aux vacances annuelles, seulement 12% en avaient en 1964, tandis qu'en 1984 la proportion était de 47%, et que les répondants espéraient qu'elle serait de 65% en 2004.

Il y a 20 ans, l'agriculteur n'était pas beaucoup confronté aux problèmes de l'environnement. Cela a beaucoup changé, et risque de changer encore. En 1984, le principal problème était le purin. En 2004, on s'attend à ce que ce soit l'épandage d'herbicides.

Dans l'entourage de l'agriculteur, il y a des personnes dont l'importance n'a pas changé et ne changera pas quand il s'agit de répondre à ses besoins d'information touchant la gestion de la ferme. L'agronome occupe la première place depuis longtemps, et on s'attend à ce que ça continue. Les autres intervenants ont été détrônés par le comptable, qui en 1984 comme en 2004, occupe le deuxième rang. Mais alors qu'aux troisième et quatrième places en 1984 il y a le contrôleur laitier et le vétérinaire, on s'attend qu'en 2004 ces places soient occupées par le technicien en informatique et le syndicat de gestion.

Quant aux organismes agricoles, les plus importants, de 1964 à 2004, sont d'abord le syndicat de base UPA et ensuite la coopérative.

E.D.

par Evelyn Dumas

La nature elle-même, dans son fonctionnement, offre un modèle dont les humains peuvent s'inspirer dans l'organisation des rapports économiques. C'est là une des idées fondamentales du document de travail de l'évêque d'Amos, Mgr Gérard Drainville, intitulé "Espoirs et défis de l'agriculture dans le Québec d'aujourd'hui", et dont la TCN a donné un premier aperçu dans son édition du 28 février.

Mgr Drainville attire l'attention sur la chaîne alimentaire, "véritable cycle naturel basé sur la complémentarité des êtres vivants: producteurs, consommateurs, vidangeurs, agents de décomposition". L'observation de ces cycles nous fait découvrir l'équilibre qu'il y a dans la nature, et comment elle procède avec une grande économie de moyens.

La société industrielle est basée sur un modèle de développement à croissance infinie. On peut se demander si elle n'a pas atteint des limites qui révèlent une maladie fondamentale, l'industrialisme. La nature elle-même nous force présentement à mettre en question le modèle de fonctionnement industriel à croissance infinie de la société actuelle. La nature rejette les effets des excès de l'industrialisme.

"L'industrialisme, explique Mgr Drainville, c'est un certain rapport au réel, une façon d'être au monde: on se sent obligé d'aller jusqu'au bout de ce qui est techniquement possible partout, sans se préoccuper des effets de ses actions sur la nature en général, sur les communautés humaines ou les personnes. (...) Le cœur de l'industrialisme, c'est la notion même de progrès réduit à un aspect purement quantitatif." C'est ainsi que l'industrialisme peut caractériser non seulement l'industrie, mais aussi l'agriculture.

Il ne s'agit pas, note Mgr Drainville, de tomber en revanche dans "l'écologisme": ce serait une erreur semblable à l'industrialisme. Par ses connaissances, l'homme peut intervenir de façon judicieuse dans la nature; il peut même améliorer les rendements des milieux naturels en créant de nouveaux équilibres. "Mais ces interventions doivent toujours être faites avec prudence et discernement parce que des êtres vivants, et en particulier des êtres humains, en seront affectés."

Techniques de culture

C'est sur cette toile de fond que Mgr Drainville, dans un chapitre intitulé "Pistes de recherche pour une agriculture au service des humains", propose de rendre les techniques de culture de la terre plus respectueuses de la nature.

"L'agriculture québécoise, écrit-il, devrait s'orienter davantage vers des cultures plus diversifiées accompagnées d'une meilleure rotation des cultures. Les grands espaces à monoculture entraînent, à long terme, plus d'inconvénients que d'avantages. L'utilisation d'engrais chimiques pourrait être grandement diminuée et compensée par une meilleure conservation de l'humus et par un meilleur emploi des fumiers et des composts. Ceci laisse entendre qu'une ferme équilibrée ne peut être réduite à la seule culture de céréales. L'équilibre de la nature nous dit que plantes et animaux doivent s'y trouver associés. Une bonne rotation des cultures permettrait également une diminution importante des pesticides.

"D'autre part, il serait nécessaire de disperser les productions animales sur des territoires beaucoup plus étendus. Les concentrations actuelles d'élevage de porcs et de volailles, de même que ce qui s'annonce pour le boeuf, pa-

raissent des orientations discutables. On pourrait également viser à réduire la taille des machines agricoles pour éviter les inconvénients signalés plus haut. Ici encore la rotation des cultures devient une solution à la compaction des sols. Cet ensemble de mesures auraient des effets sociaux certains, en plus des effets écologiques."

Petites productions

Contre le mouvement de concentration des fermes, il faut favoriser les petits agriculteurs. "Dans un grand nombre de cas, des agriculteurs auraient voulu poursuivre l'exploitation d'une entreprise modeste et ils auraient pu y vivre. Mais on leur a posé de telles exigences qu'ils ont dû abandonner la partie; leur terre a été achetée par un voisin, ou bien elle est restée en friche. Les efforts de l'UPA au sujet des petites productions dites

nouvelles, quoique louables, sont nettement insuffisants. De toute façon, cela ne corrige pas la manière avec laquelle un grand nombre de petits agriculteurs ont été amenés à disparaître."

Et plus loin Mgr Drainville précise: "Les petits agriculteurs doivent être aidés, non pas pour devenir gros, mais pour être plus efficaces, meilleurs gestionnaires et plus coopérateurs."

Biotechnologie

Enfin Mgr Drainville traite de la biotechnologie qui, poussée à l'excès, dit-il, est en quelque sorte un raffinement de l'industrialisme.

Les perspectives extraordinaires de la biotechnologie, note-t-il, risquent de produire en même temps un effet de désorganisation de l'agriculture ac-

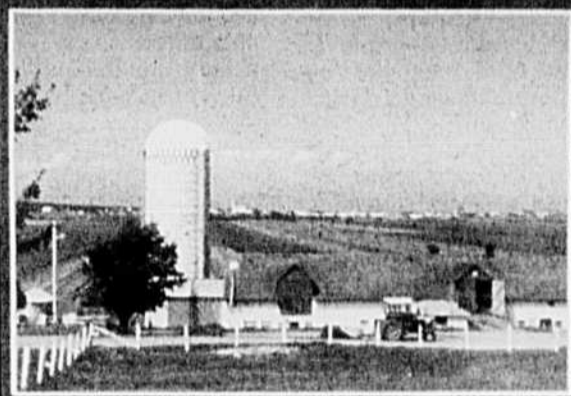
suite à la page 43

VIENT DE PARAÎTRE

Jean-Pierre Kesteman en collaboration avec
Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac

HISTOIRE DU SYNDICALISME AGRICOLE AU QUÉBEC

UCC-UPA 1924-1984



Boréal Express

L'UPA a choisi de confier la rédaction de l'histoire de son passé au jugement de spécialistes. Plus de 300 pages d'un texte dense, mais de lecture facile. Abondamment illustré et solidement documenté, ce livre raconte l'histoire passionnante, mais encore peu connue, d'un mouvement qui depuis soixante ans tient une place vitale dans la société québécoise. Première véritable synthèse publiée sur le sujet, il dresse un bilan rigoureux de la principale association professionnelle des agriculteurs, en même temps qu'il retrace le contexte socio-économique dans lequel s'est développée l'agriculture québécoise au vingtième siècle.

Pour recevoir ce volume, il suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat à l'ordre de l'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. Prière d'indiquer *Histoire du syndicalisme* dans le coin gauche de l'enveloppe.

Veillez me faire parvenir exemplaire(s) de:
Histoire du syndicalisme agricole au Québec
à 16,95 \$ l'unité (frais d'expédition et de manutention inclus)

NOM

ADRESSE

..... CODE POSTAL

(en lettres moulées s.v.p.)

ENVIRONNEMENT
Gain de cause
pour un
agriculteur

par Louise St-Pierre

Une fois de plus, un agriculteur a gain de cause en justice dans une affaire relative à l'épandage de purin de porc.

Le 1er mars dernier, en Cour municipale de la ville de Ste-Foy, le juge Marc Jessop a déclaré nulles les procédures intentées par la municipalité de St-Lambert-de-Lauzon contre l'agriculteur Fernand Lacasse.

L'agriculteur était accusé d'être venu en contravention avec un règlement de la municipalité, le 3 août 1984, en faisant l'épandage de purin de porc sur certains lots de la paroisse de St-Lambert-de-Lauzon.

L'avocat de l'intimé avait soumis au tribunal une motion demandant le rejet de plainte en alléguant que le règlement de la municipalité était nul.

Le seul témoin entendu lors du procès, le secrétaire trésorier de la municipalité, a reconnu que le règlement P-194 et ses amendements n'avaient pas été approuvés par le ministère de l'Environnement et que les lots dont il était question sont situés en zone agricole. L'article 2 du règlement qui crée l'infraction reprochée à M. Lacasse se lit comme suit: "Il est interdit d'épandre des engrais liquides entre le 15 juin et le 6 septembre à l'intérieur du rectangle tel que démontré en liséré rouge sur le plan (...) également en tout temps de l'année à 500 pieds de toute habitation dans le reste de la paroisse."

Le juge a dit avoir remarqué que cet article fait mention "d'engrais liquides" et que la plainte faisait mention d'épandage "de purin" seulement. "Malgré les mots employés, nous croyons que la municipalité voulait réglementer l'épandage du purin."

Il poursuit en disant ne pas croire que la municipalité avait droit de décréter que l'épandage constitue une nuisance, si elle est faite à certains endroits et à une certaine période de l'année. À son avis, ce qui est décrété nuisance devrait être nuisance sur tout le territoire de la municipalité.

"Le purin n'est pas une nuisance en soit et la municipalité a tenté de réglementer son usage comme engrais et l'article 546 du Code municipal ne lui donne pas ce pouvoir", soutient le juge avant d'ajouter que c'est suffisant pour prononcer la nullité des procédures intentées.

Il poursuit tout de même son jugement pour mettre en évidence que le règlement est aussi sans application en vertu de l'article 123 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Car, même si la municipalité avait eu droit de réglementer l'épandage du purin, son règlement aurait dû au préalable être approuvé par le ministère de l'Environnement, ce qui n'a pas été fait.

Dans la copie du jugement, on constate que le juge a tenu compte de quatre jugements déjà rendus sur cette question, dont celui de l'affaire Toussaint vs Presse (été 1983) qui mettait en cause un producteur de la municipalité de Leclercville contre ses voisins propriétaires de chalets construits dans un boisé environnant.

Finalement, la municipalité vient de décider de porter sa cause en appel à la Cour supérieure.

EN INSÉMINATION

Les éleveurs veulent garder un contrôle

par Louise St-Pierre

Les membres et le conseil d'administration du Cercle d'amélioration du bétail (CAB) de Salaberry trouvent que la nouvelle structure que l'on veut instituer dans le monde de l'insémination va à l'encontre des besoins des éleveurs et ne laisse qu'une place marginale aux utilisateurs.

Dans un récent mémoire, le CAB de Salaberry soutient que l'on veut établir une nouvelle structure où le producteur devra passer par divers paliers avant de trouver une oreille responsable. Il leur apparaît évident qu'en éloignant les pouvoirs décisionnels du producteur, il y aura une désaffectation normale. "Avant qu'une proposition de la base ne soit étudiée, ac-

ceptée et appliquée, il y aura une multitude de filtres qui empêchera ou ralentira l'acheminement de la réponse", craint-on.

Le "Comité des intervenants en insémination artificielle" suggère, après une année d'étude:

- une participation électorale des éleveurs au conseil d'administration du Centre d'insémination artificielle du Québec;
- le réaménagement du territoire de certains cercles;
- la présence du centre au niveau du champ par la création de postes de gérant de district;
- les cercles joueront un rôle moins administratif; leurs activités se-

ront orientées vers la promotion et la représentation des éleveurs.

De l'avis du CAB de Salaberry, cette proposition fait complètement abstraction de ce qui existe actuellement. "On fait table rase et on met en place, de façon totalement artificielle, une lourde structure qui ne fait qu'enlever des pouvoirs aux producteurs", affirme-t-on avant de la comparer à "un fonctionnarisme lourd et coûteux".

En fait, le cercle croit que la structure proposée ne respecte pas le passé, ni le présent. On est convaincu que les éleveurs du Québec se sont donnés, il y a plusieurs années, une structure capable de bien les servir au niveau de l'insémination artificielle. Par ailleurs, on craint que les modifications proposées aient un effet démobilisateur. Car, ajoute-t-on, en plus de perdre leurs responsabilités, les éleveurs pourront difficilement s'identifier à un nouvel organisme parachuté.

Une chose apparaît bien claire! Le CAB de Salaberry désire que l'éleveur-utilisateur conserve localement son droit de gérance et d'employer.

Actuellement, les CAB peuvent être l'employeur de l'inséminateur. Il assume donc les coûts du bureau, les frais de déplacement et les avantages sociaux de l'inséminateur. "Dans la nouvelle structure, souligne-t-on, l'inséminateur sera contractuel, donc complètement indépendant du CAB. Il aura un prix par service effectué et c'est tout! Il ne faut pas se conter d'histoire, l'inséminateur contractuel in-

suite à la page 43

Plus de boeuf irlandais

par Victor Larivière

Il semble bien que les Canadiens mangeront plus de boeuf irlandais en 1985, si l'on en croit les rumeurs qui circulaient à Calgary la semaine dernière, lors de l'assemblée annuelle de la "Canadian Cattlemen's Association" (CCA) qui réunissait des représentants des éleveurs de boeuf de tout le pays. Le Québec y était représenté par le président de la Fédération des producteurs de bovins, Jean-Guy Brossoit.

Cette crainte de voir plus de viande de boeuf importée sur notre marché semble démontrer qu'on s'oriente vers les mêmes importations que l'an dernier, où nous avons dû accepter 164 millions de livres alors que le quota normal est de 146 millions. On se rappellera que la Communauté économique européenne (CEE) n'acceptait pas les coupures qu'Ottawa voulait lui imposer en abaissant sa part à 5,9 millions de livres alors que les livraisons en 1984 étaient de 47,5 millions de livres. La CEE menaçait d'imposer des frais supplémentaires de douanes sur de nombreux produits canadiens exportés en Europe. (Voir *TCN* du 7 mars, page 26).

Est-ce à dire que le gouvernement canadien a cédé aux pressions de la CEE puisqu'il semble, que le quota d'exportation consenti au groupe des dix va être augmenté à 23 millions de livres? Si cela se réalise, de dire Jean-Guy Brossoit, il s'agit d'une bien mauvaise nouvelle pour les producteurs de boeuf du Québec, puisqu'il y aura plus de compétition sur le marché et que les prix, déjà pas très hauts, risquent de baisser encore. Les plus touchés seront ceux qui vendent de la vache de réforme."

Stabilisation tripartite

On ne sait pas encore quand le projet de Loi C25 portant sur la stabilisation des viandes rouges sera présenté en deuxième lecture et discuté au Comité sur l'agriculture des communes. Il ne semble pas que ce soit une priorité gouvernementale pour le moment.

Plusieurs groupes de producteurs supportent cette législation qui mettrait tous les éleveurs sur un même pied. Par contre, ceux du Québec et de la Colombie canadienne s'y opposent. Le ministre Wise, de son côté, ne semble pas prêt à trancher le débat. Pour les éleveurs de boeuf de l'Alberta, les programmes provinciaux de stabilisation contribuent à morceler la production et empêchent la CCA de

jouer un rôle de leader auprès du Gouvernement.

La CCA s'oppose à la politique de recouvrement des coûts mise de l'avant par Ottawa dans les services d'inspection des viandes. On veut faire payer les coûts d'inspection au vendeur d'une cargaison de viande, alors que ce service était auparavant défrayé en grande partie par le Gouvernement. Les producteurs de boeuf estiment que ce n'est pas à eux à assumer cette inspection qui vise à protéger le public.

NK
NORTHROP KING

Pour votre meilleure récolte en **MAÏS**

Nous recommandons PX 9151

Pour des rendements élevés en maïs-grain et en ensilage

Le PX 9151 est un hybride à gros grains, de haute performance pour les régions de 2700-2750 unités thermiques. Cet hybride est aussi un excellent producteur d'ensilage. Ses tiges solides et son système de racines bien développé garantissent une excellente tenue dans vos champs. Pour plus de détails, adressez-vous de rencontrer votre détaillant NK le plus proche.

SEMENCES NORTHROP KING LTÉE
 1445, route 255, St-Cyrille de Wendover
 (Québec) J0C 1H0 (819) 397-2253

NORTHROP KING
 SEMENCES DE MAÏS
 SEMENCES FOURRAGÈRES

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!

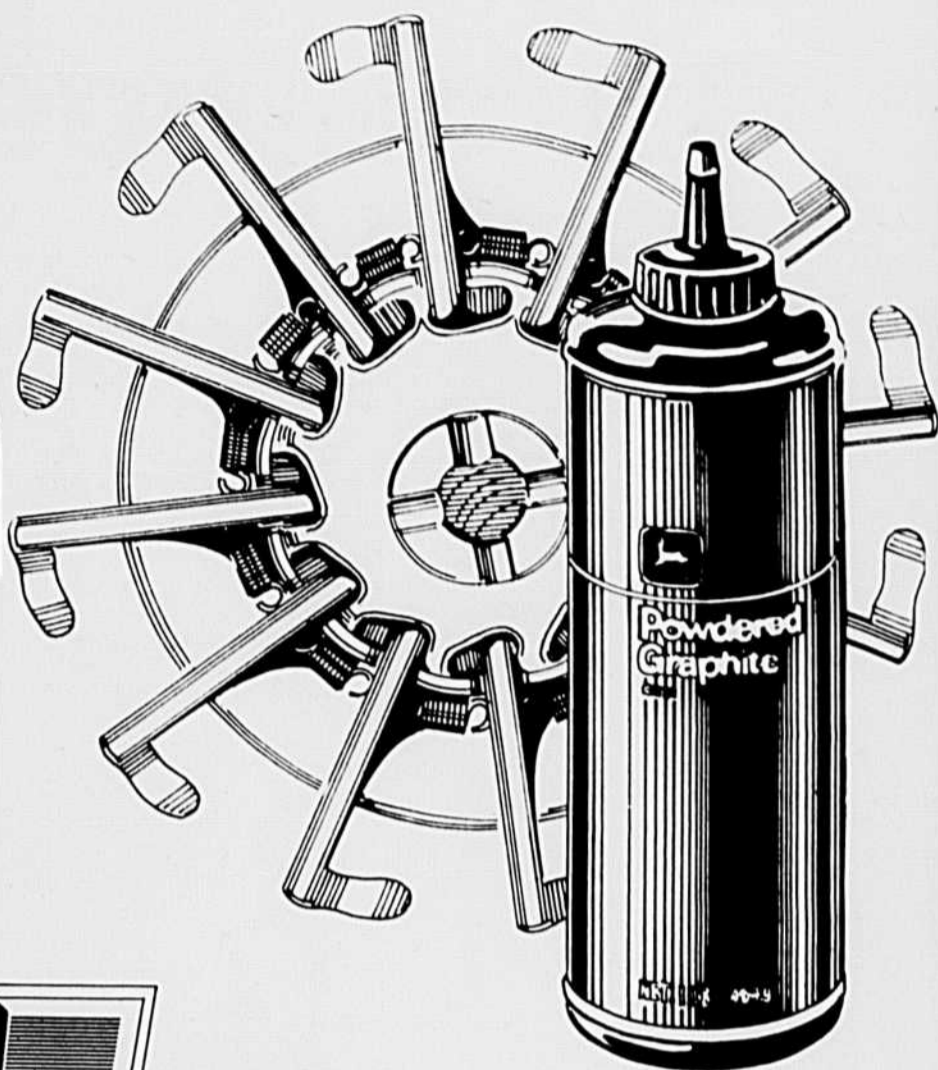
PARTICIPATION

QUALITÉ John Deere

À

BAS

PREUX



Pourquoi vous contenter de pièces "presque pareilles" quand vous pouvez avoir la qualité John Deere à prix concurrentiel? Venez faire la comparaison. Vous verrez que nos prix pour des milliers de pièces de qualité John Deere sont beaucoup plus bas qu'il y a 2 ans! Nous avons toutes les pièces qu'il vous faut.

PIÈCES DE SEMOIRS DE PRÉCISION

CONCESSIONNAIRES JOHN DEERE PARTICIPANTS

AMOS
Équipement Bibeau Inc.
(819) 732-4363

MATANE
Théophile Côté & Fils
Incorporée
(418) 562-4034

ST. AUGUSTIN (MIRABEL)
Centre Agricole
J.L.D. Inc.
(514) 430-1342

CHICOUTIMI
Équipement Agricole du
Saguenay Inc.
(418) 545-1955

MONTMAGNY
Centre Agricole Coulombe
de Montmagny Inc.
(418) 248-1358

STE-CLAIRE
Les Industries et
Équipements Laliberté
Ltée (418) 883-3338

FARNHAM
Les Equipements
Lague Ltée.
(514) 293-5345

NAPIERVILLE
Garage Roch Fortin Inc.
(514) 245-3624

ST. PASCAL
Équipement Laplante Inc.
(418) 492-3068

HOWICK
J. Melville Brown & Sons
(514) 825-2093

**NOTRE-DAME-DU-BON
CONSEIL**
Machinerie Benoit
Frères Inc.
(819) 336-2130

STE-ROSALIE
Les Equipements
Lague Ltée.
(514) 799-5533

LENNOXVILLE
Les Equipements
Veilleux Inc.
(819) 564-8850

PROULXVILLE
Équipement Francoeur
Inc. (418) 365-7113

ST-TELESOPHORE
E & M St-Onge Inc.
(514) 269-2353



Courroie de
distribution

A22451

\$8⁷⁵
chaque

Ameneur

B30275

\$1⁵⁰
chaque

Support de
planétaire

AA29839

\$27⁷⁵
chaque

Graphite en poudre
454 g (16 oz)

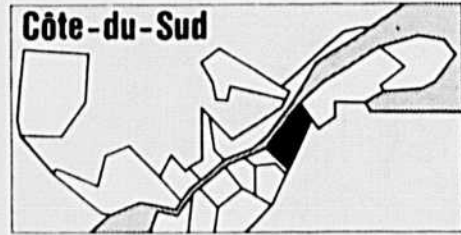
TY15142

\$2⁹⁹
chaque

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AVRIL 1985

Les concessionnaires John Deere sont des marchands indépendants qui établissent leurs propres prix et peuvent vendre moins cher.

Chronique syndicale



Dommages aux terres agricoles par les oies blanches:

Au printemps, certains producteurs des comtés de Kamouraska, L'Islet et Montmagny subissent des dommages à leurs champs par le séjour, parfois prolongé, de milliers d'oies blanches qui retournent dans le nord.

Suite aux demandes de nombreux producteurs et de l'UPA, le MAPAQ a décidé d'effectuer au printemps 1984 une enquête chez un certain nombre de producteurs afin de déterminer l'importance des dommages causés par les oies. On sait que l'Université Laval poursuit également, dans le comté de Montmagny, une enquête dans le même sens.

L'UPA est parfaitement en accord avec ce travail de recherche et demande aux institutions concernées de le poursuivre pour une période d'au moins trois années afin que l'évaluation des pertes soit représentative.

Le résultat d'une première enquête nous démontre qu'il y a véritablement des dommages aux champs et qu'il faut se préoccuper de ce problème.

Les aboiteaux:

Un groupe de producteurs de l'Heaux-Grues qui avaient entrepris des démarches, il y a déjà près de 5 ans, afin de faire construire un aboiteau pour empêcher l'amoncèlement de déchets venant du fleuve St-Laurent, déchets qui s'accumulent sur les terres agricoles, verront probablement leur projet se réaliser au cours de l'année 1985.

L'emplacement de l'aboiteau aurait été accepté par les différents partis intéressés soit agriculteurs, ministère des Loisirs, Chasse et Pêche et ministère de l'Environnement. En ce qui concerne l'UPA, nous ne pouvons que nous réjouir car les producteurs concernés ont déjà trop longtemps attendu.

Comptabilité:

La Fédération de l'UPA, par son Service de comptabilité et fiscalité, est à explorer un système de tenue de comptabilité sur informatique pour les producteurs agricoles. De plus en plus de producteurs se montrent intéressés par la tenue de comptabilité sur informatique et l'objectif que poursuit l'UPA est de mettre en oeuvre ce service au cours de l'année.

Semaine de prévention:

La semaine de prévention à l'UPA de la Côte-du-Sud en sera une remplie d'activités. Le comité régional a demandé la collaboration de différentes institutions de la région afin de réaliser, durant la période du 27 mars au 3 avril, le maximum d'activités et de sensibiliser l'ensemble du milieu agricole.

Chaque journée de cette semaine de prévention fera donc l'objet d'une activité quelconque.

Le mercredi, 27 mars: C'est la journée des syndicats de base; les sept syndicats de notre territoire auront une activité.

Le jeudi, 28 mars: Cette journée est réservée pour les groupes de la relève agricole qui auront, dans la région, quatre réunions sur la prévention.

Le vendredi, 29 mars: C'est la journée

des étudiants, concours de dessin avec des prix à gagner et c'est également la journée des vendeurs de machineries qui ont accepté de s'impliquer durant cette semaine.

Le samedi, 30 mars: C'est une journée de réflexion sur la prévention et les producteurs pourront en profiter pour remplir leur formule d'auto-inspection.

Le dimanche, 31 mars: Les dirigeants régionaux se réunissent à la cabane à sucre; partie récréative et partie éducative sur la prévention.

Le lundi, 1er avril: Ce sont les syndicats spécialisés qui organiseront des activités sur le sujet.

Le mardi, 2 avril: Ce sont les femmes impliquées en agriculture qui sont en charge des activités en collaboration avec les CLSC de notre région.

Une semaine bien remplie, grâce à la collaboration des groupes impliqués.

Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

État des négociations (Grains commerciaux)

Suite à trois séances de négociations, qui se sont tenues en janvier et février, les représentants des associations d'acheteurs et les membres du comité de négociations de la Fédération ont complété l'étude du projet de convention de mise en marché. Les discussions furent, dans l'ensemble, positives et il y a eu entente de principe sur plusieurs articles de ce projet.

À partir des discussions, la Fédération a procédé à la création d'un nouveau texte qui devra être étudié par chacun des conseils d'administration des organismes impliqués. Ces rencontres qui auront lieu au cours du mois de mars nous permettront de savoir si ce nouveau projet est acceptable dans son ensemble par la totalité des associations représentées à la table des négociations.

Assurance-récolte (Grains de semences)

Le 11 mars dernier, des représentants du Syndicat des producteurs de semences pédiées du Québec et des membres du comité des assurances agricoles de la Fédération rencontrèrent la Régie des assurances agricoles du Québec. Le but de cette réunion était de faire le point sur le programme d'assurance-récolte offert aux producteurs dans le secteur des semences.

Depuis quelques années, on remarque que les producteurs de semences se sont désintéressés progressivement de ce programme qui ne répond pas à leurs besoins, particulièrement au niveau de la couverture offerte en ce qui a trait à la qualité du produit.

La rencontre fut positive et la Régie s'est engagée à modifier le programme de façon à couvrir plus adéquatement les pertes subies par les producteurs au niveau de la qualité. La Régie s'est également engagée à reconsulter les représentants des producteurs sur les modifications qui seront proposées.

Assemblée générale annuelle de la Fédération

C'est le 2 avril prochain qu'aura

lieu, à l'Auberge des Seigneurs de St-Hyacinthe, l'Assemblée générale annuelle de la Fédération.

Syndicat des pisciculteurs du Québec

C.S.S.T.

Le Conseil d'administration du Syndicat a été saisi du problème soulevé par le projet de la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail de modifier les unités de cotisation.

Dans son projet, la C.S.S.T. fait passer la pisciculture du secteur où elle se trouve présentement au secteur des pêcheries. De l'unité 1141, dont le taux de cotisation est de 2,49%, les pisciculteurs se retrouveraient à l'unité 3131 dont le taux de cotisation n'est pas encore connu. Nous savons, cependant, que les unités 3111 et 3112, qui correspondent aux pêcheurs côtiers et hauturiers, ont un taux de cotisation de 9,21%.

L'assemblée générale des pisciculteurs du 9 mars dernier a réagi très négativement à l'annonce de ce projet de modification. Les pisciculteurs demandent que leur Syndicat fasse les représentations nécessaires afin que leur unité de cotisation demeure dans le secteur de l'agriculture et d'être regroupée avec d'autres productions dont le risque d'accident est l'équivalent au leur. C'est un dossier à suivre.

Régie des marchés agricoles

La Régie des marchés agricoles a décidé de tenir une consultation auprès des pisciculteurs afin de s'enquérir de leur intention de maintenir ou d'abolir le plan conjoint des pisciculteurs du Québec. La liste des pisciculteurs éligibles à voter sera établie d'ici la mi-avril et la consultation se déroulera probablement vers la fin d'avril ou le début de mai.

Subvention du MLCF

Le nouveau ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a confirmé au Syndicat l'octroi d'une subvention discrétionnaire de 5 000,00\$. Cette subvention est accordée pour réaliser les diverses rencontres avec les fonctionnaires de ce ministère concernant la réglementation découlant de l'application de la loi C-39, Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Cette loi touche particulièrement les étangs de pêche, les étangs d'élevage et

le transport de poissons vivants. M. Jacques Brassard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, reconnaît l'importance de la consultation sur la politique du secteur piscicole au Québec et assure le Syndicat de moyens nécessaires pour qu'il participe à cette consultation.

Un document de politique de reconnaissance des organismes nationaux de la faune est en préparation. Les organismes reconnus comme tel profiteraient de subventions pour réaliser des activités ou des projets dans le cadre des préoccupations ministérielles.

Commercialisation de l'omble de fontaine d'élevage

M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, pense pouvoir soumettre un projet de règlement déterminant les modalités de vente du poisson d'élevage vers la fin du mois de mars. Une fois que le ministre Brassard se sera assuré que les mécanismes permettant de contrôler les circuits commerciaux de distribution des produits agricoles seront adéquats, la commercialisation de l'omble de fontaine d'élevage sera autorisée. Le scénario le plus optimiste nous amène en juin 1985.

Fédération des producteurs de pommes du Québec

Assemblée générale annuelle

Le 27 mars prochain, se tiendra l'Assemblée générale annuelle où tous les pomiculteurs sont conviés afin de prendre connaissance des actions et dossiers poursuivis par la Fédération au cours de la dernière année. À ce sujet, les producteurs auront l'opportunité de discuter d'une modification qui devra être apportée au règlement actuel de contribution. Brièvement, le nouveau règlement propose que, dorénavant, la contribution soit basée sur le produit soit le minot vrac plutôt que sur l'acreage ou l'étendue de verger détenu par un producteur. La nouvelle contribution envisagée se subdivise en deux (2) composantes soit pour les fins de l'administration du plan conjoint et pour les fins de promotion.

Outre cette modification capitale, plusieurs résolutions seront soumises pour étude portant sur la situation actuelle dans la mise en marché des pom-

mes, le dossier gel des pommiers, l'assurance-stabilisation, etc.

La concurrence de la Granny Smith

Depuis plusieurs semaines, plusieurs articles de journaux ont fait état de l'envahissement graduel de la pomme Granny Smith sur nos marchés locaux. À ce sujet, la Fédération, au cours des derniers mois, a multiplié les démarches auprès des différents intervenants dont le ministère de l'Agriculture aux problèmes découlant de cette concurrence et des solutions devant être envisagées à court et moyen termes pour redonner à la pomme québécoise toute sa notoriété.

Nous nous devons, toutefois, de constater que les solutions sont restreintes et comportent une prise de conscience collective suivie d'une action concertée comprenant une plus grande vigueur dans l'implantation de nos programmes promotionnels, la

mise en place de mécanismes de contrôles plus sévères et des modifications substantielles à la loi de mise en marché afin d'encadrer les décisions de la majorité.

Bas St-Laurent



CIP Matane:

Suite à la décision de la CIP de réduire ses achats en provenance des boisés privés à 15 000 m³/année et de s'approvisionner en copeaux provenant majoritairement du Nouveau-Brunswick, le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent accentue ses moyens de pression. Une manifestation a réuni plusieurs centaines de producteurs en face des locaux de la Compagnie. Les syndicats de base adoptent des résolutions d'appui et une pétition a déjà recueilli plusieurs centaines de noms. De 1976 à 1980, la CIP achetait des producteurs de boisés privés plus de 200 000 mètres cubes.

Aide au transport des grains:

Certains producteurs ont encore de la difficulté à obtenir l'aide au transport à laquelle ils ont droit pour le

grain qu'ils achètent. Cependant, dans l'ensemble on obtient une bonne collaboration des meuniers.

Concours "Un petit bec sucré":

Le Syndicat des producteurs acéricoles organise encore cette année sa promotion "Un petit bec sucré". Cela permet aux clients qui fréquentent les établissements inscrits au concours de gagner des produits de l'érable produits dans la région.

Gala de l'entreprise:

Les producteurs qui le désirent peu-

vent encore s'inscrire au Gala de l'entreprise. Cette activité a pour but de souligner la contribution des producteurs agricoles à la vie économique régionale. Plusieurs autres intervenants des secteurs économiques secondaires et tertiaires sont déjà inscrits. L'an dernier, c'est Gilles Proulx de Saint-Narcisse qui a remporté la victoire dans le secteur primaire. Pour plus d'informations communiquez au Service d'éducation et d'information de la Fédération régionale (418) 723-2424.



ECHOS de la direction

* COMMUNICATIONS

Le parlement fédéral est actuellement saisi d'un projet de loi (Bill C-20) qui propose d'importantes modifications aux règles de fonctionnement du CRIC de même qu'à la Loi sur la radiodiffusion. Ce projet inquiète grandement divers organismes sociaux ou syndicaux du Québec qui viennent de se regrouper en une coalition; l'Union a décidé d'y adhérer.

Pour l'essentiel, on craint qu'on veuille instaurer un contrôle politique sur les communications et on y voit une première démarche en vue d'une déréglementation progressive de ce secteur. On exige qu'un véritable débat public se fasse avant d'en modifier les règles du jeu.

* POLITIQUE CÉRÉALIÈRE CANADIENNE

Les représentants de l'Union, qui participaient récemment à une réunion du groupe de travail de la Fédération canadienne de l'agriculture en vue de la révision prochaine de la politique céréalière canadienne, sont revenus fort satisfaits. Les participants, bien représentatifs de l'ensemble du milieu agricole canadien, se sont en effet entendus sur des positions communes qui seront présentées au ministre responsable, monsieur Mayer.

* TOURNÉE ANNUELLE

La direction de l'Union effectue actuellement sa tournée annuelle des différentes fédérations affiliées. Déjà, plusieurs fédérations régionales ont été rencontrées et elles l'auront toutes eue d'ici la fin du mois. Les fédérations spécialisées seront,

quant à elles, rencontrées pour la plupart au cours du mois de mai. Rappelons que, parmi les sujets qui sont à l'ordre du jour de la consultation de cette année, il y a l'importante question du financement des fédérations, les garanties de paiement, le processus de consultation à l'intérieur de l'Union de même que le nouveau concept de "formation obligatoire".

* AMÉNAGEMENT RÉGIONAL

Vendredi, le 15 mars, l'Union tenait une journée provinciale d'étude pour faire le point sur le dossier de l'aménagement régional, au coeur des délibérations, il y avait les municipalités régionales de comté. Les différentes fédérations se sont entendues sur une démarche visant à une intervention efficace auprès de ce nouveau palier de gouvernement.

* DEMANDE DE RENCONTRE

Lors de la dernière rencontre avec le ministre Garon, d'importantes questions n'avaient pu être discutées faute de temps. C'était le cas notamment des problèmes découlant de la nouvelle législation concernant l'accès aux documents des organismes publics et la protection des dossiers personnels, de même que la révision de la politique d'assistance financière pour la prévention de la pollution. On souhaite donc pouvoir rencontrer de nouveau le ministre dans les meilleurs délais.

Source: Secrétariat général de l'Union des producteurs agricoles



AVIS DE CONVOCATION

À tous les producteurs de pommes de terre du Québec

Mesdames et messieurs,

Veillez prendre note que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec et du Plan conjoint des producteurs de pommes de terre du Québec se tiendront simultanément et conjointement aux dates, heures et lieux suivants:

Date : Jeudi, le 28 mars 1985
 Heure : À compter de 10h00
 Lieu : Hôtel Loews Le Concorde, Salle Borduas
 1225, place Montcalm
 Québec

L'inscription débutera dès 09h00.

En plus des affaires courantes, plusieurs sujets seront traités, tels:

- lecture et adoption des états financiers;
- nomination des producteurs sur les différents comités de négociation;
- étude et adoption de diverses résolutions ayant trait à l'organisation de la mise en marche;
- rapport des différents comités.

Nous comptons sur la présence de tous les producteurs.

Le secrétaire, Jacques Mailhot

N.B.: En ce qui concerne le vote des producteurs à l'élection de leur représentant au niveau des comités de table, semence et transformation, une résolution du Conseil d'administration des compagnies devra indiquer la personne désignée pour voter.

AVIS DE CONVOCATION

Madame, monsieur,

Prenez avis, par la présente, que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de pommes du Québec et du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec se tiendra simultanément et conjointement aux dates, heures et lieux suivants:

Date : Mercredi, le 27 mars 1985
 Heure : 09h00
 Endroit: Holiday Inn — Centre-Ville
 420 ouest, rue Sherbrooke
 Montréal
 (Salles D & E — 1er étage)

L'inscription des producteurs débutera à 08h00.

En plus des affaires courantes, divers autres sujets seront à l'ordre du jour pour adoption par tous les producteurs dont les projets de modifications des règlements du Plan conjoint suivants:

- modifications au règlement numéro 1 sur la contribution pour l'administration du Plan conjoint et de ses règlements;
- modifications au règlement imposant une contribution pour fins de promotion (non encore approuvé).

Ces projets de modifications seront présentés en vue de l'adoption d'un règlement imposant une contribution pour l'administration du Plan conjoint et des règlements pour la pomme destinée à l'état frais et à la transformation et imposant une contribution aux fins de promotion et de développement du marché.

Bienvenue à tous!

Gérald Tétrault, secrétaire
 Fédération des producteurs de pommes du Québec

CÔTE-DU-SUD

Office des producteurs de bois de la région de La Pocatière

ASSEMBLÉES DE SECTEUR

<p>Endroit: St-Paul, à l'École Polyvalente</p> <p>Date : Lundi, le 25 mars</p> <p>Heure : 20h00</p> <p>Pour les producteurs de St-Paul, Ste-Apolline, Ste-Lucie, St-Fabien, Lac Frontière, St-Just.</p>	<p>Endroit: St-Cyrille, à la salle paroissiale</p> <p>Date : Mercredi, le 27 mars</p> <p>Heure : 20h00</p> <p>Pour les producteurs de Ste-Euphémie, Notre-Dame-du-Rosaire, et les paroisses plus au nord du comté de Montmagny.</p> <p>Ainsi que pour les producteurs de Tourville, St-Cyrille et les paroisses plus au nord du comté de L'Islet.</p>
--	--

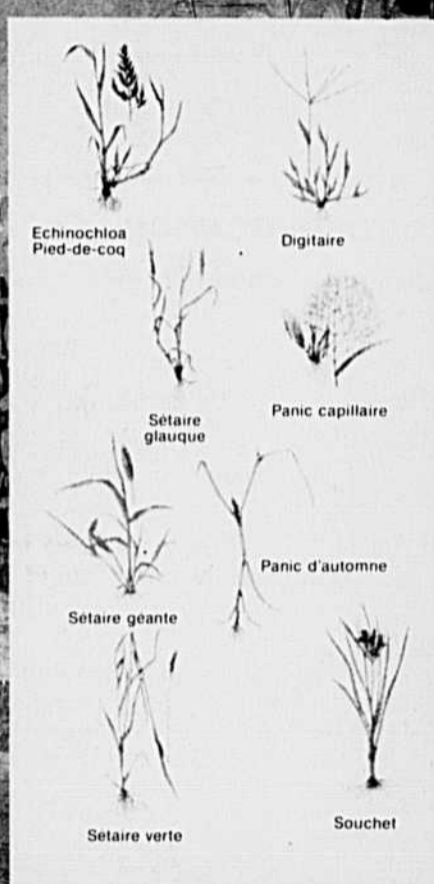
L'herbicide pour maïs

DUAL-CIBA-GEIGY®

LA PUISSANCE... toute la saison!

C'est bien connu, le DUAL-CIBA-GEIGY, ça frappe fort! Et pour cause: c'est le plus concentré de nos herbicides pour maïs. Mais en plus, le DUAL-CIBA-GEIGY vous assure d'un contrôle prolongé des graminées annuelles. En fait, il agit encore plusieurs semaines après que tout autre herbicide ait cessé d'être efficace.

Seul ou en mélange, le DUAL-CIBA-GEIGY donne le coup de grâce aux mauvaises herbes... à coup sûr et à bon coût!



Emmenez-en des coriaces...

Le DUAL-CIBA-GEIGY peut en prendre! En effet, il vous permet de contrôler les graminées les plus coriaces: souchet, échinochloa pied-de-coq, digitale, setaire de même qu'une multitude d'autres mauvaises herbes qui menacent votre maïs... et vos profits!

Ça c'est fort!

Si vous voulez contrôler en même temps les mauvaises herbes à feuilles larges, vous pouvez mélanger au DUAL-CIBA-GEIGY ces autres herbicides: AATrex®, pour l'économie; Bladex®, pour éviter les résidus; Banvel®, pour les mauvaises herbes résistantes aux triazines. Après tout, c'est vous qui connaissez le mieux vos champs et vos besoins.

Infestation légère: 2 L/ha • Infestation forte: 2,75 L/ha

La dose d'emploi du DUAL-CIBA-GEIGY est identique, qu'il s'agisse d'une incorporation en pré-semis ou d'une application en pré-levée. D'ailleurs, ce même taux s'utilise sur tous les types de sols. De plus, le DUAL-CIBA-GEIGY est homologué pour être appliqué avec: eau, engrais liquide ou encore engrais granulé en vrac.

Du travail propre

Certains herbicides laissent des traces sur leur passage: les résidus. Avec le DUAL-CIBA-GEIGY, pas de problème parce qu'il n'en laisse aucun. Ainsi, au printemps prochain, vous pouvez envisager la rotation que vous voulez.

Ne sent pas; ne gèle pas

Le DUAL-CIBA-GEIGY attaque les mauvaises herbes sans vous agresser avec des odeurs désagréables. De plus, comme il ne gèle pas, son entreposage est facile.

Alors, si vous êtes de ceux qui recherchez un contrôle qui dure, choisissez le DUAL-CIBA-GEIGY... l'herbicide qui vous offre toute une force de frappe!

LISEZ TOUJOURS LE MODE D'EMPLOI AVANT USAGE

CIBA-GEIGY

Ciba-Geigy Canada Ltée - Division agricole - 205 boul. Bouchard, Dorval, Québec H9S 1B1

*DUAL-CIBA-GEIGY et AATREX sont des marques déposées de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE.
*BLADEX est une marque déposée de SHELL CANADA LTÉE et CIBA-GEIGY CANADA LTÉE en est l'utilisateur autorisé.
*BANVEL est une marque déposée de VELSICOL CHEMICAL CORPORATION.



Le maïs, c'est notre champ d'action.



Association
des fabricants d'engrais
du Québec

Manuel de fertilité des sols

Après le succès de son *Guide de fertilisation*, l'Association des fabricants d'engrais du Québec vient de lancer le *Manuel de fertilité des sols*. Ce livre est la traduction française du *Soil Fertility Manual* publié par le Potash and Phosphate Institute.

Dans un langage simple et facilement accessible, le livre explique les concepts pertinents pour comprendre ce qui se passe dans le sol. Le sol est un milieu très complexe qui fournit à la plante la plupart des éléments minéraux nécessaires à sa croissance. Les rendements des cultures dépendent donc grandement de la "qualité" du sol comme source d'éléments nutritifs. Le livre lancé le 1er février par l'AFEQ vise ainsi une large clientèle de producteurs et de vulgarisateurs conscients de l'importance de bien comprendre ce qui se passe dans le sol pour produire efficacement.

Le volume de 160 pages débute sur des généralités sur la fertilité et la productivité du sol. Il explique comment se nourrit la plante, quel est le rôle de la texture et de la structure du sol, ce qu'on entend par l'eau disponible, comment s'échangent les ions des particules de sol à la solution liquide qu'absorbe la plante, quel rôle joue la matière organique du sol.

Le second chapitre aborde la question de l'acidité et de sa signification. Comment agit la chaux? Pourquoi le sol doit-il être chaulé? Selon quelles modalités et avec quelle fréquence l'appliquer?

Ensuite viennent les chapitres qui traitent de l'azote, du phosphore, du potassium, des éléments secondaires et des éléments mineurs. On explique comment agissent chacun de ces éléments dans la plante et pourquoi ils sont nécessaires. On explique encore comment ils se comportent dans le sol et quels sont les effets de carences. Les carences de l'un ou l'autre élément, il est bon de le mentionner, résident toujours en une perte de rendement.

Le maïs et plus généralement les céréales sont des plantes sur lesquelles les chercheurs travaillent beaucoup pour leur permettre d'exprimer leur potentiel. Mais la pleine utilisation du potentiel de rendement par les céréaliculteurs exige d'eux des connaissances de régie qui leur permettront d'appliquer chez eux les résultats. La marge bénéficiaire étant faible, la seule porte de sortie demeure l'efficacité technologique.

Le *Manuel de fertilité des sols* que vend l'AFEQ constitue un cours de base pour mieux comprendre les grands principes de la fertilisation. On peut se le procurer en faisant parvenir un chèque de 8 \$ à l'ordre de l'Association des fabricants d'engrais du Québec, C.P. 40, succursale Beau-bien, Montréal H2G 3C8.

R.B.

PRODUCTEURS DE SEMENCES

On craint les tarifs d'inspection

par Victor Larivière

Par sa politique nationale de recouvrement des coûts de l'inspection, le gouvernement fédéral veut faire payer sa dette publique en partie par les producteurs agricoles et ceux-ci n'ont pas les moyens de voir augmenter leurs coûts. Réunis en assemblée générale annuelle à Sainte-Madeleine, il y a deux semaines, les membres du Syndicat des producteurs de semences pédigrées du Québec ont dénoncé l'augmentation des frais de l'inspection prévue pour le 1er avril prochain.

Pour eux cela signifie beaucoup de choses, parce que la production de semences certifiées oblige à plus de contrôle que dans d'autres domaines. Ainsi l'inspection des champs pourrait passer de 10 c l'acre à 1,10 \$ l'acre,

la classification et le plombage des semences de céréales passeraient pour leur part de 11c à 22c le 25 kg. Les essais en laboratoire se verraient hausser de 12,50 \$ à 51,25 \$, ceux de germination passeraient de 12 \$ à 49,20 \$ et l'essai combiné des deux de 21 \$ à 86,10 \$. La centaine de producteurs présents à l'assemblée, sur les 350 que compte le Syndicat, ont demandé à leurs dirigeants et à la Fédération des cultures commerciales dont ils font partie, de tout faire pour annuler ou sinon retarder la mise en application de ce programme.

Depuis novembre 1984, les acheteurs de grains de semences doivent retenir la contribution de un dollar la tonne métrique, dans le cadre du plan conjoint, pour financer les activités du

Syndicat. La première compilation de ces transactions devrait être connue le 15 juillet prochain et une autre suivra le 15 janvier 1986, les acheteurs étant tenus de fournir deux rapports par année.

Les négociations avec les acheteurs, concernant la convention globale de mise en marché des grains de semence, achoppent cependant sur la question des prix et sur les contrats de production. La Fédération ne semble pas prête à bouger dans ce dossier et l'Association des marchands de semences non plus. Pour sa part, l'Association des conditionneurs est disposée à s'entendre avec le Syndicat sur la pesée et la classification et n'est pas favorable à un comité de négociation des prix.

Les producteurs souhaitent aussi éclaircir avec les acheteurs la question des contrats qui ne sont pas toujours signés et où les quantités à produire ne sont pas souvent spécifiées. À cause de cela, certains se retrouvent dans l'incertitude.

Les sept administrateurs du Syndicat ont été reconduits dans leurs fonctions. Ceux-ci se nommeront un exécutif lors de leur prochaine rencontre.

Tout ce qui roule nous intéresse.

Nous avons ce qu'il vous faut, peu importe vos véhicules et votre équipement. Votre agent Esso vous offre des lubrifiants homologués pour que ça marche rondement chez vous. Il peut aussi vous donner de bons conseils, inspirés de la recherche et de la technologie Esso, pour vous aider à tirer le maximum de votre équipement. Et cela sans frais, avec le sourire. En vous aidant à mieux profiter de votre équipement, on va de l'avant. Avec vous.

Avec vous,
on va de l'avant.



Avec notre aide,
ça marche
rondement
chez vous.

Ces lubrifiants de qualité peuvent aider votre équipement à marcher plus rondement, plus longtemps et avec un bon rendement.

Huiles moteur multigrades Esso-lube XD-3 de toute première qualité • Protègent les moteurs à essence et les diesels • Protègent en toute saison • Réduisent l'usure.

Fluide Hydraul • Fluide universel pour transmission hydraulique • Excellent pour transmissions, différentiels, freins et embrayages à bain d'huile, directions assistées, prises de force et circuits hydrauliques • Réduit l'usure • Protège contre la rouille • Contrôle le moussage.

Graisse Unitol • Graisse tout usage • Résiste aux hautes températures • Excellentes propriétés anti-usure, antirouille et résistance à l'eau.

Évaluation génétique des porcs de race

Nouveau calcul du gain ... Nouvel indice

□ **Le programme conjoint (fédéral-provincial) d'évaluation génétique des porcs de race du Québec constitue pour ses utilisateurs un outil de choix.**

En effet, il permet une sélection efficace qui mène au progrès génétique. Récemment, on introduisait quelques modifications au niveau des résultats: soit dans la façon d'évaluer le gain journalier et dans l'émission d'un facteur de correction qui sert au calcul d'un nouvel indice corrigé. Voyons d'où originent ces changements et surtout quelle interprétation on doit en faire. Profitons-en également pour réviser l'utilisation des autres valeurs et indices utilisés dans le cadre de ce programme.

1. Nouveau calcul du gain journalier, à domicile:



Auparavant le taux de croissance des porcs était calculé selon la formule suivante:

$$\text{Gain journalier (kg/jr)} = \frac{\text{poids au sondage} - \text{poids ajusté à 41 jours}}{\text{âge au sondage} - 41 \text{ jours}}$$

À compter du 21 janvier dernier, le calcul du gain journalier se fait comme suit:

$$\text{Gain journalier (kg/jr)} = \frac{\text{poids à l'évaluation (sondage)}}{\text{âge à l'évaluation (sondage)}}$$

On ne procède plus obligatoirement à la pesée des porcelets (avant 41 jours) et le poids du porcelet à la naissance n'est pas retenu dans le nouveau calcul. En répartissant ainsi le poids de l'animal depuis sa naissance, on obtient des valeurs de gain journalier plus faibles de l'ordre de 10% à 15%. Ce résultat est normal étant donné la croissance plus faible du jeune animal (naissance à 41 jours) comparativement à celle enregistrée ultérieurement (du sevrage jusqu'à 5-6 mois). Heureusement, le potentiel génétique ne tient pas à une formule! Et ce sont encore les déviations ou les variations entre sujets contemporains (et non les valeurs brutes), qui indiquent le mieux la supériorité génétique des uns par rapport aux autres. Le tableau suivant montre des valeurs de gain obtenues avec l'ancienne et la nouvelle formule selon le poids du porcelet à 41 jours, son âge et son poids à l'évaluation finale (sondage).

Poids ajusté à 41 jours (kg)	Âge au sondage (jours)	Poids au sondage (kg)	Gain journalier	
			Ancienne formule	Nouvelle formule
A) 10,0	165	90,0	0,65	0,55
B) 6,0	165	85,0	0,64	0,52
10,0	165	85,0	0,60	0,52
15,0	165	85,0	0,56	0,52

Exemple A. Un porcelet de 10 kg à 41 jours réévalué à l'âge de 165 jours à un poids de 90 kg obtenait auparavant 0,65 kg/jr. de gain journalier tandis qu'il obtient actuellement 0,55 kg/jr. Son indice par contre n'est pas affecté puisque tout le troupeau est maintenant évalué de cette façon. Par exemple un sujet qui est 14% supérieur à la moyenne, et donc d'indice 114, est de nouveau évalué sensiblement à la même valeur (114). Par contre, on peut constater avec l'exemple B du même tableau que le porcelet qui affichait un taux de gain supérieur avant 41 jours obtenait, avec l'ancienne formule, un gain plus faible (0,56 kg/jr), par rapport à un autre (0,64 kg/jr) qui avait grandi plus lentement en bas âge. La nouvelle for-

mule donne les mêmes valeurs de gain (0,52 kg/jr) à ces porcelets leur permettant ainsi d'obtenir des indices gain gras similaires (pour des valeurs de gras dorsal équivalentes).

2. Indice gain-gras: Repère les sujets supérieurs pour les caractères de croissance (gain journalier) et de rendement de la carcasse (teneur en gras).

Rappelons que l'expression ou l'extériorisation d'un caractère (P: les performances, le phénotype) est dictée d'une part par le code génétique de l'individu (G: potentiel héréditaire) et influencée d'autre part par le milieu dans lequel évolue l'individu (E: environnement: alimentation, régime, logement, état sanitaire); d'où l'équation $P = G + E$.

Comme le taux d'hérédité (h^2 : la capacité de transmission des parents aux descendants; la part des performances due à la génétique) varie selon les caractères étudiés, l'environnement a par conséquent plus ou moins d'influence selon le cas. Pour le gain journalier moyen de la naissance à 5-6 mois, les résultats de recherche nous donnent un taux d'hérédité moyen de 30%. Tandis que pour l'épaisseur du gras dorsal, il est de l'ordre de 50%. Ces deux caractères économiques sont ainsi passablement soumis à l'influence extérieure, soit 70% et 50% respectivement. Ceci signifie que lorsqu'on étudie l'indice gain-gras (donc les 2 caractères combinés) il faut se souvenir que les facteurs extérieurs y ont contribué pour environ 60% (avec des écarts de 40% à 80% selon le cas). Sensibilisé à cette réalité, on comprendra plus facilement que l'interprétation d'un indice ou d'une valeur doit être faite en tenant compte du contexte: le milieu, la période, la race et le sexe.

A. Indice gain-gras: Évaluation à domicile

Pour une race donnée, et selon le sexe, la moyenne des performances à domicile ou sur la ferme (dans un élevage ou un troupeau, pour les 12 derniers mois) est toujours égale à 100. L'indice 100 constitue la base de comparaison par rapport à laquelle chacun des sujets est mesuré ou indexé. Aussi avec la formule utilisée pour le calcul des indices gain-gras, un éleveur qui a atteint un niveau de performances supérieur a autant de possibilités d'obtenir des sujets à indices élevés et ce, même si son troupeau était plus homogène, c'est-à-dire comportant moins de grands écarts de rendement entre individus. Rappelons toutefois qu'on ne peut pas comparer directement l'indice d'un porc chez M. X avec celui d'un autre porc chez M. Y. L'indice gain-gras, dans l'évaluation à domicile, est un excellent outil de sélection à l'intérieur du troupeau.

B. Indice gain-gras: Évaluation en station

À la Station d'épreuve de St-Cyrille, on procède sensiblement de la même façon qu'à domicile pour évaluer les sujets présentés. Dans ce cas, on évalue les verrats, et on fournit en plus, le taux de conversion alimentaire ainsi qu'un indice de progéniture pour les mâles dans les troupeaux. La moyenne des performances des verrats à la fin de l'évaluation est aussi égale à 100 et chacun des sujets d'un même groupe se voit attribuer un indice correspondant à sa supériorité ou à son infériorité pour les caractères étudiés. Dans le cas présent, les verrats ayant tous la même chance (même milieu) de se faire valoir, les indices obtenus reflètent par conséquent le niveau génétique des élevages qu'ils re-

présentent (considérant qu'ils forment un échantillon représentatif des élevages participants).

C. Valeur troupeau à domicile et en station

Les éleveurs progressistes et les acheteurs aiment situer les entreprises par rapport à d'autres et doivent, pour ce faire, retrouver des points de repère. Les valeurs de troupeau à domicile et en station (s'il y a lieu) sont attribuées selon le même principe que pour classer les sujets dans un troupeau; elles offrent donc des points de références aux intéressés. À ce niveau, la province sert

de troupeau avec sa moyenne égale à 100 tandis que les élevages sont autant de sujets dont les performances sont ou supérieures ou moyennes ou encore inférieures à celles de l'ensemble. Comme les conditions d'élevage varient d'une ferme à l'autre, la valeur troupeau à domicile dépend, jusqu'à un certain point, de ces différences dans les conditions d'élevage. Pour effectuer une meilleure comparaison du niveau génétique des élevages, la valeur troupeau-station nous éclaire davantage.

3. Nouvel indice corrigé

Dans le but de faciliter le repérage de bagages génétiques supérieurs, cette fois-ci à l'échelle individuelle, on a introduit un facteur de correction qui origine de la combinaison des deux valeurs troupeaux précédentes. Son application à l'indice gain-gras de chacun

suite à la page 15

Avances de stabilisation

4 721 753 \$ aux producteurs de pommes de terre

□ **370 producteurs québécois de pommes de terre recevront une avance de compensation de 4 721 753 \$ dans le cadre du régime d'assurance-stabilisation des revenus auquel ils avaient adhéré pour l'année de production 1984. Tel est l'essentiel d'une annonce faite par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.**

Ce montant représente un paiement de 146,52 \$ l'acre, soit 362,04 \$ l'hectare, pour des superficies assurées de 32 226 acres ou 13 042 hectares.

M. Garon a précisé que cette mesure intervient plus de six mois avant la date limite de paiement des compensations dans ce régime et est devenue nécessaire en raison de l'écart prévisible entre

le prix garanti par le régime et le prix moyen du marché obtenu depuis le début de la période d'écoulement de la récolte de pommes de terre 1984.

Les producteurs québécois écoulent leur production annuelle en fonction d'une cédule échelonnée entre le 15 août et le 31 mai de chaque année. La Régie des assurances agricoles a fixé le montant de cette avance de compensation en regard du prix moyen obtenu sur le marché entre les mois d'août 1984 et février 1985 avec 61% de la production écoulée.

Le Ministère a d'autre part souligné qu'il était primordial d'accroître les efforts en vue d'améliorer les conditions de mise en marché dans ce secteur et a encouragé les producteurs québécois à travailler en ce sens, en cherchant à obtenir le prix maximum que les acheteurs sont disposés à payer pour un produit de qualité et une régularité d'approvisionnement.



Sous le titre "Je fais du bon sirop", le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation vient de publier une affiche destinée aux producteurs de sirop d'érable. Cette affiche illustrée indique les différentes étapes à suivre pour obtenir un sirop de bonne qualité. Elle est présentement disponible gratuitement dans tous les bureaux de renseignements agricoles du Ministère.



2,5 \$ millions pour 1985-1986

Entrée en vigueur d'un régime volontaire de médecine vétérinaire préventive

□ **Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Jean Garon, annonce l'entrée en vigueur d'un régime volontaire de médecine vétérinaire préventive qui couvre les principales espèces d'animaux d'élevage au Québec. Il s'agit d'un nouvel outil qui augmentera l'efficacité, la productivité et la qualité d'une de nos plus importantes richesses naturelles: les grands troupeaux qui sont à la base de notre agriculture.**

Au terme de la Conférence socio-économique sur la santé animale qui a eu lieu les 4 et 5 mars derniers à Québec, les représentants des organismes impliqués aux différents niveaux de la chaîne agro-alimentaire, ont convenu de l'importance de mettre sur pied un système de médecine vétérinaire préventive. Ce système sera intégré au programme d'amélioration de la santé animale (ASAQ) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui permet déjà au Ministère d'intervenir financièrement au niveau des soins curatifs.

Le programme d'amélioration de la santé animale, antérieurement appelé assurance santé animale contributive, a pour principal objectif de rendre les services vétérinaires accessibles à tous les éleveurs du Québec enregistrés au

ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le Ministère y assume la moitié des coûts des honoraires vétérinaires et contrôle le prix des médicaments vendus aux agriculteurs. C'est le seul programme du genre dans toute l'Amérique du Nord et certains spécialistes américains du domaine de l'épidémiologie se plaisent à le citer en exemple.

En plus d'avoir accès au régime curatif, le nouveau volet préventif permettra à l'éleveur intéressé de conclure, avec un médecin vétérinaire praticien de son choix et sur une base volontaire, une entente portant sur un plan de gestion sanitaire pour son troupeau.

Selon le plan de gestion sanitaire de l'espèce visée, les services pourront couvrir, entre autres, la régie de la reproduction, la prévention des maladies d'origine nutritionnelle, la vaccination contre certaines maladies contagieuses, le contrôle de la mammite, le contrôle des parasites, etc.

Dans un premier temps, les espèces d'animaux visés par le nouveau programme sont:

- les bovins laitiers (mâles et femelles);
- les veaux lourds de grain et à chair blanche;
- les vaches reproductrices de boucherie et leurs veaux;
- les bovins d'engraissement;
- les porcs reproducteurs (mâles et femelles) de même que les porcelets non sevrés.

Pour chacune des espèces, des plans de

gestion sanitaire types ont été préparés. Ainsi, dans le cas des bovins laitiers, ce plan de gestion prévoit une visite par mois. Les interventions peuvent porter sur le contrôle de la mammite, la reproduction, le contrôle des parasites internes et externes, les soins sanitaires aux veaux de remplacement, les prélèvements divers, l'interprétation des résultats obtenus et les recommandations qui en découlent, les pathologies d'origine nutritionnelle, les immunisations contre les maladies infectieuses, l'hygiène environnementale et la vulgarisation sur l'utilisation rationnelle des médicaments vétérinaires.

Les coûts reliés à ce programme préventif seront assumés à part égale par l'éleveur et le Ministère qui devra avoir auparavant approuvé l'entente entre l'éleveur et son médecin vétérinaire. Pour chaque espèce visée, le plan de gestion sanitaire type prévoit un maximum de temps par unité animale sur lequel l'aide financière peut s'appliquer. Dans le cas des bovins laitiers, les honoraires admissibles permettent une présence du vétérinaire 30 minutes par année par sujet reproducteur présent dans le troupeau lors de l'inscription. Pour un troupeau de 80 têtes, le plan de gestion sanitaire type serait donc d'un maximum subventionnable de 40 heures par année de présence d'un vétérinaire pour des fins de prévention.

Le coût en honoraires d'un tel plan de gestion sanitaire serait d'environ 2 200 \$ incluant une subvention de 1 100 \$. Il sera toujours loisible à l'éleveur de requérir des soins au-delà de cette norme mais à ses frais. Dans l'exercice financier 1985-1986, monsieur Garon entend

affecter à ce volet du programme d'amélioration de la santé animale au Québec, une somme pouvant aller jusqu'à 2,5 \$ millions. En 1984-1985, le volet curatif a nécessité des déboursés de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation d'environ 9,6 \$ millions, soit 50% des honoraires vétérinaires versés dans le cadre du programme.

En 1981, les pertes attribuées aux maladies vétérinaires, soit sous forme de décès d'animaux, de perte de production ou de qualité, se sont élevées à 250 \$ millions. À elle seule, la mammite, une infection du pis de la vache laitière, a entraîné des pertes de 117 \$ millions.

À moyen terme, la médecine vétérinaire préventive devrait permettre de diminuer la note que les agriculteurs et l'État ont à payer pour les soins curatifs et les médicaments vétérinaires. Une plus grande efficacité et une amélioration de la qualité des produits finis constituent les autres principales retombées attendues d'un tel programme.

En se plaçant à l'avant-garde en Amérique du Nord au point de vue de la médecine vétérinaire préventive alors qu'il l'est déjà au point de vue curatif avec son programme d'amélioration de la santé animale, le Québec entend améliorer la position concurrentielle de ses produits alimentaires, tant à l'intérieur de ses frontières qu'à l'extérieur. En 1984, l'ensemble des produits d'origine animale mis en marché par les agriculteurs du Québec ont représenté une valeur de 2,2 \$ milliards, ce qui fait de l'élevage une des principales industries primaires du Québec. ■

Programmes agricoles

Amélioration de la qualité des chevaux au Québec et développement de la race chevaline canadienne

□ **Les programmes "Amélioration de la qualité des chevaux au Québec" et "Développement de la race chevaline canadienne" donnent lieu à des changements importants et avantageux pour les éleveurs en 1985.**

En plus d'élargir l'admissibilité aux programmes pour les propriétaires d'une

Suite de la page 14

des sujets dans le troupeau nous donne leurs indices corrigés. Ce nouvel indice qu'on pourrait appeler de plusieurs façons, dont "indice de vente", peut s'avérer très utile comme base de transaction entre éleveurs.

Le programme d'évaluation génétique des porcs de race est en continuelle progression et c'est ce qui lui confère le même dynamisme reconnu chez les éleveurs du Québec.

Émile Bouchard, agronome
division porcine
productions animales ■

juement, dont l'exploitation est enregistrée auprès du Ministère, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Jean Garon, a donné son accord à une augmentation substantielle de l'aide financière offerte pour les poulains et pouliches de un an et de deux ans dont la qualité est certifiée par les inspecteurs du Ministère. Ainsi les poulains et pouliches de un an mériteront à leurs propriétaires des subventions allant de 100 \$ à 350 \$ selon que leur pointage à l'examen de conformation sera de 70 points à 90 points et plus. Les poulains et pouliches de deux ans mériteront à leurs propriétaires des subventions variant de 100 \$ à 850 \$ selon que leur pointage à l'examen de conformation sera de 70 points à 90 points et plus.

Les juments de très haute qualité, d'une conformation remarquable et dont le pointage à l'inspection de deux ans sera égal ou supérieur à 80 points pourront mériter à leurs propriétaires une subvention à leur premier poulinage à quatre ans. Cette mesure vise à sauvegarder dans un premier temps et, à enrichir ensuite la jumenterie québécoise en retenant aux haras québécois les femelles de haute qualité.

L'aide financière offerte aux propriétaires d'étalons sera de 200 \$ à 1 000 \$ selon le pointage établi à partir de l'indice de progéniture à un an.

Les nouveaux programmes prévoient l'application, par les propriétaires admissibles, de plans de gestion sanitaire pour les chevaux inscrits. Les mesures sanitaires préconisées toucheront particulièrement l'obligation de fournir aux inspecteurs du Ministère la preuve que les chevaux admissibles à l'inspection et aux subventions sont exempts d'anémie infectieuse équine ou fièvre des marais (Coggins' Test), qu'ils sont adéquatement protégés contre les principales maladies infectieuses, soit la rhinopneumonie abortive ou pulmonaire, le téta-nos, l'influenza, et qu'ils reçoivent les traitements adéquats contre les parasites internes et externes. Ces mesures visent à augmenter et certifier la qualité des chevaux nés et élevés au Québec et inscrits aux programmes.

De plus, à la suite de nombreuses demandes des éleveurs, faisant état des dangers inhérents aux déplacements et aux rassemblements de jeunes chevaux de 1 an et de 2 ans, les inspections seront effectuées sur les poulains et pou-

liches inscrits au registre aux Bureaux des renseignements agricoles (BRA) du Ministère, et dont le signalement aura été effectué sous la mère par les officiers du Ministère.

Dans le but de maximiser les retombées des séances d'inspection, la Direction des services vétérinaires du Ministère a cru bon de former des équipes d'inspecteurs régionaux (1 agronome et 1 vétérinaire) dans le but de vulgariser aux propriétaires de chevaux toutes les techniques inhérentes à l'hippologie (soin des sabots, aplombs, prévention des maladies transmissibles, alimentation, génétique, construction d'écuries, prévention des boiteries, reproduction et insémination artificielle, régie sanitaire des poulinières).

La pluridisciplinarité et la complémentarité des intervenants ministériels dans le secteur équin favoriseront une formation plus globale des éleveurs concernés, et un accroissement plus rapide de la qualité des chevaux québécois.

Les inspecteurs désignés par le Ministère ont reçu en 1984, une formation spéciale à l'Institut de technologie de La Pocatière, sous l'égide conjointe de cette institution et de la Direction des services vétérinaires du Ministère.

Les informations concernant ces deux programmes sont disponibles aux Bureaux de renseignements agricoles (BRA) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. ■

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans La Terre de chez nous. La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ministre: Jean Garon. Sous-ministre: Ferdinand Quellet. Directeur des communications: Marcel Thivierge. Rédacteur en chef: François Linteau.

MON NEZ DANS VOTRE CUISINE



Surprenez vos invités avec une dégustation de vins et fromages canadiens. Pour rendre la soirée plus intéressante, déguisez vos bouteilles de vins de sorte que vos convives soient fascinés par ces vins "incognito".

Il est important de ne jamais offrir un trop grand nombre de vins. La règle respectée est d'un minimum de quatre et d'un maximum de huit. Chaque bouteille peut servir de 12 à 18 personnes. De cette façon, chacun reçoit environ 50 ml (de 1 1/2 oz à 2 oz), cette quantité est suffisante pour apprécier les caractéristiques du vin. Comptez environ une demi-bouteille par invité. Le choix du vin peut comprendre seulement une variété de vins blancs, de vins rouges ou encore une combinaison des deux incluant les rosés.

Le verre idéal est clair et possède un pied assez long pour éloigner le vin de la chaleur de la main. Son calice doit avoir la forme d'une boule ou d'un "U" allongé, et se terminer par une encolure étroite. Cette forme emprisonne le bouquet du vin et vous permet de le tourner sans en renverser. Le verre ne doit être rempli qu'au deux tiers. Ainsi, pour qu'une quantité

Vins et fromages



raisonnable de vin puisse être servie, la capacité du calice doit être de 170 à 225 ml (de 6 à 8 oz).

La température à laquelle le vin est servi dépend des goûts de chacun mais rappelez-vous que le froid a tendance à réduire la saveur tandis que la chaleur la rehausse. Les connaisseurs recommandent de rafraîchir le vin blanc à une température de 16°C (61°F) et le vin rouge à une température jamais plus élevée que 20°C (68°F).

Avant la dégustation, refroidissez les vins blancs et les rosés à la température désirée et ouvrez les bouteilles de vins rouges pour les laisser respirer, environ 15 minutes. Planifier la présentation de sorte que les vins blancs soient servis avant les rouges et les vins secs avant les plus sucrés.

Et maintenant, place aux fromages! Choisissez au moins trois fromages avec une variété de saveurs, textures et couleurs et allouez environ 125 g (1/2 lb) par personne. Variez la présentation en coupant le fromage en pointes, en cubes, en lamelles, en tranches ou même en forme d'étoiles. Utilisez deux ou trois plateaux à fromage au lieu d'en encombrer un seul et placez un couteau pour chaque sorte.

Des fruits canadiens tels que des pommes, des poires et des raisins agrémentent bien les plateaux de fromages. Arrosez les morceaux de pommes et de poires avec du jus de citron afin d'empêcher le brunissement. Le pain et les craquelins sont également essentiels à la présentation.

La réfrigération atténue les caractéristiques des fromages, il vaut donc mieux les servir à température ambiante. Pour obtenir les meilleurs saveurs et textures, les retirer du réfrigérateur de 20 à 60 minutes avant de servir.

En général, les fromages à goût fort sont servis avec des vins corsés, com-

me les vins rouges, les portos ou les sherry canadiens. Les fromages doux ou mi-forts sont servis avec des vins légers, comme les vins blancs ou rosés.

Parmi les fromages canadiens à saveur douce, on compte l'anfrom, le brick, le caciocavallo, le cheddar, le colby, le gouda, l'oka, le scamorze et le suisse. Les fromages canadiens à goût fort comprennent le bra, le bleu, le camembert, le fontina, le limburgger, le montasio et le cheddar vieilli. Étiquetez chaque fromage d'un petit drapeau pour que vos invités puissent facilement les identifier.

Dessins TRADITIONNELS

Les motifs traditionnels sont conçus sur un profil dessiné en ordre suivi, que la course soit en sens unique ou aller et retour ou que les corps soient de même dimension ou irréguliers. Le reps taqueté (demi-damassé) étant un dérivé de sergé, les dessins finissent toujours par ressembler à des chevrons ou des losanges en escalier: quelquefois, les angles sont arrondis à la manière du sergé ondulé.



Dessins CONTEMPORAINS

A — sur une légende en ordre suivi

1. Avec des corps égaux de grandes dimensions, il est possible de réaliser des motifs géométriques d'allure contemporaine, à la condition de tisser pour former des carreaux ou des rectangles pleins ou aérés de barres foncées et pâles sur un fond uni en négatif, avec les marches de votre choix qui donnent un beau contraste de couleurs. (Réf. no 1, p. 12.)

2. Avec des corps à dimensions plutôt moyennes, un effet surprenant peut être obtenu sur une chaîne de couleurs et textures variées, combinées avec trame de mêmes fils, tissée au carré, suivant le profil. (Réf. no 1, p. 38.)

3. Des dessins asymétriques, amalgames de chaîne et trame, sont possibles même sur un profil à corps suivis mais à groupes irréguliers d'unités comme:

- a) à nombres impairs d'unités allant en augmentant: 3, 5, 7, 11 etc.;
- b) suivant la règle d'or de l'esthétique: 3, 5, 8, 13, etc.

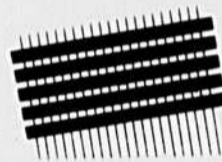


On peut les tisser à la manière italienne ou possiblement mieux en S & W en paires de duites, en suivant la légende au carré.

Cette 3e façon de procéder, à moins d'utiliser des fils très fins, devrait plu-

VINGT FOIS SUR LE MÉTIER

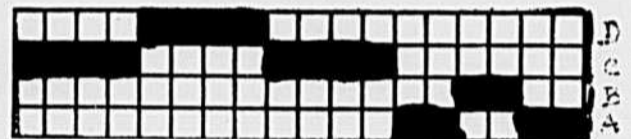
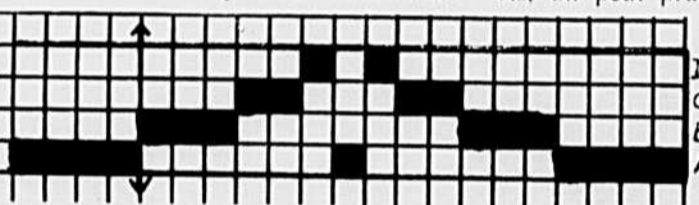
avec Bibiane April-Proulx



Reps taqueté (demi-damassé)

tôt convenir à de longs métrages ou autres articles à grandes dimensions

Même sur un rentrage à corps suivis, on peut pratiquer des coupures



de préférence à d'autres plus réduites. (Réf. no 1, pp. 40 et 54.)

B — sur un profil à ordre interrompu

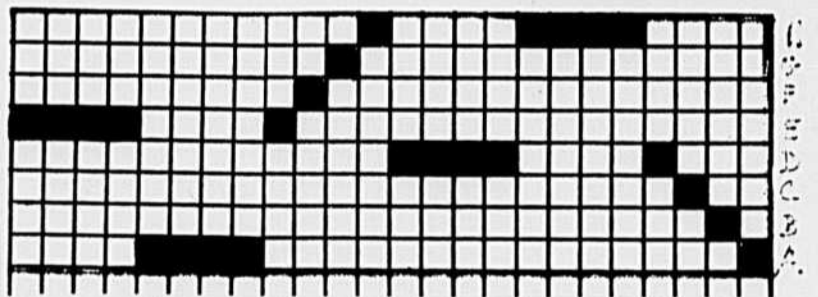
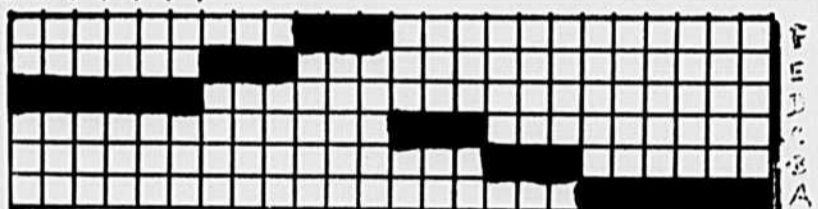
Une légende peut être à corps suivis pendant quelques unités mais si l'ordre est interrompu, ceci produit une coupure dans l'élaboration du dessin, arrête sa course, change sa couleur et sa forme. Après le saut, l'ordre "suivi" peut reprendre dans une direction ou une autre et une nouvelle interruption peut encore se présenter.

La coupure

Pour produire une coupure, il faut sauter un ou plusieurs corps, dépendant du nombre de lames du tissu en question. Il en résulte une rupture de la pente en évolution qui produit un fond uni d'où surgit le motif désiré, en relief de couleur sinon d'épaisseur.

Comment obtenir cet effet?

— On divise par 2 le nombre de lames employées, puis, on soustrait de 1. La réponse donne le nombre de la-



en trame, en suivant les mêmes règles que pré-citées.

Rentrages à corps interrompus

Sur 4 lames, pour un dessin à effet visuel très marqué, nommé "art optique" ou "optical art" en anglais, le reps taqueté (demi-damassé) à corps opposés, obtenu par le saut d'un corps, réalisé sur le principe de la "coupure" en sergé, peut donner cette image d'illusion d'optique. Il suffit de jouer avec des unités en nombres croissants et décroissants, dessinés sur un profil de 2 niveaux seulement. (Réf. no 3.)

L'opération suivante est le rentrage, suivant les règles de la présente technique. Ainsi, sur 4 lames, on peut sauter de A à C, de B à D, de C à A et de D à B. Entre les corps interrompus, il faut, dans ce cas, passer 2 fils de transition au lieu d'un seul comme les rentrages à corps suivis. Quels sont-ils? Le 1er est passé sur la même lame que celle du 1er fil de l'unité terminée; le second est enfilé sur la lame du 1er fil de l'unité sautée. On conti-

nue alors, à suivre l'ordre de l'unité suivante. Et il faut encore 2 fils de transition pour revenir à l'unité opposée. Ex.: A C A C A C A.

Pour une pièce en "art optique", il faut tisser au carré avec un fil de trame de décor de couleur contrastante

suite à la page 22

REPS

Technique de création de tissage
traditionnel et moderne

de
Bibiane April-Proulx

En vente au prix de 11,95 \$, dans les librairies, boutiques de fils et à LES ÉDITIONS LA TIRELLE ENR., 176, des Frères ouest, Québec G1L 1G5

Par la poste, ajouter 0.50 \$ de frais d'envoi par volume

DANS LA CÔTE-DU-SUD

Les femmes vont s'organiser

par Rosaline Ledoux

Alors que depuis un an, toutes les régions de l'UPA possédaient un comité de femmes en agriculture, dans la Côte-du-Sud, on marquait le pas. Mme Rita Tremblay siégeait bien au comité provincial comme représentante de sa région, mais elle n'avait pas reçu de mandat officiel de ses consœurs. C'est maintenant fait. Le 11 mars, plus de 125 femmes ont participé à un colloque organisé d'une part par un groupe d'étudiants de l'ITAA de la Pocatière et par l'UPA de la région, pour mettre en marche un comité régional de femmes en agriculture. Au cours des prochaines semaines, les noms des membres de ce comité seront connus.

À la suite de la présentation du film bien connu "Madame, vous avez rien" les assistantes ont convenu que les cas présentés étaient en deçà de la réalité et que le travail des femmes est moins reconnu en agriculture qu'il ne l'est dans les autres petites entreprises.

Faut que ça change

M. Jean Bernier, président de l'UPA de la région a répété à plusieurs reprises dans les différents ateliers qu'il fallait que les femmes elles-mêmes s'organisent "Les hommes ont vu à leurs affaires depuis des dizaines d'années. Si vous voulez quelque chose, c'est vous-mêmes qui allez vous organiser." Tout est dans le comment.

Plusieurs participantes ont signalé que c'était d'abord dans leur couple qu'il fallait négocier et avancer. "Depuis plusieurs années mon mari m'interdit de me présenter comme marguillier", de me signaler une épouse. "Mais là, j'ai décidé d'accepter." Faire évoluer les mentalités est l'objectif numéro un. Faire évoluer en premier la mentalité des femmes elles-mêmes pour qu'elles cessent de se dévaloriser. En faisant une brève enquête auprès des candidates possibles au comité, trois m'ont répondu: "Moi, je ne serais pas capable, je ne suis pas assez instruite..." Ce qui a amené une confiance d'une participante: "C'est une question que les hommes eux ne se posent pas. Dans notre municipalité, un gars s'est présenté comme maire et il savait à peine signer son nom."

Si plusieurs participantes ont avoué que la présence des jeunes enfants les empêchait de s'impliquer, une a confié: "Ici, nous recevons assez d'aide des familles et de notre environne-

ment." Mme Francine Lalonde, ministre à la condition féminine à Québec présente à la réunion, a signalé que la question du gardiennage était fort importante. "Un groupe de jeunes femmes de l'Estrie a reçu une importante subvention pour instaurer un système adéquat de gardiennage, c'est un modèle à imiter." Pour Mme Suzanne Dion, répondante à la condition féminine au MAPAQ, les femmes doivent prendre conscience très tôt de l'importance de bien se situer au point de vue légal et juridique dans leur couple: "Quand on se marie, souvent l'amour nous empêche de voir clair. Plus tard, les difficultés viennent. Il ne faut pas attendre qu'il soit trop tard." Pour Mme Dion, il est de la plus haute importance que les femmes reçoivent un maximum d'information. C'est un besoin criant dans la plupart des régions du Québec. "J'ai du pain sur la planche."

En résumé, à la Pocatière les femmes ont exprimé leurs besoins fondamentaux: être reconnues, recevoir de la formation et de l'information, connaître le plus possible de renseignements sur les transferts de ferme et continuer de se rencontrer pour s'épauler. À une jeune productrice agricole qui signalait que les femmes ne doivent pas se créer de ghetto, Mme Luce Ferron, présidente du comité provincial des femmes de l'UPA répondait: "Nous avons encore besoin de nous sentir les coudes, de nous exprimer entre nous. Nous ne sommes pas à part dans l'UPA. Comme le regroupement de la relève, nous faisons partie de l'UPA."



la caisse populaire de st-robert

FERME À VENDRE St-Robert, comté de Richelieu JOG ISO

Cette ferme peut être vendue par bloc de lots ou en totalité comme suit:

Bloc 1: les lots 160-161-162-169-170-171 du rang Bellevue à St-Robert, totalisant en tout 86,058 arpents.

Bloc 2: les lots 148-149-150-174 de la paroisse de St-Robert, totalisant en tout 112,26 arpents pour culture, et 8 arpents en bois.

Bloc 3: les lots P-142-P-143-P-144 de la paroisse de St-Robert, totalisant en tout 17 arpents pour culture, 17 arpents en bois en plus, résidence et bâtiment.

Les offres d'achat seront reçues jusqu'à 19h00 le 4 avril 1985 et devront être complétées sur les formules officielles disponibles à la Caisse populaire de St-Robert, au 666, chemin St-Robert, St-Robert, cté de Richelieu.

L'ouverture des soumissions se fera le 4 avril 1985 à 19h00 au local de la Caisse populaire de St-Robert.

Renseignements: tél.: (514) 782-2559 (Caisse populaire de St-Robert).

La Caisse populaire de St-Robert ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres reçues.

* Le tout cependant sujet aux prescriptions de l'article 700 du Code de procédure civile.



CIBA-GEIGY
présente

Pour une poignée de bonis

Sautez sur l'occasion d'obtenir des produits gratuits en boni à l'achat de Dual-Ciba-Geigy® ou de Primextra®.

Un achat de l'un de ces deux herbicides vous méritera de précieux coupons "Poignée de bonis" que vous pourrez échanger contre d'excellents produits de la gamme agricole CIBA-GEIGY qui figurent au tableau. Pour de plus amples détails, recherchez le présentoir "Poignée de bonis" chez votre détaillant CIBA-GEIGY.

L'offre prend fin le 29 mars 1985.



Dual-Ciba-Geigy® pour une répression efficace des mauvaises herbes dans le maïs, le soja, les haricots secs et les pommes de terre

Primextra® pour une répression efficace des mauvaises herbes dans le maïs

CIBA-GEIGY

21 MARS 1985, LA TERRE DE CHEZ NOUS - PAGE 17

Tout pour le jardinier amateur et professionnel

- Semences de légumes
- Semences de fleurs
- Pots
- Terre, terreau
- Engrais
- Pesticides
- Outils

Le Centre Jardin
Gerard Bourbeau inc.
GRAINETIER & FLEURISTE

8285, 1re Avenue, Charlesbourg
(418) 623-5401

Comment se mériter une "Poignée de bonis"		
Produit acheté	Quantité	Nombre de points mérités
Dual-Ciba-Geigy®	2 bidons de 10 l	3 points-boni
Dual-Ciba-Geigy®	1 baril de 110 l	17 points-boni
Primextra®	2 bidons de 10 l	1 point-boni
Primextra®	1 baril de 110 l	6 points-boni

Voici ce que valent vos points-boni	
Points-boni	Vous donnant droit à un coupon valant...
5	une boîte GRATUITE de 25 boucles BOVAID®
20	une caisse GRATUITE d'AATREX NINE-O® (5 sacs de 4,5 kg)
30	une caisse GRATUITE de BLADEX® 80W (5 sacs de 5 kg)
35	une caisse GRATUITE de KIL-MOR® (2 bidons de 10 L)
50	une caisse GRATUITE de PATORAN® 670FW (2 bidons de 10 L)
85	une pompe GPI GRATUITE pour herbicides (munie d'un compteur)



Cette offre spéciale prend fin le 29 mars 1985. Vos demandes de coupons-boni et les preuves d'achat correspondantes doivent être expédiées à CIBA-GEIGY au plus tard le 12 avril 1985, le cachet de la poste faisant foi. Tous les coupons "Poignée de bonis" doivent avoir été échangés au plus tard le 31 mai 1985.

®Dual-Ciba-Geigy, Primextra, Bovaïd, Aatrex Nine-O, Kil-Mor et Patoran sont des marques déposées de CIBA-GEIGY CANADA L.TÉE. *Bladex est une marque déposée de Stribl International Pesticides Company dont CIBA-GEIGY CANADA L.TÉE est l'unique agent.

Passons aux choses sérieuses

Devant les congressistes, Jean-Marc Bonin, du comité organisateur du Congrès, Luc Nichols, président, Luce Picard, 2e vice-présidente, et Claude St-Denis, 1er vice-président de la Fédération des associations apicoles maintenant Fédération des producteurs de miel.

par **Rénald Bourgeois**

Les congrès des années antérieures nous avaient habitués à des chaudes discussions sur le statut des membres et les orientations professionnelles de la Fédération des associations apicoles du Québec. Cette année, rien de tout cela, il y a une catégorie de membres qui a choisi de se pencher sur ses problèmes professionnels et non plus sur les aspects techniques de l'élevage.

Les amateurs se sont regroupés dans une autre association et ils verront si celle-ci peut mieux répondre à leurs attentes. Ils ne représentent qu'une très faible partie de la production.

L'an dernier, les délégués au congrès de la FAAQ avaient mandaté leur Fédération pour qu'elle négocie un mode d'affiliation à l'UPA. Ils ont donc pu cette année se pencher sur les différentes possibilités qui leur étaient offertes. Ils ont pu constater qu'ils arrivaient dans un mauvais moment puisque l'UPA était dans une période de restriction budgétaire. L'affiliation directe avec siège au Conseil général n'entraîne pas dans les politiques en vigueur actuellement, restait donc la possibilité d'une intégration dans une autre fédération ou d'une entente de services. On a donc opté pour une entente de service pour pouvoir évaluer les avantages. Pendant cette année, les bureaux de la FAAQ resteront à St-Hyacinthe, mais on demande un agent de développement qui travaillerait à 25% pour les apiculteurs. On évaluera au prochain congrès les résultats.

L'acariose, cette maladie causée par un acarien qui parasite les abeilles, est présente dans plusieurs États des États-Unis. Il y a donc des risques de la retrouver au Canada dans les prochaines années. Dans le but d'empêcher ou du moins de retarder, on souhaite que les apiculteurs n'achètent pas de paquets d'abeilles ni de reines en provenance des États-Unis. L'inspection de ceux qui ont acheté des paquets en 1984 devrait se poursuivre. De plus, les services vétérinaires devraient poursuivre leurs recherches pour être en mesure de faire face à une infestation, proposer des solutions de contrôle.

Le développement de la production d'abeilles et de reines au Québec va dans le sens de la protection de cette industrie importante. On veut donc s'orienter dans ce sens et demander une subvention pour l'acheteur ce qui aurait pour effet de rendre plus attrayantes les abeilles québécoises. Enfin, pour la protection des acheteurs, il faudrait établir une réglementation qui régirait cette production.

Au sujet de la promotion, il est toujours question de mettre en place des programmes de promotion en collaboration avec le Ministère qui défraie à 50% les coûts. Cette promotion, considérant les faibles moyens de la FAAQ se ferait à un moment précis de l'année. On insiste aussi pour que les échantillons de miel pour les concours soient pris aux points de vente, que le MAPAQ poursuive et intensifie la recherche sur la fabrication de produits dérivés du miel.

Cette question a d'ailleurs fait l'objet d'un débat avec le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, qui fut informé du problème d'importation de miel par les principaux emballeurs. Ceux-ci vendent sous leur nom du miel provenant de l'extérieur. La non-indication de la provenance peut faussement induire en erreur l'acheteur qui en se procurant dans les grandes chaînes du miel avec un nom d'emballer québécois croit se procurer du miel québécois. La provenance du miel devrait donc être indiquée.

Dans son discours aux apiculteurs, M. Garon, dont la dernière visite remontait à 1978, les a assurés que la réglementation de l'étiquetage des produits alimentaires québécois était au sommet de ses préoccupations. Il a d'ailleurs demandé à rencontrer la Fédération pour discuter d'un certain nombre de points qui les préoccupaient particulièrement. Le dossier de l'assurance-récolte est pratiquement réglé. Pour ce qui est de la subvention de fonctionnement que la FAAQ recevait depuis quelques années, elle n'a pas encore été versée et le ministre veut en discuter car ses fonctionnaires lui ont recommandé de ne pas la renouveler.

Le président de la FAAQ, qui deviendra incidemment la Fédération des producteurs de miel du Québec, M. Luc Nichols, a rappelé le travail

suite à la page 43



La vraie force des agriculteurs

MACHINERIE C. & H. INC.

Nouveau programme **MF** Massey Ferguson
actuellement en vigueur et ce jusqu'à
nouvel avis de **MF**



Exemple: **Modèle 699**
Escompte accordé sur paiement comptant

3 525 \$

ou financement disponible selon vos besoins

DISQUES DE HERSE

20 pouces, unis - Spécial 19,75 \$

18 pouces, unis - Spécial 14,75 \$

GRAND SPÉCIAL

3 tracteurs usagés MF 2705
24 vitesses, avec cabine

à partir de
20 000 \$

Machinerie C. & H. Inc.

12 route 122, St-Guillaume

(819) 396-2185

HISTOIRES DE FEMMES



N'ayez pas peur

Le 14 février dernier, notre journal publiait un questionnaire-sondage sur le gardiennage en milieu agricole. Jusqu'à maintenant, 225 personnes se sont donné la peine d'envoyer leurs réponses.

C'est insuffisant, pour le moment du moins. Le petit nombre de répondantes signifie-t-il que le problème du gardiennage n'en est pas un? Permettez-moi d'en douter. Les très nombreux témoignages venus de toute part depuis quelques années révèlent qu'au contraire, la question de la garde des enfants de façon sécuritaire est un problème d'envergure dans de très nombreux jeunes foyers.

En compilant les réponses, on se rend compte que certaines répon-

dantes se disent rebutées par la longueur et le nombre des questions. Pourtant, si on lit attentivement les demandes, on se rend compte qu'il suffit de y consacrer quelques heures dans une petite soirée.

Certaines ont peur que les demandes concernant les revenus servent de statistiques pour le gouvernement. Comment croyez-vous qu'un sondage anonyme puisse se retourner contre vous? Si vous préférez ne pas répondre à cette partie, restez muettes. Ce qui compte c'est que vous répondiez pour signaler vos besoins.

D'autres répondantes ont signalé

"on a l'impression que les questions sont un piège, parce qu'elles se répètent". Pour appuyer avec efficacité une pression politique pour obtenir de l'aide pour du gardiennage, il faut que le dossier soit appuyé par des données certaines. D'autres n'aiment pas compiler les heures passées aux soins des enfants "ces heures ne se comptent pas" disent-elles. C'est une mentalité bien particulière aux mères dévouées qui veut que le temps consacré aux enfants ne se comptabilise pas. C'est ce que certaines regrettent quand elles doivent faire face à des difficultés dans le couple en s'apercevant que rien de ce qu'elles ont accompli pour la famille ne peut être reconnu de façon tangible.

D'autres signalent qu'en agriculture, on travaille selon la température, surtout l'été et non pas en nombre d'heures. Je veux bien, mais il doit quand même y avoir moyen d'établir une moyenne d'heures de travail. Dans l'établissement des coûts de production, savoir combien on travaille d'heures est extrêmement important.

Le but de ce questionnaire c'est d'établir s'il y a un besoin. Si le besoin est là, que peut-on faire pour le combler? Dans les autres classes de

la société, les femmes disposent de service de gardiennage. Rien dans le milieu agricole.

Le gouvernement comme tel n'a rien à voir dans le gardiennage. L'Office des services de garde supervise ce qui se fait, pour les enfants, en fait d'hygiène, de locaux, de compétence des employés. Des subventions gouvernementales sont accordées pour faire fonctionner les garderies. Le groupe de l'Estrie en a obtenu pour permettre de jeter les bases d'un système qui convient à leurs besoins.

Il faut cesser d'avoir peur de répondre à ce questionnaire qui veut avant tout vous servir. Si on a demandé aux hommes de participer, c'est pour évaluer leur apport dans ce secteur. Quelques personnes signalent que quand on part en agriculture, qu'on a de jeunes enfants on n'a pas les moyens de payer pour du gardiennage.

C'est justement pour répondre à ces besoins que le questionnaire a été bâti. Retournez-nous au plus tôt vos réponses. Si vous avez perdu la Terre de chez nous du 14 février, demandez-nous-en des copies. Nous sommes là pour vous aider. Cessez d'avoir peur.

Rosaline Ledoux

M. Camille Moreau au Crédit agricole pour 5 ans

M. Camille Moreau a été reconduit, pour un autre mandat de cinq ans, à la présidence de l'Office du crédit agricole du Québec. Il terminait son premier mandat d'une longueur identique le 31 décembre. C'est sur la proposition du ministre Jean Garon que le décret de ce renouvellement a été adopté par le Conseil des ministres le 19 décembre.

En vigueur depuis le 1er janvier, ce mandat se terminera le 31 décembre 1989. Le président de l'Office reçoit depuis, un salaire annuel de 81 000 \$.

Le renouvellement du mandat de M. Moreau et ses conditions d'emploi sont publiés dans la Gazette officielle du Québec, du 16 janvier. Invités à le faire, les dirigeants de l'Union des producteurs agricoles ont refusé d'émettre le moindre commentaire sur cette décision gouvernementale.

Dans cette même édition de la Gazette officielle, on peut découvrir le salaire annuel des présidents des organismes gouvernementaux, liés au secteur agricole, en vigueur depuis le 31 juillet dernier. Ainsi, le président de la Commission de protection du territoire agricole, Pierre-Luc Blain, touche un salaire annuel de 77 270 \$, le président de la Raffinerie de sucre, André Marier, reçoit 86 690 \$. M. Marier est également président de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires. Pour le président de la Régie des assurances agricoles, Jacques Brulotte, il s'agit d'un salaire annuel de 69 830 \$ alors que le président de la Régie des marchés agricoles, Benoit Lavigne, en reçoit un de 77 150 \$. Reste celui du président de la Régie des grains, Fernand Beaudet, qui a été établi à 77 270 \$.

LA FUMÉE GÊNE les autres

ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC



L'herbicide pour maïs

BLADEX®

LE CHOIX... avec ou sans Atrazine?

Mieux que quiconque, vous connaissez vos champs, vos besoins et vos moyens. Tout en étant très économique, le BLADEX vous permet de choisir le type de contrôle dont vous avez besoin, selon l'infestation que vous subissez.

Renseignez-vous auprès de votre détaillant sur la garantie de rendement BLADEX 1985

Sans atrazine
Utilisé seul, le BLADEX vous assure d'un bon contrôle des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges, tout en ne laissant aucun résidu. Choisissez BLADEX sans atrazine, c'est opter pour la rotation des cultures. Voilà une excellente décision pour les champs moyennement infestés.

Avec atrazine Ajoutez-y de l'atrazine et vous obtenez un redoutable mélange qui donne du mordant à votre lutte contre les mauvaises herbes dans les champs les plus infestés. Vous pouvez aussi choisir de lui ajouter un autre herbicide, comme le DUAL-CIBA-GEIGY® et ainsi augmenter votre contrôle des graminées annuelles et du solchét.

Mais quel que soit votre choix, le BLADEX s'ajuste à votre horaire: application en pré-semis, en pré-levée ou en post-levée... à vous de choisir!

Alors, si vous êtes de ceux qui recherchez le choix, optez pour BLADEX. Au fait, est-ce que ce sera avec ou sans atrazine?

LISEZ TOUJOURS LE MODE D'EMPLOI AVANT USAGE

Ciba-Geigy Canada Ltée, Division agricole, 205 boul. Bouchard, Dorval, Québec H9S 1B1

CIBA-GEIGY

Le maïs, c'est notre champ d'action.

© BLADEX est une marque déposée de SHELL CANADA LTÉE et CIBA-GEIGY CANADA LTÉE en est l'utilisateur autorisé. *DUAL-CIBA-GEIGY est une marque déposée de CIBA-GEIGY CANADA LTÉE.

ALGÉRIE

Débouché pour nos vaches laitières

par Victor Larivière

Un représentant de la compagnie Vente internationale d'animaux du Québec inc. de Sainte-Julie pense que les chances pour les producteurs laitiers québécois de vendre leurs vaches Holstein en Algérie sont bonnes. Au retour d'une mission commerciale dans ce pays, organisée à la fin de février par le ministère du Commerce extérieur du Québec, celui-ci confiait à *La Terre de chez nous* qu'il s'agissait d'abord de mettre un pied dans la porte et ensuite de maintenir les contacts.

Il faut dire que ce genre de vente prend beaucoup de temps à se conclure. Dans le cas de l'Algérie, on pense qu'il faudra de deux à trois ans. D'abord ce pays d'Afrique du nord est en pleine réorganisation agricole. On veut faire une priorité de l'autosuffisance alimentaire au cours des cinq prochaines années. Comme il s'agit d'une économie dirigée de type socialiste toutes les négociations se font avec des représentants gouvernementaux.

L'entreprise de Sainte-Julie exporte déjà dans 17 pays. On vend de 3000 à 3500 têtes par année. L'an dernier, le plus gros acheteur était la Corée avec 2000 têtes. De 1966 à 1976, on a exporté à Cuba de façon régulière. Aujourd'hui, des expéditions se font encore plusieurs pays de l'Amérique latine. L'Algérie serait un nouveau marché et même si on n'est pas revenu avec un contrat dans les poches, des représentants de ce pays sont attendus ici avant la fin du mois pour voir comment fonctionne notre élevage de vaches laitières.

Il semble que le marché d'exportation des meilleurs sujets soit avantageux et payant pour les producteurs laitiers québécois. Sans déranger l'élevage, on pourrait, semble-t-il, vendre de 7000 à 10000 têtes par année.

Il importe cependant d'ajouter que le Québec est en compétition avec l'Ontario et les États-Unis sur les marchés de l'Amérique du Sud et avec la

suite à la page 43

À LAVAL

Semaine d'agriculture, alimentation et consommation

Pour une dixième année consécutive, les étudiants de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval organisent une Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation du 21 au 25 mars sur le campus. L'événement se tiendra sous le thème "L'agro-alimentaire: de nouveaux défis, de nouvelles dimensions".

La réalisation d'une telle semaine d'activités se veut une occasion privilégiée, pour les étudiants et les chercheurs de la faculté, de vulgariser leurs connaissances et de diffuser de l'information sur de multiples aspects du secteur de l'agro-alimentaire tant auprès du grand public que des gens déjà impliqués dans le milieu.

Par l'organisation de cette manifestation d'envergure, les étudiants démontrent qu'ils peuvent assumer pleinement leurs responsabilités vis-à-vis leur formation tout en exerçant un certain leadership. Ils contribuent également à faire découvrir le rôle essentiel qu'ont à jouer les professionnels de l'agro-alimentaire dans notre société.

Différents volets seront abordés au cours de la semaine:

Le jeudi 21 mars: Productions végétales et sols.

Le vendredi 22 mars: Agro-économie, économie rurale et génie rural.

Le samedi 23 mars: Productions animales.

Le dimanche 24 mars: Consommation, nutrition humaine, sciences et technologie des aliments.

Le lundi 25 mars: Sujets d'actualité.

Un colloque sur les nouveaux défis à relever en transformation alimentaire, pivot du secteur agro-alimentaire québécois, se tiendra le vendredi 22 mars à la salle 2105 du pavillon Paul-Comtois, dans le cadre de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation.

L'arrivée de nouvelles technologies ainsi que l'évolution des besoins et des préférences des consommateurs rendent de plus en plus complexes les activités de l'industrie de la transformation alimentaire. Le colloque a pour but d'apporter des précisions sur la situation actuelle et les perspectives qui se dégagent à court terme.

Les conférenciers traiteront notamment des nouvelles habitudes de consommation et de leur influence, des


effets des politiques d'échanges, de l'efficacité des nouvelles technologies, de marketing, des relations entretenues avec le secteur primaire, etc.

Les discussions se dérouleront entre 10h00 et 17h00.

En plus des conférences, débats et visites de laboratoires, le calendrier des activités comprend un ensemble de kiosques d'information — une qua-

rantaine au total — accessibles entre 09h00 et 21h00 du 21 au 24 mars inclusivement au pavillon Paul-Comtois. Les visiteurs pourront également assister à des expertises animales et visiter le "zoo" en se rendant au pavillon de Services.

À noter, enfin, que la participation à chacune des activités mentionnées plus haut est gratuite.



Au Québec ON SÈME BIEN!

LA SEMENCE CERTIFIÉE;
UN GRAIN DE BON SENS,
UN GRAIN DE BEAUTÉ.

Pour un rendement maximal, exigez la Semence Certifiée identifiée par la carte bleue attachée au sac.

La Semence Certifiée vous assure:

- La pureté génétique ou variétale;
- le pourcentage de germination garantie à plus de 85%;
- la protection contre les maladies;
- l'absence de mauvaises herbes.



Le SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE SEMENCES PÉDIGRÉES DU QUÉBEC

650 est, rue Girouard, Saint-Hyacinthe J2S 7B8

en collaboration avec

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

agissant en vertu de la Loi des produits laitiers et de leurs succédanés (S.Q. 1969, chap. 45)

Dossier no 374

Requérante: LAITERIE CHALIFOUX INC.
SOREL

Objet : Demande de modification de permis pour y ajouter la pasteurisation de lait de chèvre —

Dossier no 454

Requérante: SCA DE BEURRERIE DE SAINT-GUILLAUME

Objet : Demande de modification de permis pour y ajouter la fabrication des fromages brick, farmer, colby et mozzarella américain —

AVIS D'AUDIENCE

Prenez avis que la Régie entendra les présentes requêtes lors d'une audience qu'elle tiendra aux dates, heures et lieux ci-après:

Date : 2 avril 1985

Heure: 14h00

Lieu : Bureaux de la Régie
201, boulevard Crémazie Est
5e étage
Montréal

Les personnes intéressées par l'une ou l'autre de ces requêtes sont priées de nous en informer quelques jours à l'avance.

Le secrétaire, Me Gilles Le Blanc

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - Âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

"Le Christ était-Il anti-ecclésiastique?"

Je suis mère de trois enfants, 12-10-5 ans. J'ai 38 ans, femme d'un agriculteur à plein temps. Et j'ai déjà fait partie d'une pastorale scolaire. Je travaille au foyer et aide aussi mon mari sur la ferme. Voilà, je viens répondre à M. Aurèle Grenier de St-Hyacinthe.

Est-il avantageux de travailler le dimanche? Est-ce que les agriculteurs peuvent travailler le dimanche en tir-avantage? Pourquoi nos prêtres sont-ils muets, pourquoi ils ne parlent plus de l'importance du respect des dix commandements de Dieu? Comment pouvons-nous espérer bénéficier de l'amour infini de Dieu et sur le sujet de l'éducation et de nos devoirs essentiels face à nos enfants?

Je commence à répondre à votre dernière question: les enfants doivent être élevés dans l'amour, le respect de soi et des autres. Il faut aider l'enfant à s'améliorer, mais on ne peut le changer car il est lui-même. Le plus grand mal qu'on pourrait lui faire, serait de le forcer à être comme nous-même. Il faut dialoguer avec eux et essayer de les comprendre. Il faut leur proposer et non imposer car c'est néfaste. Ils ont leur manière de penser et d'agir à leur façon. Elle est différente de la nôtre mais très souvent les enfants sont mieux que certains adultes. Ce qu'ils ne savent pas présentement, la vie leur apprendra.

Pour ce qui est de vos autres questions, voilà ce que j'ai à vous dire: Dieu a créé tout ce qu'il faut à l'humain pour faire son bonheur aussi bien ici-bas que dans l'au-delà. Étant parfait, Dieu ne créa pas le mal qui est imperfection, le mal vient de ses créatures. Dieu équilibre la nature pour la rendre en harmonie, mais les humains par leurs pensées négatives attirent vers eux certains événements fâcheux (se punissant eux-mêmes).

Dieu est partout dans le vent, la pluie, le soleil, vous, moi et même vos ennemis. S'il fait beau, c'est que Dieu l'a voulu, si c'est le dimanche en plein temps des foins, on travaille en louant Dieu de ses bontés; il pleut, on fait de même car c'est sa volonté qui s'accomplit. Si les prêtres agissent ainsi, c'est qu'ils se rendent compte que Jésus n'a jamais enseigné aucun système de théologie. L'enseignement de Jésus est uniquement spirituel et métaphysique. Malheureusement, la chrétienté, au cours des siècles, s'est préoccupée grandement des questions théologiques et doctrinales qui, si étrange que cela paraisse, sont étrangères à la substance des Évangiles.

Dans la Bible, on ne trouve absolument aucun système théologique ou doctrinal, aucun. À ce que je vois, Jésus a été cruellement incompris et sa pensée le plus souvent dénaturée. Rien dans son enseignement n'autorise à dire qu'il a établi telle ou telle Église, telle hiérarchie ecclésiastique, tel ou tel rituel. En réalité, sa mentalité est nettement anti-ecclésiastique; pendant sa vie il fut en lutte avec les membres du clergé et les fonctionnaires religieux de son pays. Ceux-ci multiplèrent les obstacles sur son chemin, le persécutèrent par esprit de conservation, car ils sentaient que Jésus enseignait la vérité. Et ils le firent mettre à mort.

Il semble qu'en matière religieuse, l'homme soit porté à croire ce qu'il aimerait croire, ou ce qu'on cherche à lui faire croire, plutôt que de prendre la peine de faire en toute liberté d'esprit, en toute objectivité, les recherches nécessaires dans les Écritures. Dans son enseignement, Jésus plaçait l'intention au premier plan, sachant que lorsque l'esprit est droit, les actes le sont naturellement. Il indique aussi clairement dans son enseignement que l'homme doit faire quotidiennement un sabbat spirituel c'est-à-dire penser et agir en toute chose guidé par l'Esprit (qui est l'Esprit de Dieu en nous). Ainsi nous bénéficierons de l'Amour infini de Dieu aujourd'hui et à l'heure de notre transition.

Tôt ou tard, il faudra que chacun de nous découvre la vérité sur Dieu et fasse cette découverte par lui-même; il nous faudra la comprendre car c'est elle seule qui nous affranchira une fois pour toutes des limites de notre espace à trois dimensions et des maux qu'elles impliquent.

Je respecte votre façon de penser, mais aimez-vous être de ceux qui s'entendent dire: "Va ton chemin, mais ne te connais pas". Je souhaite que votre esprit s'ouvre et comprenne car déjà par vos questions il y a quelque chose qui travaille en vous. Et c'est bon signe. Si Jésus revenait, le feriez-vous crucifier à cause de son enseignement?

Une chrétienne pratiquante à la façon de Jésus.

Mimi

CEINTURE FLÉCHÉE: Une correspondante de Mistassini aimerait avoir la technique pour réaliser des ceintures fléchées. Il serait intéressant qu'une lectrice nous envoie ses secrets. Nous les publierons pour le bénéfice de tous et toutes. Pour Allyse.

LE BRAS DE DIEU EST LOURD: Une fidèle de ce courrier nous envoie des propos: "...Qu'on soit protestant ou catholique, on n'a pas le droit de détruire des foetus humains. Le Seigneur a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants." A-t-on pensé qu'il pourrait y avoir de grandes personnalités parmi ces futurs enfants: vocations d'élite, prêtres, etc. Le bras de Dieu est très lourd quand il frappe. Cela est lourd de conséquences. Faut être descendu bien bas pour massacrer des innocents. Il faut être des sujets dignes de notre nation. Respecter ce qui a été fait avant nous, tous ceux qui se sont sacrifiés pour bâtir le pays. Il y a tellement de gens qui attendent pour adopter des enfants qu'on doit cesser ces avortements."

Hirondelle

NOUS AVONS BESOIN DE GENS CONSACRÉS

Je suis une lectrice dans la cinquantaine. Je n'ai pas l'intention de venir me plaindre de mon mari en ni de mes enfants, car par les temps qui courent j'ai été plutôt choyée de ce côté-là. Je me suis mariée dans la vingtaine, vierge ainsi que mon mari. Nous avons tout appris ensemble. Nous avons suivi les bons cours de préparation au mariage qui existaient dans les années 1947, médecin, prêtre, psychologue et tout.

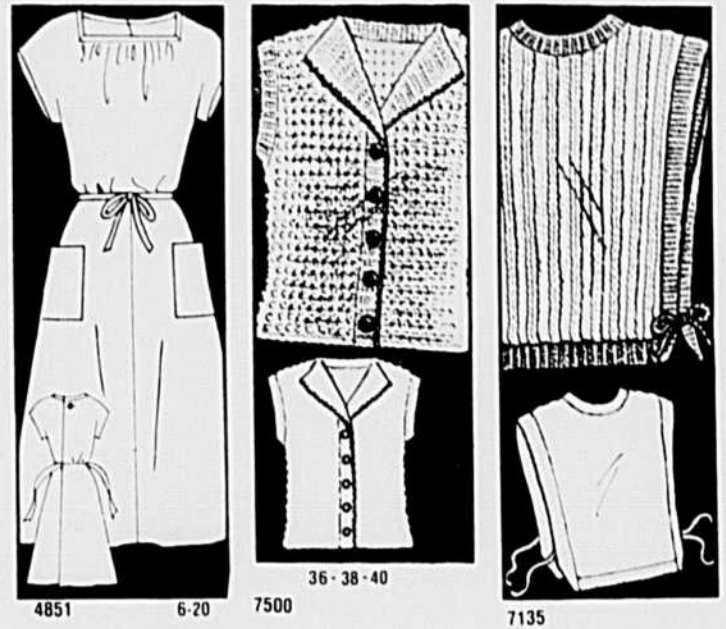
Il faut que je vous dise que je suis croyante. Ce qui m'a bien aidée à seconder mon mari. Je n'ai jamais eu le goût de le tromper, je dois l'aimer beaucoup. Pour moi quelqu'un qui n'a jamais eu ou senti le besoin de prier, cette personne n'a jamais vécu. Une femme qui trompe son mari ou vice versa est déjà séparée de son mari et presque toujours de Dieu.

J'ai un grand respect pour le Pape et pour les prêtres pour en avoir connus. Ce n'est pas une minute, une journée ou une année consacrée à Dieu, c'est une vie. J'ai rencontré ma cousine religieuse de 73 ans à Noël, je n'en reviens pas encore. Elle est encore tout active, belle, pleine de santé, elle n'a jamais fait de dépression. Les médecins qui disent que les célibataires manquent de quelque chose, je vous jure que pour elle ça ne paraît pas.

Nous avons tant besoin de ces gens consacrés. Regardons autour de nous: les écoles, les hôpitaux, les divorces. Observons les gens qui sont dans la cinquantaine comme moi. Nous ne pouvons retourner en arrière, car avec la télévision et les journaux tout est étalé aux yeux des enfants. Je remercie mes parents de m'avoir fait vivre une enfance heureuse. Il y avait beaucoup de respect entre nous frères, soeurs et parents. Nos jeunes ne sont pas plus heureux avec leurs cours de sexualité donnés avant l'âge de raison.

Votre courrier du 31 janvier m'a fait sursauter. Celles qui se disent victimes d'une belle-mère. J'avoue que je n'ai pas toujours aimé ma belle-mère

Doigts agiles, coeurs légers



4851 - Robe-tablier pratique. Tailles: 6 à 20. Prix: 3 \$

7500 - Veste utile dans les entre saisons. Tailles: 36, 38, 40 incl. Prix: 3 \$

7135 - Débardeur pratique. Tailles: 10-16 incl. Prix: 3 \$

Adresser vos commandes à **La Terre de chez nous**, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

de tout mon cœur, mais je n'ai jamais ri d'elle, ni parlé contre elle. J'ai plutôt essayé de me mettre dans ses souliers. Un jour que j'étais seule avec elle, je lui ai dit: "nous nous ressemblons beaucoup toutes les deux car nous sommes très exigeantes pour nous-mêmes et peut-être un peu trop pour les autres, mais de tout cœur je vous remercie d'avoir formé un enfant presque parfait: mon mari.

Attention les petites brus, vous serez vieilles un jour. Vous aurez peut-être des choses à laisser à vos enfants. À votre grande surprise, vous verrez peut-être vos petits agneaux de gendre devenir des loups. Il faut toujours se tourner la langue sept fois avant de parler car souvent le plus grand ennemi de la femme c'est une autre femme de notre âge ou plus jeune, j'entends pour mettre le trouble dans votre ménage.

Aimez votre prochain, pas celui à 1 000 milles de vous, vous ne le connaissez pas, mais ceux qui sont proches.

Une autre mère, belle-mère et bru

LA STE-VIERGE N'A PAS TRAVAILLÉ EN DEHORS

Je veux répondre à celles qui ont commenté mes propos. Je dois vous dire d'abord que je vous aime beaucoup, d'abord parce que nous sommes tous frères et soeurs, mais surtout parce que nous avons été tellement aimés de Dieu qui nous a créés à son image et à sa ressemblance.

Ce dont les humains ont le plus besoin c'est un excellent modèle qu'ils puissent suivre et imiter. Ces excellents modèles ce sont Jésus, Marie et Joseph.

Prenons donc l'exemple de Marie la mère de Jésus. On sait très bien que la famille était pauvre; pourtant Marie ne s'est pas occupée d'aller travailler à l'extérieur pour acquérir plus d'argent pour le mieux-être de la famille; d'ailleurs je suis assuré que, si Marie avait quitté le foyer pour aller travailler, St-Joseph aurait abandonné son travail

pour prendre bien soin de Jésus. Admettez-vous avec moi mes chères soeurs que le travail d'une bonne maman est suffisant pour combler et le temps disponible d'une mère et son grand amour? Le très noble rôle de mère de l'humanité Dieu l'a gratifié à la femme et elle se doit d'en être très fière; Marie aussi dans sa grande humilité devait être très fière d'être la mère de Jésus.

Je m'en voudrais de ne pas vous parler aussi de la vie de ma mère à moi. Maman est native de St-Joachim, près de Windsor, Ontario. Quand elle épousa Adélard Grenier, mon père, elle vint demeurer à Notre-Dame-du-Nord, près du lac Témiscamingue en 1903; c'était au temps de la colonisation. On devait bâtir les maisons, les écoles, l'église, défricher les terres, construire les routes, etc... Mes parents de voir, en plus, le malheur de voir leur maison et leur première grange-étable détruites par un feu de forêt. Ils ne se sont pas découragés, au contraire ils ont repris leur courage et ils ont tout rebâti. Ils ont quand même donné naissance à 8 garçons et à 1 fille. Mes parents attachaient une grande importance à la prière en famille, chaque matin et chaque soir. Ma mère est décédée en répondant au chapelet de toute sa famille réunie autour de son lit. Quand, neuf ans plus tard je suis allé creuser la fosse pour enterrer mon père près de la fosse de maman, par un heureux hasard mon frère Gérard et moi nous avons vu notre mère; elle était belle et même ravissante à voir, tenant toujours son chapelet entre ses doigts. Voilà un exemple qui mérite d'être imité tout comme celui de Marie la mère de Jésus.

Personne n'empêchera cependant la femme de conduire sa vie comme elle l'entend. Si elle désire le grand et le maximum de bonheur ici bas, je suis assuré qu'elle peut bien rater complètement le bonheur éternel qui est l'objectif ultime du chrétien.

Aurèle Grenier



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Intensification de la campagne en faveur du contrôle des prix des aliments de base

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec poursuit sa campagne de sensibilisation en faveur de la réglementation des prix des aliments de base. La Fédération est revenue à la charge auprès du gouvernement québécois afin qu'il contrôle le prix du pain blanc et de blé entier.

D'après une recherche effectuée par l'organisme communautaire sur les habitudes alimentaires des consommateurs et consommatrices; 98% des ménages québécois consomment du pain au moins une fois par semaine alors que 88% des répondants se sont dits favorables au contrôle des prix. L'étude a aussi révélé que les consommateurs trouvent élevé le prix du pain au Québec.

D'autre part, la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, (FNACQ), estime que la fusion des boulangeries Gailuron et Sanson le 1er janvier dernier rend plus urgente encore la réglementation du prix du pain. Cette fusion a donné naissance à une nouvelle compagnie nommée Multimarque qui contrôle 55% du marché québécois alors que Weston, implantée surtout dans la région de Montréal a 18% du marché.

Les documents rendus publics par la FNACQ démontrent que le marché du pain est actuellement contrôlé par un cartel formé des grandes boulangeries, éliminant du même coup toute véritable concurrence. Selon la Fédération, depuis 10 ans, les compagnies se seraient entendues pour fixer les prix des différents types de pain et pour déterminer la date de la mise en vigueur des augmentations.

Selon l'organisme communautaire, ce contrôle caché et secret des prix doit cesser au profit d'une régie publique. La FNACQ s'est basée sur la réglementation du prix du lait pour amorcer sa campagne en faveur du contrôle des prix des aliments de base.

Comparant la situation du Québec avec celle de l'Ontario, les associations de consommateurs en arrivent à la conclusion qu'il est plus avantageux pour la population d'avoir une intervention gouvernementale pour fixer les prix des aliments de préférence au marché libre.

Par exemple, le litre de lait entier coûte 30% plus cher à Toronto qu'à Montréal. Les comparaisons effectuées entre les deux grandes villes canadiennes indiquent que 4 litres de lait entier coûtent 15% plus cher à Toronto alors que les Montréalais sauvent 20% à l'achat de 4 litres de lait 2%. Ces statistiques ont été calculées à partir des prix recensés en juillet 1984 dans le *Monthly Dairy Report* à Toronto et à partir des ordonnances de la Régie des marchés agricoles à Montréal.

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec évaluée à 70 000 000 \$, l'économie réalisée par les Québécois pour la consommation du lait, le prix ayant demeuré stable depuis 2 ans et demi environ. La FNACQ fait le pari que si la réglementation du prix du lait est avantageuse pour les consommateurs, elle devrait l'être pour d'autres produits alimentaires.

Outre le pain, la Fédération réclame que les oeufs, le poulet à rôti, et le

fromage cheddar soient réglementés. Pour la Fédération, ces aliments sont couramment consommés, ils sont bons pour la santé et ils sont produits ou transformés au Québec. La campagne de sensibilisation porte pour l'instant sur ces 4 produits mais il est à prévoir que d'autres aliments seront analysés par l'organisme communautaire.

Ainsi, la pomme de terre, la pomme, la carotte, le boeuf haché et les pâtes



alimentaires figurent parmi ces aliments. Pour la Fédération nationale des associations de consommateurs,

contrôler les prix, signifie une façon de freiner l'augmentation sans cesse croissante du panier de provisions.

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD

ALMA
J.B. Maltais Ltée
1315 Dupont Sud
(418) 668-5254

CAPLAN
M.J. Brière Inc.
199 Route 132
(418) 388-2166

CAP SANTÉ
Richard Piché Inc.
184 Route 138
(418) 285-1811

CHICOUTIMI
Gobeil Équipement Ltée
2138 St-Jean-Baptiste
(418) 549-3956

IBERVILLE
Guillet & Robert Inc.
125 Route 104
(514) 347-5596

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin Inc.
301 Queen Street
(819) 569-9611

MONTMAGNY
Équipement Bolduc Inc.
180 3e avenue
(418) 248-0458

PIKE RIVER
Les Équipements
Deragon Inc.
C.P. 56 Co Missisquoi
(514) 248-2570

RIVIÈRE-DU-LOUP
Les Équipements Agricoles
KRTB Inc.
409 Témiscouata
(418) 867-1062

ST-ANICET
J.R. Caza et Frère Inc.
3755 route 132
(514) 264-2300

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils Inc.
592 Houde
(819) 229-3664

ST-EUSTACHE
Garage A. Bigras
785 rue Frenières
(514) 473-1470

ST-JACQUES
Équipement Bruno Roy Inc.
Co. Montcalm
(514) 839-2567

ST-JEAN-DE-DIEU
Yvon Sirols & Fils Inc.
10 Gauvin Ouest
(418) 963-2122

ST-VICTOR
Les Équipements Agricoles
Luc Boucher Inc.
241 rue Commerciale
(418) 588-6891

STE-AGATHE DE LOTBINIÈRE
Les Entreprises H.G.M. Enrg.
150 St-Georges
(418) 599-2965

STE-HENEDINE
J. Dubreuil & Fils Ltée
73 Langevin
(418) 935-3633

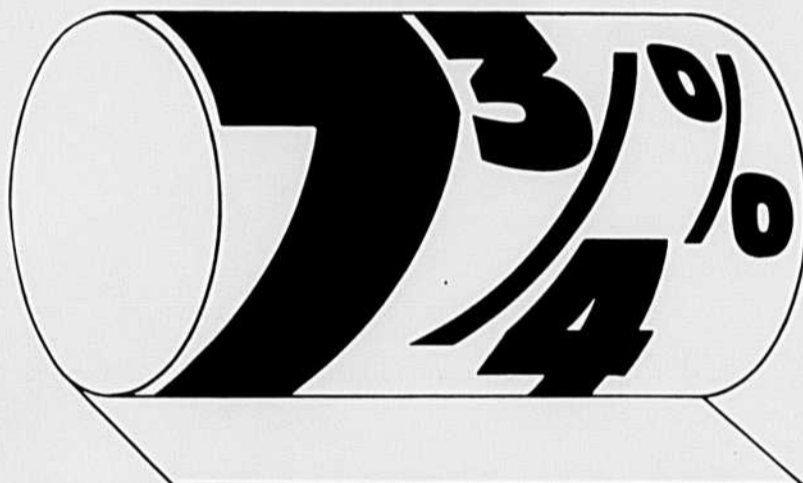
STE-MARTINE
Équipement Aganier Ltée
1325 Boul. St-Jean-Baptiste
(514) 427-3720

WEST BROME
Machinerie Agricole Pagé Inc.
R.R. 2, Route 52
(514) 263-1700

WOTTON
Equip. Proulx & Raiche Inc.
613 rue St-Jean
(819) 828-2661



FORD OFFRE LE



FINANCEMENT!

FORD OFFRE JUSQU'À 60 MOIS DE FINANCEMENT À UN TAUX ANNUEL FIXE TRÈS BAS DE 7 3/4%*

Achetez et prenez livraison entre le 16 février et le 30 juin 1985 de n'importe quel nouveau tracteur FORD; nous nous occuperons du financement des tracteurs des modèles des séries 1000, 10 et TW pour tout acheteur qualifié; le taux annuel fixe de 7 3/4%* sera assuré par Le Cédit Ford du Canada Limitée. Vous profitez donc de l'assurance d'un taux fixe; vos paiements resteront les mêmes pendant toute la

OU RETARDEZ LE DÉBUT DES PAIEMENTS JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1985.

Nous pouvons nous occuper des frais de financement et différer les paiements jusqu'au 1er octobre pour tout acheteur qualifié; ensuite, le taux annuel fixe de financement de 10 3/4% sera appliqué pour une période maximale de 5 ans.

Vous ne faites aucun paiement et aucun frais de financement ne seront calculés avant le 1er octobre 1985. Les accessoires achetés avec le tracteur peuvent aussi être financés à ces taux spéciaux.



période de financement même si les autres taux d'intérêt commencent à grimper!

*Exemple de financement à 7 3/4% d'intérêt par année.

Prix d'achat	\$25 000 00
Acompte ou échange	5 000 00
Montant à financer	20 000 00
Nombre de versements	5
(Tous les 12 mois = 5ans)	
Montant de chaque versement	4 976 00
Total des frais de financement	4 880 00
Coût total d'achat (incluant frais de financement)	\$29 880 00

Autre choix de financement à versement retardé ou de location.

PASSEZ NOUS VOIR, NOUS VOUS EN DIRONS ENCORE PLUS.

Nous agissons d'abord et avant tout dans votre intérêt

Chez les nouveaux concessionnaires Case International, vous jouez gagnant sur toute la ligne! Grâce à nos trois modes d'achat extraordinaires en vigueur jusqu'au 31 mai 1985, vous réalisez des économies exceptionnelles sur toute notre gamme de produits.

UN TAUX D'INTÉRÊT GARANTI DE 8,8%

Sur nos tracteurs, moissonneuses-batteuses et instruments aratoires neufs.

OU 0% D'INTÉRÊT D'ICI LE 1ER JANVIER 1986

Au lieu du financement spécial à 8,8%, choisissez une dispense de frais d'intérêt et épargnez

JUSQU'À 17 100 \$ QUI VOUS SONT REMIS EN ESPÈCES

Les remises varient selon le modèle et le mode de financement. Voyez votre concessionnaire Case International pour des renseignements plus précis.

Voyez votre concessionnaire Case International dès aujourd'hui pour des économies exceptionnelles sur nos

**TRACTEURS,
MOISSONNEUSES-
BATTEUSES ET
INSTRUMENTS ARATOIRES**

Une toute nouvelle équipe au service de l'agriculteur d'aujourd'hui

*Toutes nos offres sont en vigueur du 1er mars au 31 mai 1985. Les acheteurs admissibles peuvent profiter du financement offert par la J I Case Credit Corporation. Les remises ne s'appliquent pas aux produits portant notre nouveau nom. Demandez tous les détails à votre concessionnaire Case International.

J I Case Canada
Une division Tenneco
3390 S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3J5



LATERRE de chez nous

2e cahier

POUR LES FEMMES EN AGRICULTURE

Égalité et légalité

par Louise St-Pierre

QUÉBEC — L'accès au crédit agricole a été réclamé par les deux groupes de femmes qui présentaient, la semaine dernière à Québec, leur mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Le premier organisme de femmes entendu lors de la reprise des audiences publiques de la Commission a été l'Association des femmes collaboratrices dont 60% de ses 800 membres proviennent du secteur agricole.

Pour bien éclairer les députés membres de la Commission, on a d'abord fait le portrait de la femme collaboratrice dans le secteur agricole. De récentes études démontrent que la femme collaboratrice travaille en moyenne 23 heures par semaine. Près du tiers des femmes travaillent 40 heures par semaine et plus. Un peu plus de 12% d'entre elles retirent un salaire. En 1983, on a établi que 3,5% des femmes agricultrices étaient propriétaires uniques de leur entreprise; 17,7% étaient sociétaires ou actionnaires; 73,2% étaient des collaboratrices.

De l'avis de cette association, l'impossibilité pour les femmes collaboratrices d'obtenir du crédit repose sur des pratiques discriminatoires. On fait ici surtout allusion au règlement qui stipule que "au moins 60% des actions ordinaires émises ou des parts sociales, selon le cas, soient la propriété d'exploitants agricoles et dont la majorité a pour principale occupation l'exploitation de cette ferme". Comme on exige que l'un des deux conjoints possède 60% des parts ou actions, l'autre est nécessairement inadmissible à l'ensemble des subventions et des programmes offerts par l'Office du crédit agricole. Et l'autre, c'est dans la plupart des cas la femme collaboratrice. L'association réclame donc que ce critère du 60% s'applique sans discrimination envers les couples mariés. Elle demande aussi que l'Office du crédit agricole reconnaisse le statut de la femme collaboratrice et lui facilite l'accès au crédit agricole.

La résidence familiale

L'épouse d'un agriculteur doit fort souvent renoncer à son droit d'enregistrer une déclaration de résidence familiale pour que celui-ci puisse obtenir un prêt de la banque ou de la caisse. L'association a dénoncé ce fait qui oblige une personne à renoncer à un droit pour permettre à une autre d'en acquiescer un. Cette pratique a semblé surprendre les députés, du moins celui du comté d'Arthabaska, Jacques Baril, qui a dit mal comprendre que les femmes ne s'abritent pas derrière la loi et refusent de signer tout papier annulant ce droit. Sur ce commentaire, l'une des porte-parole de l'Association lui a simplement suggéré d'imaginer la réaction du mari qui se voit refuser un prêt pour cette raison. "Un problème de couple naîtra inévitablement!"

L'Association demande donc que la garantie financière exigée pour des emprunts ne vienne pas annuler pour l'épouse sa capacité d'exercer son droit à la protection accordée par la déclaration de résidence familiale.

Égalité et légalité

Le Comité provincial des femmes en agriculture a revendiqué trois changements importants pour que les "professionnelles de l'agriculture obtiennent l'égalité et la légalité". Ce comité affilié à l'Union des producteurs agricoles compte au-delà de 2000 membres.

Les mots discrimination et discriminatoire sont souvent revenus dans la bouche des femmes qui ont pris siège devant la Commission. Ce qualificatif a été particulièrement donné à la subvention de 8000 \$ qui est accordée aux jeunes qui s'établissent en agriculture.

Si deux frères s'établissent sur une même ferme, a-t-on expliqué aux députés, ils ont tous les deux droit à la subvention. Si des mari et femme, ou conjoints en union de fait, réclament chacun une subvention, il n'en est pas question. Un seul octroi est accordé aux couples. "Cette discrimination est d'autant plus odieuse que ce 8000 \$ est souvent pour la jeune femme le seul capital qui lui permettra d'avoir accès à une part de la propriété de l'entreprise."

Tout en réclamant cette subvention de 8000 \$, les femmes en agriculture croient en la nécessité de maintenir le prêt de 50000 \$ sans intérêt pour cinq ans. Elles demandent par ailleurs une rétroactivité pour celles et ceux qui n'y ont pas eu droit.

Préjugés sexistes

Le Comité provincial est également venu dire aux députés que plusieurs

officiers du crédit, comptables et autres fonctionnaires du Gouvernement avaient à l'endroit des femmes des préjugés sexistes. Bien que ces professionnels connaissent très bien tout le travail effectué par les femmes, a-t-on souligné, ils se conduisent souvent comme si nous n'étions que des "helpers".

"La liste des tracasseries, des mesquineries, des propos déplacés, des mauvaises blagues et des manifestations de mauvaise volonté est longue. Plusieurs femmes peuvent en témoigner." Voilà pourquoi elles demandent à l'Office du crédit agricole d'embaucher un plus grand nombre de femmes à titre de conseillères. Comme plusieurs autres, le Comité réclame le libre choix de l'officier(ère) avec qui elle travaillera.

Il va de soi que le Comité a également réclamer la reconnaissance du statut professionnel des femmes en agriculture. Elles disent ne pas réclamer de la générosité, ni de la gentillesse mais bien "une affaire de stricte justice".

Endettement

Le premier grand problème en agriculture

suite à la page 26

Profitez de nos années d'expérience dans ce champ d'activités.

Les camions GMC existent depuis belle lurette. Certains camions GMC sont dans la même famille depuis plusieurs générations.

Nos camions ont toujours été construits pour travailler fort. Comme un cultivateur, du lever jusqu'au coucher du soleil.

Et ils ont toujours été construits de façon à pouvoir transporter n'importe quelle charge dont vous avez besoin—depuis les clôtures jusqu'aux aliments pour le bétail.

Bien sûr, nos camions ont changé au cours des années. Il le fallait. Vous avez appris à travailler plus efficacement, et nous aussi. Nous offrons des pickups d'une demi-tonne, de trois-quarts de tonne et d'une tonne; avec caisse longue ou

courte; avec deux ou quatre roues motrices; avec moteur à essence ou Detroit Diesel de 6,2 litres.

Nous offrons aussi divers camions agricoles robustes de poids moyen, pour répondre à tous vos besoins. Ils sont livrables avec moteur à essence ou Detroit Diesel de 8,2 litres. Avec un pont arrière simple, leurs capacités s'échelonnent de 8 325 kg (18 500 lb) jusqu'à 15 750 kg (35 000 lb) de PBV. (Les GMC à pont arrière tandem sont livrables en capacités allant jusqu'à 22 500 kg (50 000 lb) de PBV.)

GMC fabrique des camions depuis quatre générations. Cela fait beaucoup d'années d'expérience dans notre champ d'activités. Et les camions

GMC sont construits pour durer. Ils sont de la race des champions.

GMC

Les camions...c'est notre affaire.



Excellence

INTEGRAL

Un des objectifs du programme d'Excellence Intégrale de General Motors est de satisfaire entièrement le client. C'est pour cela qu'en prenant livraison au détail de votre nouveau grand pickup GMC 1985, vous bénéficiez d'une inspection complète du véhicule par le technicien et le vendeur de l'établissement ainsi que d'un remplissage du réservoir à carburant, et vous recevez par la suite un questionnaire sur vos impressions après la livraison.

culture est la rentabilité. "Actuellement, a soutenu l'une des porte-parole du Comité provincial, ce n'est pas l'entreprise qui nous fait vivre, mais nous qui la faisons vivre!" Et l'endettement signifie souvent pour les femmes la détérioration de leurs conditions de vie et de travail. Elles n'ont d'ailleurs pas hésité à dire au député Yvon Picotte que plusieurs femmes (15% environ) travaillent actuellement en dehors de la ferme pour rejoindre les deux bouts. "Ça veut dire trois jobs par jour."

Le Comité réclame donc du ministère de l'Agriculture la mise en place d'un conseil consultatif permanent où siègeraient des agricultrices afin d'analyser les impacts des politiques agricoles et définir toutes nouvelles politiques. Le député Picotte a souscrit avec enthousiasme à cette suggestion et il s'est engagé à convaincre ses collègues de la Commission de son bien-fondé.

En conclusion, les femmes du comité ont souligné le problème auquel se butent nécessairement les femmes quand on parle de crédit, de relève ou des conséquences de l'endettement en agriculture. Au départ, les femmes y trouvent difficilement une place. Elles ne reçoivent pas souvent de dons et de subventions. Donc, elles ne possèdent pas le capital requis pour avoir des parts et des actions de l'entreprise. Par ailleurs, si elle travaille à l'extérieur, on la considère hors de l'agriculture même si son revenu est investi

Société et Office doivent s'harmoniser

La Société du crédit agricole croit qu'elle serait plus efficace si les in-

terventions des deux paliers de gouvernement étaient davantage harmonisées. L'idée d'un tel rapprochement qui vise à mieux servir les agriculteurs a été lancée lors de la reprise des audiences publiques de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Avant d'en venir à une telle suggestion, les représentants de la Société avaient lu un long mémoire qui faisait d'abord le portrait de l'organisme et du rôle qu'il joue au Québec depuis 1964. La grande partie du mémoire qui traite du financement et de l'endettement reprend les données du sondage mené par la Société et rendu public en octobre dernier.

La place des femmes

La Société du crédit agricole est venue dire devant la Commission qu'elle espérait recevoir de l'Union des producteurs agricoles et de la Québec Farmer's Association les noms de quelques femmes pour combler le poste des membres de sa Commission d'appel dont le mandat arrivera à échéance d'ici peu.

En réponse à une question d'Yvon Picotte, le directeur régional de la société a soutenu que son organisme accorde une place importante à la femme. "On réclame toujours la présence des deux lors des rencontres. Surtout quand il est question de grossir l'entreprise. La femme est souvent le comptable et il nous importe de connaître son point de vue", a affirmé M. Fabien Langlois.

La Société croit qu'il est important pour toutes les institutions de faire une réflexion profonde sur la situation actuelle et d'être ouvertes à des moyens nouveaux pour aider les agriculteurs en difficulté et les jeunes qui veulent s'établir.

À plus d'une reprise, le président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec a dit croire fermement en la formule des syndicats de gestion pour aider et apprendre aux agriculteurs à bien gérer leur entreprise.

M. Raymond Blais rejoint l'idée de tous ceux qui ont déploré le fait que les difficultés financières de plusieurs agriculteurs sont attribuables à une formation professionnelle et de gestion inadéquate. Il croit qu'une aide accrue devrait être versée aux syndicats de gestion pour qu'ils puissent compenser ce manque.

Les jeunes étant plus vulnérables aux difficultés financières, la Confédération suggère trois mécanismes susceptibles d'améliorer la situation: une formule de partage des droits de propriété, la location avec option d'achat et une formule de temps partiel et d'établissement progressif.

Des mesures comme l'établissement progressif, les ententes père-fils, la location de ferme sont toutes des me-

asures qui pourraient faciliter l'entrée de la relève en limitant le risque d'un endettement élevé.

La Société croit qu'il est important pour toutes les institutions de faire une réflexion profonde sur la situation actuelle et d'être ouvertes à des moyens nouveaux pour aider les agriculteurs en difficulté et les jeunes qui veulent s'établir.

À plus d'une reprise, le président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec a dit croire fermement en la formule des syndicats de gestion pour aider et apprendre aux agriculteurs à bien gérer leur entreprise.

M. Raymond Blais rejoint l'idée de tous ceux qui ont déploré le fait que les difficultés financières de plusieurs agriculteurs sont attribuables à une formation professionnelle et de gestion inadéquate. Il croit qu'une aide accrue devrait être versée aux syndicats de gestion pour qu'ils puissent compenser ce manque.

Les jeunes étant plus vulnérables aux difficultés financières, la Confédération suggère trois mécanismes susceptibles d'améliorer la situation: une formule de partage des droits de propriété, la location avec option d'achat et une formule de temps partiel et d'établissement progressif.

suite à la page 43

FERME À VENDRE

Route Marie-Victorin
St-Louis
Comté de Lotbinière

Ferme d'environ 57 hectares, dont 50 en culture, avec parc d'engraissement, silo, fosse, silo à grains et ancienne grange-étable.

Cette ferme comprend les lots P-109 et P-114, du rang I, et les lots P-409 et 410, du rang St-François, paroisse de St-Louis.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16h00 le 2 avril 1985 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, route de l'Église, bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes:

- M. Donald Michaud, directeur régional
Lévis (418) 833-7575
- M. André Castonguay, conseiller en financement agricole
Lévis (418) 833-7575

N.B.: L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 80 000 \$ et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

Référence: 4977

FERME À VENDRE

544, chemin des Patriotes
St-Charles-sur-Richelieu
Comté de St-Hyacinthe

Ferme d'environ 100 acres en culture, avec maison de construction récente (1979) 42' X 25', un crible à maïs et deux remises.

Cette ferme comprend les lots P-N.S.-22 et P-22 du rang I (chemin des Patriotes), cadastre de la paroisse de St-Charles-sur-Richelieu.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16h00 le 2 avril 1985 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, route de l'Église, bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes:

- M. Roch Côté, directeur régional
St-Hyacinthe (514) 773-6050
- M. Hugues St-Pierre, conseiller en financement agricole
St-Hyacinthe (514) 773-6050

N.B.: L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 125 000 \$ et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

Référence: 504

FERME À VENDRE

Route Marie-Victorin
St-François-du-Lac
Comté de Yamaska

Ferme d'environ 50 hectares, dont 48 en culture avec maison, grange-étable, silo à fourrage et 2 silos à grain.

Cette ferme comprend les lots suivants: P-621, P-622 et P-623 du rang Concession Ste-Anne, et P-642 du rang Concession Est Bois de Maska, cadastre de la paroisse de St-François-du-Lac.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16h00 le 2 avril 1985 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, route de l'Église, bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes:

- M. René Piquette, directeur régional
St-Louis-de-France (819) 375-1632
- M. Normand Grondin, conseiller en financement agricole
Nicolet (819) 293-6106

N.B.: L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 101 000 \$ et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

Référence: 15063

FERME À VENDRE

1095, rang Salvail nord
La Présentation
Comté de St-Hyacinthe

Ferme d'environ 114 acres, dont 51 en culture (45 drainées) avec maison et 2 remises. Également une étable à veaux de grain 90' X 40' avec fosse 55' X 55' X 4' de construction récente (1980).

Cette ferme comprend les lots 87 et 88, du rang Salvail nord, cadastre de la paroisse de La Présentation.

Les offres d'achat devront être reçues au siège social de l'Office avant 16h00 le 2 avril 1985 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à l'Office du crédit agricole du Québec, 1020, route de l'Église, bureau 500, Ste-Foy (Québec), G1V 4P2.

Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, se procurer des formules pour soumissionner ou aller visiter la propriété, doivent s'adresser à l'une ou l'autre des personnes suivantes:

- M. Roch Côté, directeur régional
St-Hyacinthe (514) 773-6050
- M. Hugues St-Pierre, conseiller en financement agricole
St-Hyacinthe (514) 773-6050

N.B.: L'Office se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 88 000 \$ et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

Référence: 4840

DÉPÉRISSEMENT DES ÉRABLES

On soupçonne les pluies acides

Vendredi dernier, à la toute veille du passage au Québec du président Reagan, les agriculteurs du Québec ont rappelé leurs profondes inquiétudes face aux précipitations acides; ils y voient un danger sérieux, pour la survie des érablières principalement.

Rappelons en effet que, depuis quelques années, les érablières du Québec sont atteintes d'un curieux mal qui les frappe soudainement: les arbres sèchent rapidement et irrémédiablement. On a d'abord cru que le phénomène se limitait aux régions de la Beauce et de l'Estrie; on constate maintenant qu'aucune région où il y a des peuplements d'érables n'est à l'abri. Déjà, les pertes sont importantes et la situation préoccupe de plus en plus l'Union des producteurs agricoles et la Fédération des producteurs acéricoles qui regroupent une bonne partie des propriétaires concernés.

Depuis plusieurs mois déjà, divers experts se penchent sur le sujet, tentant d'en déterminer les causes et d'identifier des remèdes. Diverses hypothèses ont été élaborées (compaction des sols, mauvais éclaircissements, effets du nouveau mode de cueillette par tubulures, etc.) mais elles sont toutes jugées incomplètes, insuffisantes et insatisfaisantes par les représentants du monde agricole. Ces derniers sont de plus en plus convaincus que les pluies acides sont à l'origine du problème et ils demandent que des études plus poussées et plus sérieuses soient faites sans délai à ce sujet.

Selon le président de l'UPA, Jacques Proulx, "tout nous porte à croire que les précipitations acides sont responsables du dépérissement de nos érablières et personne ne peut nier que de tels effets sont possibles. D'ailleurs, il suffit de regarder ce qui se passe dans certains pays d'Europe, en Allemagne par exemple, pour se convaincre des dangers que cette pollution représente pour la forêt. Nous voudrions bien en avoir le cœur net mais il n'est pas question d'attendre davantage: nos gouvernements doivent passer aux actes sans délai, à défaut de quoi il pourrait bien être trop tard pour nos érablières et pour notre production acéricole, une

production bien typique de chez nous et dont le Québec possède un presque monopole mondial. Toute notre forêt pourrait même être en danger. Il faut

agir sans délai si on veut éviter une catastrophe qui serait irréparable. Nos gouvernements doivent également obtenir du président Reagan l'assurance que son pays collaborera véritablement en vue de réduire substantiellement l'incroyable volume de ces déchets toxiques qui nous tombent constamment sur la tête et qui nous viennent, en bonne partie du moins, des États-Unis ou de multinationales américaines."

FISKARS

Une championne qui vous fera économiser sur-le-champ!

La charrue Fiskars, 6 fois championne mondiale en 5 ans pour sa qualité de labour, ce n'est pas peu dire! Elle laboure plus rapidement, nécessite moins de traction et permet une plus grande largeur de travail.

De plus, la pointe de son nouveau versoir FK s'aigüise d'elle-même; elle n'a donc pas besoin d'être retournée.

Semi-automatiques ou automatiques, toutes les charrues FISKARS sont disponibles en modèles réversibles.



Équipez-vous d'une FISKARS!



Distribué par:

Morneau & Thibodeau

218, rue Principale, C.P. 2100
St-Romuald (Québec) Canada
G6W 5M3

Tél.: (418) 839-4127

En vente chez les détaillants Fiskars suivants:

ACTON VALE
Acton Équipements
ALMA
J.B. Maltais
AMOUI
R.R. Martel
BAIE-ST-PAUL
Georges Fortin et Fils
BLACK LAKE
Gerard Guillemette
CAPLAN
M.J. Briere
CHICOUTIMI
Sagouney Equipement
Agricole
DUNHAM
Gilles Boucher
Equipement
FARNHAM
Georges Ostiguy
Garage
HEBERTVILLE
Antonelli Villeneuve

HEMMINGFORD
SCA Sud de Montréal
LA PERADE
Tracteur Lafrenière
LAURIERVILLE
J.M. Binette
LENNOXVILLE
B. Morin Equipement
LIMOILLOU
Reno Denis Outillage
LORRAINVILLE
J.G. Neveu Garage
MASKINONGE
G. Gagnon Equipement
MATANE
Theo Côte et Fils
MISTASSINI
Jos Besson
MONTMAGNY
Bosse et Freres
NAPIERVILLE
SCA Sud de Montreal
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL
Benoit et Freres

NOTRE-DAME-DU-LAC
Réal Cloutier Garage
PRINCEVILLE
André Roux
RACINE
Pierre-Paul Lussier
ROCK FOREST
P. Lacroix Equipement
ROUGEMONT
J.P. Rathe
ST-ANDRE
N. Thiboutot Garage
ST-ANDRÉ-AVELLIN
André Parisien
ST-ANNE-DES-PLAINES
Yvon Rivard Equipement
ST-BENOÎT
St-Denis Equipement
ST-BRUNO-DE-GUIGUES
M. Larose Machinerie
ST-CASIMIR
SCA St-Casimir
ST-CHARLES
Meunerie St-Charles

ST-CONSTANT
Colpron et Fils
ST-EDOUARD
Machinerie Coulombe
ST-ESPRIT
R. Marsan Equipement
ST-EVARISTE
Oscar Brochu
ST-GEORGES-DE-BEAUCE
Fernand Côté
ST-GERMAIN
Machinerie Boisvert
ST-GUILLEAUME
Claude Joyal
ST-HENEDINE
Jos Dubreuil et Fils
ST-HYACINTHE
Aubin et St-Pierre
ST-JEAN-DE-DIEU
Yvon Sirois Garage
ST-LUDGER
R. Gagnon Machinerie
ST-MARTINE
Colpron Equipement

ST-MICHEL
SCA Sud de Montréal
ST-NOEL
Landry et Sénéchal
ST-POLYCARPE
Equipement Pilon
ST-SEVERIN
Equipement Francoeur
ST-THOMAS
G. Gagnon Equipement
ST-VICTOR
Luc Boucher Equipement
SULLY
Robert Charest
Equipement
WARWICK
Machinerie Champoux
WATERLOO
R. Malouin et Fils

Stages agricoles en France

Le Service de la main-d'oeuvre agricole de l'UPA, en collaboration avec l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse, et les fédérations régionales de l'UPA, offrent à sept jeunes garçons de 18 à 30 ans, l'opportunité d'effectuer à l'été 1985, un stage de 3 à 4 mois en France.

Les stages s'adressent à ceux qui ont une formation agricole et une **bonne expérience sur une ferme céréalière**. Les jeunes candidats doivent déposer leur inscription à l'UPA régionale avant le 12 avril 1985, au Service de la main-d'oeuvre agricole du Canada.

Les départs sont prévus le 11 juillet 1985. Les stagiaires doivent prévoir une dépense d'environ 375 \$, comprenant un billet d'avion aller et retour, assurance-accident, deux nuits à Paris, un billet de train aller et retour Paris vers la famille d'accueil et une session d'information lors de l'arrivée. L'OFQJ apporte sa collaboration dans le cadre de ce programme en accordant une aide gouvernementale.

Il va de soi que les stagiaires reçoivent durant la durée de leur stage un salaire.

Inscrivez-vous rapidement car le nombre de places est limité. Pour obtenir plus d'informations, il vous suffit de téléphoner à l'UPA régionale ou à M. Robert Dagenais à Longueuil, à (514) 679-0530.

Programme d'aide pour les pertes de fourrage en 1983

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Si, en 1983, vous exploitiez une ferme, étiez admissible au programme collectif d'assurance des grandes cultures et étiez situé dans le territoire admissible en vertu du Programme d'aide spécial: **vous êtes admissible au Programme d'aide spécial.**

Si vous êtes admissible au Programme d'aide spécial et que, en 1983, vous étiez assuré en vertu du programme collectif d'assurance des grandes cultures, **vous recevrez un paiement automatique.**

Par contre, si vous êtes admissible au Programme d'aide spécial, **mais n'étiez pas assuré** en vertu du programme collectif d'assurance des grandes cultures, **vous devez communiquer avec La Régie des assurances agricoles de votre région pour faire une demande.**

LA DATE LIMITE POUR FAIRE UNE DEMANDE EST LE 31 MARS 1985

Pour les fins du présent programme, et en tenant compte des niveaux de pertes dues à la sécheresse, du prix moyen du foin de remplacement, de la facilité d'approvisionnement, des coûts de transport, etc., le territoire a été divisé en trois parties:

A. Régions	Description des zones	Niveaux d'assistance \$/u.a.	
		assurés	non assurés
2 — Québec:	toutes les zones	53,79 \$	40,67 \$
10 — Lanaudière:	toutes les zones	44,44 \$	33,60 \$
11 — Mauricie:	toutes les zones	59,33 \$	44,86 \$
12 — Saguenay-Lac-St-Jean/ Côte-Nord:	toutes les zones	56,94 \$	43,05 \$
B. Zones adjacentes			
1. Bas-St-Laurent:			
	Zone 1: St-Modeste, St-Arsène, St-George-de-Cacouna, St-Épiphanie, St-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, L'Isle-Verte, St-Éloi, Notre-Dames-Sept-Douleurs, St-François, St-Pierre, Montmagny (partie est de la route 283), L'Île-aux-Grues.	40,21 \$	29,48 \$
	Zone 6: St-Simon, St-Mathieu-de-Rioux, St-Fabien, St-Eugène-de-Ladrière, Bic, St-Valérien, Ste-Odile-sur-Rimouski, Rimouski.	14,74 \$*	
	Zone 9: Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père, St-Anaclet-de-Lessard, Luceville, St-Jean-Baptiste, Ste-Luce, Mont-Joli, Ste-Flavie, Grand-Métis, Métis-sur-Mer, St-Donat, Price.		
	Zone 22: Ste-Anne-de-la-Pocatière, La Pocatière, Rivière-Ouelle, St-Pacôme, St-Philippe, St-Louis, Kamouraska, St-Pascal, St-Denis-de-Kamouraska.		
	Zone 23: St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, N.-D.-du-Portage, St-Antoine, St-Patrice, St-Ludger, Andréville, Rivière-du-Loup.		
	Zone 24: St-Onézime, St-Gabriel, Mont-Carmel, St-Bruno, St-Joseph.		
4. Nicolet:			
	Zone 1: St-Pierre-les-Becquets, Gentilly, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford, Lemieux, Manseau, St-Joseph-de-Blandford.	27,32 \$	20,03 \$
	Zone 2: Béancourt, Ste-Gertrude, Ste-Angèle, Précieux-Sang, Annville, St-Célestin.	10,01 \$*	
	Zone 3: St-Grégoire, Nicolet, St-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Nicolet-Sud, St-Antoine-de-la-Baie-du-Févre, Baieville, St-Joseph-de-la-Baie-du-Févre.		
	Zone 4: Notre-Dame-de-Pierreville, St-Thomas-de-Pierreville, Pierreville, St-François-du-Lac, St-Michel-de-Yamaska, Yamaska.		
6. St-Hyacinthe:			
	Zone 1: St-Ours, Ste-Anne-de-Sorel, St-Robert, St-Roch, Ste-Victoire, St-Aimé, St-Louis, Tracy, St-Michel-de-Yamaska, Yamaska, Massueville.	35,30 \$	25,89 \$
		12,94 \$*	
C. Macrozones			
1. Bas-St-Laurent:			
	Zone 2: St-François-Xavier-de-Viger, St-Hubert, St-Cyprien, St-Clément, St-Paul-de-la-Croix, Ste-Françoise, St-Jean-de-Dieu, Ste-Rita, St-Pierre-de-Lamy.	13,22 \$	9,92 \$
	Zone 3: St-Louis-du-Ha!-Ha!, Cabano, Notre-Dame-du-Lac, Dégelis.	20,66 \$*	
	Zone 4: St-Athanase, Pohnégamooc, St-Joseph-de-la-Rivière-Bleue, St-Marc-du-Lac-Long, St-Jean-de-la-Lande, Packington, St-Eusèbe, St-Elzéar, St-Honoré.		
	Zone 5: St-Michel-du-Squatec, St-Juste-du-Lac, Auclair, St-Godard-de-Lejeune.		
	Zone 7: St-Médard, St-Guy, Lac-des-Aigles, Biencourt, Esprit-Saint, Trinité-des-Monts.		
	Zone 8: Ste-Blondine, Mont-Lebel, St-Narcisse-de-Rimouski, St-Marcellin, St-Gabriel, Fleurbault, St-François-Xavier-des-Hauteurs, St-Charles-Garnier, St-Donat (5e concession).		
	Zone 10: St-Joseph-de-Lepage, Ste-Angèle-de-Méridi, St-Antoine-de-Padoue, St-Octave-de-Métis.		
	Zone 11: St-Damase, St-Noël, St-Moise, Ste-Jeanne-d'Arc, La Rédemption, St-Cléophas, Lac-Malcolm.		
	Zone 12: Sayabec (excluant Lac-Malcolm), Ste-Marie-de-Sayabec, Val-Brillant, St-Pierre-du-Lac, St-Benoît-Joseph-Labre, Amqui, Lac-au-Saumon, St-Jacques-le-Majeur-de-Causapsal, Causapsal.		
	Zone 13: Ste-Irène, St-Léon-Lé-Grand, St-Zénon-du-Lac, St-Edmond, St-Raphaël-d'Albertville, Ste-Florence, Ste-Marguerite, St-Tharcisius, St-Alexandre-des-Lacs.		
	Zone 14: Les Boules, Baie-des-Sables, St-Ulric-de-Matane, St-Ulric, Matane, St-Jérôme-de-Matane, Petite-Matane, Ste-Félicité.		
	Zone 15: St-Leandre, Ste-Paule, St-Jean-Baptiste-Vianney, St-René-de-Matane, St-Luc, St-Adelme, St-Nil, St-Jean-de-Cherbourg.		
	Zone 16: Grosses-Roches, St-Thomas-de-Cherbourg, Les Mechins, St-Paulin-Dalibaire, Capucins, Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts, St-Joachim-de-Fourelle, La Martre, Marsoui, Rivière-à-Claude, Mont-St-Pierre, St-Maxime-du-Mont-Louis, Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, Grande-Vallee, Petite-Vallee, Cloridorme.		
	Zone 17: L'Ascension-de-Patapédia, St-François-d'Assise, St-Alexis-de-Matapédia, Matapédia, Ristigouche, St-Fidèle-de-Ristigouche, Ristigouche-Sud-Est.		
	Zone 18: Pointe-à-la-Croix, Nouvelle, Escuminac, St-Omer, Carleton, Maria, St-Jules, Grande-Cascapédia.		
	Zone 19: New-Richmond, St-Alphonse, Caplan, St-Siméon, St-Elzéar, Bonaventure.		
	Zone 20: Hope, Hope-Town, Paspébiac, Paspébiac-Ouest, St-Godefroy, Shigawake, Port-Daniel-Ouest, Port-Daniel-Est, Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons, Newport, Pabos, Chandler, Pabos-Mills, St-François-de-Pabos, Grande-Rivière, Ste-Thérèse-de-Gaspé, Percé, Gaspé, New-Carlisle.		
	Zone 21: Ile-du-Havre-Aubert, L'Étang-du-Nord, Havre-aux-Maisons, Cap-aux-Meules, Fatima, Grande-Entrée, Grosse-Ile, Ile-d'Entrée.		

3. Beauce:	21,70 \$	16,28 \$
Zone 4: Ste-Rose, St-Zacharie, St-Louis-de-Gonzague, St-Luc, Ste-Justine, Ste-Germaine, St-Cyprien, Ste-Aurèle, St-Prospère, St-Benjamin.	33,91 \$*	
Zone 8: St-Séverin, St-Frédéric, St-Elzéar (partie sud de la route 216), Tring-Jonction, St-Jules.		
Zone 9: St-Simon, St-Odilon, Beauceville (Est), St-Joseph (Est), Sts-Anges.		
Zone 10: Ste-Marie (fond et versants de la Chaudière), Vallée-Jonction, St-Joseph (fond et versants de la Chaudière), Beauceville (fond et versants de la Chaudière).		
Zone 11: St-Malachie (haut plateau), St-Nazaire, Frampton, St-Léon-de-Standon.		
Zone 12: St-Malachie (partie nord — Seigneurie Louis Joliette), Ste-Claire (partie est de la rivière Etchemin limitée par le rang St-Amable), Ste-Marguerite, Ste-Marie (haut plateau est).		
Zone 13: St-Bernard, St-Maxime de Scott, St-Elzéar (partie nord de la route 216).		
Zone 14: St-Anselme, Ste-Hénédine, Ste-Claire (nord).		
4. Nicolet:	14,57 \$	10,93 \$
Zone 5: St-Gérard-Magella, St-David, St-Pie-de-Guire, St-Bonaventure, St-Guillaume, St-Marcel.	22,76 \$*	
Zone 6: La Visitation, St-Elphège, St-Zéphirin-de-Courval, St-Joachim-de-Courval.		
Zone 7: Ste-Monique, Grand-St-Esprit, Ste-Perpétue, Ste-Brigitte-des-Saults.		
Zone 8: St-Léonard-d'Aston, Ste-Eulalie, St-Wenceslas, St-Sylvère, Aston-Jonction, St-Raphaël.		
Zone 9: Haddington, Daveluyville, Ste-Anne-du-Sault, St-Valère, St-Rosaire, St-Louis-de-Blandford.		
Zone 10: Princeville, Ste-Victoire, St-Norbert-d'Arthabaska, Arthabaska, Victoriaville, Warwick.		
Zone 11: Chester-Nord, St-Christophe-d'Arthabaska, Chester-Est, Chester-Ouest, Chesterville, Chénier, St-Rémi-de-Tingwick, Tingwick, Trois-Lacs.		
8. Outaouais:	14,30 \$	10,72 \$
Zone 12: Huberdeau, Arundel, Lac-des-Seize-Iles, St-Adolphe-d'Howard, Harrington, Morin Heights, Gore, Wentworth, Wentworth Nord, Mille-Isles, Montcalm, Barkmere.	22,34 \$*	
Zone 13: Calumet, Pointe-au-Chêne, Grenville (jusqu'au 7e rang inclusivement), St-Philippe, Brownsburg, St-André-Est, Lachute.		

* Montants ajoutés en dernière heure par le gouvernement du Québec.

L'avantage Simmental

- Des femelles de remplacement qui commandent une prime partout au pays à cause de leur caractère maternel supérieur.
- Des bovins de boucherie qui ont démontré grâce à des épreuves d'engraissement telle que l'Épreuve des Meilleurs, qu'ils se classeront dans la catégorie A1 à l'âge de 12 mois.
- Des reproducteurs engendrés selon vos besoins spécifiques - plus de lait ou plus de boeuf. Parce que la Simmental est une race dont l'évolution a été orientée à deux fins, vous pouvez choisir le genre de taureau qui répond à vos besoins au sein même de la race.

Demandez à ces éleveurs quel effet produit l'avantage Simmental dans leurs affaires.



Doug Mackintosh, Prime Feeders, Fort Macleod, Alberta; Harvey Bourassa, Fort Macleod-Highwood Auction Company Ltd., Fort Macleod, Alberta; John Draper, Bar 5 Stock Farms Ltd., Brandon, Manitoba; Leonard Friesen, Leonard Friesen Cattle & Properties Ltd., Calgary, Alberta; Ron Noble, Double RN Ranch, Lloydminster, Sask. Alta.; Bill Hartell, Western Feedlots, Strathmore, Alberta.

SIMMENTAL

Canadian Simmental Association

13,4101-19 Street N.E., Calgary, Alberta T2E 7C4 Telephone: (403) 250-7979
Association Simmental du Québec
Armand Pellerin: 479 Rte. 138, St-Augustin-de-Québec
Cité Portmeus, Québec G0A 3E0 (418) 878-2055

La clef des champs

Une chronique de Denis Lessard

Des taux plus stables

Depuis les six dernières semaines, les taux d'intérêt au pays ont montré une nette tendance à la hausse après presque un an de lente réduction. Par conséquent, de plus en plus d'emprunteurs ne cachent pas leur inquiétude de voir les taux prendre la route des montagnes russes et de devenir de semaine en semaine plus difficiles à prévoir.

C'est précisément à ces appréhensions que tente de répondre la Société du crédit agricole qui, la semaine dernière, annonçait un nouveau programme d'hypothèque à risque partagé.

Ce nouvel instrument de crédit "offrira aux emprunteurs une certaine protection contre la fluctuation des taux d'intérêt", d'expliquer le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, annonçant le nouveau programme.

Ce nouveau programme, qui débutera en avril, fera en sorte que les augmentations (comme les diminutions) des taux d'intérêt soient partagées

chaque année entre la SCA et le producteur agricole. Ce programme est d'une durée de six ans, mais à chaque année l'emprunteur peut décider de s'en retirer et de transférer son hypothèque au régime régulier de la SCA qui existera comme par le passé.

En outre, les fermiers qui feront partie de ce nouveau programme seront assurés que le taux d'intérêt sur leur hypothèque ne montera pas plus que de 2,5 pour cent sur les six prochaines années.

Voyons dans les faits ce que permet ce nouveau programme: le taux actuel de la SCA pour cinq ans est de 12% pour cent, le taux pour le nouveau programme n'est pas encore fixé, mais il devrait être légèrement inférieur au taux régulier (qui lui montera prochainement). Imaginons un emprunt réalisé à 12,5 pour cent avec le nouveau programme, si le loyer de l'argent devait monter de deux pour cent lors de la première année, cette hypothèque ne monterait que de un

point, à 13,5, l'autre point étant assumé par la SCA. En revanche, si les taux baissent de deux points, l'emprunteur ne pourrait bénéficier que d'une baisse de un pour cent, puisque les risques sont partagés. En revanche, il pourrait alors sortir du programme pour transférer son emprunt au régime régulier de la SCA, qui serait devenu plus alléchant à la suite des baisses de taux.

C'est pourquoi à la SCA on ne présente pas ce programme comme une tentative de réduction des taux hypothécaires mais comme une arme contre leur fluctuation. Le programme peut se révéler moins attrayant dans une période de taux haussiers puisqu'il serait alors préférable de "geler" son hypothèque à long terme.

On s'attend par ailleurs à une hausse très prochaine des taux de la SCA, destinée à refléter les montées récentes du taux d'escompte. Les taux actuels de la Société sont de 12% pour cinq ans et de 13% pour dix ans.

Pour M. Guy Carbonneau, agent de prêt à la SCA, le programme à risque partagé devrait être choisi par environ le tiers de la clientèle de l'organisme. On s'attend ainsi à ce que 500 nouveaux emprunteurs choisissent cette voie.

L'intérêt présenté par le nouveau système est fort variable selon la région.

"En Alberta, on a l'impression que tout le monde voudra en faire partie tandis qu'au Québec cela semble destiné à avoir un succès plus mitigé",

a indiqué M. Carbonneau en entrevue à la TCN.

Ce dernier n'a pas manqué de souligner l'avantage qu'il y avait à profiter du plafond de 2,5 pour cent de hausse sur six ans, à un moment où beaucoup de gens prévoient une hausse des taux. Sur six ans, toutefois, les fluctuations des taux devraient s'annuler et permettre à la SCA de ne pas perdre d'argent. "Personne ne peut dire comment monteront les taux, c'est sûr que si les taux reviennent à 20 pour cent on perdra de l'argent", a-t-il expliqué.

Le nouveau programme "est une médaille à deux côtés" de reconnaître le fonctionnaire, le fermier peut payer plus qu'il ne le devrait du fait que si les taux baissent, il ne profitera que de la moitié de la réduction pour l'année en cours. "Le Gouvernement cherche à ne plus payer 100 pour cent des subventions tout le temps", a-t-on expliqué.

Cependant le fait qu'on puisse sortir du programme à chaque année constitue une protection importante: "si les taux baissent à 8 pour cent l'an prochain je conseillerais de sortir du programme et de geler son hypothèque pour dix ans avec les programmes d'emprunts à long terme", a soutenu M. Carbonneau. La SCA a mis de côté une enveloppe de 50 \$ millions pour le programme à risque partagé.

Détail important, le nouveau régime offrira un choix de deux types de paiements: fixe ou variable.



Gouvernement du Québec
Régie des assurances agricoles

AVIS

Légumes de transformation

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q., chap. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1985, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

1. Prix unitaires

- pour les pois ridés et non ridés, le prix unitaire correspond au revenu brut moyen perçu par le producteur au cours des années antérieures. En l'absence de données concernant le revenu brut moyen des années antérieures, le prix unitaire sera déterminé par la Régie.
- pour les haricots jaunes: option 1: 188,00 \$ la tonne métrique; option 2: 232,00 \$ la tonne métrique;
- pour les haricots verts: option 1: 182,00 \$ la tonne métrique; option 2: 205,00 \$ la tonne métrique;
- pour le maïs sucré: option 1: 65,00 \$ la tonne métrique; option 2: 88,00 \$ la tonne métrique.

2. Taux de cotisation applicables à la valeur assurée

a) pour les pois ridés

- pour les nouveaux assurés: 6,92%;
- pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience											
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
0,00-0,10	6,92	6,84	6,75	6,67	6,59	6,51	6,45	6,39	6,33	6,27	6,21	6,17
0,11-0,40	6,96	6,92	6,88	6,84	6,79	6,75	6,72	6,69	6,66	6,63	6,60	6,57
0,41-0,70	7,00	7,01	7,02	7,03	7,04	7,05	7,06	7,07	7,08	7,09	7,10	7,11
0,71-1,00	7,06	7,11	7,17	7,23	7,29	7,35	7,40	7,45	7,50	7,55	7,60	7,65
1,01-1,25	7,10	7,21	7,31	7,42	7,52	7,62	7,72	7,82	7,92	8,02	8,12	8,22
1,26-1,50	7,14	7,29	7,43	7,57	7,72	7,86	8,00	8,14	8,28	8,42	8,56	8,70
1,51-2,00	7,21	7,41	7,62	7,82	8,03	8,20	8,37	8,54	8,71	8,88	9,05	9,22
2,01-3,00	7,33	7,66	7,99	8,32	8,65	8,98	9,30	9,62	9,94	10,26	10,58	10,90
3,01-4,00	7,49	7,99	8,48	8,98	9,47	9,90	10,37	10,84	11,31	11,78	12,25	12,72
4,01 et plus	7,58	8,15	8,73	9,31	9,88	10,46	11,04	11,62	12,20	12,78	13,36	13,94

b) pour les pois non ridés

- pour les nouveaux assurés: 8,40%;
- pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience											
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
0,00-0,10	8,40	8,30	8,20	8,10	8,00	7,90	7,80	7,70	7,60	7,50	7,40	7,30
0,11-0,40	8,45	8,38	8,35	8,30	8,25	8,20	8,16	8,12	8,08	8,04	8,00	7,96
0,41-0,70	8,51	8,52	8,53	8,54	8,55	8,56	8,57	8,58	8,59	8,60	8,61	8,62
0,71-1,00	8,57	8,64	8,71	8,78	8,85	8,92	8,99	9,06	9,13	9,20	9,27	9,34
1,01-1,25	8,63	8,75	8,88	8,99	9,13	9,27	9,41	9,55	9,69	9,83	9,97	10,11
1,26-1,50	8,67	8,85	9,02	9,20	9,37	9,54	9,74	9,94	10,14	10,34	10,54	10,74
1,51-2,00	8,75	9,00	9,25	9,50	9,75	10,00	10,25	10,50	10,75	11,00	11,25	11,50
2,01-3,00	8,90	9,30	9,70	10,10	10,50	10,90	11,30	11,70	12,10	12,50	12,90	13,30
3,01-4,00	9,10	9,70	10,30	10,90	11,50	12,00	12,50	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00
4,01 et plus	9,30	9,90	10,60	11,30	12,00	12,70	13,40	14,10	14,80	15,50	16,20	16,90

c) pour les haricots jaunes

- pour les nouveaux assurés: 5,95%;
- pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience											
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
0,00-0,10	5,95	5,83	5,70	5,58	5,46	5,34	5,21	5,09	4,97	4,85	4,72	4,60
0,11-0,40	6,00	5,98	5,96	5,94	5,92	5,90	5,88	5,86	5,84	5,82	5,80	5,78
0,41-0,70	6,05	6,14	6,23	6,32	6,41	6,50	6,60	6,69	6,78	6,87	6,96	7,05
0,71-1,00	6,20	6,45	6,70	6,95	7,20	7,45	7,70	7,95	8,20	8,45	8,70	8,95
1,01-1,25	6,50	6,84	7,17	7,51	7,85	8,18	8,52	8,85	9,19	9,53	9,86	10,20
1,26-1,50	7,00	7,41	7,83	8,24	8,66	9,07	9,49	9,90	10,32	10,73	11,15	11,56
1,51-2,00	7,50	7,90	8,45	9,06	9,76	10,44	11,13	11,83	12,53	13,23	13,93	14,63
2,01-3,00	8,00	8,55	9,25	10,11	11,15	12,18	13,00	13,80	14,60	15,40	16,20	17,00
3,01-4,00	8,60	9,35	10,30	11,50	12,70	13,40	13,80	14,20	14,60	15,00	15,40	15,80
4,01 et plus	9,40	10,40	11,60	12,75	13,45	13,90	14,50	15,25	16,00	16,75	17,50	18,25

d) pour les haricots verts

- pour les nouveaux assurés: 5,45%;
- pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience											
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
0,00-0,10	5,45	5,35	5,30	5,25	5,20	5,15	5,10	5,00	4,95	4,90	4,85	4,80
0,11-0,40	5,55	5,48	5,47	5,45	5,43	5,41	5,39	5,37	5,34	5,31	5,29	5,27
0,41-0,70	5,60	5,65	5,75	5,85	5,96	6,06	6,16	6,24	6,31	6,39	6,47	6,55
0,71-1,00	5,80	5,92	6,13	6,34	6,56	6,77	6,80	7,01	7,12	7,23	7,31	7,40
1,01-1,25	6,15	6,41	6,67	6,93	7,19	7,45	7,53	7,61	7,69	7,77	7,85	7,93
1,26-1,50	6,35	6,68	7,01	7,34	7,67	8,00	8,20	8,40	8,60	8,80	9,00	9,20
1,51-2,00	6,55	7,04	7,53	8,02	8,51	9,00	9,28	9,56	9,84	10,12	10,40	10,68
2,01-3,00	6,80	7,60	8,40	9,20	10,00	10,80	11,04	11,28	11,52	11,76	12,00	12,24
3,01-4,00	7,50	8,50	9,50	10,50	11,15	11,80	12,44	13,08	13,72	14,36	15,00	15,64
4,01 et plus	8,00	9,00	10,00	11,00	12,00	13,00	14,00	15,00	16,00	17,00	18,00	19,00

e) pour le maïs sucré:

- pour les nouveaux assurés: 4,20%;
- pour les anciens assurés, le taux de cotisation est fonction de l'indice de perte et des années d'expérience, selon la grille suivante:

Indice de perte	Années d'expérience											
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans
0,00-0,10	4,20	4,10	4,00	3,90	3,80	3,70	3,65	3,60	3,55	3,50	3,45	3,40
0,11-0,40	4,28	4,26	4,24	4,23	4,22	4,21	4,20	4,19	4,18	4,17	4,16	4,15
0,41-0,70	4,37	4,41	4,53	4,64	4,75	4,87	4,98	5,03	5,08	5,13	5,18	5,23
0,71-1,00	4,60	4,76	4,99	5,22	5,45	5,68	5,75	5,81	5,89	5,96	6,03	6,10
1,01-1,25	5,10	5,36	5,62	5,88	6,14	6,40	6,47	6,54	6,61	6,68	6,75	6,82
1,26-1,50	5,25	5,60	5,95	6,30	6,65	7,00	7,12	7,24	7,36	7,48	7,60	7,72
1,51-2,00	5,40	5,90	6,40	6,90	7,40	7,90	8,10	8,30	8,50	8,70	8,90	9,10
2,01-3,00	5,60	6,40	7,20	8,00	8,80	9,60	10,00	10,26	10,51	10,76	11,00	11,24
3,01-4,00	5,80	6,90	8,00	9,10	10,20	10,70	11,20	11,70	12,20	12,70	13,20	13,70
4,01 et plus	6,00	7,40	8,75	10,05	11,30	12,50	13,60	14,40	15,20	16,00	16,80	17,60

N.B.: Les taux de cotisation ci-haut indiqués sont appliqués à des terres drainées souterrainement; pour les terres non drainées souterrainement, il faudra leur ajouter 1,00%.

3. Taux d'escompte

Un escompte est applicable sur la cotisation exigible lorsque le producteur signe sa demande d'assurance avant le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur. Cet escompte est calculé à raison de 2% par mois complet de paiement par anticipation, sans toutefois dépasser le 31 mars de l'année où la protection sera en vigueur.

N.B.: Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable pour l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Le secrétaire, Jean-Marc Lafrance

Québec, le 8 mars 1985

PORC

L'Ontario dit non au contingentement national

par Louise St-Pierre

C'est fortement déçu que le président de la Fédération des producteurs de porc du Québec est revenu de l'assemblée annuelle de l'Ontario Pork Producers Marketing Board où la résolution portant sur la nécessité de travailler à l'implantation d'un contingentement national de leur production a été rejetée par une assez forte majorité des délégués (166 contre/55 pour). Cette réunion s'est tenue les 13 et 14 mars à Toronto.

M. Yvon Scalabrini croyait comme plusieurs autres que la menace américaine, qui risque d'affecter la production canadienne du porc et d'entraîner une baisse des prix, inciterait les producteurs ontariens à voter en faveur d'une telle résolution. D'autant plus, a-t-il ajouté, que ces producteurs avaient, l'an dernier, semblé moins réticents qu'auparavant à l'idée d'un contingentement national de la production. La secrétaire de la Fédération, Mme Lise Bergeron, qui accompagnait le président à cette réunion, soutient que les producteurs de l'ouest de l'Ontario (où il se produit beaucoup de maïs et où il coûte à peine 0,70 \$ pour produire une livre de porc) étaient définitivement beau-

coup plus opposés à cette idée que ceux de l'est.

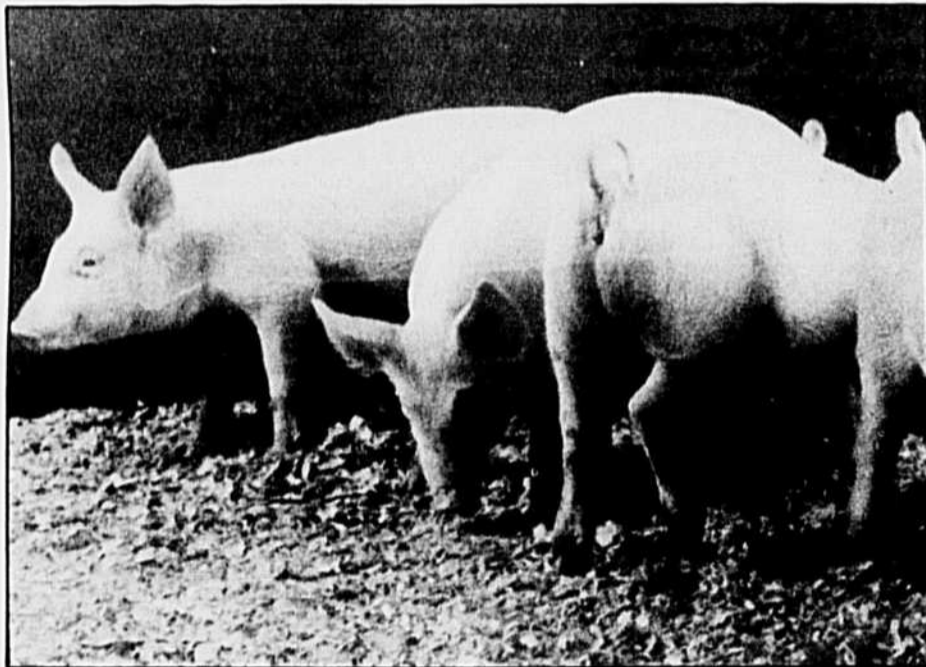
Par ailleurs, l'assemblée annuelle aurait adopté une résolution qui autorise leur organisme à faire une étude de faisabilité en vue de l'achat, par le Board, d'un abattoir ou d'un plan de transformation. On compte à peine quatre gros abattoirs en Ontario. Il semble d'ailleurs qu'une importante quantité de pores ontariens est abattue au Québec.

Les producteurs ontariens réclament au plus tôt la mise en place du régime tripartite de stabilisation promis par le gouvernement fédéral. Leur ministre de l'Agriculture est venu leur réitérer la promesse d'instaurer un régime provincial si le fédéral tarde trop à mettre en place ce régime.

La disparition de plusieurs fermes porcines, à caractère familial, a incité des producteurs à proposer une résolution demandant que l'on trouve des moyens pour protéger la ferme familiale. Cette résolution a été fortement battue. Une telle position démontre, selon Mme Bergeron, la philosophie des producteurs ontariens qui se considèrent assez forts pour passer seuls à travers la conjoncture actuelle.



La semaine prochaine, dossier spécial sur l'érable.



Québec Sélection 85
samedi, 30 mars 1985

BROMOUT simmental

L'Excellence Simmental

ENCAN de 21 taureaux Simmental Fullblood
(pur sang français) âgés de 1 an à 2 ans.



BROMOUT simmental
319, rue Gale, Bromont (Québec) J0J 1L0

Pour informations ou catalogue:

Encanteur:
Jules Côté
1274, rue Sud
Cowansville (Québec)
J2K 2Y8 (514) 263-0670

Jacques Raymond: Jour: (514) 263-5155
Soir: (514) 534-2041
Jacques Hillman: Jour: (514) 295-2886
Soir: (514) 295-2397



Société du crédit agricole
Canada

Farm Credit Corporation
Canada

Profitez-en!

Nos conseillers en financement
peuvent vous aider à:

- analyser l'efficacité de votre exploitation
- planifier vos investissements
- déterminer la rentabilité de vos projets
- financer votre entreprise



communiquiez avec: Bureau régional de la SCA
2700, boul. Laurier
Édifice Champlain, Suite 2000
Ste-Foy (Québec) 648-3993

Canada

PARLONS SOYA

OUI, la culture du soya
devient possible

- Avec la perspective des prix du maïs et les difficultés de la betterave à sucre le soya s'avère une alternative logique.
- Le soya jouit maintenant d'un nouveau débouché par la torréfaction.
- Le soya permet une bonne rotation et améliore la structure du sol.
- De bonnes variétés adaptées au Québec sont maintenant disponibles pour vous.

fournisseur de semence
de qualité contrôlée



Semences Prograin inc.
145, route 233, St-Césaire (Québec)
(514) 469-3974

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION :

- Annonces sans cadre: 31c le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 6,20 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractères gras: supplément de 3,30 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 2,15 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 5 \$ la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

AIGUISAGE

RÉPARONS, VENDONS, ÉCHANGIONS lames tondeuses d'animaux, barbiers, etc. Prix d'aiguillage 2.50\$ set. Garantie pour 100 bêtes. Adressez: FONTAINE W. (Clipper répar) 2403 Frontenac, Montréal, H2K 2Z8. 21/3

À LOUER - DIVERS

QUOTA à louer, 1 500 kg. Tél.: (819) 294-2443.

ANIMAUX À VENDRE

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vèles ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMÉL, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vèles ou devant vèler sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, Ste-Julie. (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

CHOIX TAURES Holstein pur sang, croisées, venant d'Ontario, vèlant en tout temps. FERME EMILIE CHOUINARD, R.R. 2, Ste-Luce, Rimouski. (418) 739-4505. JNO

VACHES et taures Holstein croisées ou pur sang, fraîches vèles ou devant vèler sous peu. GILLES PRÉVOST, Kingsley-Falls, Drummond, (819) 363-2650. 11/7

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

Vaches et taures Holstein pur sang ou croisées, vèles ou devant vèler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). S'adresser à: NORMAND THERRIEN, 110, Montée Allard, St-Jacques, c/c Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: Ferme (514) 839-2749. 5/9

VACHES LAITIÈRES

GILLES GODBOUT, commerçant d'animaux, spécialité vaches à lait, contrôle officiel, pur sang, NIP, croisées, 26, rue Principale, St-Raphaël, c/c Bell. Qué., GOR 4C0, tél.: (418) 243-2876. 17/10

SIMMENTAL

À vendre. Provenant des meilleurs troupeaux de l'Ouest, grand choix de taureaux et génisses Simmental, pur sang et "fullblood". Aussi taures croisées Simmental et Charolais. Nous livrons partout dans la province. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim, près de Drummondville. (819) 397-2972. 28/3

HOLSTEIN

VACHES et taures NIP, fraîches ou dues sous peu, contrôlées avec bonnes productions. PIERRE GARNEAU (819) 362-3312. 21/3

PUR SANG

VACHES et taures, contrôle officiel, troupeau liste. Aussi jeunes taureaux. FERME LA QUÉBÉCOISE (819) 362-3312. 21/3

PROPRIÉTAIRES et éleveurs de chevaux de toutes races croisées, vous pouvez faire enregistrer vos chevaux. Pour de plus amples informations, écrire à: ENREGISTREMENT NATIONAL DE CHEVAUX DEMI-SANG, C.P. 99, Montréal, (Québec) H2X 3M2. JNO

SIMMENTAL RICHRIEVER INC.

GRAND CHOIX de taureaux pur sang subissant test de performance ROP. Aussi, bon choix de taures et vaches provenant des meilleurs troupeaux de l'ouest. FERME RICHRIEVER INC., Pierre Reichenbach, 36, 9e rang, Ste-Brigide d'Iberville, JOI 1X0. (514) 294-4838. 30/5

VACHES, taures Holstein fraîches vèles ou gestantes, contrôlées, listées CLUB DES 300, moyenne du troupeau 17 800 lb lait. FERME MATHIEU INC., 3705, Grand St-Esprit, C/c Nicolet. (819) 289-2049, soir (819) 289-2637. 28/3

CLUB JERSEY DU QUÉBEC

Le Club d'éleveurs Jersey du Québec est heureux de vous annoncer qu'un conseiller technique (propagandiste) est toujours à votre disposition. Soit: renseignements sur la race, étude de rentabilité, tatouages, enregistrements, sélection, etc. N.B. prix du lait de consommation, classe I, à 5 1/2 c/m. g. 56-468 de l'hectolitre. S'adresser à LEO CHOINIERE, conseiller technique (propagandiste), C.P. 417, St-Césaire, Québec, JOI 1T0. (514) 469-4810. 28/3

FERME RÉAL CÔTÉ INC.

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vèles ou devant vèler sous peu. Spécialité: vaches provenant de l'Ontario, telles que: Majesty Citimat, etc. Offrons un choix de plus de 80 vaches et de 50 taures. Livrons partout au Québec. Plus de 35 années d'expérience dans ce domaine. RÉAL ET JOCELYN CÔTÉ, Durham-Sud, (819) 858-2839, (819) 858-2097. 28/3

ÉPAGNEULS Springler Anglais, Cooker Anglais, Begle, Fox Anglais et autres races. Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: (514) 478-980. 28/3

HOLSTEIN

À VENDRE: vaches B.P. ou T.B., fraîches vèles, production de 95 à 110 lb de lait, idéal pour transplantation. Possibilité de livraison. Manque de quota. PIERRE CARON, Plessisville. (819) 362-7682. 28/3

SIMMENTAL

Choix de taures, taureaux pur sang et "fullblood". S'adresser à FERME LAITIERIE LAMOTHE, tél.: (819) 394-2296. 25/4

2 BEAUX TAUREAUX Simmental pur sang, 10, 12 mois, très doux, 1000\$ chacun. BENOÎT LAPORTE, 77 Principale, Hudson (Vaudreuil), JOI 1H0, (514) 458-2175. 4/4

SIMMENTAL - CHAROLAIS

Taureau Simmental 23 mois, pur sang, avec papier, 1 500\$, 1 de 11 mois, 900\$, 1 Charolais 13 mois, 1 000\$. Faites votre offre. (514) 826-3936. 4/4

EXCELLENT CHOIX: taureaux Simmental pur sang, 1 an, présentement sur test ROP, dont 1 "fullblood". Taureau de 2 ans "fullblood", vaches et taures. (418) 328-3861, 328-8285. 18/4

2 JUMENTS Belge enregistrées, queue et crin blancs, AUSSI avoine et paille. Tél.: (418) 875-3009. 4/4

HÉRETORD, taureaux, génisses, enregistrés, classés, 1 an, 2 ans, éligibles pour subvention jeunes vaches. AIME LABONTE, St-Gilles, Lotbinière, (418) 888-3395. 4/4

4 BONNES VACHES à lait vèlant en mars et avril, 1 vache fraîche vèlée et une taure vèlant en avril. (514) 459-4563. 4/4

CHEVAL Percheron 4 ans, bien dressé pour attelage simple ou double. Tél.: après 17h00 (514) 652-9664. 4/4

TROUPEAU de 30 vaches Holstein vèlant en tout temps de l'année à vendre au village. St-Constant. S'adresser à (514) 632-3976. 4/4

HOLSTEIN

À VENDRE: 25 vaches Holstein pur sang, fraîches vèles ou gestantes, contrôlées officielles et classées. Plusieurs provenant de lignées d'exposition avec des productions jusqu'à 20 000 lb de lait. Troupeau liste CLUB 300 avec plus de 4% de gras. A Princeville, 10 milles de l'autoroute 20. Tél.: (819) 364-5338. 4/4

ACHETEUR - VENDEUR

Vaches et taures Holstein croisées ou pur sang, fraîches vèles ou devant vèler sous peu. Animaux de toutes sortes. JEAN-MARC LEBLANC, St-Sylvestre, (819) 285-2929. JNO

CHAROLAIS

6 PURSANG enregistrées de 8 à 10 mois, 4 génisses pur sang enregistrées (prix de quantité). FERME AMYOT (418) 827-3667. 11/4

CHEVRES laitières Toggenbourg enregistrées, en gestation: 150\$ chacune. Bon choix de chevrettes à 100\$. FERME CAPRINELLE, tél.: après 16h00 (514) 455-2992. 11/4

JEUNES TAUREAUX Simmental pur sang étant sur le test de performance, à vendre. LOUIS NOËL, Ste-Rose de Poilaries, Abitibi, (819) 782-4583. 30/5

ATTENTION! BELLI-FRANCE

HOLSTEIN enregistrées: vaches et taures, 2e veau, avec des déviations positives dans le troupeau. Elles sont prêtes à produire de bons records avec des bons papiers. LES ENTREPRISES JEAN-LUC LAFRANCE & FILS. Tél.: Claude (514) 653-9473, ferme (514) 653-1384. 21/3

SIMMENTAL, 8 bons taureaux de choix de différentes lignées, sur le test de performance. ROGER FORTIER, St-Pierre Baptiste, (418) 428-3851. 11/4

TROUPEAU de 24 vaches laitières Holstein vèlant en mars et avril. Tél.: (613) 443-2228. 11/4

CHEVAUX BELGES PUR SANG

2 mâles, 8 mois, 1 pouliche et 1 mâle, 18 mois, 3 pouliches 2^e ans, ainsi que deux juments adultes à partir de 1 1/2 an. Ils sont tous dressés pour l'attelage simple et double. FERME JACQUES GOULET, 1341 rang Assomption sud, St-Joseph, Beauce, Bur. (418) 397-5791, rés.: (418) 397-5124, 6154. 11/4

SUCRIER, très bonne paire de juments domptées. Communiquer au (514) 378-1979. 11/4

TROUPEAU de moutons à vendre. Appeler après 18h00, tél.: (514) 548-2902. 28/3

10 GÉNISSES pur sang enregistrées, au choix sur 30, de 1 à 15 mois. Provenant d'insémination. Troupeau contrôlé. Tél.: (514) 782-2754. 11/4

TROUPEAU Limousin à vendre, 15/16, 7/8 et 3/4. Matane, tél.: (418) 562-1762. 11/4

JUMENT Canadienne noire, enregistrée, tatouée, Tanis, domptée outillage, selle, structure: 1 250\$. Poulain noir, 7 mois, très beau. 500\$. (418) 383-5103. 21/3

CHAROLAIS

À VENDRE: 3 taureaux 12 et 13 mois, pur sang, domestiques. R.M. LAROCHELLE, St-Jean Chrysostome, tél.: (418) 839-8136. 11/4

TAUREAU de race Limousin, 100% pur sang français, âge 24 mois et vache 7/8 à vendre. S'adresser à Joliette, (514) 753-7209. 21/3

TRUHS: jeunes truies ou mâles pur sang ou F.L., saillies ou prêtes à faire saillir. Possibilité de livraison. Tél.: (418) 325-3218. 21/3

SIMMENTAL: taureaux pur sang, 1 an, sur test de performance, éligibles à la prime, 10 belles taures, 1 an, pur sang - "fullblood". LAURIER FLUËL, Ste-Hélène Bagot. (514) 791-2164. 11/4

TAUREAU CHAROLAIS 1 an, 18 vaches Charolais pesant environ 1 200 à 1 800 lb, vèlage mars à juin, saillies par un taureau Simmental pur sang enregistré; plusieurs autres vaches enregistrées avec papiers. Varennes (514) 652-2334. 28/3

CHAROLAIS

9 TAUREAUX pur sang de 8 à 12 mois, descendant de Royal Express Shoman et Marco Polo. FERME B. VINEL & FILS, 903 rang du 20, Ste-Etienne de Beauharnois. (514) 429-5809. 20/6

CHEVAL Percheron, 4 1/2 ans, 1 450 lb, très bien dressé. Tél.: (418) 388-5409.

2 TAUREAUX Charolais pur sang de 1 an, descendant de Marco Polo. Inf. JEAN-CLAUDE LAMPRON, tél.: (819) 336-5324.

ÉTALON enregistré Quarter Horse, très bonne lignée. Bride au passage ou attache. Excellent compagnon, doux avec les enfants. (514) 451-0474.

HOLSTEIN: taures vèlant ces jours-ci provenant de l'insémination artificielle. S'adresser à JEAN-MARC DEMERS, Ste-Justine, tél.: (514) 764-3469.

CHEVRES Nubiennes pur sang. Bouc 2 ans issu de chevre importée. Chevre de 3 ans en lait. Chevrettes. 135\$. St-Polycarpe. (514) 265-3269. 28/3

JUMENT café, 9 ans, très bien domptée, double et simple, 1 400 lb. Prix 1 000\$. ROLAND DESROSNIERS, Crabtree, (514) 754-4200.

SIMMENTAL

BON CHOIX de taureaux pur sang avec ou sans cornes (lacrés), présentement sur le test de performance. MARIO CANTIN, 318 boul. Taché ouest, Montmagny, G5V 3R8, tél.: (418) 248-8833. 4/4

VACHES LAITIÈRES

20 bonnes jeunes vaches Holstein, fraîches vèles, 2e et 3e veaux, possibilité de livraison, prix très raisonnable. Inf. (418) 453-2805, 453-2631. 4/4

VENTE D'AGNEAUX de Pâques, le 28 mars à 8h30 a.m. chez LEO'S LIVESTOCK EXCHANGE à Greely, Ontario. Inf.: (613) 821-2634.

12 TAUREAUX 1 an pur sang, enregistrés, sortis du test avec subvention, indices 100 et plus. FERME JEAN-CLAUDE FLUËRY, Ste-Clair, Bellechasse. Tél. jour (418) 883-2960, soir (418) 883-2743, 3146. 4/4

BREBIS DORSET: 20 brebis Dorset pur sang (1-4 ans), 2 beliers (4 ans, 1 an), 4 brebis croisées. (418) 884-2682. 18/4

VERRAIS et TRUHS Yorkshire pur sang classés et garantis. CHRISTOPHE TURGEON, St-Anselme, c/c Dorchester, GOR 2V0, tél.: (418) 885-4740. 18/4

VACHES LAITIÈRES

Vaches, taures, croisées, pur sang, fraîches vèles ou devant vèler sous peu. FERME RINALDO, Donald Lamontagne, St-Pierre-Baptiste, c/c Mégantic (418) 428-3826. 26/12

VENTE DE TAUREAUX ET DE FEMELLES LIMOUSIN

Organisée par l'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE LIMOUSIN DU QUÉBEC à

DRUMMONDVILLE

(Centre d'exposition et d'enchère 570, rue St-Amant)
Dimanche 28 avril 1985 à 13h00
Encanteur
JULES CÔTÉ
(514) 263-0670
Pour catalogues et informations, communiquer avec
M. GILBERT SAUVAGE
(819) 848-2038
ou
Écrire à:
L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE LIMOUSIN DU QUÉBEC
2 700, rang du Bré
CONTRECOEUR, JOI 1C0
Tél.: (514) 587-8139. 18/4

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vèles ou devant vèler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvestre, c/c Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322. JNO

PRODUCTEURS VACHES-VEAUX

Pour tous les printemps est synonyme d'UN CROISEMENT VRAIMENT RENTABLE. Cette saison, optez pour un des croisements qui obtient chaque année les meilleurs prix aux encans spécialisés à cause de sa demande grandissante pour les parcs d'élevage.

Plusieurs excellents taureaux charolais contrôlés aux stations d'épreuve de St-Clement, Ste-Angèle et d'Alcove seront en vente prochainement. Bonne conformation, indice supérieur à 100, issus de lignées qui ont fait leurs preuves au Québec et au Canada, éligibles à la subvention de 600\$ du MAPAQ.

Choisir CHAROLAIS EN CROISEMENT, c'est choisir de RENTABILISER son entreprise POUR DE BONS VINS attendus.

SAMEDI LE 23 MARS 1985
Encan du Bré
Route 132 ouest (direction Rimouski)
10 000 visite des taureaux
10 30 conférence — achat d'un taureau

11 15 conférence — le profit escompté d'un taureau éprouvé
12 00 dîner — cantine
13 00 vente

SAMEDI LE 30 MARS 1985
Route 105 vers Alcove (c/c Gatineau)
Chemin des Érables (ouest) jusqu'au bout

A tauche, Ferme Gib Drury
Vente débutant à 13 00
Pour renseignements supplémentaires, Association des Éleveurs de Bovins Charolais
a/s Martine Gauthier
C.P. 87, St-Sylvestre, G0Z 1H0
Tél.: (819) 285-2039. 28/03

VENTE DE PRODUCTION PRIVÉE



J.C. & P. Baudinet, Props
18 TAUREAUX CHAROLAIS
de 1 et 2 ans

SAMEDI DIMANCHE
30-31 MARS
SAMEDI DIMANCHE LUNDI
6-7-8 avril
Dégustation Vins Fromages

PREMIER PRIX
A PARTIR DE \$1,200
Facilité de paiement
Taureaux garantis à 100%
Troupeau liste

LIGNES CHAMPIONNES
ZENITH
RCC ROYAL EXPRESS
PROPHÉTIE - PROPHÈSE

Mansonville, P.Q.
(sortie 106 autoroute Cantons de l'est)
Bureau: 1-800-361-2922
Ferme: 1-514-292-3636
Jamic Chaplain. 28/03

L'EXCELLENCE DANS LE BOEUF



- Femelles et taureaux "fullblood" à pur sang de toutes races disponibles.
- Service d'achat dans l'Ouest par nos consultants, des meilleures femelles croisées au pays, Simmental, Charolais ou autres.
- Vente de semence pour insémination de FAMI, THE LEADER, GRANITA & NEW-DIMENSION.
- Consultation gratuite pour la mise en place d'un troupeau pur sang ou commercial.

POUR VUSSEZ
OU INFORMATIONS
JACQUES HILLMAN
Jour: (514) 295-2886
Soir: (514) 295-2997
ou
JACQUES RAYMOND
Jour: (514) 263-5155
Soir: (514) 534-2041

TORO Holstein TORO Holstein

Livraison possible
12 taureaux prêts pour le service des vaches ainsi que 16 taureaux de 1 à 12 mois et ce à partir de 275\$.

Extra choix
Sony AIME MATINEE

Mère: Sony EMA AZTEC (IB)
6 ans 2600 lb 4 1/2% BCA (206-231)
Grand champion Jr expo de Berthier 1977
Premier 2 ans expo de Berthier 1978
NOUS AVONS 8 FILS DE S.W.D. VALLANT!!!

FERME SONY

St-Elisabeth
Tél.: (514) 759-5400
759-9546
759-5397

21/03

VENTE HOLSTEIN DES "PÉPIN" PEDIGREE ET TYPE EXCEPTIONNEL

Samédi - 20 avril - à midi
Terrain de
L'EXPOSITION VICTORVILLE
Pour information: Service Crackholm
Tél.: (819) 826-2424, (819) 358-2515. 28/3

LE LIMOUSIN CHAMPION À NOUVEAU

POUR LA 9^e ANNÉE CONSECUTIVE, un steer Limousin a remporté le grand championnat à la CANADIAN WESTERN AGRIBITION (Salon de l'Agriculture Ouest Canadien).

Le Limousin est vraiment LA RACE À VIANDE. Pour plus d'informations sur la race et sur nos activités, adressez-vous à:
ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE LIMOUSIN DU QUÉBEC
a/s M. YVAN BRODEUR, président
2 700, rang du Bré
CONTRECOEUR, JOI 1C0
(514) 587-8139. 28/3

ENCAN DE CHEVAUX

ENCAN de chevaux, le 18 mai 1985 à Drummondville. Formulaire d'inscription disponible au Syndicat des producteurs de chevaux, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 28/3

SIMMENTAL

ENCAN DES FERMES L'AMIN ET ROCHELLE
Dimanche, le 31 mars 1985
Voir rubrique ENCAN. 28/3

ANIMAUX DEMANDÉS

L'APINS DEMANDÉS: prix 1,20\$ la livre vivants. Payer sur livraison. Abattage à tous les lundis. Pour plus d'informations, communiquer avec PIERRE TEL GAUTHIER, CUNIQUEBUC, tél.: (514) 875-2876. 2/5

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades, frais reversés. St-Jude, c/c St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366, (514) 792-3834. 3/10

ANIMAUX MORTS

NOUVELLE ADMINISTRATION CHRISTIAN OU JEAN MARIE. Appeler à frais vives. Tél.: (514) 454-9434 ou 454-3274. ENTRI PRISE JEAN MARIE LERANCOIS INC. Nous payons et ramassons des animaux morts ou vivants au meilleur prix, 7 jours par semaine. Service rapide. 43, Ste-Thérèse, St-Rém. 4/4

ANTIQUITÉS

TRAINEAU d'hiver simple à chevaux, pour promenade: 200\$, poêle à bois l'Islet, 1938, 6 ronds, couleur amande: 1 000\$. (418) 383-5103. 21/3

ARTISANAT

LAINES à tricoter, orlon, acrylique brosse (genre mohair), boucle, laine domestique 2 et 3 brins. Laine à tapis. Fil à tisser 2/8 blanc et couleur: mercerie, coton Tex Made, polyester. Un pur d'Inde, lin et polypropylène. 1 chandillon gratuits sur demande. Bas-clotie "one size", 8,75\$ la douzaine plus frais de poste. Bas de travail 100% laine pour homme. Prix spéciaux pour boutique de laine. L. THERRIEN INC., C.P. 131, 557, Notre-Dame Ouest, Victoriaville, P.Q., G6P 6S8. Tél.: (819) 752-2341. JNO

BAS DE TRAVAIL

100% laine, 30\$/dozaine, 6 paires 18\$, couleurs variées, C.O.D. ou chèque, directement du manufacturier. LOUISE FISCHER, R.R. #1, Lambton, G0M 1H0. 28/3

À VENDRE - DIVERS

VIENT de paraître chez LIBRE EXPRESSION (éditeur) "LES CHIMNES DE L'HARMONIE" livre passionnant, illuminé, message prophétique du "JE SUIS", mathématiques cosmiques. Distribué dans toutes librairies du Québec. 15/8

BATTERIES NEUVES à prix imbattable. Réparation - vente gros et détail. ROZON BATTERIES, 118 Jean-Falou, St-Luc. Tél.: (514) 348-0807, 348-2370. 20/6

ABEILLES À VENDRE. Nucleus produits au Québec, garantis exempts de maladie. Jeune reine 1984. Réserveur maintenu, disponible fin avril. LE REICHER DE SAULLE, Ste-Eulalie, a/s M. YVAN LEBLANC, tél.: (819) 225-4552. 4/4

REMORQUE Cherokee 1979, largeur 8; longueur 27; à l'état neuf, idéal pour transport d'animaux. JACQUES. Tél.: (418) 668-7911, soir (418) 668-3151. 28/3

GRAINES de trèfle criblées, 25 kilos, 4 "rims" neufs 20.8 x 38 adaptés pour 34 x 4 pneus 20.8 x 34 avec "rims" pour roues doubles. Chambly (514) 658-8132. 28/3

2 SEIS Housseau Automatique, préformé embouteillage "Pure Pack" de carton lait, jus, liquide, etc. en parlant condition, modèle 140-216. Prix faire l'installation. Aussi, moulin à sucre transportable monté sur châssis acier, refait à neuf "Butter" avec scel refait à neuf, monte sur acier. Informations après 18h00. Tél.: (514) 263-1554. 28/3

170 RUCHES comprenant équipement, à partir 70\$ la ruche. Matériel désinfecté. Pour plus de renseignements, tél.: LOUISE (418) 328-3405. 28/3

2 BOITES engrais chimique, capacité 4 tonnes chacune, déchargement hydraulique latéral, à monter sur camion pour transport de l'usine à la ferme. Tél.: (514) 773-1770. 11/4

SILO COOP 16 x 50, 4 années d'usage, avec débouleur Suprême, comme neuf, moulineur New Holland no 351 sur PTO, mixeur. (514) 427-2672. 28/3

MATERIEL DE SERRI. Irrigation Rain Jet Ventilateur 24". Chevolets motorisés, neuf, 450\$, 108 "speedlings 100 A", neuf, 5\$, 14 000 "drop-tape", 340\$. (514) 293-6211. 21/3

CULTURE MARAÎCHÈRE. Pré-refroidisseur à eau glacée (pre-cool), bassin, tuyauterie, 2 compresseurs Sch. abri et douche. (514) 293-6211. 21/3

INCUBATEUR, écluseur Humidaire, modèle #16 "gouver", automatique, tournant, 180", 2 ans d'usage, incubateur Jamesway, capacité 500 œufs faisans. (514) 658-7886. 21/3

GENERATRICE. Onan diesel, 6000 watts, 110-220 volts, refroidi à air, démarrage électrique, comme neuve. 3 850\$. Tél.: (514) 676-6674. 21/3

NETTOYEUR d'étable Lajoy, montée de 65' de long, tourne à droite, bonne condition. Tél.: (514) 245-7108. 21/3

BALANCE électronique jusqu'à 15 kilogrammes, compteur extérieur à fruits et légumes, brusque à légumes en paquets. Tél.: (418) 285-0633. 28/3

RUCHES À VENDRE. 50 ruches vivantes, matériel neuf, et tous les accessoires. Tél.: (514) 467-0388. 11/4

MATERIEL APICOLE à vendre. Tél.: (514) 844-9708 ou (819) 396-5459. 21/3

ENTAILLES USI, électrique sur batterie 12 volts, servi 1 an, motif prix. Tél.: (514) 588-2676. 28/3

EQUIPEMENT DE POULAILLER

ABREUVOIRS 8" - tuques - rouges - tremies - soigneurs semi-automatiques. (819) 752-4275. 28/3

FOIN, paille, maïs, planteur Cyclo 4 rangs à vendre ou échanger contre 6 rangs. Charrue Inter 420, 3 sous; sous-soufleur, reservoir 200 gallons, silos 80 tonnes. Tél.: (514) 789-2841, 789-5282. 4/4

SYSTEME de filtrage d'eau, au bloc de carbone pressé, garanti 5 ans, pour la maison. Vous pouvez aussi en distribuer. LES PROMOTIONS L.R.P. ENR. (514) 584-9889. 4/4

80 RUCHES D'ABEILLES hivernées, en très bonne condition, n'ont jamais eu de maladie. Tél.: (514) 585-3228. 11/4

ATTENTION MARAÎCHERS

Quelques bons emplacements de disponibles aux Halles de Longueuil pour la vente de vos produits. Pour informations (514) 670-8047. 2/5

RUCHES 10 cadres commerciales avec essaim complet, fondés et couvées, matériel neuf, aucune maladie, inspectées par le gouvernement, acquisition possible 1re semaine de mai. Livrés pour 75\$ chacune. Entre 17h00 et 23h00 (514) 478-2088. 28/3

MIREUSE-CLASSUSE d'œufs 6CCG. Très bonne condition, avec pièces de rechange neuves et usagées. Prix à discuter. Livraison disponible. FERME AVICOLE ST-FRANÇOIS, Plaisance, JUV ISO, (819) 427-6236 ou 5531. 18/4

ASSOMPTION. Epardeur 155 minots. Chaudières Surge. Chariot à mouler. Produits allés, Chapcau, manteau mouton Persc noir 12 ans. (514) 589-4528. 28/3

3 VOITURES Normand 4 roues, 8 tonnes, transport public 15 personnes, très par chevaux ou autres. Chevaux Belge, attelage double 2 voitures promenades. Sleigh Camion Chevrolet 1 tonne 1977. Boîte 12 pieds. (819) 396-2191. 18/4

GROS "TRAILER" 12' x 7' x 4', capacité 10 000 lb. avec freins électriques. Prix 1 050\$. Tél.: (514) 626-4408. 28/3

EVAPORATEUR à eau d'étable 2 x 8 complet, comme neuf. Aussi, presse C&S 200, en bon état. (514) 788-2533. 28/3

5 ROULEAUX de 100' de diam de 6" entraxes. Livrés avec le pied. Tél.: (514) 546-7225. 28/3

CHAUDIÈRES ET BARILS

Usages, lavés, desinfectés. (9/5) ou soir (514) 667-3403. 21/3

CHAUDIÈRES à sucre galvanisées 2 gal. avec couvercles, chalumeaux. Trains à sucrerie. OMERSIMARD. Tél.: (514) 478-1468. 28/3

POMPE à eau à turbine Jacuzzi, 1 h.p. Réservoir 120 gallons, galvanisée. Filtre au charbon de bois + 2 chlorinateurs. (514) 772-2732. 28/3

MOTONEIGE J.D. 1978, modèle 440, "Liquid Fire", millage réel 850 000 à l'état neuf, prix 950\$. Tél.: (514) 676-0572. 2/5

ROUES DOUBLES
18.4 x 38, crochets et "spacers" neufs, pneus B.F. Goodrich, Silvertown 8 plus, 40" d'usage, 1 350\$. Tel.: après 17h00 (514) 293-4076. 28/3

EMBOUTEILLEUR à sirup, avec base, 4 verseurs, 2 éléments, 875\$. POMPE à sirup, moteur, 80\$, 6 grilles, économiseur de bois. MOTO 100 CC, état neuf. Après 16h00 (514) 661-2028. 28/3

KIOSQUE en arborite blanc 10' x 10' comprenant 3 comptoirs + 1 mur de 6' haut. Evaporateur 5 x 16 Dominion Grin. (418) 453-2417. 28/4

MOTONEIGE Bombardier + génératrice 15 000 watts industrielle. Le tout en très bonne condition. HENRI CHAPDELAINE, 483 rang Petit Chenal, St-François du Lac, J0G 1M0 (514) 568-2354, (514) 568-2493. 28/3

BOÎTE de camion en aluminium 18' long, comme neuve, 7 000\$. Waterloo. Tél.: (514) 539-3689. 28/3

"TOUJ TERRAIN" Terra-Jet, 1978, très bonne condition, à vendre ou échanger contre petit tracteur ou équipement de sucrerie pour 700 entailles. Tél.: (819) 864-6749. 28/3

14 RUCHES VIVANTES avec matériel supplémentaire, extracteur 24 cadres, réservoir 1 000 lb, etc. Mascouche. Tél.: (514) 474-8990. 18/4

RUCHES ABEILLES
MATERIEL en bon état, reines 1984, aussi extracteur 32 cadres. Tél.: (819) 771-1582 ou (514) 932-5874. 18/4

80 RUCHES fortes, jeunes reines, 90\$ chacune, comprenant 2 chambres couvain, 2 hausses à miel, grille. Aussi Nucléi, matériel apicole, contenant 70 lb, barils 45 gal. (514) 472-1830. 18/4

MATERIEL APICOLE: 150 hausses bâties, 76 hausses vides avec carreaux, 76 hausses vides, extracteur 6 carreaux réversibles, 3 réservoirs 2 500 lb. Couvercles, plateaux, garde-reine S. POUPIRI, 518 St-Regis Nord, St-Constant, cte Laprairie, J0L 1X0, (514) 632-3048. 18/4

HUILE & PNEUS CÉLESTIN INC.
PRIX DE GROS
Télé 1555, 1557
1260, Route Est-Célestin
Tél.: (819) 229-3615

PNEUS
DE FERME. NEU. TUBES
14.9 x 28 6P = 209,16\$ 35,54\$
11.2 x 28 4 = 152,50 35,22
12.4 x 28 4 = 184,45 35,22
13.6 x 28 4 = 197,79 38,51
14.9 x 28 6 = 234,92 38,51
16.9 x 30 6 = 250,60 44,28
18.4 x 30 6 = 289,14 44,28
18.4 x 34 6 = 309,61 50,22
18.4 x 38 6 = 378,21 54,79
20.8 x 38 8 = 562,24 64,18

ROULES DOUBLES AU COMPLET
AVIC
ESPACEURS ET TENDEURS
16.9 x 30 6P = 664,30\$
18.4 x 30 6 = 697,54
18.4 x 34 6 = 702,24
18.4 x 38 6 = 727,32
20.8 x 38 8 = 929,53

Autres grandeurs disponibles
PNEUS DE FERME RADIAL
18.4 R34 6P = 685,44\$ 51,49\$
16.9 R38 6 = 714,00 59,75\$
18.4 R38 6 = 775,18 56,31\$
18.4 R38 8 = 887,39 56,31\$
20.8 R38 8 = 1005,73 83,30\$

HUILE POUR MOTEUR DIESEL
15W40
20S1 = 259,63\$, au 20 L = 34,50\$
HUILE HYDRAULIQUE:
20S1 = à partir de 204\$,
au 20 L = à partir de 26,96\$
HUILE POUR HYDRAULIQUE
E.L. ENGRENAGE: 20L = 30,16\$
11/04

2 CAMIONS Mack DM-600, moteur 237, essieux 18 x 55, trans. 5 x 4, pneus 1100 x 22, avec réservoir à purin. Tél.: (514) 787-2440, 2289. 11/4

CAMION International 1970, modèle 2010 (10 roues), moteur #549, à gaz, 13 vitesses, boîteompson 17, prix: 6 000\$. Tél.: (819) 358-2826. 28/3

BOÎTE de camion Champion avec "Thermo-King" et plancher (refr), longeur 28'. Tél.: (514) 454-3966. 11/4

CHEVROLET C-65, 1976, 5 tonnes, moteur 366 neuf, 5 vitesses Roxell. "Dunky" avec ou sans boîte de 18', dompeur et "deck", très bonne condition. 4 500\$, ou avec boîte: 9 000\$. (514) 478-1516. 11/4

2 CAMIONS Mack DM-600, moteur 237, essieux 18 x 55, trans. 5 x 4, pneus 1100 x 22, avec réservoir à purin. Tél.: (514) 787-2440, 2289. 11/4

CAMION Dodge 150, 4 x 4, cabine, année 1979. Tél.: (514) 794-2810. 28/3

CAMION International 1978, essence, 446, 5 tonnes, boîte acier 16 pieds, porte coulissante, très bonne condition, \$7 000. St-Césaire, (514) 469-4841. 4/4

CAMION armée Chevrolet 10 roues, avec réservoir 2 000 gallons à purin liquide avec pompe vacuum Lely. Pompe Proulx pour videt fosse à purin de 12 pieds. (514) 826-4847. 18/4

PICK-UP. Ford, 1976, 6 cylindres, avec boîte en fibre de verre Ford, 4 bons pneus Michelin, 4 amortisseurs neufs, démarreur et alternateur neufs, "cooler" de transmission, radio AM/FM, stéréo, C.B. 40 canaux, 1 800\$. Tél.: (514) 467-6601. 11/4

BOÎTE dompeuse de 16' de long, avec côtés 7' de haut, en bon état. Tél.: (514) 793-4160. 4/4

2 FARDIERS: 15, 30 tonnes, capacité 2 bulldozers HD16-DC et HD11-B, lames arrière, condition A-1, 20h00 à 21h00 (514) 524-6410, 887-2636. 18/4

PICK-UP GMC, 1979, 1 tonne, roues doubles, 4 portes, 455 p.cube, servofreins, servodirection, avec remorque 24', 3 essieux, freins électriques, att. "Fith-Wheel", peut être vendu séparément. Aussi camion Inter 1700, 1968, 4 tonnes, 3 moteurs 345, reconditionnés avec "clutch" neuve. Le tout en très bonne condition. Tél.: (418) 888-3051. 18/4

BATTERIES ÉLECTRIQUES
Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim de Courval, cte Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. 28/3

EQUIPEMENT DE SUCRERIE
AU COMPLET, pour 700 à 800 entraxes, presque neuf. Evaporateur 2 x 6, etc. 28/3

EQUIPEMENT DE POULAILLER
SOIGNEUR automatique Chore-time. Tél.: (819) 398-2307. 18/4

BÂTIMENTS
REDRESSEMENT - LEVAGE
TRANSPORT DE BÂTIMENTS
Travaux en toute saison. HÉLARI GAGNE, INC., St-Cyrille, cte Drummond. Prés. Jean-Paul Gagné. Tél.: (819) 997-2333. En affaire depuis 1946. 2/5

CHÈVONS EN ACIER
POUR REMISE à machinerie, entrepôts, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60', hauteurs et longueurs tel que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUTURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cte St-Hyacinthe, P.Q. J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

BOIS - MATÉRIAUX
PORTES DE GARAGE
NEUDES et usages. Opérateurs électriques radio-distance. Spécialistes vente et installations, toutes grandeurs. Divers matériaux de construction. Montréal (514) 256-1030, Ste-Ursule, 1820, rue Rinfret, cte Maskinongé. Appelez avant, s.v.p. (819) 228-2569. 16/5

PORTES DE GARAGE
Toutes grandeurs, ouvre-portes électriques, vente et installation. Nous sommes spécialisés dans les grandes portes en bois et en acier. Tél.: (514) 756-2309 bur., soir (514) 759-5311 ré. 13/2/86

BOIS ÉPINETTE NEUF: 2x3 à 2x10, 2x4 à 16', prix pied linéaire: 2x3 = 10, et 14; 2x4 = 16, et 17; 2x6 = 25, 27, 29; 2x8 = 37, 43; 2x10 = 45, 54; 1x2 = 5; 1x3 = 8; 1x4 = 10; 2x2 = 9; 1x6 = 16; et 18. CONTREPLAQUE: 3/8 = 8.50\$, 1/2 = 11.50\$, 5/8 = 14\$ et 15.80\$, 3/4 = 15.50\$ et 15.90\$. ASPENITE: 1/4 = 5.10\$, 7/16 = 7.20\$ et 7.60\$. PRÉFINI LOAN = 7.80\$, préfini partucule = 4.50\$. Quantité limitée. Livraison compensation. PARADIS INC., 3040 boul. Laurier, Ste-Rosalie, St-Hyacinthe, (514) 774-1242. JNO

CAMIONS À VENDRE
CAMION avec ou sans benne à moulée de différentes grandeurs et benne à moulée seule. Tél.: (418) 837-3606, 1 (800) 463-5178. JNO

CAMION White 250 Cummins, 10 vitesses, avec citerne Truchaut 7 000 gallons, chaussé Michelin, très propre, 17 500\$. Autres camions. Soir (418) 475-6194, (418) 475-6407. 21/3

BOÎTE d'aluminium 1976, PHE: 20' avec 3 compartiments et souffleur reconditionné, parfaite condition. St-Philippe, Cte La Prairie. (514) 659-8627. 28/3

CAMION GMC 10 roues, 1973, à vendre. Tél.: (418) 536-5046. 4/4

CAMION International 1970, modèle 2010 (10 roues), moteur #549, à gaz, 13 vitesses, boîte pompe 17, prix: 6 000\$. Tél.: (819) 358-2826. 28/3

BOÎTE de camion Champion avec "Thermo-King" et plancher (refr), longeur 28'. Tél.: (514) 454-3966. 11/4

CHEVROLET C-65, 1976, 5 tonnes, moteur 366 neuf, 5 vitesses Roxell. "Dunky" avec ou sans boîte de 18', dompeur et "deck", très bonne condition. 4 500\$, ou avec boîte: 9 000\$. (514) 478-1516. 11/4

2 CAMIONS Mack DM-600, moteur 237, essieux 18 x 55, trans. 5 x 4, pneus 1100 x 22, avec réservoir à purin. Tél.: (514) 787-2440, 2289. 11/4

CAMION G.M.C. 1975, 10 roues, moteur 238 diesel, transmission 9513, essieux 38 000 lb arrière, 12 000 lb avant, boîte dompeur 8 x 15 intérieur, état comme neuf. À vendre avec VR. Prix ferme: 20 000\$. (514) 467-2571. 11/4

CAMION Dodge 150, 4 x 4, cabine, année 1979. Tél.: (514) 794-2810. 28/3

CAMION International 1978, essence, 446, 5 tonnes, boîte acier 16 pieds, porte coulissante, très bonne condition, \$7 000. St-Césaire, (514) 469-4841. 4/4

CAMION armée Chevrolet 10 roues, avec réservoir 2 000 gallons à purin liquide avec pompe vacuum Lely. Pompe Proulx pour videt fosse à purin de 12 pieds. (514) 826-4847. 18/4

PICK-UP. Ford, 1976, 6 cylindres, avec boîte en fibre de verre Ford, 4 bons pneus Michelin, 4 amortisseurs neufs, démarreur et alternateur neufs, "cooler" de transmission, radio AM/FM, stéréo, C.B. 40 canaux, 1 800\$. Tél.: (514) 467-6601. 11/4

BOÎTE dompeuse de 16' de long, avec côtés 7' de haut, en bon état. Tél.: (514) 793-4160. 4/4

2 FARDIERS: 15, 30 tonnes, capacité 2 bulldozers HD16-DC et HD11-B, lames arrière, condition A-1, 20h00 à 21h00 (514) 524-6410, 887-2636. 18/4

PICK-UP GMC, 1979, 1 tonne, roues doubles, 4 portes, 455 p.cube, servofreins, servodirection, avec remorque 24', 3 essieux, freins électriques, att. "Fith-Wheel", peut être vendu séparément. Aussi camion Inter 1700, 1968, 4 tonnes, 3 moteurs 345, reconditionnés avec "clutch" neuve. Le tout en très bonne condition. Tél.: (418) 888-3051. 18/4

COMMERCIALE À VENDRE
Région Québec sur la rive Sud. Volume de vente 285 000\$. Inventaire 70 000\$. Pour inf. M. HILLON, entre 9h00 et 12h00 (418) 831-9725. 4/4

CORRESPONDANCE
HOMME, 37 ans, veut connaître cultivateur pour amitié et aider aux travaux, si besoin MARCEL. Tél.: (sur tout avant 9h00 le matin) (418) 839-1960. 28/3

CENTRE DE RENCONTRE INTERPERSONNELLES, 679 St-Thomas, Longueuil, J4H 3A7. Inscription gratuite, candidats sérieux pour femmes, confidentialité assurée. 4/4

SUIS INTERESSÉ à connaître cultivateur pour amitié. Je suis fils de cultivateur, j'ai 37 ans, je suis honnête et discret. Ecrire à La Terre de chez nous, CASE 740, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc, J4H 3Y9. 28/3

JEUNE HOMME apprécierait rencontrer jeune fille (28-38 ans) résidente de la province de Québec. Ecrire à La Terre de chez nous, CASE 712, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 21/3

DIVERS
JE POSSEDE UN BEAU TROUPEAU REPRODUCTEUR de bouc de boucherie "Limousin". Je cherche un "partenaire sérieux". Je trousserai premièrement à l'occuper du troupeau comme fermier, deuxièmement à investir avec moi. Le jour (514) 687-5010 local 311, le soir (514) 667-0908. 28/3

EMPLOIS DEMANDÉS
HOMME ayant environ 10 ans d'expérience sur ferme laitière, cherche emploi à l'année sur une exploitation du genre DONALD (514) 585-7026. 28/3

JEUNE HOMME recherche emploi à plein temps sur ferme à pomme de terre, céréalière ou horticole de préférence. Qualification diplôme de technicien en exploitation agricole. Diplôme de soudier. Expérience sur diverses fermes. (506) 473-4560. 21/3

FILS DE CULTIVATEUR 20 ans, avec expérience, cherche emploi sur ferme laitière. Ne fume pas, libre immédiatement. (819) 397-2791. 21/3

VACHER 2 ans d'expérience, cherche travail sur ferme laitière, conditions à discuter. LOUIS-MARTIN OUELLET. Tél.: (514) 845-6447. 21/3

EXTERMINATION
RATS - SOURIS
POUR résoudre vos problèmes de rats ou souris à la ferme, faites appel aux techniciens expérimentés de notre division agriculture. MAHEU & MAHEU INC., vente et service. BEAUCE: (418) 228-3900, TROIS-RIVIÈRES: (819) 373-5510, RI-MOUSKI: (418) 723-6630, JONQUIÈRE: (418) 547-6383, QUÉBEC: (418) 525-4755. JNO

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à des vrais PROFESSIONNELS! DUCHESNEAU & FILS INC. Maître Exterminateur. Conseils GRATUITS ET OUVRAGE GARANTIE PAR ÉCRIT. Plus de 13 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants: Montréal: (514) 332-9760, Joliette: (514) 756-0722, Victoria: (819) 758-3643, Drummondville: (819) 472-3815, Laval: (514) 689-4835, Sorel: (514) 742-4711, Valleyfield: (514) 371-4995, St-Jérôme: (514) 438-5727, St-Hyacinthe: (514) 773-6995, Dorval: (514) 636-6399, Longueuil: (514) 674-0443, Granby: (514) 372-0593, St-Jean: (514) 347-7070. JNO

FOIN - GRAIN - PAILLE
VENTE et transport de foin, paille et ripe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à: JACQUES VILLeneuve, 269, ch. Gauthier, La Plaine. (514) 478-1526. 6/6

FOIN ET PAILLE à vendre. Transport inclus. St-Jean-Christophe, cte Lévis. (418) 839-4472. 18/7

COMMERCANT foin, paille, transport inclus. R. OUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 785-5559. 4/4

COMMERCANT de foin, paille, ripe de bois sec en sac. Livraison incluse. ROLAND GOSSELIN, 818, rang 8 Est, St-Lazare, cte Bellechasse. (418) 883-3608. 30/5

BESOIN de foin de très bonne qualité ou mil ou luzerne ou luzerne, paille. PIERRE CADIÉUX, R.R. #1, Alfred, Ontario, K0B 1A0. Tél.: (613) 679-2623. 30/5

FOIN À VENDRE, région Coaticook. Prix: \$/balle, récolte '84, 10 000 balles, séché par 4 séchoirs à foin. (819) 849-2243. 21/3

ACHÈTERAIS grain de 2e qualité: maïs, orge et blé. JOCELYN AUTOTTE. Tél.: (819) 397-2972. 28/3

ACHETONS
Foin de choix, première qualité, graminées ou légumineuses ou mélangées, ripe et 2e coupe variant de 30' à 100'; légumineuses ou vis versa en graminées, luzerne, mil, trèfle, brome. RIÉAUME CADIÉUX, Alfred, Ontario, R.R. #1, C.P. 34. Tél.: soir (613) 679-4434, jour (613) 679-2311. 11/4

FOIN de mil, trèfle, luzerne et paille, livré. S'adresser à: FERME PHILIPPE SIMARD, 101 Trait Carré, Ste-Anne-des-Plaines, (514) 478-1516. 11/4

FOIN À VENDRE
2 000 balles, première coupe '84, mil. DENIS BERNIER, St-Félix-de-Kingsey. Tél.: (819) 848-2240. 21/3

FOIN À VENDRE. St-Apollinaire. Tél.: (418) 477-2332. 21/3

FOIN, PAILLE à vendre, belle qualité. Trèfle et mil fait en juin '84. 40 à 50 lb par balle. (819) 364-2974. 28/3

2 000 balles de LUZERNE et TRÈFLE à vendre, bon foin '84 sur séchoir, ripe et 2e coupe. Tél.: (418) 796-2542. 28/3

8 000 BALLES de foin de première qualité dans Lotbinière. Tél.: (418) 728-3029, 728-3406. 28/3

4

CHARGEUSE AUTOMATIQUE

N.H. #1034, comme neuve. 15 500\$ ferme, fileurs M.F., Kverneland semi-portée, 4 roues, 14", roulette 20 x 40, "grubber" 13", épandeur neuf, 300 minots avec portée, presse Ford #542. CLEMENT (514) 658-2487. 11/4

TRACTEUR International hydro-186, 198L, comme neuf, 2 000 hrs. Si interesse, appeler (819) 336-5333. 28/3

AUBAINE. Fourragère Inter 350, nez à mais 1 rang, pick-up à foin, barre de coupe, peut être utilisée comme "chopper". (418) 486-2897. 11/4

SPECIAL TRACTEURS

Farmhall Super C. 1 000\$. Ford 8N avec chenilles. 2 500\$. International. (2) 434, diesel, servodirection, peinture neuve, 444, 1972, diesel, servodirection, moteur neuf, 574, 1971, peinture et moteur neufs, 584, 1983, seulement 300 heures, 684, 1981, 980 heures; M.F. 150-D, très propre; White 1270, 1975, peinture neuve; J.D. "bulldozer" moteur 2 cylindres. GARAGE OSCAR BROCHU INC., St-Léonard, Beauce-Sud, tél.: (418) 459-6405. 11/4

PÉPINE DE FERME

Wayne Roy, modèle 1240, atelée sur tracteur Inter #674, 1974, 2 982 hrs avec chargeur Inter double action #2250, 12 500\$. Accepterait échange pour tracteur Kubota ou équivalent, excellente condition. (514) 454-2566. 11/4

BATTEUSE M.F. 410 diesel, tracteur David Brown 770 diesel, presse à foin M.F. #12a broche, semoir Inter #10 pour pièces. (514) 347-0672. 11/4

HERSE À ROULETTES M.F. 820, semi-portée, avec extension hydraulique, 68 disques 22" de diamètre, presque neuve. Tél.: (514) 773-3148. 11/4

SPECIAL PRÉ-SAISON

HERSES DISQUES NEUVES
BUSH HOG, modèles sur 3 points: 2-1424, 28 disques de 20 po.; 9755 chacune; modèles semi-portés: 1-1432, 28 disques de 20 po.; 3-1005, 3-1432, 32 disques de 20 po.; 3 550\$ chacune; 2-1436, 36 disques de 20 po.; 4 100\$ chacune; 1-1436, 40 disques de 20 po.; 4 350\$; 1-1438, 54 disques de 22 po., côtés repliables: 8 890\$, 1-1439, 40 disques de 20 po.; 4 550\$. MASSEY FERGUSON, modèles semi-portés: 2-520, 40 disques de 20 po.; 4 500\$ chacune; 1-520, 44 disques de 22 po.; 4 900\$; 1-520, 40 disques, usagée: 3 350\$. Hétez-vous les QUANTITÉS sont limitées.

RENÉ RIENDEAU INC.

1625 Marie-Victorin, Varennes. Tél.: (514) 652-2552, 3604. 11/4

SPECIAL

VOITURES À BALLES N.H.: voiture à balles neuve, capacité 104 balles, commande-distance, modèle 1038; 19 500\$; voiture à balles neuve, capacité 56 balles, modèle 1012; 7 400\$; voiture à balles usagée, excellente condition, modèle 1012; 3 500\$. M.F. N.H. RENÉ RIENDEAU INC., 1625 Marie-Victorin, Varennes. Tél.: (514) 652-2552, 3604. 11/4

SPECIAL

HERSE à disques M.F., 40 disques 22", roues tandem, comme neuve; 2 charreuses Overum, 3 versoirs avec déclencheur; charrieuse 111, modèle 510, 5 versoirs, semi-portée; 2 vibroculteurs Kongskilde, 9" et 11"; videur de silo Patz, modèle 90 B pour silo de 16 à 20'; tracteur Ford 7600, 95 h.p., cabine; tracteur M.F. 275, 70 h.p.; wagons Valac neufs, 4 roues, pneus larges, 8 tonnes; 925\$; wagons Valac neufs, 6 roues, pneus larges, 10 tonnes; 1 325\$; tarière à piquets 9"; 650\$; épandeur N.H., 160 minots, 1 batteur; 650\$; épandeur Milburo, 200 minots, 1 batteur; 875\$; moulange N.H. #358 avec alimenteur pour balles de foin; alternateur Onan, capacité 15 000 watts; 1 000\$.

MACHINERIE SIMARD INC.
R.R.#4 (autoroute 20), Drummondville, J2B 6V4. Tél.: (819) 474-1910. 11/4

TRACTEUR Oliver 1750, gaz, 80 h.p., PTO; vibro 16"; "haybine" Inter 990. Tél.: (514) 789-5033. 11/4

PIPELINE Chore Boy, tuyau 2", pyrex, 3 ans d'usage; compresseur 5 forces; séparateur à lait Viking, bonne condition. Tél.: (418) 365-5664. 21/3

MOULANGE électrique Beatty, moteur 7 1/2 forces, en bon état, elle fonctionne présentement. Tél.: (514) 439-5055. 21/3

SÉCHOIR à foin, type cage d'écuriel (non bruyant), moteur 5 forces, ayant servi 2 étés seulement. Tél.: (514) 265-3845. 11/4

TRACTEUR Belarus #420, 1979, 4 roues motrices, cabine, chargeur avant, prix: 7 500\$. International #444, 1976, 1 400 heures, cabine, chargeur avant, prix: 8 000\$. International B 250, diesel, chargeur avant, prix: 2 700\$. Tél.: après 17h00 (514) 568-3250. 11/4

TRACTEURS Ford 4000, diesel, 1972; Ford 3000, gaz, 1968; Farmhall cab avec sarcleur, servodirection, complet pour Ford 3000. (514) 454-4493. 11/4

BOÎTE à ensilage Dion, longueur 14" avec wagon 8 tonnes, pneus 11L x 15, 8 plis; souffleur à ensilage Ford, #618, très peu usagé. Tél.: (514) 588-3129. 21/3

SEMOIR à MAÏS Massey Ferguson, 6 rangs, modèle MF 640, à air, avec moniteur, année 1980, avec seulement 2 ans d'usage, en parfaite condition. Tél.: jour (514) 742-9444, soir (514) 742-1797. 21/3

"BULK TANK" Universal, 300 gallons avec unités; compresseur Surge Allomat 30; pulsation électrique complet; 3 traceuses Surge; 2 couloirs en acier inoxydable. Le tout comme neuf. L'Assomption (514) 589-4903. 11/4

PLANTEUR mais Inter, #800, 4 rangs, 1 an d'usage; nez à maïs M.F., 4 rangs, #43. Tél.: (514) 626-3179. 28/3

FOURRAGÈRE AUTOMOTRICE
J.D. #5460, 275 forces, moteur, nez à maïs humide 4 rangs, nez à ensilage 4 rangs, nez à foin. Tél.: (613) 443-2228. 11/4

"HAYBINE" N.H. #479, doigts courts, en parfaite condition; râtelier de côtes N.H. modèle 256, très propre. (418) 885-4550. 11/4

SYSTÈME hydraulique Vincent complet, pour nettoyeur d'étable, 1981, avec moteur 5 forces, et environ 75' de chaîne. (819) 472-7221. 21/3

MACHINES À FOIN

SUITE à plusieurs ventes de machines neuves, nous avons un très beau choix d'usagées. Presse N.H. modèle 320, hydroformatique et lance-balles; 3 N.H. modèle 273 avec lance-balles; 2 N.H. modèle 268, avec lance-balles; N.H. 269, sans lance-balles; M.F. 9 avec lance-balles; "haybine" modèle 469; "haybine" modèle 479; 2 Hesston PT-10, râtelier N.H. 256. Nous avons également une douzaine de fourragères usagées avec attachement à foin et à maïs de marque N.H. 707, 717, 718, 770, J.D. 34, Dion 750, L.H. 830, boîtes à ensilage Gehl, J.D. 111, souffleurs Inter, N.H. 25, 26, 27, andaineuse M.F. 10', modèle 34, pour le grain.

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R.#4 (autoroute 20), Drummondville, J2B 6V4. Tél.: (819) 474-1910. 11/4

MASSEY FERGUSON 1085, turbo, batteuse Inter 535, 13", vis à grain 6" x 30"; charrieuse White 3242, 4 versoirs; vibroculteur 11"; boîte à grain; vis à grain 4" x 30"; arroseur Richardson 200 gallons. (819) 389-5415. 21/3

TRACTEUR John Deere 2120, pneus 18 x 30, en bonne condition, prix: 6 000\$. St-Jean, tél.: (514) 347-2514. 21/3

"TRAILER" dompeur en acier, 7 x 12", roues doubles, cylindre avant: 950\$. White 260, cabine, 900 heures, roues doubles: 12 000\$. (514) 454-3409. 28/3

TRACTEUR Ford 2000, diesel, 1969; "trailer" 4 roues "dumky"; fileur M.F. hydraulique, 1967; presse à foin N.H.; charrieuse M.F. 3 versoirs; herse à ressorts; 2 versoirs, hydraulique. Tél.: (514) 796-5818. 28/3

TRACTEUR Oliver 1755, avec cabine, très propre; 1 Massey Ferguson modèle 65, grandes roues, diesel. Tél.: (514) 795-3460. 28/3

SEMOIR à MAÏS 4 rangs White à plaque, 4 ans d'usage, à l'état neuf. Tél.: (514) 754-4919. 21/3

NETTOYEUR Houle, montée 50', de côté gauche, transmission et moteur et 290' de chaîne. Tél.: entre 20h00 et 22h00 (514) 549-4163. 11/4

HERSE À ROULETTES Massey Ferguson, modèle 520, semi-portée, 40 disques de 20", parfaite condition. Tél.: (514) 427-3037. 21/3

HERSE À ROULETTES Massey Ferguson, modèle 520, semi-portée, 40 disques de 20". Parfaite condition. Tél.: (514) 427-3037. 21/3

HACHE-PAILLE (2) électriques; pompe à purin Star-line 12 pieds; épandeur à purin Lajoie, 1 100 gallons. Tél.: (514) 789-5784. 11/4

BULLDOZER Allis-Chalmers HD-16, D.P., avec pelle arrière, en très bon ordre. Waterloo. Tél.: (514) 539-3689. 18/4

TRACTEURS

D.B. 990; Inter B-250; Inter 414; Inter 824 avec chargeur et cab; Inter 300 gaz; Farmhall 200 avec sarcleur; poney Massey Harris avec sarcleur; Oliver 1550 gaz; White 2-85, 4 roues motrices; Inter 1086; Inter 454; White 4-150; Inter 674; Inter 454.

BATTEUSES

Inter 93; Inter 715 gaz; Inter 715 diesel; (2) Inter 815 diesel; Ford 640; M.F. 550; N.H. 995; (2) Inter 1440.

DIVERS

Conditionneur de sol Inter 468, 19'; charreuses: Inter 720, 6 socs, Fiscars 3 socs, Overum 4 socs, Sanderum 4 socs, semi-portée, Inter 420, 3 socs, Overum 3 socs; semoir à grain Oliver sur pneus; semoir Inter 15 disques. SPECIAL sur herse à disques neuves en "stock"; fourragère N.H. 770; fourragère N.H. 717; fourragère Inter 550, souffleur ensilage #30. Une foule d'autres articles.

CLAUDE JOYAL INC.

rue Principale, sortie 160, route Transcanadienne, St-Guilhem. Tél.: (819) 396-2161, rés. (819) 396-2811. MARCEL, rés. (819) 396-3467. 21/3

TRANSPORTEUR à plants, 1 rang, à l'état neuf, à vendre. Int.: après 18h00 (514) 461-0293. 28/3

MASSEY FERGUSON 245 diesel, 1 000 heures; transplanter 2 rangs Mechanical. Tél.: (514) 454-2404. 28/3

HORTICULTEUR. Système d'irrigation 3" et 2" avec pompe PTO; transplanter Holland 1 rang sur roues; planteur à maïs 2 rangs J.D., 3 pts. (819) 848-2656. 18/4

TRACTEUR JOHN DEERE

1030 année 1980, seulement 1 100 heures d'usage. Freins hydrauliques et servodirection. Le tout en excellente condition. (819) 369-9683. 18/4

NIVELEUSE de terrain Lépine de 40', semi-portée, avec roues doubles rotatives, lame de 16' largeur, 18" hauteur, (819) 336-6347, 336-6388. 18/4

HERSE à roulettes John Deere, 28 disques de 18", vibroculteur 8" sans rouleur. Compresseur à air 3/4 c.v. Foin. (514) 756-2764. 28/3

4 SEUS DE CHAINES à anneaux 16 x 28 ou 30, neuf, Semoir Massey à 4x26 disques, 2 ans d'usage. Semoir Oliver sur pneus, grande boîte à grain. Semoir à blé d'Inde John Deere 1240 à 4 rangs. Herse à roulettes hydro ou semi-portées 32, 36, 40, 44, 64, roulettes. Vibroculteurs. Assortiment de charreuses hydro ou semi-portées et beaucoup d'autres machines. DENIS VINCENT, 305 route 122, St-Edmond, (819) 395-4624.

ECRASEUR et MÉLANGEUR à grain Omega, fonctionnant sur poule de tracteur. Prix 2 800\$ négociable. MARIO. Tél.: (514) 768-7929, 367-0403. 28/3

TRACTEUR 1365 White 4 x 4 avec cabine et pelle; tracteur 2-60 White; tracteur 250 Inter; tracteur Allis-Chalmers neuf; faucheuse Vicou rotative neuve; râtelier, faneur; Vicou neuf; épandeur engrais chimique neuf; épandeur à fumier 350 minots Coby; moissonneuse-batteuse 525 Oliver. 7300 White; souffleurs à neige neufs et usagés; râtelier à roche Rock-O-Matic neuf. Rouleau à terre; Herse-O-Plane (tourneante). LES EQUIPEMENTS J.L. THIBAUULT INC. Cap St-Ignace, près de l'autoroute 20. Tél.: (418) 246-3707. 28/3

HERSE-O-PLANE 1280, neuve, jamais servi, meilleur prix. Tracteur Cockshutt 20 avec hydraulique, avec charrieuse, 2 rangs et roulettes. Livraison possible. (514) 429-4035. 18/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

TRACTEUR 1974 Universal 46 h.p., diesel, 1 800 heures, Bush-Hog 5', 2 moteurs essence 15 h.p. Onan, fendueuse à vis, 2 remorques. MICHEL DUBÉ, Bureau. (514) 861-0971, soir. (514) 676-1263. 25/4

SEMOIRS À GRAIN

2 Inter #10, 16 disques doubles, 2 M.F. 33, 15-16 disques doubles, 2 J.D., 15 disques simples, 1 Inter #10, 15 disques simples. 1 Ford 9000, cab., 11 500\$. David Brown 990 + pelle; Massey 165 gaz + pelle; M.F. 202, gaz + pelle; W.D. 40, A.C., pelle; Ford 9N. Aussi pièces usagées pour 250, 414, Inter 8N, 9N, Ford, 550 Oliver. Charreuses Overum, 4 versoirs, Kverneland, 3 points, 3 versoirs; Inter 510, semi-portée, 4 versoirs; J.D. semi-portée, 6 versoirs; M.F. Inter et Case 2 et 3 versoirs. Herse à roulettes de 24 à 48 roulettes, 3 points et semi-portées; semoirs à grain de 13 à 18 disques. Vibros 11", rouleau double ou grappe avant. Moissonneuses-batteuses J.D. 4045, Inter 91, 93, 105, 203, Case 660. Aussi pièces usagées disponibles pour tous ces modèles. Faucheuse N.H. 469, moulins à faucher 6 et 7; tondeuse neuve, 3 points, 6, 100\$. Grattes, niveleuses 5 et 6, 450\$. Tarière haute, 650\$. Épandeur à fumier, arroseur à haute pression, pneus usagés, moteurs usagés. Camions dompeurs 10 roues.

CHARTER NOËL ENR.
1064, boul. est, Louiseville, autoroute 40, sortie 174. Tél.: jour (819) 228-5117, soir (819) 228-5228. JNO

TRACTEUR
I.H. 786, comme neuf, Case 1470, 4 roues motrices, Renault 651, 4 x 4, M.F. 1505, 150 h.p.; J.D. 3020, cab., roues doubles A-1 LAZURE & RIENDEAU INC., (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

CULTIVATEUR À PATTES D'OIE
Glencoe 12 1/2, LAZURE & RIENDEAU INC., (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

VIBROCULTEURS
Ber Vac 1607; Mc Ke 1897, rouleau double, Allied 1807; Kongskilde 117. LAZURE & RIENDEAU INC., (514) 427-3612, (514) 825-2546. JNO

SEMOIR À PÂTURAGE
Brillou, semoir Inter 22 sillons avec roues à pression, planeteuse à maïs J.D. modèle 1240, plateaux de 4 à 6 rangs. Inter C yclo, 6 rangs, cultivateurs de 12 à 19 à dents larges, vibro-culteurs 1/3 à largeurs.

FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES
N.H. modèle 409, 39, Héoston 1990, Inter 1190, 990 et J.D. 1299.

FOURRAGEUR
N.H. modèle super 717, 708, 890, 892, 782 et Héoston 3020.

"CHOPPER"
N.H. 36x33 J.D. 15x16A, Gehl 72 et boîte à fourrage Dion.

ÉPANDÉUR À FUMIER
Inter 575, 580 et 593. New Idea de 275 à 350 minots. New Idea 285 minots, J.D. 235 minots, V303S, BRABAS, St-Pie de Bagot. Tél. en source ou avant 9000 le matin (514) 772-2920. 18/4

TRACTEURS USAGÉS
Belarus 800, 812 hrs; Belarus 420, 4 FWD, 1 300 hrs; Belarus 800, 1 240 hrs. Aucun prix raisonnable ne sera refusé.

VIBRO USAGÉS
Sandstrom hydraulique 12 avec peignée, Kompaide SBC 25 avec dents, haut dégagement, Bush Hog 24 3/4 tandem avec rouleau double et planche niveleuse. Inter 455, 19, roulements et roues doubles, cylindres Komskalde 14, semi-port, rouleaux simples arrière, complet avec cylindre, Rea 16 avec rouleaux doubles, Palfi Mulchers, J. Deere 16, cond. conditionneur, modèle 468, 13, complet.

EQUIPEMENTS H. PALARDY INC.
St Principale, STE-HYACINTHE, Tél. (514) 793-3325. 4/4

CHOIX DE TRACTEURS USAGÉS

- Case 7070 4WD cab, roues doubles, attachement rapide, rapide, attaché, 28 000\$
- IH 1386, cab, 28 000\$
- JD 4430, cab, 26 500\$
- roues doubles, pneus, 26 000\$
- Ford 9000, cab, 24 000\$
- AC 7040, cab, 19 500\$
- Case 1070, cab, 16 500\$

POUR UN BON TRACTEUR USAGÉ USEZ

COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635 route 133, Sabrevois, Québec, Tél. (514) 346-4331. JNO

JOBER

- un réseau à roches
- une niveleuse
- une herse rotative

Largeurs disponibles: 12', 14', 16'

robuste — efficace
2 positions de travail
changement facile pour transport
Bucket ramasseur de roches

COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635 route 133, Sabrevois, Québec, Tél. (514) 346-9441.

SUPER SPÉCIAUX D'INAUGURATION

Moulages, rouleuses MODERN MBE, silos à grain, silos à moules, scieurs à grain, S.P.H.B. silos hermétiques, CROPIANDER, CAYTON LAMBERT, vis à grain, système de soufflerie, soigneurs automatiques, etc.

AVONS également des machines usagées. PRIX IMBATTABLES. Nous sommes manufacturiers. Nos équipements sont admissibles aux divers subventions.

ECONOMISEZ EN NOUS APPELANT
USINE LEBEREAUX, LES EQUIPEMENTS R.A.D. (1979) INC.
400, rue Martineau
St-Hyacinthe, Qc.
J4S 3A9
Tél. (514) 796-2626. JNO

TRACTEURS FORD

- Ford 6700 "blue power", 1 300 heures.
- Ford 4100, 900 heures.
- Herse à disques J.D., 40 disques, suspension.
- Charrue à rates 12 pouces, Héoston, déviable, réglable.
- Charrue 3 rouleaux International.
- Semoir à man Ford, 4 rangs, semi-port.
- Pompeur roues doubles, sortie d'huile.
- Remorque 4 roues, 3 tonnes, 2x16.
- Remorque 3 essieux, 40 tonnes, 2x25.

POUR INFORMATIONS: (514) 491-0900. 21/3

HARVESTORE
20 x 32/vendeur 27 000\$
20 x 40/Hercules 32 400\$
20 x 50/Hercules 33 000\$
20 x 80/Goliath 53 000\$
20 x 80/Goliath 52 500\$
20 x 80/Landg 43 52 500\$
20 x 80/Goliath 63 000\$

LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
Tél. (514) 656-4205. 28/3

MAISONS

VOUDRAIT LOUER maison de campagne, région Drummondville, St-Hyacinthe, Cowansville, avec bâtisses et terrain pour garder plusieurs petits animaux. A prix raisonnable. (514) 375-6938. 21/3

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHEZ l'homme pour travail général dans un centre de jardinage à Ville St-Laurent. Tél. (514) 332-2978. 28/3

HOMME MARIÉ Pour ferme de grande culture, entretien général de la machinerie, réparation, etc. — Expérience nécessaire. Région Iberville. Tél. (514) 296-4718. 11/4

MÉCANICIEN demande avec expérience, dans moteur diesel et soudure, avec licence de chauffeur. Envoyer curriculum vitae à PIPINIERE BROWN INC., 54 avenue de La Pépinière, Iberville, J2X 4J3. Tél. (514) 347-1462. 21/3

HOMME DEMANDÉ

Pour travail à l'année sur ferme avicole (troussiers et sur ferme porcine (70 truies). Possibilité de logement dans maison sur ferme, bon salaire, expérience nécessaire. Région Granby. Tél. (514) 372-4323/28/3

LOUERAIS QUOTA

Louerais quota de lait industriel, Paerars immédiatement. Tél. (514) 794-2709/21/3

LOUERAIS QUOTA, 700 kg de matière grasse. Paiement comptant. Appeler à (819) 389-5342, 12645 ou (819) 389-5623. 28/3

ACHETERAIS silo à grain 100 à 200 tonnes. Tél. (514) 583-3823. 28/3

DEMANDE homme marié, avec expérience pour travail sur ferme laitière. Travail à l'année. Logement fourni. Tél. (514) 245-3100, soir (514) 245-7117. 28/3

HOMME DEMANDÉ

POUR travail dans un troupeau Holstein pur sang enregistré, ROP et exposition. Lover fourni. Célébrateur avec cours agricole de préférence. Se présente, veuillez laisser votre nom, numéro de téléphone et quelques informations supplémentaires et nous vous rappellerons. Tél. (514) 759-5400. 28/3

ON DEMANDE

DEMANDE À LOUER quota, 1 000 kg de matière grasse. Appeler-moi à (514) 299-2540. 21/3

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS sirop d'érable, je fournis les barils. Pour information: (819) 849-4397. 28/3

ACHETERAIS tracteurs toutes sortes pour pièces, brûles ou accidents. URGEL PALIN, 135 rang LePage, Ste-Anne des Plaines, J0N 1H0. (514) 476-1311. 28/3

SIROP D'ÉRABLE Acheterais toute catégorie, vrac, canettes. Envoyer échantillons, renseignements quantité, catégorie, prix demandé au: 10 des Sources, Gatineau, J8Y 1C6. 4/4

LOUERAIS QUOTA

Louerais quota de lait industriel, Paerars immédiatement. Tél. (514) 794-2709/21/3

LOUERAIS QUOTA

Louerais quota de lait industriel, Paerars immédiatement. Tél. (514) 794-2709/21/3

ACHETERAIS silo à grain 100 à 150 tonnes. Aussi rouleuse à grain. St-Simon-de-Bagot. Tél. (514) 798-2592. 28/3

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS 200 gallons sirop clair A en baril. Paiement payable sur livraison. Tél. (514) 371-1319. 28/3

2 "RIMS" Belarus pour 13,6 x 38 avec ou sans pneu, échangeurs roues avant doubles de Farmhall C pour système de roues conventionnel (514) 774-6062. 21/3

DEMANDE à louer 800 kg de matière grasse. Paerars comptant. Tél. (514) 584-2336. 25/4

ACHETERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, route 139, Roxton-Pond, cte Sheffield. (514) 372-9527. 6/3/86

VOUDRAIS LOUER quota de lait industriel, environ 600 kg gras. Appeler à (819) 875-3283. 11/4

DEMANDE à louer 1 000 kg de matière grasse. Paerars comptant et immédiatement. Région St-Hyacinthe. Frais vrac acceptés. (514) 773-9625. 11/4

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS sirop d'érable, je fournis les barils. Pour information: (819) 849-4397. 28/3

ACHETERAIS tracteurs toutes sortes pour pièces, brûles ou accidents. URGEL PALIN, 135 rang LePage, Ste-Anne des Plaines, J0N 1H0. (514) 476-1311. 28/3

SIROP D'ÉRABLE Acheterais toute catégorie, vrac, canettes. Envoyer échantillons, renseignements quantité, catégorie, prix demandé au: 10 des Sources, Gatineau, J8Y 1C6. 4/4

QUOTA DE LAIT

RECHERCHE quota de lait de transformation à louer, (2 000 kg). Tél. (819) 377-2761. 28/3

ACHETERAIS silo à grain 100 à 150 tonnes. Aussi rouleuse à grain. St-Simon-de-Bagot. Tél. (514) 798-2592. 28/3

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS 200 gallons sirop clair A en baril. Paiement payable sur livraison. Tél. (514) 371-1319. 28/3

PLANTS

PLANTS DE FRAISES certifiés d'Ontario, FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 chemin Marcotte, St-Etienne des Grés, GOX 2P0. Tél. (819) 376-4198. 25/4

DEMANDE à louer 800 kg de matière grasse. Paerars comptant. Tél. (514) 584-2336. 25/4

ACHETERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIERE, route 139, Roxton-Pond, cte Sheffield. (514) 372-9527. 6/3/86

VOUDRAIS LOUER quota de lait industriel, environ 600 kg gras. Appeler à (819) 875-3283. 11/4

DEMANDE à louer 1 000 kg de matière grasse. Paerars comptant et immédiatement. Région St-Hyacinthe. Frais vrac acceptés. (514) 773-9625. 11/4

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS sirop d'érable, je fournis les barils. Pour information: (819) 849-4397. 28/3

ACHETERAIS tracteurs toutes sortes pour pièces, brûles ou accidents. URGEL PALIN, 135 rang LePage, Ste-Anne des Plaines, J0N 1H0. (514) 476-1311. 28/3

SIROP D'ÉRABLE Acheterais toute catégorie, vrac, canettes. Envoyer échantillons, renseignements quantité, catégorie, prix demandé au: 10 des Sources, Gatineau, J8Y 1C6. 4/4

QUOTA DE LAIT

RECHERCHE quota de lait de transformation à louer, (2 000 kg). Tél. (819) 377-2761. 28/3

ACHETERAIS silo à grain 100 à 150 tonnes. Aussi rouleuse à grain. St-Simon-de-Bagot. Tél. (514) 798-2592. 28/3

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS 200 gallons sirop clair A en baril. Paiement payable sur livraison. Tél. (514) 371-1319. 28/3

PRODUCTEURS MARAÎCHERS

LE PLASTIQUE, UNE NECESSITE EN HORTICULTURE

PAILLIS • régulier • frange-verger • photodégradable

FILM • multi-trou • flottant • clair foncé

GRANDS LOTS DISPONIBLES

36" x 4 000' 28' x 1 000' 60" x 2 400' 72" x 2 000'

LA RÉPONSE À VOS PROBLÈMES DE PLANTS

(tracés nus ou mottes)

Subergine, brossés, xélex, porcain, chou, laitue, ognon, espagnol, piment, tomate. 11/04

CENTRE HORTICOLE J.G. CHARBONNEAU LTÉE
223 St-André, St-Remi (514) 454-3936

VOUDRAIS LOUER quota de lait industriel, environ 600 kg gras. Appeler à (819) 875-3283. 11/4

DEMANDE à louer 1 000 kg de matière grasse. Paerars comptant et immédiatement. Région St-Hyacinthe. Frais vrac acceptés. (514) 773-9625. 11/4

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS sirop d'érable, je fournis les barils. Pour information: (819) 849-4397. 28/3

ACHETERAIS tracteurs toutes sortes pour pièces, brûles ou accidents. URGEL PALIN, 135 rang LePage, Ste-Anne des Plaines, J0N 1H0. (514) 476-1311. 28/3

SIROP D'ÉRABLE Acheterais toute catégorie, vrac, canettes. Envoyer échantillons, renseignements quantité, catégorie, prix demandé au: 10 des Sources, Gatineau, J8Y 1C6. 4/4

QUOTA DE LAIT

RECHERCHE quota de lait de transformation à louer, (2 000 kg). Tél. (819) 377-2761. 28/3

ACHETERAIS silo à grain 100 à 150 tonnes. Aussi rouleuse à grain. St-Simon-de-Bagot. Tél. (514) 798-2592. 28/3

SIROP D'ÉRABLE

ACHETERAIS 200 gallons sirop clair A en baril. Paiement payable sur livraison. Tél. (514) 371-1319. 28/3

PLANTS DE FRAISIERS

ET FRAMBOISERS, certifiés, produits selon les normes du MAPAQ et approuvés par le MAPAQ comme étant exempts de maladie à virus et de stèle rouge. ROGER LABRECQUE, 123 route 218, St-Charles-Bellechasse, GOX 2P0. (418) 887-6740. 30/5

TOMATES

PLANTS de tomates à vendre. S'adresser à RICHARD DEBLOIS, tél.: (418) 829-2691. 18/4

POUSSINS - POULETTES

PAISANS, perdrix, cailles Bobwhite, Oeufs d'incubation. Tous les oiseaux sont disponibles de 1 jour à 20 semaines. Écrire à LA FERME LAROCQUE, North Lancaster, ONTARIO, K0C 1Z0. Tél. (613) 347-3130. (514) 691-0368. 21/11

POUSSINS à chair et pour la ponte, canards, oies, dinde et faisans. Couvoir de Chicoutimi, 379 boul. Saguenay Est, C.P. 5, Chicoutimi, G7H 5B9. Tél.: (418) 545-0403. 16/5

COUVOIR SIMETIN

POUSSINS à chair, poulettes pour la ponte, rouges (Golden Comet), noires et rouges (Harcot), grises (Playmouth Rock). Aussi canards, oies, dindes, cailles, faisans, pintades et perdrix et poulettes d'élevage de 1 à 20 semaines. 8960, boul. St-Camille, St-Camille, Mirabel J0R 1M0. (514) 258-2404. 18/7

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

POUSSINS pour la chair et la ponte, dindonneaux, poulets et démarrés, canards, oies, faisans, cailles, poulettes prêtes à pondre, livraison partout au Québec et Nouveau-Brunswick. Liste de prix gratuite ainsi qu'un guide sur la gestion des petits élevages. Ste-Louise, Cte L'Éclair (Québec) G0R 1K0. (418) 354-2557. 6/6

FAISANDEAUX, faisans, pintades, cailles, perdrix, oies, canards, dindes sauvages, poulettes pour la ponte. Tous les oiseaux sont disponibles de 1 jour à 20 semaines. Téléphone ou écrire à LA FERME AVICOLE LAROCQUE, 1525, chemin Oka, Québec J0N 1E0, tél.: (514) 479-6110. 29/8

COUVOIR LAROCQUE

POUSSINS à chair et poussins pour la ponte, Rouges (Warren) Noires (Dekalb-527), aussi Blanches (Leghorn). Livraison disponible. Venez nous visiter, nous sommes à seulement 6 milles à l'ouest de St-Télesphore, cte Soulanges, Qc. COUVOIR LAROCQUE, North Lancaster, ONTARIO, K0C 1Z0. Tél. (613) 347-3130. (514) 691-0368. 21/11

COUVOIR DUMONT Poussins pour la chair, poulettes pour la ponte, dindonneaux 1 jour et démarrés, oies, canards, cailles, faisans, poulettes prêtes à pondre. Livraison Gaspésie et Nouveau-Brunswick. Liste de prix gratuite. Route 132, L'Isle-Verte, cte Rivière-du-Loup, G0L 1K0 6/6

SEMENCES

PATATE de semence moyenne rouge Chetam fondation 84. Palettes pour entrepôt et transport de légumes grandeur standard. Tél. (514) 478-0641. 21/3

ORGE léger enregistré germination 95%. Tél. après 19h00 (514) 659-8592. 21/3

GRAINE DE LOTIER Empire pour paillage et ton 98% de germination Canada #1, 45 lb kg. LOUIS GEORGES BIRON, St-Éphège, Pierreville, J0G 1T0. Tél. (514) 568-5063. 11/4

AVOINE Rodney, grosse et pesante, certifiée 1984. Clément (514) 658-2487. 11/4

SERVICES

VENTE ET RÉPARATION de balances et conversion métrique. H. RIQUIER, 705, 125e rue, Shawinigan-Sud. Tél. (819) 536-3318. 28/3

ÉPANDÉURS engrais chimique neufs - usagés, service et pièces. Vendeur autorisé. Information: SOUDURE STE-SABINE ENK. (514) 293-5037. 28/3

NOUVEAUTÉ Atelier pour réparation de vos boîtes de clôture électrique, service de toutes les marques. Bas prix et satisfaction garantie. Poster vos boîtes à UNIVERSAL ÉLECTRONIQUE, Notre-Dame-du-Lac, LIMOUSQUAIE, P.Q., G0L 1X0. 28/3

JEAN R. PRINCE
AVOCAT
196, rue Heriot
Drummondville, Qc.
J2C 1J8
(819) 477-6121

JEAN-MARC LAMBERT INC.
Vente de silos neufs et reconstructions, achat, démarrage, réparation et extension de silos. Information: (819) 478-0061. 5/4

ANDRÉ LEMAITRE INC.
RÉPARATION, REHAUSSEMENT, DÉMOLITION, Transport, reconstruction de silo de toute marque. Passage de silo endommagé par l'accident de l'essilage. Achat et vente de silo usagé ou neuf. 1860, rang St-Pierre, St-Zéphirin, cte Yamaska, J0G 1V0. (514) 564-2030. 2/5

SILOS

SILOS en douves de béton 20 x 50. Parfaites condition. Tél. (514) 347-2727. 11/4

SILOS HARVESTORE

RECONSTRUISONS à neuf, toutes grandeurs disponibles, économiques jusqu'à 50%, garantie complète, avec un personnel entraîné. Tél. (418) 829-2971. JNO

25 SILOS Harvestore 25 x 90 à vendre. Tél. (613) 524-2173. 18/4

HARVESTORE

20 x 32/vendeur 27 000\$
20 x 40/Hercules 32 400\$
20 x 50/Hercules 33 000\$
20 x 80/Goliath 53 000\$
20 x 80/Landg 43 52 500\$
20 x 80/Goliath 63 000\$

LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
Tél. (514) 656-4205. 28/3

FOSSÉ À PURIN

Plate-forme à fumer. Silos à maïs. Fondations de 4 à 16 de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.

FOSSÉ À PURIN 4345, av. Richard St-Gregoire, cte Nicolet G0X 2T0 (819) 233-2021 (819) 233-2341 (819) 233-2341

PRÉSIDENT ANDRÉ BOUCHER JNO

SILO BLEU

(HERMÉTIC) Spécialité silos préfabriqués, toutes grandeurs, pour haylage ou gran humide. Vente, démarrage, construction, réparation et extension, partout au Québec. Aussi disponible SILO BLEU neuf, à bon prix.

LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
(514) 656-4205. JNO

FOSSÉ À PURIN

Plate-forme à fumer, hauteur + diamètre selon la demande. Armatrice aussi silo horizontal. Armatrice très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur, à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.
BRI/NOU/BOUSQUET, Prop.
2041, Rivière sud,
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tél. (514) 772-2635. 21/3

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Vous cherchez une ferme au N.-O. Québec? La production laitière, bovine ou ovine? Grande ou petite? Nous pouvons vous aider. PHILIPPE PERLIN, agronomes, C.P. 969, Av. L'Éclair, Québec, J9P 4P8. (819) 825-6007 (es), (819) 825-8800 (fr). JNO

ST-ESPRI Montclair, 90 arp. bonne terre cultivable, avec lac, bâtisses propres, sucrerie moderne 3 000 entailles, batteries neuves. (514) 839-6860. 4/4

ST-REMÉ 108 arpents dont 30 drames, ferme 30 x 50, XAVIER ABRIEL (514) 464-8502, RL/MAX PLUS INC. 11/4

PELITE ferme 34 arpents avec "machine shop", bien située, cote jardinage, à 20 milles de Montréal. Achetez sérieux seulement. (514) 454-6643. 21/3

À VENDRE ou À LOUER, St-Leon-Baptiste, rang des Trentes, terre d'environ 200 arpents, dont 40 drames, avec étable. Four information: HANQUEL DE COMTE-MERCIER, Donald Saubier, (514) 774-1673 ou (514) 467-5361. 21/3

ST-GABRIÈLE, cte Nicolet ferme laitière 300 arpents, environ 250 en culture, troupeau Holstein, quota de lait industriel, machinerie en bonne condition, silo 18 x 60, 2 silos à grain, à vendre ou sans condition. Tél. (819) 292-2126. 21/3

FERME LAITIÈRE À DISCHAILLONS 140 acres, 75 en culture et 65 boisées. Quota 3 712 kg, 50 têtes Holstein. Machinerie complète. Directement du propriétaire. Achetez sérieux seulement. Comptant nécessaire. 67 000\$. FERRE AVONISANTHE, 65 arpents en location avec option d'achat. Tél. (819) 292-3418. 21/3

RÉGION SUD DE MONTRÉAL Melocheville, terre agricole, 100 arpents drames, sans bâtiment. Tél. (514) 371-0808. 4/4

FERME LAITIÈRE, avec quota de 4 326 L de gras, 52 L pour terre 126 arpents dont 71 arpents drames, étable de 40 stalles avec silo, grange, maison avec garage, etc. Aussi la machinerie. Veuillez appeler à (514) 439-6250. 21/3

VAUBRIEL-SOULANGES angle Ste-Rosalie, 2 300 unités thermiques, 800 arpents drames culture (dont 300 location), possibilité location 200 arpents addtionnels, cellule entreposage, séchage, machinerie. Ferme La Terre de chez nous. CASI 713, 855 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc., J4H 3V9. 11/4

LA FERME terre à vendre avec ou sans condition, bonnes bâtisses, Dynamis Margale, 15 kw. Aussi 5 000 balles loup 1984. Tél. (418) 796-2401. 21/3

DISCRET 96 acres, route régionale, maison neuve 8 pièces, garage, serres, mais sucré, clientèle établie, machinerie complète. (418) 439-3828. 21/3

PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE, possibilité d'établir les premiers récoltes au Québec. ST-ANDRÉ-AVELLIN, près Montebello, 400 arpents, 252 arpents en production, duplex, garage, entrepôt, étable, sablière, plantation, tomates, grenades (1 pin 50 arpents). Tél. (514) 658-7138. 28/3

FERME MARAÎCHÈRE 80 arpents de terre, minerale, avec maison, entrepôt réfrigéré, serres. Tél. (514) 454-9383. 28/3

ST-AIMÉ, cte Richelieu, ferme de 90 arpents en culture, avec bâtiments et bungalows. Appeler sur ANITA JACOB AGROPOLE COURCIER (514) 794-2464. 28/3

FERME LAITIÈRE quota lait naturel, industriel, 16 stalles attachées, enlavage, crétales, et 312 acres dont 190 en culture. Tél. (506) 235-3044. 28/3

ST-REMÉ DE NAPREVILLE terre à jardinage 77 arpents dont 20 drames entièrement cultivable. Excellent terre à jardinage. Demander PHILIPPE (514) 641-3623. 21/3

RÉGION FRONTIÈRE ONTARIO superbe belle ferme, 320 arpents, 250 culture, avec ou sans machinerie d'une valeur de 70 000\$. Affaire d'or. Prix global 380 000\$. M. VINEY, LE PIRMANET, (514) 876-0111. 28/3

ALTERNATEURS DÉMAREURS

RÉPARATION - VENTE à prix compétitifs sur toutes les marques et modèles.

2, boul. Taschereau Ville Lemoyne, Qué., J4P 3M6. Tél. (514) 465-2543 à 1 mille du pont Jacques-Cartier. 21/03

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romald, cte Lévis (Québec), G0W 5M5. Tél. (418) 839-8808.

SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équipement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour man-grain et orge humide. JNO

VIDÉURS DE SILO PATEZ VENTE - SERVICE - PIÈCES

Aux en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appeler et VERIFIEZ NOS PRIX. L.A. LACOSTE & FILS INC. (514) 692-2909. 2/5

SENCOR® et DI-SYSTON® détruisent mauvaises herbes, graminées et insectes nuisibles à la pomme de terre.

Un moyen économique de protéger les plants de pomme de terre dès la levée.

Le SENCOR 500F versable ou le SENCOR 75DF sec versable suffit à réprimer jusqu'à 20 mauvaises herbes à feuilles larges et 9 graminées pendant toute la saison de croissance, dès la plantation.

Et DI-SYSTON est sans merci pour les pucerons, les altises et les cicadelles.

Faites de l'herbicide SENCOR et de l'insecticide DI-SYSTON vos alliés pour défendre votre culture contre toutes les attaques.

Avec SENCOR et DI-SYSTON, les plants de pommes de terre peuvent résister à leurs ennemis, et pour longtemps!

Si c'est un

OFFRE EXCEPTIONNELLE

TERRE de 195 arpents dont 185 en culture, bâtiment 45 x 150 en excellent condition avec silo 18 x 55 et autres remises, maison rénover, possibilité de transférer à 8%. FORTHERVILLE (819) 267-9006. 28/3

VALCOURT: ferme à boeuf 600 acres, 150 culture, reste boisé, pâturages. Établière 4000 étables sans cabane. Maison rénover, vue panoramique. 140 000\$. (514) 532-4017. 28/3

ST-SIMEON, cte Bonaventure, Bate des Chaleurs 300 acres de terre, 3 maisons, grange, silo à grain, fraisière de 25 000 plants, animaux de boucherie et machine. ROTO-SPIKE Maletti S., 1982. (418) 534-4026. 28/3

MIRABEL: exploitation agricole et de moutons comprenant animaux, machinerie, outillage, équipement, récoltes, cultures et clientèle. Option éventuelle d'achat des 3 maisons, 5 bâtiments et 513 arpents de terre. Particulier (514) 430-5945. 4/4

L'ASSOMPTION: terre à vendre sur la route 341, 118 arpents, non drainée, complètement labourée, idéale pour maïs. Peut-être vendue en 2 parties, 54 et 64 arpents, au prix de 150\$/l'arpent. Tél. (514) 589-5368. 4/4

RÉGION DE MONTMAGNY: quota classe 1, animaux et machinerie, 160 acres en culture et 20 boisées. Appeler après 19h00 (418) 259-7104. 4/4

AST-RÉMI: près de Montréal, 45 arpents drainés, puits d'irrigation, entrepôt réfrigéré avec maison 1 1/2 étages. Tél. (514) 454-6298. 4/4

ST-REMPTEUR, cte Vaudreuil: ferme 175 arpents (150 cultivables, 25 boisés), grande maison et plusieurs granges et bâtiments, à prix très raisonnable. COURTIERS: GASTON MELANCON ou MARIO (514) 768-7929, (514) 363-3537. 4/4

ST-MADELINE, terre agricole 175 arpents, sans bâtiment, financement disponible. Tél. (514) 336-2900. 4/4

VARENNES: fonds de terre à grande culture, 90 arpents, grange.

ST-HUGUES: terre à grande culture, 310 arpents dont 282 drainés, maison, bâtiments, entrepôt tout équipé, machinerie complète.

DOUVILLE: terre 145 arpents, très bonne qualité, drainée, plan de séchage, élévateur à grain, 2 silos à grain, vendue avec ou sans la résidence. SERGE FONTAINE (514) 799-3653. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT YAMASKA courtier (514) 774-4838. 4/4

FERME CHÉVRES LAITIÈRES, de 17 acres avec pisciculture, avec passe pour le lait, située à 2 milles de la fromagerie, prix 123 000\$. Tél. (514) 532-2642. 4/4

ST-CÉCILE-DE-MILTON: ferme laitière, 168 arpents, 18 boisés, troupeau Holstein, quota de grs industriel, machinerie en excellente condition, 2 silos, bois bâtiments, maison rénover, endroit pittoresque. Demander GUY LANGELVIN ou IRÈNE LAJOIE. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT COURTIER (514) 774-4838. 4/4

GUIGUES: endroit tranquille, 300 acres de terre, maison 2 étages, grange-étable, garage, le tout datant de moins de 30 ans. Vue magnifique sur le lac Témiscamingue. 56 000\$. RÉAL LACROIX (819) 376-8139. 11/4

ONTARIO

FERMES LAITIÈRES: 270 acres sur le bord de la rivière Ottawa, 2 maisons, quota, machinerie, excellent troupeau, 600 000\$.

EMBRUN, 292 acres, 20 milles à l'est d'Ottawa, maison, grange, quota, machinerie, 1 100 000\$.

200 ACRES: maison, quota, machinerie, troupeau, 450 000\$.

FERME AVICOLE, 100 arpents, quota pour 9 000 poules, 1000 arpents, 2000 poules, bâtisses neuves, 850 000\$.

CLAUDETTE LALONDE: (613) 524-2973, CENITURY 21 (613) 837-1121. 5/4

ST-CÉSARE, Cte Rouville à vendre ou louer, terre arable 90 arp., drainés, 5 hangars à machinerie, 3 silos à grain, 2 porcheries. Prix discutable. Cause: accident. 117 rang du Coteau, (514) 469-2573. 11/4

ESTRIE: près Memphrémagog, 45 arpents, coteau 1982, grange-étable, prairies, potager, boisé. Beau, paisible 47 000\$. LOUÏSAINS. Échangerai ferme laitière, maison revenus (819) 838-4372. 11/4

LAURIERVILLE, comté Megantic, ferme porcine de 47 acres au total dont 36 acres en culture avec bons bâtiments maison genre bungalow très propre, porcherie d'engraisement, capacité de 1 000 porcs par élevage. Ferme située au 105, rue Mercier, Laurierville. Une vente en bloc est préférable mais tout morcellement est possible et sujet à l'acceptation de la C.P.J.A.Q. Pour informations, tel. heures de bureau (819) 357-9294. Visite des lieux sur rendez-vous. 21/3

A PLEISSISVILLE, ferme porcine d'environ 103 acres au total dont 50 acres en culture avec maison, grange-étable, porcherie d'engraisement de 2 000 porcs/élevage, construite en 1979. Cette ferme est située au rang 5 Kelly. Pour informations, tel. heures de bureau (819) 357-9294. Visite des lieux sur rendez-vous. 21/3

FERME 80 acres, 75 culture, maison centenaire, grange-étable, garage double, remise, 2 puits, lac artificiel, arbres fruitiers, région Estrie, 45 600\$. (819) 879-7708. 21/3

AUBAIN! TERRE pour grande culture située dans le 2e rang St-Hugues, comprenant 60 arpents dont 48 cultivables et 12 boisés. Prix 20 000\$. Tél. (514) 791-2009. 11/4

TEMISCAMINGUE, cte Abitibi, 400 acres, vaches Hereford avec veau, environ 80 bêtes, étable 60 x 35, maison 10 pièces, rénover à neuf, 190 000\$. WILFRID HÉRIVAUD, rang 8, L'Assomption (819) 768-3327. 11/4

ST-THÉCÈ (L'avolette) 95 arpents en culture, grange-étable, grande maison centenaire, vendras en totalité ou séparément. En source (418) 289-2445. 28/3

FARNHAM

TERRE de 185 arpents dont 180 drainés. Acheteurs sérieux. Prix à discuter. Tél. (514) 293-5565. 11/4

COMTÉ NICOLET: Ferme laitière, quota 5 948 kg, équipement complet, état neuf, très bien construit, silo, 262 arpents. Acheteur sérieux seulement (819) 263-2097. 11/4

FERME d'une superficie de 145 arpents avec maison et bâtiments au 909 ch. Des Ormes, L'ACADIE. Tél. (514) 346-2107. 11/4

ST-PÉRETUE, maternité 60 truies, terre de 212 arp. dont 60 boisés et plantation, banc de sable, bâtiments, bonne maison, prix avantageux. S. FONTAINE (514) 799-3653. E. YAMASKA (514) 774-4838. 1-800-363-5466. 11/4

ST-HUGUES: Établière 66 arp., tout équipée, 3 700 entaillées, dont 2 700 sur tubes, bâtisses archibond, rentable, bon placement. S. FONTAINE (514) 799-3653. E. YAMASKA (514) 774-4838. 1-800-363-5466. 11/4

900 acres de terre pour culture de pommes de terre, entrepôts et machinerie, située dans comté de Portneuf. Tél. (418) 273-2232. 21/3

150 ACRES, culture, boisé, érablière, granges, étables, garage, maison, idéal pour bovins, 75 540\$/discutable. Cause divorce. Route 149. (819) 986-8334, (819) 427-5785. 11/4

FERME LAITIÈRE, 630 acres, 230 acres culture, drainées, 400 boisées, bâtiment et maison, roulant, animaux, quota lait nature et industriel, lac artificiel, ruisseaux, érablière. Tél. (418) 855-2697. 11/4

FERME D'ÉQUITATION à Dosquet, 140 arpents, 60 culture, reste pâturage et boisé, écurie pour 20 chevaux, manège intérieur 50 x 120'. (418) 728-3413. 11/4

CANTONS DE L'EST: ferme à grande culture, bâtiments, bungalow neuf, AUSSI, 5 000 balles de foin. Demander GASTON. Appel 18h00 (514) 353-4514. 21/3

TERRES À VENDRE OU À LOUER: Rang, PRINCEVILLE, CTE ARHABASKA: Terre de 76 acres en culture avec maison et grange (Lot 20A). Terre de 55 acres en culture (Lots 18A - 18B - 18C). Terre de 22 acres en culture (Lots 19A). Terre de 152 acres dont 142 acres en culture (Lots 21A - 21B). Ces terres ont toutes un drainage souterrain systématique (avec drain entoué). Elles sont labourées, prêtes à être cultivées. Ces terres peuvent être vendues en lots séparés ou ensemble. À VENDRE OU À LOUER: Parc d'engraisement, Rang Blanchet, Arthabaska: Avec 2 silos de 20 x 80' et de 30 x 100', d'une capacité de 400 boeufs, sur latte, d'une profondeur de 10 pieds. Aussi, 400 acres de terre en culture entièrement drainée systématiquement avec drain entoué. 3/4 de la terre labourée, prête à être semée. Ces terres peuvent être vendues en lots séparés ou ensemble. (819) 357-2628. 21/3

130 ARPENTS, drainage souterrain, bâtisses, silos, bonne maison. Tél. (514) 584-3771.

À LA CAMPAGNE: 15 minutes de St-Jean, bungalow briqué, 4 chambres coucher, garage, entrepôt métal 40 x 60 sur 2 acres de terrain. MONIQUE MENDRANT, (514) 346-6511, 346-1116. LES IMMÉBILISABLES LADY MYLÈNE INC., courtier.

PETITE FERME, maison et bâtiments, très belle vue sur le fleuve, située à Les Bouliès, cte Matane. Tél. (418) 775-4966. 4/4

RÉGION LANAUDIÈRE

FERME LAITIÈRE: 650 000 lb lait, quota nature, 616 litres/jour.

FERME LAITIÈRE: 360 000 lb lait, troupeau NIP et pur sang.

FONDS DE TERRE: avec quota laitier, 2 882 kg, vendu avec machinerie.

FERME CULTURE en serre: fleurs et légumes, crédit transférable, 80 000\$. Prix demandé 125 000\$.

TERRE À BOIS: St-Casimir, 30 arpents bois franc.

ST-JULIENNE: 112 arpents.

ST-JEAN-DE-MATHA: 51 arpents, ancienne érablière.

RAWDON: 50 à 100 arpents.

ANDRÉ VILLEMAIRE

(514) 759-3008, bur.: (514) 759-7951. RE/MAX LANAUDIÈRE, courtier.

CANTONS DE L'EST: 220 acres, dont 110 zone blanche, vergers, érablière, framboisère, proximité centre du ski et lac Memphrémagog. Tél. lundi au vendredi à (514) 676-7707. 28/3

FERRAIN À VENDRE: 285 acres de terre. S'adresser à (613) 524-2173. 18/4

TEMISCAMINGUE: 200 acres dont 170 culture, bâtiments, maison rénover. Prix 49 000\$. À 3 milles de Lorrainville, rang 6 Nord. (819) 764-3085. 28/3

150 ARPENTS, maison 8 pièces, grange, porcherie, autres bâtiments, équipement complet, 50 arpents boisés, possibilité d'élevage de boeuf. Prix à discuter.

GÉRARD DUHAMEL, (514) 478-1415 ou (514) 471-2727. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT COURTIER. 18/4

FERME APICOLE: 180 ruches, équipement complet, caveau, maison neuve, terre boisée 25 acres, emplacement idéal pour la production et la mise en marché. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE YAMASKA, courtier. (514) 774-4838. Tél. IRÈNE LAJOIE (514) 774-0486 ou CONRAD LAJOIE (514) 549-4586. 28/3

CANTONS DE L'EST: domaine splendide à l'intérieur des montagnes, verges 10 000 pommmiers et plus, équipement, résidence MICHEL CÔTE (514) 463-3731. ROYAL LE PAGE COURTIER.

ST-SÉBASTIEN, cte Iberville: maison rénover, 134 arpents, très bien équipée en surface, sol léger, érablière de 600 à 700 étables, porcherie de maternité, capacité 125 truies, porcherie à engraisement, capacité 1 000 porcs, 3 fosses à fumier, écurie pour 8 chevaux, ST-PIE, 300 arpents drainés, silo maïs-grain, maternité, grande maison JEAN-BRUNO BAURI-GARD (514) 773-2223. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

DORCHESTER: très belle ferme avec porcherie, sucrerie, remise, résidence très propre avec piscine. L. Darveau, P. Leduc. TRANS-ACTION ANTOINE MORIN. ENR (514) 668-8814. 18/4

A GRAND-REMUS: parc d'engraisement, capacité 250 bovillons, maison avec piscine, bâtiments, silos, équipement. Prix à discuter. Tél. (819) 438-2839. 18/4

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: ferme de 3 arpents, maison 6 pièces, grande écurie neuve, 2 manèges extérieurs, 2 garages, hangar. Tél. (514) 379-9121.

RÉGION ST-HYACINTHE: 180 arpents de terre noire. Prix abordable.

ST-VALÉRIEN: ferme avec boisé, machinerie, bâtiments, bonne maison. HELENE CHARBONNEAU (514) 773-2223. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

ST-THÉODORE D'ACTION: ferme avec 2 maisons, 1 neuve libre à l'acheteur, l'autre présentement louée, étable avec équipement et nettoyeur pour 80 truies, garage 3 portes, 2 hangars, 36,59 acres tout en culture. H. 0005. GALTANA TOURIGNY (514) 773-2223. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

SERRES D'ENVIRON 13 400 pi², chauffage au bois central, maison, remise, tunnel, autres bâtisses. Ferme d'environ 55 hectares, équipements tels que: motoculteur, remorque pompeur, souffleur à neige, génératrice, tracteur avec pelle et cabine, etc.

Cette ferme comprend les lots 90 et 91, rang 4, Somerset-Nord.

B) Inventaire servant à la production tel: bois, engrais, plants, etc.

Les offres d'achat devront être reçues, pour et au nom de JOSETTE LAMOURIEUX, à la Caisse Populaire de Laurierville, avant 15h00 le 2 avril 1985. Les offres seront lues séparément pour chaque section et sur des formules officielles disponibles à la Caisse Populaire de Laurierville. Le vendeur se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à 90 000\$ et de ne pas accepter ni la plus haute, ni aucune des offres. Le tout est sujet à l'approbation de l'Office du crédit agricole du Québec.

Les serres sont situées au 435 rang 4, Laurierville. 28/3

RÉGION DE BAGOT: ferme grande culture drainée, maison, bâtiments, financement disponible. RAYMOND CUSSON (514) 467-5147. MONTRÉAL TRUST, courtier. (514) 467-1120.

ST-OURS: 200 arpents cultivables, bonne condition avec bâtisses vendues avec ou sans machinerie et maison. Pour informations: RAYMOND CUSSON (514) 467-5147. MONTRÉAL TRUST, courtier. (514) 467-1120.

ST-ÉDOUARD: Lothinière: 130 arpents en culture, vaches laitières, quota de lait, porcs, toute la machinerie pour cultiver 12 arpents boeufs. (418) 796-2207. 28/3

FERMETTE À VENDRE: A ST-FELIX DE KINGSEY: belle propriété, bungalow en briques 32 x 42, avec abri d'auto, sous-sol fini, petite étable (écurie) neuve de 5 ans à toit français, possibilité de garder des chevaux ou petit nombre de boeufs, grandeur 30 x 36, remise 15 x 20, terrain bacs, pommmiers. Acheteur sérieux seulement. (819) 848-2676. 28/3

COMTÉ IBERVILLE: terre drainée, 194 arpents dont 180 arpents cultivables et 15 arpents boisés, prix abordable, prêt du crédit agricole transférable. Après 18h00 (514) 346-0589. 28/3

ST-GÉDEON: BEAUCÉ: ferme laitière de 447 acres carrés dont 387 en culture, avec quota de lait. Agent: JACQUES DION, tél.: (418) 397-6098 (rés.) ou (418) 228-5571 (bur.). LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CHAUDIÈRE COURTIER.

FERME À VENDRE (incluant un refroidisseur à légumes). Immeubles ayant appartenu à FERME MICHEL SAURIOL & FILS ENR. 1614 Notre-Dame-ST-RÉMI, CTE NAPIERVILLE. Ferme d'environ 71 acres, dont 44 cultivées et 14 cultivées et drainées avec maison, entrepôts réfrigérés (un de 20 x 40' et un autre de 40 x 80') et salle d'emballage 30 x 70'. Également, un refroidisseur à légumes. Cette ferme comprend les lots P.253, P.254 et P.255, cadastre de la Paroisse de St-Rémi, Cte Napierville. Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, formuler des offres d'achat ou aller visiter, la propriété, doivent s'adresser à: M. BENOÎT MAILHOT M. CLAUDE BAZINE Caisse Populaire de St-Rémi 810, Notre-Dame St-Rémi, Cte Napierville Tél.: (514) 454-3941

Toute offre d'achat doit être accompagnée d'un dépôt de 10% de cette offre, sous forme de cheque visé ou mandat-poste, payable à l'ordre de la Caisse Populaire de St-Rémi. La Caisse Populaire de St-Rémi ne s'engage pas à accepter les offres qui lui seront soumises ni d'accepter la plus haute ni la plus basse. N.B. Le refroidisseur à légumes pourra être vendu seul ou avec la ferme. Les offres d'achat devront être reçues à la Caisse Populaire de St-Rémi avant 15h00 le 10 avril 1985. 28/3

NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL CTÉ DRUMMOND: Ferme porcine + élevage de veau de lait. Les bâtisses maternité 100 mètres pur sang NN, 27 x 176, 7 ans, engraisement 800 porcs, 40 x 156, 10 ans, étable à veaux de lait capacité 174 veaux, 60 x 80', garage 24 x 100', tout isolé, maison style canadien en briques 28 x 44', 7 ans, sous-sol fini. Fonds de terre: 2 3/4 arp. x 28 long. Équipement: 6 silos 8 tonnes, sougneurs automatiques, génératrices 85 KH, etc. Très bons revenus. Int.: (819) 336-3472. Acheteurs sérieux sur rendez-vous seulement.

ILLE BIZARD: 80 000 pi², bord du lac, maison antique, prix du terrain. Tél.: (514) 626-3833.

ST-FELIX DALQUIER, ABITIBI: 200 acres terre, dont 80 acres en culture, 120 acres bois debout. Clôture. — Grange 32 x 68 eau et électricité. — Garage 14 x 30 électricité. — Camp de bois rond 10 x 16 isolé. — Résidence 31 x 24 (1 1/2 étages). Peut facilement accommoder 36 bêtes d'élevage.



FAITES UNE OFFRE! TRUST GÉNÉRAL (819) 732-5819 G.J. Guindon Le Maire Courtier 04/04

TEMISCAMINGUE: FERME LAITIÈRE: rentable, 400 acres dont 300 en culture, 100 acres drainés souterrainement. Quota industriel et nature 200 000 litres. Troupeau Holstein moyenne 6150 kg, 4% m.g. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 739, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9. 28/3

ST-CÉLESTIN: COMTÉ NICOLET: terre de 200 acres dont 150 en culture, la moitié drainée souterrainement, bergerie 6 500 pi² isolée, facilement transformable, grange à foin avec séchoir et convoyeur; maison 8 pièces entièrement rénover. Prix réduit pour vente rapide. Tél.: (819) 229-3321. 18/4

TERRES DEMANDEES: AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme, soit: laitière, avicole, etc...? À clients sérieux. Possibilité de financement. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT YAMASKA, courtier. Demander GÉRARD CHASSA, (514) 796-2557. JNO

ACHETEURS SÉRIEUX recherchant des terres de 20 arpents et plus, avec ou sans bâtiment, veuillez communiquer avec GABRIEL LAURENCE (514) 774-4838 le jour, (514) 774-7071 le soir. CAISSE D'ÉTABLISSEMENT, courtier. JNO

ATTENTION: propriétaires vendeurs. Avons besoin de fermes, fermettes, laitières, à cultures céréalières, propriétés de compagnie pour vente immédiate. PAYÉ comptant à la vente. Avons clients. IMMÉBILISABLES ST-JEAN, Courtier, St-Hyacinthe (514) 773-0004. 9/5

RECHERCHE TERRE RÉGION MONTRÉAL: d'environ 50 acres avec bons bâtiments et maison pour location à long terme, avec ou sans option d'achat. (514) 588-2333. 21/3

MAURICE ROUSSEAU: COMMERCANT - ENCANTEUR: Spécialités: acheteur de terres à bois ou droit de coupe. Aussi à votre service pour tout genre de vente par encan. 1608 St-Louis, Pleissiville. Tél.: (819) 362-7674. 5/9

SI TU VEUX VENDRE ton emplacement à la campagne: terre, maison, terrain ou ferme, j'ai toujours ce qu'il faut avec argent comptant. C.E. COURTIER, demande GUY LANGELVIN, (514) 773-7670.

JL CHERCHE une ferme laitière au lait nature ou lait industriel avec quota de 13 000 lb de gras avec pipeline, silo, bonne machinerie, bons bâtiments. Pour renseignements (514) 348-5679 (pas d'agent).

ACHÉTERAIS FERME: FERRE à pommes de terre, 200 à 300 acres, 50 km autour Montréal. Tél.: (514) 482-9671.

J'AI un besoin de terres à bois dans la région de St-Hyacinthe. HELENE CHARBONNEAU (514) 773-2223. TRUST GÉNÉRAL COURTIER.

DESIRERAI un coin de terre, environ 180 arpents, résidence et quelques bâtiments, sinon possibilité d'obtenir permis de construction. Faire parvenir les détails à: B.P. 2133, Fort Lauderdale, Floride (U.S.) 33303, avant le 1er avril 1985.

Je suis acheteur de fermes avec roulements et troupeaux au complet. Argent comptant.

LÉO DASTOUS: Cte Mégantic. Tél.: (819) 365-4419. Encancteur licencié - Laurierville JNO

POULAILLERS: RECHERCHONS fermes avicoles avec quota, n'importe où au Québec. Appelez le soir. Anita, Georges. AGROPOLE INC. Courtier. (514) 789-2464. 11/4

TERRE À LOUER: ST-JANVIER: maison canadienne, grange-étable, bâtiments, 17 arpents de terre. Option éventuelle d'achat. Tél.: (514) 430-5945. 4/4

ENCANS PUBLICS: ENCAN DE CONSIGNATION: Le jeudi 21 mars 1985 à 10h00 chez M. MARC GRAVELINE au 200 rang Barrow SAINT-BARNABÉ-SUD Cte Saint-Hyacinthe TRACTEUR: un tracteur John Deere 4230, moteur remis à neuf, avec cabine, roues doubles; tracteur Case 1070 avec cabine, avec roues doubles; tracteur Allis-Chalmers modèle 175, diesel, pneus 16,9 x 30; tracteur Massey Ferguson no. 265, année 1976; "multi power", pneus 16,9 x 30; tracteur David Brown 880 diesel, sortie d'huile, année 1978; tracteur Int. no 574

diesel, sortie d'huile; tracteur Ford 7000 avec cabine diesel, année 1975; tracteur Ford 2000 au gaz; tracteur Int. W4; tracteur Farmhall C avec poulies; tracteur Oliver no 55, au gaz.

CAMION: Station-wagon 1977; moteur V-8; camion Ford 1976; 3 tomes V-8 automatique; camion Int. 10 roues R-190; 3 différentiels avec système à purin, capacité 2 800 gallons; camion d'armée 3 tonnes; 3 différentiels, moteur neuf, avec réservoir à purin 2 600 gallons.

BATEUSE: batteuse M.F. no 300, au gaz, table à grain et à maïs 3 rangs, 1 batteuse John Deere no 30 trainante, table à grain 7.

MACHINERIE: 1 "vibro-shank" semi-porté 16'; Glencoe; avec rouleaux à finir double; 1 semoir Int. à grain no 5100, 24 disques doubles, comme neuf; 1 herse à disques Patsburg 16 x 16, semi-portée; 2 fourrageurs Int. no 350, tête à maïs 1 rang; 1 semoir à maïs Int. Cyclo 4 rangs; semoir à maïs Oliver, modèle 340, 3 pts; vis à grain Westfield 51' x 8' sur roues; 2 balances Toledo, capacité de 500kg; "vibro-shank" Int. 22' avec extension et peigne; "vibro-shank" Int. 13 1/2' pieds avec rouleau; voiture 10 tonnes avec boîte à ensilage Dion; fourrageur New Holland modèle 717 avec tête à maïs 1 rang; semoir à grain Int. 16 disques doubles avec boîte emmillage; épandeur à nitrate 4 rangs; sarclleur Rolling 4 rangs; charrette Oliver 4 versoirs semi-portée; 1 wagon John Deere 4 roues, capacité 7 tonnes; râtelier Farnham; 1 remorque 2 essieux; herse à disques 40 disques; niveleuse 7'; herse à finir semi-portée 16' avec extension; débouleur Patz à grandes roues; moulin à foin Int. C-28; arroseuse George White hyd., 100 gallons; vis à grain 51' x 7'; charrette 3 versoirs Oliver; presse à foin Massey Ferguson no 10, à la corde; épandeur d'engrais 130 minots New Holland; râtelier Ford sur 3 pts; planteur à maïs M.F. semi-porté, 4 rangs; charrette Case 5 versoirs; "chopper" à maïs 6 rangs Schuler; charrette Oliver 3 versoirs 14"; herse à disques 12 x 12 hyd.; charrette 2 versoirs; herse à finir.

SERA VENDU: sarclleur 3 rangs à patates; herse à disques Int. 44 disques; herse à disques 40 disques Oliver; semoir Cyclo Int. 6 rangs à maïs; semoir à maïs John Deere no 1240 à doigts; 2 boîtes à grain Turnco; charrette Sesam 4 versoirs, semi-portée; vibro 12' de largeur; semoir à grain sur pneus 13 disques; arroseuse Casba 100 gallons hyd.; 2 rouleaux Brillion; sarclleur Rolling 6 rangs; "chopper" à maïs Brady 6 rang

pnus de camion avec boîte à grain J.M. 250 minots, wagon 4 roues avec boîte à grain de marque Lajone, vis à grain 5", 24" longueur, remorque 2 roues.

ATTENTION! ATTENTION! SERA VENDU: fourragère New Holland no 892, avec détecteur de métal, tête à mais 2 roues no 824, pick-up à ton 900, avant rempli seulement 2 silos; gros wagon de marque Couture 6 roues tandem avec boîte ensilage Dion, 3 batteurs, 16", projecteur à l'arrière, grosse remorque à l'avant de marque Hesson capacité de 2 000 gallons, se chargeant par elle-même; pompe à purin de marque Houle, 8" de profondeur; génératrice Magnate 25 000 watts sur remorque; mangoeire à ton en métal 18" de longueur pour alimenter les animaux à l'extérieur.

SERA VENDU: batterie électrique sans isolateur "Gallacher" neuve ainsi qu'un gros inventaire d'outillage de garage; "press-drill" sur pied avec moteur; compresseur à air avec moteur 1 1/2" force; "gun" à l'air; casiers de "bolts"; filière à tuyau; coffre à outils. La vente du troupeau aura lieu sous une tente chauffée. Toute la machinerie agricole est à l'état comme neuf et ce sera une belle occasion pour le public. **C'EST UNE VENTE À NE PAS MANQUER.** L'encan débutera à l'heure précise. **SERA AUSSI VENDU:** 2 granges pour démolir, 30' x 80' et 16' x 28'. **CAUSE:** terre vendue.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié. **POUR INFORMATIONS:** (514) 549-4937 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan licencé
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cité Saint-Hyacinthe
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ATTENTION ATTENTION

Pour la 5^e année consécutive se tiendra un encan de consignation de **MACHINERIE AGRICOLE** chez

MICHEL POUSSARD

À Lacolle, 330 route 221
Mercredi, 3 avril à 10h00 a.m.
Ceux qui désirent faire vendre de la machinerie agricole, peuvent communiquer avec M. Michel Poussard (514) 246-2425 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan licencé
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cité Saint-Hyacinthe
Tel.: (514) 792-3595

ENCAN

Le jeudi 4 avril 1985 à 11 heures 30 pour
M. ROLAND REMY
au 250, St-Rang
ST-CHARLES-SUR-RICHÉLIEU
Cité Verchères

SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisé, clair au test fédéral, comprenant 50 têtes, dont 35 bonnes vaches; plusieurs fraîches vaches ou deux sous peu; 8 vaches d'octobre, novembre et décembre; 10 vaches en mai, juin, juillet et août; 4 taures saillies pour septembre et octobre; 1 taure vêlant en avril; 8 génisses de 4 mois à 12 mois. Ce troupeau est descendant du Centre d'insemination artificielle et de très bon type laitier avec moyenne de gras 3,6%.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: pipeline De Laval 2 po., en acier inoxydable, neuve de 6 mois, 3 unités Duo Vac, installation pour 51 vaches; compresseur Alamo 75"; réservoir en vrac De Laval 600 gallons avec lavage automatique, 2 ans d'usage; chariot ensilage de marque Proulx avec chargeur à batteries; chariot à moules; benne à mouler; capacité de 7 à 8 tonnes; benne à mouler Dussault, 2 ans d'usage; convoyeur sur premier Lajone 100' de longueur avec moteur; génératrice 25 000 watts Onan; réservoir à eau chaude; 2 chauffeuses de laitier; tondeuse à animaux; "chamblock".

MACHINERIE: mangoeire extérieure; remorque ensilage 12' de longueur; 5 mangoeires extérieures à ton en métal rond; quantité de réservoirs à eau; souffleur à neige George White 6"; javeluse Int. motorisée no 210, charrie 4 versoirs hyd. Int.

RÉCOLTE: environ 50 tonnes d'ensilage de maïs, environ 700 balles de foin de luzerne 2e coupe; environ 650 balles de foin de 1re coupe; environ 350 balles de paille.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié. **ATTENTION, ATTENTION, SERA VENDU:** à l'encan publique, la ferme d'une superficie de 150 arpents plus ou moins avec boisé de 4 à 5 arpents, terrain plat, avec bon égoût de surface, portant les lots nos 268 - 269 - 270 - 145 - 147 du cadastre officiel de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, très bien bâtie avec maison neuve, genre bungalow, 7 pièces; cave cimentée, système de chauffage électrique; grange environ 35 pi. x 160 pi. avec écurie; silo ensilage; silo à grain et remise; le tout très bien situé, tout près de la route 20.

CONDITIONS POUR LA FERME: 25% argent comptant ou chèque certifié, balance à discuter sur les lieux. **POUR INFORMATIONS:** (514) 467-8047 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan licencé
SAINT-BARNABÉ-SUD
Cité Saint-Hyacinthe
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN

Le vendredi, 5 avril 1985 à 12h30 pour
M. ERNEST MOSIMANN
7 rang St-Édouard

SERA VENDU: une partie du troupeau Holstein, inscrit au NHPAB et U, clair au test fédéral, comprenant 23 vaches dont 6 fraîches vaches, 3 dues sous peu, 2 vaches en mai, 4 en juin, 8 en juillet. Ce troupeau est sous contrôle laitier avec une moyenne de

600 kg (14 500 lb), moyenne de gras 3,5%, moyenne d'âge 4 ans, moyenne de poids 589 kg.
SERA VENDU: tracteur M.F. no 1080, diesel, année 1973; tracteur M.F. diesel, no 135, année 1972; tracteur Inter diesel, 624, tracteur Inter, diesel, no 414.
MACHINERIE: charrie Inter 4 versoirs, hyd. modèle 46; charrie Inter 3 versoirs, hyd. modèle 35; vibroculteur Ber Vac hydraulique; herse à disques M.F.; épandeur à fumier Schultz environ 185 minots; herse à rouleaux M.F., modèle 52, 40 disques, semi-portée; planteur à maïs à air, modèle 510, White, 4 rangs; semoir Inter 13 disques combiné sur pneus; épandeur à engrais Skiod, monte-balles Allied 32; niveleuse Kihl hyd. herse à finir; voiture à foin avec plate-forme 8' x 20', faucheuse-conditionneuse Case 10' de faux, rouleau à terre de 12", génératrice Winco 1976, 20 000 watts.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié. **POUR INFORMATIONS:** (514) 793-4719 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan licencé
SAINT-BARNABÉ-SUD
CITÉ SAINT-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN

Lundi, 8 avril 1985 à 10h30 pour la
FERME DUCEAN
(propriété de M. Réjean Leduc
8711 rang Latrénère
SAINT-BENOÎT (MIRABEL)
CITÉ DEUX-MONTAGNES
Tel.: (514) 792-3595

SERA VENDU: un bon jeune troupeau Holstein et Brown Suisse pur sang enregistré avec papiers, liste, comprenant 75 têtes dont 72 Holstein, 3 Brown Suisse; dont 42 bonnes vaches, 12 fraîches vaches ou deux sous peu, 6 vaches en mai, 4 en juin, 1 en juillet, 1 en août, 6 en septembre, 3 en octobre, 4 en novembre, 6 vaches de 2 1/2 à 3 mois ressaillies; 3 taures fraîches vaches au premier veau; 12 taures saillies, 3 vaches en juin, 2 en juillet, 1 en août, 4 en octobre, 2 en novembre; 9 taures de 12 à 14 mois; 1 génisse de 1 1/2 mois; 2 génisses de 4 mois. Les Brown Suisse 1 vache en lactation; 1 taure saillie pour novembre, 1 taure ouverte.

Ce troupeau est sous contrôle officiel ROF avec 122-127 B.C.A., liste avec une moyenne de 6.018 kg (13 239 lb), moyenne d'âge 3 ans et 3 mois, moyennée gras 3,85%; moyenne de poids 621 kg. On remarque dans ce troupeau des filles de Tempo, Cutlass, Elite, Make Rite, Aladin, Madison, Corvette, Admiral, Mandrake. Les taureaux employés à la ferme présentement sont H1395, H1392, H1386, H1454, H1244.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: 1 pipeline De Laval en pyrex 1/2", installation pour 52 vaches; 3 unités Bou Matic avec contrôle Bou Matic; ligne à air 1 1/2"; compresseur De Laval 76, moteur 3 forces; 1 réservoir en vrac, 800 gallons; De Laval, avec lavage automatique; 3 balances de contrôle Milk Keeper; 27 abreuvoirs De Laval; 10 abreuvoirs Lajone en fonte; 4 entrées d'air Duhamel; 1 réservoir à eau chaude 60 gallons; 1 adducteur à eau Aqualine; 1 tondeuse à animaux Esculap; 1 tableau de régie; 1 pompe à air submersible avec réservoir; 1 hache-paille Vic avec moteur Honda 5 forces; chauffeuse de laitier; compresseur à air 1 piston Speedair; véleuse; "rack" à sabots Smiles.

RÉCOLTE: 6 portes de maïs-épis moulu dans silo de 14 x 60, environ 150 tonnes d'ensilage de maïs; 2 500 balles de foin de première coupe; 400 balles de paille; 10 poches de semence de maïs; 7 chaudères de préservatif Sis Car; 8 poches d'emballage; TRACTEURS: tracteur John Deere, année 1980, no 1840, diesel, sortie d'huile, servodirection, avec chargeur no 146, double action, muni d'une fourche à fumier et pelle à neige, 2 959 heures d'ouvrage; tracteur John Deere no 3130, diesel, 3 500 heures d'ouvrage, servodirection, année 1976, sortie d'huile; tracteur John Deere Major, diesel, année 1960, pneus 13 x 38; "set" de chaîne à pignon 18 x 40; javeluse motorisée International no 201.

MACHINERIE: fourragère New Holland no 782 avec chute hydraulique; 1 tête à maïs 1 rang New Holland pour épis moulus, modèle 770E; pic à foin no 770 New Holland; wagon Gehl 12 tonnes, tandem, avec boîte à ensilage Gehl, 16" longueur; 3 batteurs, avec toiture; wagon Couture 12 tonnes, tandem, avec boîte à ensilage Fox, 16"; 3 batteurs avec toiture; projecteur à maïs Gehl, no 99; fourragère John Deere no 34; faucheuse-conditionneuse New Holland, no 479, 9 pi.; râtelier de côté John Deere, no 670, semi-portée, dents de caoutchouc 9" de largeur; wagon Normand 8 tonnes, 4 roues, avec montant à foin 16" longueur; wagon avec montant à foin 4 roues, 16" de longueur; New Holland; remorque dompeuse sur le côté tandem, Duhamel, environ 220 minots; arroseur Berthoud, hydraulique, en fibre de verre, environ 120 gallons; semoir Le Brillion 12' de largeur; presse à foin New Holland no 276 à la corde; 1 applicateur Green Savor pour préservatif; herse à pacage 16"; épandeur à fumier 180 minots, Knight; vibroculteur Allied, 16" de largeur avec pègne; charrie 4 versoirs 12 po. hydraulique; Kvernlands avec ressorts; charrie à rigole sur hyd. en métal; fourche à balles; traicneau à balles; souffleur à neige Allied 6"; épandeur à engrais Vicon, hydraulique; monte-balles 24" avec moteur 1 force; mangoeire à foin sur roues, en métal 20' de longueur; génératrice Magnate 25 000 watts, sur remorque; convoyeur à foin sur griener, 95' avec moteur; moteur électrique 3 forces; tondeuse à gazon Lawn Boy, manuelle; réservoir à "fuel" 200 gallons avec pompe.

EQUIPEMENT D'ÉTABLE ET SILO: 2 silos 18 x 50 Coop en douve de béton; videur de silo Patz 98B, grandes roues; videur de silo Patz suspendu, 3 ans d'usage; 2 chariots manuels à ensilage Silo Car; chariot manuel à ensilage Wic; 2 chariots à mouler; 1 broquette; cureur d'étable; palettes de 3 pouces, côté droit, environ 332; de chaîne, neuve 1 an, ceinture montée fixe; moteur et transmission, cureur Houle environ 220' de chaînes, côté droit, transmission et moteur, pas de montage; silo à mouler Bern, rd en fibre de verre, environ 6 tonnes, avec vis et moteur; 4 éventails d'étable 16 po., 1 vitesse; 3 éventails 16 po.,

2 vitesses, 1 éventail 16 po., 2 vitesses; Even Flow électrique, nouveau modèle, 1 an d'usage avec 2 moteurs. Quelques articles de hangar.

ATTENTION: les machines seront vendues de 10h30 à 12h30 et les animaux de 13h30 à 17h30. La vente aura lieu sous une tente chauffée.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié. **POUR INFORMATIONS:** (514) 258-2376 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan licencé
SAINT-BARNABÉ-SUD
CITÉ SAINT-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN

Le mercredi, 17 avril 1985 à midi pour
M. RAOUIL VILLENEUVE
7091, montée Villeneuve
SAINT-AUGUSTIN, MIRABEL
CITÉ DEUX-MONTAGNES

SERA VENDU: 5 tracteurs John Deere comme neufs; tracteur John Deere diesel, no 8640, articulé, année 1981, 1 658 heures d'ouvrage, avec cabine insonorisée, air climatisé, radio AM, avec roues doubles, pneus 20.8 x 38, avec grosse niveleuse avant 12' de largeur, moteur 6 cylindres, 20 vitesses avec turbo, tracteur John Deere diesel, 4 roues motrices no 4440 avec cabine insonorisée, air climatisé, radio AM/AM, année 1979, 2 114 heures d'ouvrage, sortie d'huile double, "power-shift", servodirection, pneus 20.8 x 38, 7 pésees avant; tracteur John Deere diesel no 3140, avec cabine sécuritaire, 2 153 heures d'ouvrage, sortie d'huile double avec "hi-lo", servodirection, pneus 18.4 x 34, tracteur John Deere diesel 2140, année 1983, servodirection, sortie d'huile, 1 800 heures d'ouvrage, pneus 18.4 x 30, tracteur Case 1390, année 1983, avec cabine, chauffeuse, sortie d'huile, 228 heures d'ouvrage seulement avec chargeur double action, muni d'une tondeuse à faucher, à terre et benne à neige, 2 "sets" de chaînes à tracteur; javeluse Inter no 375, hydrostatique, année 1974, vitesse infime, pneus 13 x 24 avec conditionneur à foin, avec moteur au gaz Inter.

SERA VENDU: 3 CAMIONS, 1 GROSSE-REMORQUE pour transport de machinerie; camion Chevrolet C-65, 6 roues, moteur 427, année 1976, avec benne à acier 14' de longueur avec dompeuse télescopique, capacité de 12 tonnes, pneus 10.20 sur Michelin; camion Chevrolet C-65, 6 roues, 5 tonnes, 5 vitesses Roxwell, année 1979, 27 000 km, pneus 10.20 avec boîte en acier de 17', neuve de 6 mois avec dompeuse télescopique Maillot, capacité de 25 tonnes; camion Ford T, année 1978, roues doubles avec plate-forme, 65 000 km, grosse remorque transport de machinerie, 3 essieux, 24' de longueur environ 8' de largeur avec gros "jack".

SERA VENDU: charrie White 5 versoirs, soc déclinable 16 x 18, semi-portée, no 549, charrie John Deere 4 versoirs, soc déclinable 16 x 18, semi-portée avec roues de profondeur, no 2600, grosse herse à disques Ezee-On, roues doubles, 40 disques de 24" de diamètre environ, 15' de largeur pour défrichage du sol, "vibro shank" 25" de largeur environ, no 4500 avec extension, avec pègne; planteur à maïs Inter Cyclo, no 400, 6 rangs avec boîte engrais chimique liquide et boîte pour engrais chimique granulé, année 1978; sarcleur à maïs John Deere 6 rangs sur hydraulique, no 825; râtelier de côté New Holland, semi-porté, nouveau modèle 1984, 9" de largeur, dents de caoutchouc, no 258, neuf de 1 an; projecteur Dion, modèle Elephant; semoir à grain Inter 18 disques doubles, no 510 avec boîte emmillage.

ATTENTION SERA VENDU: fourragère John Deere no 3960, avec chute et tout le système électronique avec foin semi-sec, tête à maïs 2 rangs, pick-up pour 30 tonnettes, 7' de largeur et tête à maïs 3 rangs pour épis moulus, à l'état neuf; gros épandeur New Holland capacité environ 500 minots, tandem no 800, avec porte arrière et cylindre, pneus 1100 x 20; moulange New Holland no 358 avec balance électronique, gros pneus ballon, capacité de 7000 lb, 1 an d'usage seulement; 2 gros wagons Dion 4 tonnes, 20' avec boîte ensilage automatique Dion 16"; 3 batteurs; arroseur Hardy 320 gallons sur remorque; rampe environ 22'; rouleau à terre Desjardins 3 sections, 12"; vis à grain Allied 22", 7", commande par PIO sur roues; monte-balles 35 sur roues; monte-balles 20' de marque Males; gros wagon Normand avec montant à foin 16"; gros wagon 4 roues avec boîte à ensilage; vis pour engrais chimique; grosse remorque 2 essieux avec dompeuse, boîte en acier de 12' de longueur, pneus 900 x 20, épandeur engrais chimique sur roues, tandem, capacité de 4 tonnes.

SERA VENDU: faucheuse M.F. sur hydraulique, 7'; charrie à rigoles Vachon, éleveur foin de tête 32" Little Giant avec table; souffleur à neige Ber Vac 7"; 644 avec chute hydraulique; 2 pompes à eau dont 1 avec moteur au gaz; perforuse à piquets; vis à grain 4", 14"; remorque 2 roues avec réservoir, capacité de 250 gallons avec pompe électrique; vis à grain Allied 8", 45" commande par PIO; banc de scié pour gros bois de marque Forano; cage balance pour animaux à boeuf, ainsi que quelques articles du hangar.

L'ENCAN DÉBUTERA À L'HEURE PRÉCISE. **ATTENTION:** toute ce gros équipement est à l'état neuf, rarement vu dans un encan public.

CAUSE: santé. **CONDITIONS:** argent comptant ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié. **POUR INFORMATIONS:** (514) 258-2088 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan licencé
SAINT-BARNABÉ-SUD
CITÉ SAINT-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

ENCAN
à l'ancienne résidence de
M. MAURICE GUÉRTIN
15 895, rue Bourdages
ST-HYACINTHE, QUEBEC
Dimanche, le 24 mars 1985 à midi
SERA VENDU: un ménage de maison dont plusieurs pièces de mobilier
ANTIQUITE: 2 mobiliers de chambre antiques, mobilier de salon 4 morceaux, mobilier de cuisine en chêne avec la table à 6 places rondes et 4 chaises, collection de 40 anciennes photos sur vitre représentant différents endroits de la ville de St-Hyacinthe, cadres en vitre bombée; les outils et articles du hangar et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

VISITE: le jour de la vente seulement. **CONDITION:** comptant. **POUR INFORMATIONS:** s'adresser à l'encan

DANIEL PAUL-HUS

encan bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 773-5660

RAPPEL D'ENCAN

Pour
RICHARD LANNEVILLE
851 chemin Craig Nord
CHESTERVILLE, Cte Arthabaska
Mardi le 26 mars 1985
à 10h00 précise

TOU SERA VENDU: dont un bon troupeau de 38 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral et qualifiées pour l'exportation aux USA.

Ce troupeau comprend 19 bonnes vaches et 7 taures de 2 ans toutes fraîches vaches ou devant mettre bas sous peu, 2 taures de 1 an "ouvertes" et 10 génisses d'élevage. * Toutes les femelles en gestation ont été inséminées.

MACHINERIE: 2 tracteurs Ford dont un no 4600 diesel avec servodirection, barrage de roues et 2 sorties d'huile, comme neuf avec seulement 300 h d'ouvrage et un no 851 Ford Master au gaz à 5 vitesses avec chargeur sur le devant.

Toute la machinerie, l'équipement à foin et de laitier. Aussi à vendre privément: la ferme avec une bonne maison et tous les bâtiments. **Pour détails consultez votre édition du 14 mars.**

CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. **Cantine sur les lieux.**

POUR INFORMATIONS ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: tel.: (819) 382-2174 ou à l'encan

DANIEL PAUL-HUS

encan bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 773-5660

ENCAN

Pour
ROSALIE BELLO
2043 rang 8
ST-VALÉRIE, Cte Arthabaska

MERCRIDI 27 mars 1985 à 11h00 Tout sera vendu dont un très bon troupeau, 92 têtes d'animaux Holstein incluant 32 pur sang enregistrées avec papiers et 20 NIP testées et qualifiées pour l'exportation aux USA.

Ce troupeau comprend 60 bonnes jeunes vaches dont 12 à leur 1re lactation, 22 fraîches vaches ou devant mettre bas en avril; 23 taures dont 10 âgées de 18 mois saillies et 13 de un an "ouvertes"; 9 génisses d'élevage dont 5 de 6 mois et 4 de moins de 3 mois et un jeune taureau de 1 an. * Ce troupeau dont la moyenne d'âge est de 4 ans est sous contrôle PATLU avec une moyenne de production de 5 664 kg à 3 6' pour le gras. Tous ces animaux proviennent d'insemination artificielle et toutes les femelles en gestation ont été inséminées.

MACHINERIE: 2 tracteurs Massey Ferguson no 165 diesel dont un avec cabine à air forcé; servodirection, barrage de roues, sorties d'huile et chargeur sur le devant avec une pompe indépendante, muni de fourche à fumier et de pelle à gravier avec 2 500 h d'ouvrage; paire de chaînes à anneaux; charrie à déclinable 18 x 18 à 2 rates de 16 pes at; 3 pts; herse à rouleaux White no 254 14 x 28 avec disques dentelés à l'avant modèle semi-porté avec cylindre; herse à finir, semoir à 13 disques sur roues de fer; planteur à maïs Massey Ferguson à 2 rangs att. 3 pts; millieuse Seed-Lassy att. 3 pts; rouleau de fer 2 sections; faucheuse-conditionneuse John Deere no 1209 de 9 pi. de faux; moulin à faucher Massey Ferguson de 7 pi. modèle à contre-axe att. 3 pts; râtelier de côté Ford à dents de caoutchouc modèle semi-porté; presse à foin Massey Ferguson no 224, neuve avec lance-balles à contrôle à l'huile (1 saison d'usage); bonne voiture Normand à 6 roues tandem avec plate-forme 8 x 24 et panier en métal pour recevoir les balles; fourragère New Holland 717 avec nez à ble d'Inde 1 rang et barre de coupe; nez à maïs un rang pour fourragère New Holland; 2 boîtes à ensilage Dion à 2 battes avec voiture à 4 roues; souffleur à ensilage New Holland no 23; gros épandeur à fumier John Deere no 660 tandem d'une capacité de 375 minots avec porte hydraulique, comme neuf (3 ans d'usage); épandeur New Holland no 510, malaxeur à ciment Rommix att. 3 pts; tarière à paquets de 12 pes att. 3 pts; niveleuse Léon de 8 pi. avec cylindre att. 3 pts; souffleur à neige att. 3 pts; benne remorque à bois tandem; monte-balles de 32 pi.; réservoir à diesel; hache-paille Wic; nouveau modèle avec moteur 5 hp; p. taille-sabot; chariot à mouler; Wic avec balance; tableau de contrôle de gestation; inventaire de bois de construction; filière à tuyaux; tok usagé et quelques autres articles trop long à énumérer.

EQUIPEMENT DE LAITIÈRE ET FOIN: réservoir en vrac De Laval de 800 gal. (3 227 litres) avec lavage automatique et unité double, comme neuf; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 2 pi., installation pour 65 vaches avec compresseur Alamo 75" et 3 unités de traite; 2 balances de contrôle Surge True-test; compresseur Alamo 40" avec moteur chauffe-ferrée de 4 800 watts et 2 000 balles de foin.

CAUSE: l'encan, terre vendue. **CONDITIONS:** comptant ou prêt de banque. **Cantine sur les lieux.** **POUR INFORMATIONS** ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: tel.: (819) 752-4229 ou à l'encan

DANIEL PAUL-HUS

encan bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 773-5660

ENCAN
pour
DENIS MENARD
670 rang Presque Ile
ST-PIE-DI-BAGO
Cte St-Hyacinthe

Vendredi, le 29 mars 1985 à 13h00
SERA VENDU: UN BON TROUPEAU
DE 26 têtes d'animaux Holstein, toutes claires au test fédéral et qualifiées pour l'exportation aux USA.
Ce troupeau comprend 16 bonnes vaches et 4 taures âgées de 2 ans, toutes fraîches vaches ou devant mettre bas sous peu; 5 génisses d'élevage de 2 à 8 mois et un jeune taureau de 8 mois.

MACHINERIE: un mini-tracteur de fabrication maison avec moteur à gaz de 50 hp., peut faire fonctionner une fendeuse à bois, fendeuse à bois att. 3 pts; charrie "hydroen" à 3 rates de 16 pes, att. 3 pts; herse à rouleaux Ford 16 x 32, avec disques dentelés à l'avant, att. 3 pts; herse à finir 4 sections, charrie à rigoles, att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse New Holland no 479 de 9' de faux; hachoir (chopper) New Holland no 36 avec chute hydraulique; bonne voiture avec tremie de 23' à 4 roues, grosse niveleuse avec cylindre hydraulique de 8", lame de 32 pes, att. 3 pts; neuve; remorque à 2 roues; voiture de poney à 4 roues pour atteler en double; silo en bois 12 x 28; abreuvoir; 16 bois à eau; 2 tondeuses à animaux; fer à corbois; vieux fer et quelques autres articles trop long à énumérer.

EQUIPEMENT DE LAITIÈRE, FOIN, ET PAILLE: réservoir en vrac Sunset de 400 gallons; moteur et compresseur de traicuse De Laval no 75 avec réserve d'air et installation; 3 chaudères de traicuse magnétique; chaudière Saive-pas; réservoir à eau chaude John Wood, 40 gallons; 48 tonnes de beau foin dont 13 tonnes de 2e coupe et 10 tonnes de paille.

CAUSE: DE L'ENCAN abandon de l'industrie laitière

CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. **CANTINE SUR LES LIEUX.**

POUR INFORMATIONS ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 772-2266 ou à l'encan

DANIEL PAUL-HUS

encan bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 773-5660

ENCAN

pour
ROGER PELLETIER
A la sortie 204 de la
Tras-Canada
593, 15e rang
ST-SAMUEL, DE HORTON
Cte NICOLLÉ

Samedi, le 30 mars 1985 à 12h30 "précises"

SERA VENDU: un équipement d'excavation et de paysage et tous les outils pour l'entretien de ces équipements. Tracteur Case no 580, industriel, diesel avec cabine chauffée et chargeur sur le devant, muni de pelle à neige et pelle back-hoe à l'arrière et benne de 24 pes, en très bonne condition; 2 tracteurs à chenilles (bulldozer) John Deere, en très bonne condition, dont un no 350-B diesel avec lame complétement hydraulique à l'avant et un no 2012 au gaz avec chenilles de 31 pouces et lame arrière avec sa remorque pour le transporter; 1 très bon camion Ford no 700, modèle 1975 avec moteur V-8 - 360, transmission 5 vitesses "Roxwell" et boîte en métal 8 x 13 pds de 34 pes de côté; charrie à neige à sens unique; carcan de charrie à neige; 2 remorques à 3 essieux dont une pour le tracteur avec pelle de 9 x 25 pds et l'autre pour le bulldozer 7 x 18 avec freins à l'huile; 3 remorques à 2 roues; rotoculteur Master Craft, 2 vitesses avec moteur 8 hp.; neuve; génératrice au gaz de 110 volts avec soudeuse de 180 ampères sur remorque; gros compresseur Devliss avec moteur; banc de scié roxell Beaver de 10"; scie à fer avec moteur; perforuse sur pied General; torche à souder avec manomètre; touret (grinder); casiers de boulons, coltre d'outils; 1 table; 1 râtelier; chauffeuse de 4 800 watts; 2 scies radiales; 3 kits de mécanique; trou à béton; 2 barils de 45 gallons d'huile hydraulique; 2 barils de 45 gallons de porte de garage 9 x 8 pds de haut, un peu d'inventaire de fer neuf; fer usagé et 1 camion Van Ford Econoline pour les pièces et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: DE L'ENCAN abandon. **CONDITION:** comptant. **POUR INFORMATIONS** ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire à (819) 336-3123 ou à l'encan

DANIEL PAUL-HUS

encan bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QUEBEC
Tel.: (514) 773-5660

VENTE PAR ENCAN

chez

CONDITIONS comptant ou prêt de banque

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur

JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QUEBEC
(514) 263-0670
(514) 263-1434

28/3

ATTENTION CULTIVATEURS!!!

SUPER ENCAN DE MACHINERIE

Le vendredi, 29 mars 1985 à 10h30 précises
60, rue Martineau
ST-HYACINTHE

SERA VENDU:

tracteur Inter 1486 avec cabine, tracteur White 4-150 avec cabine, tracteur White 2-85, tracteur Case 885, 1979, 1 900 heures, en très bonne condition, 1 tracteur David Brown, 1 tracteur Inter 434, servodirection, avec chargeur double action, 1 tracteur Albi-Chalmers no 5040, 1 tracteur Inter 300/403 D.I., 4 roues motrices avec chargeur 60 h.p., 1 tracteur Inter 300, 1 tracteur Poney Massey Harris avec sarclure, 1 tracteur Farnhall 200 avec sarclure, 1 tracteur John Deere no 710 avec servodirection, barrage différentiel, en parfaite condition, 1 tracteur White Oliver avec cabine Hinkler, 1 Ford 5000, 1967, 1 Inter 806, 1968 avec cabine, 1 Ford 500, 1967, 1 M.E. 265, 1975 avec cabine, 1 John Deere 3020, 1972, 1 M.E. 90, 1963.

SERA AUSSI VENDU:

1 vibro Sanderum 1375 pieds, avec rouleaux, 1 vibro Allied 12 pi sur 3 points, 1 vibro M.E. 12 sur 3 pts, 1 hèse à disques Oliver modèle 251, 28 disques, 1 cultivateur White no 485, 22 pieds, 1 vibroculteur Ber Vac 15 1/2, 1 an d'usage, 1 hèse à rouleaux, White no 271, semi-portée, plante, 54 disques (presque neuve), 1 vibroculteur Sanderum Forano, semi-porté 20' avec lame niveluse et rouleaux doubles, 1 sarclure roulant 6 ou 8 rangs Lilliston sur 3 points, 1 hèse à dents de diamant, semi-portée, Harrologer 20' de large, 1 hèse à rouleaux Oliver modèle 252, 1 sarclure à bras Inter, 4 rangs, 1 hèse à disques Oliver 60 rouleaux, 1 "seed bed" 468, Inter, 19'. 1 hèse à disques Kewanee, 40 rouleaux, 1 hèse à disques Waterloo, 28 rouleaux, 1 hèse M.E. 3 pts, 28 rouleaux, 1 vibro Inter no 45, roues et rouleaux doubles, 1 vibro Blud Hog, janduse avec rouleaux doubles et planche niveluse hydraulique, 1 vibro Sanderum 12 pieds, avec peigne sur 3 pts, 1 Pulva-Mulchers John Deere 16', 1 vibro Rau Kombi 15 pi sur 3 points, 1 hèse à disques Inter no 170, 1 hèse à disques Ford, 28 rouleaux sur 3 pts, 1 vibro Komskilde, extension hydraulique 16 1/2", 1 cultivateur Inter, 14 pieds avec extension, rouleaux doubles, 1 vibro Ber Vac, 3 pts, rouleaux doubles.

SERA AUSSI VENDU:

1 planteur White 5400, avec moniteur de luxe, 4 rangs, 1 planteur à bras Inter Cyclo 8 rangs (à semer 2 000 acres), 1 semoir Ford, à disques 4 rangs, 1 planteur White 5400, 6 rangs avec moniteur, 1 planteur Inter no 185 (précision 4 rangs), 1 semoir Inter, 16 disques, 7", 1 semoir à disques no 300, Inter; semoir M.E. 6 rangs.

SERA AUSSI VENDU:

1 arroseur Myers 100 gallons, sur 3 pts, 1 "set tank", arroseur sur tracteur pour incorporer, en parfaite condition, 1 arroseur 100 gallons, Calsa sur 3 points, 1 arroseur Tecoma, 110 gallons, 1 arroseur Hardy sur roues, 250 gallons avec 12 de "boom", 1 arroseur Century, 2 arroseurs sur tracteur (400 gallons), 1 arroseur G.W., 150 gallons.

SERA AUSSI VENDU:

1 chartrre à rigoles (métal), 1 réservoir à purin sur arrière de 10 roues, 1 scie ronde sur 3 points, 1 presse à foin N.H. no 270 à corde, 1 grosse niveleuse, 1 chartrre à 7 dents avec disques avant (type "soil saver"), 1 van à grandes roues, 1 broyeur, souffleur à main-éprou ou main-grain, 1 crible à grain, 1 épandeur à engrais chimique sur 3 pts, 1 mangeoire à foin sur roues, 1 boîte à engrais chimique, 2 compartiments, 9 tonnes avec vis hydraulique pour déchargement, 1 chargeur D.B., 1 voiture à grain ou engrais, 1 chartrre 3 rangs Ford, 1 presse à foin M.E. no 10, 1 épandeur à foin Inter 580, 1 voiture à grain, 1 chartrre Inter 720, 6 versions automatiques, 1 fourrageur N.H. 770, 1 fourrageur N.H. 727 avec toutes les têtes, 1 chartrre 2 rangs 12" sur 3 pts, 1 wagon dumpier, 10 tonnes.

COMMENTAIRES DE L'ENCANTEUR:

Vous une quantité de machinerie qui pourrait vous être utile pour les travaux du printemps. Vu la grande quantité de machinerie que nous avons à vendre, je vous demande d'arriver à l'heure (10h30) précises. Ceux qui voudront s'inscrire comme acheteur, pourront le faire avant l'encan. J'attire votre attention sur nos conditions de vente.

CONDITIONS DE VENTE:

argent comptant, cheque certifié ou prêt bancaire accepté sur acheteur qualifié.

N.B.:

Cette liste est sujette à changement sans préavis.

Pour informations:

ENCAN DE MACHINERIE DE ST-HYACINTHE

Tel.: (514) 774-3505

MAURICE RAINVILLE

Encanteur bilingue

1640, R.R. #1 Nord

ST-HYACINTHE, QUEBEC

Tel.: (514) 799-4042

N.B. A votre disposition pour tout genre d'encan et service de liquidation. Il y aura cantine sur les lieux.

TROUPEAU HOLSTEIN - MACHINERIE

TERRE ET BATIMENTS

A L'ENCAN DE SOCIÉTÉ BÉCHARD ENR

(Vendeur et Jeanne Bilgin)

Routte 101

ST-BRUNO DE GUIGUES

(La première ferme à l'entrée nord du village)

Jeudi, le 28 mars 1985.

La vente débute à 10h30 A.M. précises.

CANTINE SUR LES LIEUX

60 HOLSTEIN d'excellente qualité. La moitié du troupeau est enregistré, les autres NIP. La production est de 5,25 kg à 4,0 kg de gras.

TROUPEAU: 35 jeunes vaches dont 16 de race pure. Plusieurs vaches fraîches vêlées

(fév - mars), 4 seront dues au moment de la vente, 3 en avril et 2 en mai. Plusieurs saillies pour l'automne. Ce sont des vaches en tout temps de l'année. Ce sont des filles de Teimatt, Tempo, Gaylord, Elevator, Vibrator, Blackjack. Les saillies par Tempo, Starbuck, Cosmos, Mark Anthony, Opportunist, 6 taures gestantes enregistrées, 7 taures ouvertes dont 5 en anses que 12 gestantes ont 6 ent. Ce sont des filles de Tempo, Chief Elite of R.K.O., Lynmack, Gaylord, Kinsman. Les taures gestantes ont été saillies par Starbuck. S'NOTE: Tous les sujets ont subi une épreuve négative à la brucellose et un diagnostic de gestation sera pratiqué par un vétérinaire.

INSTRUMENTS ARAIQUES: tracteur diesel J.D. 2120 (1973) avec pelle et cabine, tracteur Fordson Major (61), fourrageur Fox 900, 2 boîtes à ensilage J.D. 716 (82) 16', 3 batteurs, 2 wagons Normand, roues tandem, andameuse trainante N.H. 479, presse M.E. 124, avec lance-balles (77), monte-balles tubulaire 32, moteur 3/4 h.p., rateau J.T. 3 pts (69), 3 wagons avec ridelles en métal, 2 séchoirs à foin (1 tambour et 1 hélice), monte-balles à fond de toile, épandeur à fumier J.D. 80 minots, épandeur F.C. 3 pts, chartrre M.E. 3x12", 2 herbes à disques trainantes, 2 semoirs M.H. et Mc Cormick, pulvérisateur G. White, 160 gallons, 3 pts, latière à piquets, 3 pts, "set" de roues pour Fordson Major, Automobile station wagon (1976) Dodge Royal Monaco, 1 vacuair Côte (1981), lame niveluse 3 pts, vis à grain et moteur 4" x 15".

EQUIPEMENT DE LAITIÈRE: lactoduc Surge pour 53 vaches, 2" en acier inoxydable, 6 unités de traite, pompe à lait Surge (1983), Alamo 100 - Réservoir à vide Surge (1977), 1 000 gallons, lavage automatique, 2 unités de réfrigération, chaudères de traieuse Surge (2) et De Laval (1), réservoir à eau chaude 60 gallons, tableau de régle. DIVERS: abreuvoirs, bols à minéraux, brûleur à corne, pulvérisateur à bétail, latière à piquets, réservoir galvanisé à eau, 150 gallons, dresseur à bétail, moteurs électriques, licous d'exposition, carcans, corde, herbicide, ensilage, foin, beaucoup d'équipement d'étable et hangar.

TERRE ET BATIMENTS: un fonds de terre d'environ 206 acres dont 175 cultivables ainsi que les bâtiments d'exploitation, y compris la maison, seront vendus à l'encan publique.

INSPECTION: La visite de la maison et du fonds de terre se fera dimanche le 23 mars, de 14h00 à 16h00 ou, sur rendez-vous avec l'encanteur.

CONDITIONS: Le nouvel acquéreur devra déposer un montant représentant 10 % de l'offre finale et signer le protocole d'entente d'usage. La balance devenant due dans les 60 jours à la ratification de l'acte notarié. L'offre finale est sujette à l'acceptation par le propriétaire.

DESCRIPTIONS: Les lots 21 rang 5 et 21 rang du Canton de Guigues. A déduire de ces lots, les parties empiétant à la voirie ainsi que sur le lot 21 R 4, un emplacement de 85' x 145' amuse la maison. Ces lots vendus avec toutes les servitudes pouvant les affecter.

VENTE DE LA FERME VERS 11h00

N.B. Pour recevoir une description détaillée du fonds de terre, de la maison, des bâtiments de ferme ainsi que la procédure de vente, vous n'avez qu'à communiquer avec l'encanteur.

CONDITIONS: paiement comptant, nous acceptons les chèques. Voir conditions ci-haut pour le fonds de terre et bâtiments.

Pour informations et demande de crédit

SERVICE DE VENTE PIERRE PERRAS INC.

1004, 3e avenue

C.P. 968

VAL D'OR (QUÉBEC)

JOP 4P8

Tel.: (819) 825-0007 ou

(819) 825-8890

A VOTRE DISPOSITION POUR TOUT GENRE

DE VENTE PAR ENCAN

Aucune vente trop grosse

Aucune trop petite

ÉLEVEURS DE BOVINS DE BOUCHERIE

Les Encans de la Ferme 1984 Inc.

St-Hyacinthe, vous offrent

UNE PREMIÈRE VENTE ANNUELLE D'ANIMAUX DE BOUCHERIE ET DE BOUVILLONS D'EMBOUCHES,

qui sera tenue chaque année le troisième jeudi d'avril. Cette année cette grande vente aura lieu le

18 avril 1985

PROGRAMME DE CETTE VENTE GRANDIOSE:

13h00 - Vente de troupeaux reproducteurs, de toutes races, enregistrés et avec performance, suivie de la vente de 150 vaches enregistrées et croisées de toutes races avec leurs veaux ou dues pour vêler.

17h30 - Rafraichissements, boeuf et veaux braisés, dessert, etc., pour tout le monde.

19h00 - Vente de veaux d'embouches et de bouvillons d'embouches, de toutes races.

Cette vente est une vente de consignation, n'importe quel éleveur peut consigner. Nous acceptons les consignations de n'importe où au Québec, service de camion de votre ferme, St-Hyacinthe à prix compétitifs. Le St-Hyacinthe a prix compétitifs. Le St-Hyacinthe a prix compétitifs. Le St-Hyacinthe a prix compétitifs.

Bienvenue à tous pour cette grande vente.

Informations:

Les Encans de la Ferme 1984 Inc.

St-Pie de Bagot

1001-1300

(514) 772-2451

28-03

Pour mieux servir nos clients, à compter du 25 mars 1985

LES ENCANS DE LA FERME 1984 INC.

sortie 133, route Trans-Canada, ST-HYACINTHE sera en opération les lundi et mardi de chaque semaine, la succursale de Drummondville continuera d'être ouverte le mercredi.

HEURES DU DÉBUT DES VENTES

LUNDI

ST-HYACINTHE

11h00 veaux d'abattages, d'élevage, grain, d'emboches
11h00 truies, verrats, lards à marche
12h30 porcets, 18000 truies porcières
13h30 vaches reformées, bouvillons, taureaux
18h30 agneaux, moutons, chevres
20h30 vaches laitières, taureaux reproducteurs
20h30 chevaux d'abattage, d'équitation et autres.

MARDI

ST-HYACINTHE

13h30 veaux d'abattage, d'élevage, grain, d'emboches
13h30 vaches reformées, bouvillons, taureaux
13h30 truies, verrats, lards à marche
15h30 agneaux, moutons, chevres

MERCREDI

DRUMMONDVILLE

16h30 veaux d'abattage, d'élevage, grain, d'emboches
16h30 vaches reformées, bouvillons, taureaux
18h30 truies, verrats, lards à marche
18h00 P.M., seront vendus la même journée. LES ENCANS DE LA FERME INC. est opérée depuis 29 ans par la même direction. Nous essayons de toujours bien vous recevoir, chez nous et vu la grande quantité d'articles offerts, de toutes catégories chaque semaine, les meilleurs acheteurs du Canada et même Américains sont toujours présents à nos ventes, ce qui fait que les prix obtenus pour vos animaux sont toujours les meilleurs possibles.

BIEN A VOUS INFORMATIONS:

Bureau-chef

St-Pie de Bagot

1001-1300

(514) 772-2451

Succursale St-Hyacinthe

(514) 773-6061

Succursale Drummondville

(819) 472-3301

11/04

ENCAN LAITIÈRE

ARINA DE VENTE NEVERETT

ISLAND RD ORMSLOW

5 milles à l'est d'Ormslow

5 milles à l'ouest d'Ormslow

Deuxième mardi de chaque mois

Nous acceptons des bovins laitiers pour ces ventes. Les animaux doivent être clairs au test fédéral de brucellose et tuberculose et être éligibles pour exportation aux USA.

Les belles taures de premier et deuxième veau se vendent à de très bon prix.

Veillez appeler à l'avance pour consignation à ces ventes.

SERVICE TRANSPORT DISPONIBLE

Pour plus d'informations

VENTE NEVERETT (514) 829-2000

ROGER D'AOUST

Encanteur

Tel.: (514) 829-3487

JNO

VACHES ET TAURES HOLSTEIN ENRG.

Tout le reste de nos 12 vaches taures est offert. Nous avons 12 nouvelles taures dont 6 fraîches vèles et 6 qui vèleront en avril. Trois parmi elles ont des mères qui ont rapporté des prix aux expositions.

Nous avons deux filles de ROBTON PREMIER exceptionnelles!!!

EXPOSITION!!!

Nous avons une fille de SONY EMA (I.B.) qui fut première 2 ans à l'expo de Berthier BCA (206-231). Son père est HIGHER VIEW MAHINE.

Cette lauréate sera 2 ans exceptionnelle pour cet été. Elle a déjà un pis remarquable. Nous avons également une 4 ans et deux 5 ans qui promettent beaucoup pour cet été!!!

FINANCEMENT POSSIBLE

Nous offrons une possibilité de financement jusqu'à un an sans intérêt. Lorsque nous vendons directement à la ferme, nous n'avons pas de commission de vente à payer. C'est avantageux pour vous et pour nous. Pas de manipulation d'animaux inutile. Pensez-y!!!

Merci, merci.

A M. ANDRÉ POIRIER de St-Cléophas et à FERME PAUL COULTEUR de St-Prospier qui sont revenus à plusieurs reprises d'un de notre élevage depuis moins d'un an. Également merci à tous nos clients.

BIENVENUE AUX VISITEURS

FERME SONY

St-Elisabeth

Tel.: (514) 759-5400

759-9546

759-5397

21/03

ÉLITE SIMMENTAL 1985

La vente aura lieu le Dimanche 31 mars 1985 à 13h00 L.H.U. Terrains de l'Expo de VICTORIAVILLE dans le nouveau

CENTRE D'ENCHÈRES ANIMAUX

65 têtes dont 18 taureaux pur sang et "fullblood" âgés de 12 à 15 mois, pesant 1000 - 1500 lb, 2 taureaux pur sang de 2 ans, 25 génisses pur sang âgées de 10 à 15 mois, 10 génisses "fullblood", 10 génisses croisées Simmental, CONSIGNATAIRES: FERME LAZEN ARTHABASKA (819) 357-9063 LES FERMES ROCENDEL GARTHBY (418) 858-2491

28/3

VENTE D'AGNEAUX DE PÂQUES, LE 28 MARS à 8h30 a.m. chez LEO'S LIVESTOCK EXCHANGE à GREELY, ONTARIO.

Informations: (613) 821-2634.

AYRSHIRE PREMIÈRE VENTE DE PRINTEMPS

du Club des éleveurs AYRSHIRE des Bois-Francs

Jeudi, le 28 mars 1985 à 13h00 dans la nouvelle étable chauffée sur le terrain de l'exposition de Victoriaville.

EN VENTE: 40 têtes AYRSHIRE pur-sang dont la plupart sont de jeunes vaches classifiées BP et mieux avec de bons indices génétiques. Il y aura aussi quelques génisses juniors et intermédiaires pour les expositions.

Ces bêtes ont été sélectionnées chez des troupeaux listes de la région des Bois-Francs dont plusieurs ont des moyennes de production de plus 190 MCR. Norfa, De Gué, Ronde Étoile d'or, Roi, Aywic, Rondeau, Bonaloi.

Bienvenue à tous.

Buffet gratuit et réception à midi.

Pour informations:

SIMON MARTEL

C.P. 786, Warwick

J.O.V. 110 (819) 358-6407

MARCELLE HERRIEN

R.R. 2, Arthabaska

G.P. 682 (819) 357-9398

DANIEL PAULHUS

ENCANTEUR BILINGUE

21/03

ENCAN MENSUEL DE MACHINERIE AGRICOLE

Mardi, le 26 mars 1985 à 10h00 A.M. chez

JEAN-GUY CHAMPIGNY

51, boul. Granby

ROXTON-FALLS

(route 109), C.T.E. JOHNSON

SERA VENDU: une trentaine de tracteurs de toutes sortes, dont 1 M.E. 1085, avec cabine, 1 White modèle 270, diesel. Une centaine d'équipement de ferme divers. "Stock" de hangar de 10000 à midi.

Machinerie à midi et demi.

APPORTEZ LES ARTICLES QUE VOUS VOULEZ FAIRE VENDRE

VENDREDI, LE 22 MARS OU COMMUNIQUEZ AVEC L'ENCANTEUR.

CONDITION: comptant

JEAN-GUY CHAMPIGNY

Encanteur

51, boul. Granby

ROXTON-FALLS, C.T.E. JOHNSON

Tel.: (514) 548-5733 ou 548-2172

ENCAN

Pour LISE GATIEN

483 route 139

ROXTON-FALLS, C.T.E. JOHNSON

1 mille du village

SAMEDI le 30 mars 1985 à 11 h

SERA VENDU: 39 brebis avec leurs agneaux, 8 agnellons.

CONDITION: comptant

JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.

Encanteur

51, boul. Granby

ROXTON-FALLS, C.T.E. JOHNSON

Tel.: (514) 548-5733, 548-2172

ENCAN

sur la ferme de

LÉO LAPRADE

1376 rang Brodeur

ST-LÉGER, C.T.E. DRUMMOND

Jeudi, le 4 avril 1985 à

midi "précis"

SERA VENDU: 36 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 27 vaches à lait,

L'UPA tient à se faire entendre

par Victor Larivière

Les responsables de l'aménagement du territoire tiennent à faire valoir le point de vue des producteurs agricoles dans l'élaboration du schéma d'aménagement que sont en train de mettre sur pied les municipalités régionales de comté (MRC). L'agriculture devra être respectée autant que les autres secteurs de l'économie, on devra continuer à protéger les terres agricoles et créer un climat favorable au développement et au maintien des

activités agricoles et forestières. Les producteurs s'objectent à ce qu'on leur impose des règlements plus sévères dans la protection de l'environnement qu'on ne le fait ailleurs. Voilà quelques grands principes qui ont été mis de l'avant lors de la journée provinciale sur l'aménagement régional à laquelle participaient une cinquantaine de personnes, la semaine dernière à Longueuil.

Même si le climat d'échange entre les MRC et les fédérations régionales de l'UPA est dans l'ensemble favorable et que toutes les régions sont maintenant dans le coup, plusieurs problèmes semblent subsister surtout au niveau du zonage agricole. Certaines MRC sont tentées de dézonner des terres ou des bouts de terre pour les utiliser à d'autres fins que l'agriculture. Le tourisme est très à l'honneur pour un bon nombre d'aménagistes à l'emploi des MRC.

Dans le Bas-Saint-Laurent, par exemple, on veut s'accaparer les abords de certains cours d'eau pour faire du reboisement. En Abitibi, on se prépare à utiliser de vieilles lignes de chemins de fer pour les transformer en pistes de ski ou de motoneige. Dans la région de Saint-Hyacinthe ce sont des pistes équestres, qu'on souhaite aménager sur d'anciennes lignes d'Hydro. Près de Québec, un producteur s'est vu condamné à l'amende pour avoir coupé un arbre qui penchait au-dessus d'un cours d'eau. Dans plusieurs autres endroits, on parle de reboiser des terres abandonnées ou encore le long des routes. Dans Lanaudière, on est prêt à dézoner une terre complète.

Devant toutes ces menaces à l'intégrité du territoire agricole et forestier, les représentants en aménagement

de l'UPA entendent être fermes et laisser la Commission du territoire agricole décider des cas litigieux.

Les implications des MRC dans le dossier de l'environnement en agacent aussi plusieurs. On craint que le Gouvernement se serve d'elles comme bouclier. Il faudra donc être vigilant en ce qui concerne les permis de production dans certains secteurs, permis que des MRC aimeraient bien pouvoir appliquer. D'autres sont aussi tentées de rendre obligatoires les règlements sur l'épandage des pesticides et de régler les problèmes d'odeurs et de bruits en passant outre aux droits acquis.

Outils à l'usage des fédérations

Pour répondre aux attentes des régions, on préparera un document synthétique portant sur les principes généraux d'aménagement et sur le zonage des productions. L'UPA s'attellera aussi à la tâche de sensibiliser le ministère des Affaires municipales, l'UMRC et l'UMRQ sur l'importance que l'agriculture et la forêt occupent au plan économique pour toutes les régions du Québec. Chaque fédération verra aussi à définir un plan de mise en valeur de son agriculture et de sa forêt. Certaines régions ont déjà entrepris ce travail pour le développement agricole et d'ici un an ou deux de tels plans seront complétés en ce qui concerne la forêt privée sur tout le territoire du Québec.

Plusieurs fédérations se préparent, quand ce n'est pas déjà fait, à engager un permanent pour s'occuper du dossier spécifique de l'aménagement. À cause de fonds insuffisants, on fera appel à des programmes d'aide à l'emploi.

Collaboration MAPAQ et Armand Frappier

L'Institut Armand Frappier (IAF) de Ville Laval vient de recevoir 612000 \$ en subvention du MAPAQ pour compléter le travail des sept laboratoires régionaux de pathologie animale et mettre au point un vaccin contre la pleuropneumonie à haémophilus du porc. L'IAF offrira ses services spécialisés pour diagnostiquer certaines maladies virales difficiles à identifier en région. Ces échanges entre le Ministère et l'Institut existent depuis une vingtaine d'années. En 1984, par exemple, on y a fait pas moins de 30000 tests d'analyse pour le compte des laboratoires régionaux. L'entente signée la semaine dernière est nouvelle en ce qu'elle ajoute un nouveau volet de transfert technologique et qu'elle assure aux vétérinaires et aux éleveurs québécois l'accessibilité à des techniques de pointe dans les domaines du dépistage, du diagnostic et du contrôle des maladies animales.

Cet accord permettra au ministre Garon d'établir dans les prochains mois un réseau d'alerte sanitaire en cas d'épidémie dans les troupeaux. Il concrétise aussi un consensus établi lors du sommet socio-économique sur la santé animale par la mise en place d'un programme de santé préventif, dont l'Institut Armand Frappier devient un maillon important en étant à la tête de la pyramide.

Le ministre et les chercheurs de l'IAF souhaitent maintenant que les recherches effectuées à Laval soient connues des personnes intéressées et, à cet effet, on envisage d'en vulgariser les résultats.

V.L.

LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ENVIRONNEMENT

Voici les dix commandements de l'environnement que l'homme se doit de respecter s'il veut assurer sa survie...!

- Dans ton auto un sac tu garderas, pour y jeter les déchets en tout temps
- Matières premières tu sauveras, en achetant de gros formats couramment
- Ton moteur d'auto tu laveras, au moins une ou deux fois l'an
- Un sac d'emballage tu ne demanderas, qu'obligatoirement seulement
- Ta forêt tu protégeras, pour une plus longue vie naturellement
- Tranquillement tu rouleras, afin d'épargner vie et carburant
- Ton magasinage tu feras, avec le même contenant pendant longtemps
- Recycler tu feras, pour mieux respirer évidemment
- Ton environnement tu protégeras, pour laisser au moins ça à tes enfants
- Énergie tu économiseras, pour que tes descendants en profitent plus longtemps
- Je promets d'observer toutes les lois sur l'environnement. Que l'on me pardonne mon passé. Si j'ai gaspillé ton énergie, je m'en repens. Pitié pour nous, pauvres pollueurs!

CARTES D'AFFAIRES

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR UNE SAINE GESTION AGRICOLE

Services d'Administration Marcoux 1982 inc.

- Équipe de plus de 40 ans d'expérience en agriculture
 - Comptabilité, états financiers, impôt sur le revenu
 - Particuliers, sociétés, compagnies
 - Comment réduire votre impôt lors de la vente
 - Services de gestion
 - Transfert de ferme parent-enfants
 - Agriculteurs en difficultés
 - Formation de société ou compagnie
 - Demandes de prêts agricoles, subventions
- Nous allons à domicile vous rencontrer
- 880, rue Parc Deauville (Québec) JOB 1ND (819) 864-4244
- 23, rue Principale ouest Coaticook (Québec) J1A 1P3 (819) 849-6110
- N.B.: La première consultation gratuite

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montreal, Canada, H3G 1X5
Tel.: (514) 934 0272, Telex: 05-268656, Cable: MARION

PAGUET, DUTIL et Associés Ltée
2700, BOUL. LAURIER, SUITE 3100
TOUR CHAMPLAIN, STE-FOY, QUE.
CIV-4K5 TEL: (418) 653-9368
Agriculture • Alimentation
Analyses • Pêche • Lacs artificiels
Environnement • Biotechnologie

ANNONCES CLASSÉES...

POUR TOUS GENRES D'ENCANS: agricole, industriel, commercial, etc... Consultez un professionnel.

COLBERT & FRÈRES INC.
Encanteur & liquidateur
8990 boul. Parc Industriel
STE-GERTRUDE, cté Nicolet
G0X 2S0
Tel.: (819) 297-2711 JNO

MESSIEURS qui projetez faire encan de ferme. Estimation de votre roulant sans frais. S.V.P. réservez votre date.

NORMAND BOUCHER
Encanteur licencié
St-Jude, cté St-Hyacinthe
Tel.: (514) 792-2095 JNO

POUR tout genre d'encan je suis à votre disposition, aussi je suis acheteur de votre roulant ou de vos animaux. JEAN-GUY CHAMPIGNY INC., Encanteur licencié, St, boul. Granby, Roxton-Falls, cté Johnson. Tel.: (514) 548-5733 ou 548-2172. JNO

LUCIEN HOULE
ST-ALBERT, CTÉ ARTHABASKA P.QUE.
Encanteur licencié disponible pour tout genre d'encan. Estimation de votre roulant sans frais. Aussi acheteur de terres et roulant. Tel.: (819) 353-2270. JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paternais argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MEGANTIC. Tel.: (418) 453-2681. JNO

ATTENTION
Vous voulez vendre votre ferme, troupeau ou roulant par encan ou privément?
SERVICE DE VENTE
PIERRE PERRAS INC.
C.P. 968
VAL D'OR, QUÉBEC
J9P 4P8
Tel.: (819) 825-6007. JNO

Pour vendre votre troupeau et machinerie en 1985, par encan ou privément, estimation gratuite, MAURICE RAINVILLE, encanteur licencié, 1640 R.R.#1 nord, St-Hyacinthe. Tel.: (514) 799-4042 ou 4124. JNO

ENCAN
ATTENTION... Je vous offre mes services pour tout genre de vente par encan. Ma devise est toujours la même: BIEN VOUS SERVIR. Aussi acheteur de troupeaux et de roulements de ferme. MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT.
JEAN-PAUL DUBOIS, encanteur
Plessisville, cté Arthabaska
Tel.: (819) 362-7240. JNO

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulant de ferme ou si vous desirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tel.: (819) 858-2953. JNO

Agent de développement et de commercialisation II

Fédération des producteurs de porcs du Québec

FONCTIONS

Sous la direction du secrétaire de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, entreprend différentes recherches et études reliées au développement et à l'organisation de la mise en marché de la production du porc au Québec; compile et analyse différentes données ou statistiques reliées à cette production; agit à titre de personne-ressource auprès du conseil exécutif et du conseil d'administration de la Fédération et/ou auprès de différents comités de travail; présente divers dossiers, rapports ou études reliés à cette production et fournit des informations d'ordre technique ou des informations d'ordre général à l'ensemble des producteurs; rédige, sur demande, différents articles, communiqués, etc., dans les journaux, revues spécialisées ou autres, dans le but de faire connaître et de promouvoir la production porcine au Québec.

EXIGENCES

- Diplôme universitaire de 1er cycle en agro-économie ou l'équivalent.
- Bonne connaissance du milieu agricole de préférence avec quelques années d'expérience dans le domaine de la commercialisation des produits agricoles.
- Le bilinguisme serait un avantage.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 29 mars 1985, au:

Bureau du personnel
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9



AGROMÉTÉO

Bientôt vous lirez dans cette page l'information la plus complète en matière de données météorologiques pour les producteurs agricoles.

Cette information est exclusive à La Terre de chez nous.

Toujours dans un but de satisfaire davantage les besoins de ses lecteurs,

VOUS, LES PRODUCTEURS AGRICOLES,

La Terre de chez nous publiera à compter du 11 avril et ce jusqu'au 7 novembre

L'AGROMÉTÉO

Une présentation de votre journal avec la participation de la **Coopérative fédérée de Québec**

PREMIERS À LA LIGNE D'ARRIVÉE

Les rendements obtenus par nos deux gagnants du concours « DÉFI AU RENDEMENT 1984 » avec les maïs COOP et FUNK défient, de loin, ceux de tous leurs concurrents.

Les succès de ces deux producteurs professionnels reposent sur une régie judicieuse et compétente de leurs champs de maïs et leur choix d'hybrides de qualité exceptionnelle. Soyez premier à la ligne d'arrivée en 1985, choisissez des hybrides de maïs gagnants COOP & FUNK.



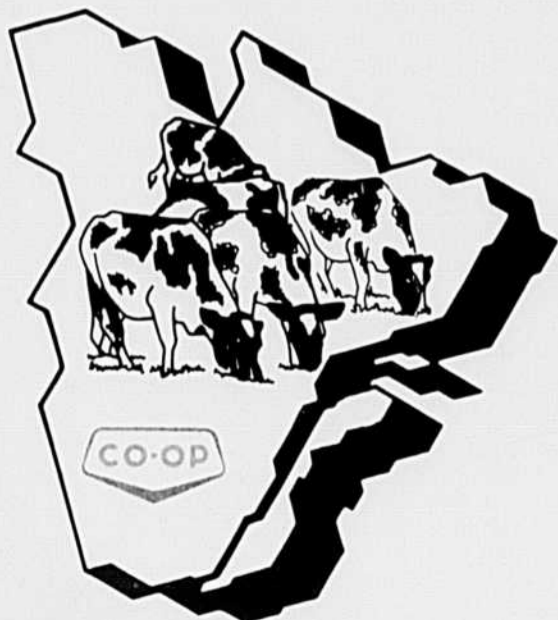
Clément Robert
Saint-Bernard de Michaudville
Comté de Saint-Hyacinthe
Maïs Funk 280
11.011 t/ha
15.5% hum.



Guy Lefebvre
Baie du-Febvre
Comté Yamaska
Maïs Coop 2645
10.645 t/ha
15.5% hum.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
SECTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES



Faites comme la majorité des producteurs laitiers du Québec, joignez le puissant réseau COOP

- Une équipe de représentants COOP compétents et dynamiques.
- Des concepts d'alimentation et des produits créés d'après les données les plus récentes de la technologie moderne provenant des fermes de recherche COOP.
- Une équipe de nutritionnistes expérimentés.
- Un programme Info-lait pour déterminer avec précision les exigences alimentaires du troupeau pour un rendement optimal.
- Un laboratoire ultra-moderne pour l'analyse des fourrages et le contrôle de la qualité.

COOP EN PRODUCTION LAITIÈRE . . . BEAUCOUP PLUS QUE DES PRODUITS.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Section des productions animales

INFO-LAIT



Bovins

Une vraie débandade

Le contrat du mois d'avril sur le marché à terme a poursuivi sa chute cette semaine clôturant à 62,75 \$ U.S. en baisse de 95c par rapport à la semaine dernière. Pour vous donner une idée du changement dans les perspectives du marché pour le deuxième trimestre, il suffit de mentionner qu'en date du 31 janvier 1985, le contrat du mois d'avril clôturait à 68,05 \$ U.S. Il a donc perdu 5,30 \$ U.S. dans l'espace d'un mois et demi.

Un motif expliquer cette dégringolade? D'une part, le consommateur moyen semble ajouter de moins en moins souvent du boeuf à son menu. Cette substitution s'est faite au profit des autres viandes comme la volaille, le porc et le poisson. D'autre part, fort d'une réduction du prix des grains, il semble que les producteurs américains ont préféré engraisser leur boeuf plus rapidement qu'à l'accoutumée. De fait, il est plus rapide d'engraisser les bovins en parc qu'au pâturage. Tout au cours de l'été et l'automne 1984, on avait observé que les placements en engraissement avaient été largement plus élevés comparativement à l'année précédente. On en voit actuellement les conséquences.

Mais, il n'y a pas que dans le boeuf que ça va mal. Piètre consolation... En effet, le marché du porc stagne actuellement à un niveau à peine plus élevé que l'année passée et ce, malgré une réduction des abattages aux États-Unis. Par ailleurs, rappelez-vous que malgré une augmentation de 5% de la production, le prix du poulet à griller avait augmenté de 12% en 1984 aux États-Unis. Sans équivoque, cela signifie un rapide déplacement de la demande en faveur de la volaille. Pourtant, depuis le début de la présente année, le prix de la volaille a chuté de 15% alors que les abattages de volaille n'étaient que de 3% plus élevés. L'appétit du consommateur semble avoir ses limites. Néanmoins, malgré cette forte baisse du prix, le marché continuera d'être inondé par la viande de volaille et ce, pour une seule et unique raison. En effet, même avec les prix actuels, les éleveurs de volaille font encore des profits... Posez donc la même question aux éleveurs de boeuf ou de porc?

*Gaëtan Bélanger, agronome
Fédération des producteurs de bovins
du Québec*

Porcs

Tendance du marché

Pour les 2 prochaines semaines, le marché sera marqué par un même phénomène: des abattages à la hausse, donc une offre de porcs qui aura tendance à dépasser la demande des consommateurs, qui apparaît de plus en plus stagnante.

On prévoit que le sommet saisonnier des abattages devrait être atteint à la fin de mars et que les niveaux d'abattages devraient par la suite diminuer progressivement.

Situation de la production

Comme je le disais la semaine passée, le prochain inventaire américain de la production porcine est attendu vendredi prochain, le 22 mars, et au fur et à mesure que cette date se rap-

proche, les spéculations deviennent de plus en plus contradictoires sur les tendances que révélera ce Rapport. Plusieurs pensent que la situation difficile des producteurs aura pour effet de diminuer les volumes inventoriés, spécialement pour la catégorie des porcs gardés pour la reproduction.

Il est certain que la situation demeure extrêmement difficile pour beaucoup de producteurs. Ainsi, un rapport publié récemment par le ministre américain de l'Agriculture dénombrerait en janvier 1985, 93 000 fermes en difficultés financières, comparé à 64 000 un an plus tôt.

D'ailleurs, à l'assemblée générale annuelle des producteurs de porcs américains, qui se tenait la semaine passée à Indianapolis, un intervenant indiquait que ce sont les producteurs qui ont entre 50 et 100 truies qui disparaissent, alors que les grosses unités de production grossissent. Cette modification à la structure des fermes a donc pour conséquence de maintenir sinon d'accroître la production.

À cette tendance, s'ajoute le fait que les producteurs essaient d'améliorer leur efficacité, de sorte que les intentions de mises bas peuvent demeurer stables mais le nombre total de porcs sur la ferme augmente.

En conclusion, il semble y avoir des tendances contradictoires: certains producteurs contractent leur production alors que d'autres — par des gains de productivité — arrivent à maintenir et même à accroître leur production.

C'est pourquoi plusieurs analystes attendent avec intérêt le prochain inventaire américain où on pourra voir comment ces tendances contradictoires arrivent à se balancer.

*Lise Bergeron, secrétaire
Fédération des producteurs de porcs
du Québec*

Grains

Légère hausse sur les marchés boursiers au cours de la semaine. Le contrat à terme de mai pour le maïs a clôturé à 2,74 dollars le boisseau en date de vendredi, le 15 mars. Actuellement, on s'interroge fortement sur la possibilité de connaître la direction des prix à venir. Il y a quelques points qui peuvent attirer notre attention: au début de mars, il y avait 972 milliards de boisseaux inscrits au programme de prêts du maïs pour la récolte 1984. Ces entrées fort importantes devraient créer un resserrement des marchés afin que les stocks de la réserve soient disponibles sur le marché. Après l'ouverture des réserves, les prix risquent de s'affaiblir. Les dommages importants causés aux éleveurs et à la galerie de chargement du port de Bahia Blanca en Argentine peuvent favoriser les États-Unis au cours des prochains mois auprès des acheteurs étrangers de céréales. À ces éleveurs, le maïs et le blé sont les deux principales denrées expédiées à l'étranger.

L'ouverture prochaine de la navigation est une période favorable pour activer les marchés extérieurs. Vers la fin de la semaine, la reprise des devises étrangères a contribué à supporter les prix. Sur les marchés boursiers, les compagnies détenaient 62,1 p. cent des positions "long". Ces différents indices sont favorables à une poussée des prix modérément vers la hausse. Par contre, la hausse soudaine du dollar américain depuis quelques mois pourrait bien fléchir au cours des semaines à venir au niveau précédent. La valeur de remplacement du maïs américain pour livraison à l'ouverture de la navigation, en date du 15 mars,

est de 175,30 dollars la tonne métrique ou 1,71 dollar le boisseau au-dessus de mai. Une correction à la baisse du dollar américain de 10 p. cent corrigerait la prime d'environ 25 cents le boisseau de moins. Il serait peut-être prudent de protéger une partie de ses inventaires en fixant la prime, bien entendu, en tenant compte des frais d'intérêt et d'entreposage, si votre livraison s'établit après l'ouverture de la navigation et attendre pour fermer le prix du contrat à terme selon les mouvements futurs des marchés boursiers. L'approche de l'ouverture de la navigation est une période favorable

pour répondre à la demande de l'acheteur qui veut se protéger pour une portion de ses besoins.

Actuellement, les offres des producteurs en Ontario sont modérées et contribuent à soutenir les prix sur notre marché local. Une rumeur à l'effet que la production du maïs pour l'automne 1984 ne serait pas aussi élevée que les estimations publiées incite les producteurs à écouler les stocks périodiquement.

Pour informations additionnelles, n'hésitez pas à contacter la Fédération à 679-0530.

Armand Mousseau, agent d'information

En vrac...

■ Du retard dans les sucres

On enregistre un certain retard dans les sucres cette année. L'an dernier on bouillait à ce temps-ci dans la région de Montréal et de l'Estrie. Plusieurs ont déjà entaillé cependant et attendent le moment propice pour la première coulée. Il se peut bien qu'au moment de la parution du journal, tout soit reparti. Ce retard peut vouloir dire une saison un peu plus courte d'autant plus que la couverture de neige est relativement faible. Les bonnes réserves qu'ont faites les érables l'an dernier et un sol peu gelé sont par ailleurs des éléments positifs pour la saison 85. On parle aussi de prix à la hausse pour le sirop vendu en vrac, à cause des réserves plus faibles que l'an dernier. Il ne devrait pas y avoir de sirop en bas de 20 \$ le gallon, selon Gaston Allard du MAPAQ.

■ Droit de douanes

Les exportateurs canadiens de sirop d'érable vers les pays de la Communauté économique européenne (CEE) vont subir une augmentation des droits de douanes. Cette décision est la réaction de la CEE à celle du gouvernement canadien de continger les importations de boeuf et de veau.

Cette mesure d'Ottawa a été prise au début de l'hiver parce que l'on jugeait que les subventions à l'exportation de la Communauté européenne font une concurrence déloyale. De 20 000 tonnes qu'elles étaient l'an dernier, les importations de boeuf et de veau ont été contingentées à 2 700 tonnes.

Affectés par cette mesure, les Américains ne l'ont guère plus appréciée. D'aucuns craignent qu'elle influence les autorités politiques qui doivent prochainement faire connaître leur réponse à la demande des producteurs de porcs de leur pays qui réclament l'imposition de frais de douanes sur les importations de porc canadien.

■ Une nouvelle viande: le veau de grain

Au rayon de la boucherie, une nouvelle viande a fait son apparition et prend de plus en plus de place. Moins rouge que le boeuf, moins blanche que le veau traditionnel, elle est d'un rosé-rouge soutenu et brillant. Cette viande nouvelle, c'est le veau de grain.

Sans se tromper, on peut même affirmer que cette nouvelle viande de boucherie est une spécialité québécoise. C'est ici que l'élevage a été mis au point. Le résultat a été couronné de succès et la province commence à être imitée.

Le veau de grain est une jeune bête. C'est, pourrait-on dire, le frère jumeau du veau de lait. Tous les deux appartiennent à la catégorie des veaux lourds. C'est la façon de les nourrir qui est différente. Tous les deux commencent leur vie en buvant du lait, mais dès la deuxième semaine le futur veau de grain est progressivement sevré pour être alimenté avec des grains qui lui donneront son nom. À l'âge de quatre ou cinq mois, il pèsera entre 200 et 225 kilos.

L'élevage du veau de grain a un avenir prometteur. Ses possibilités d'expansion sont grandes car elle peut se fier sur un troupeau important. Toutes les vaches qui vont donner du lait donnent naissance à un veau. Ce sont ces animaux que ce nouvel élevage utilise. On estime que près de 300 000 veaux naissants pourraient être ainsi transformés en veaux de grain. Pour l'instant cinq cents éleveurs environ en élèvent 50 000 par an.

■ Paiements de stabilisation

370 producteurs de pommes de terre recevront une avance de compensation de 4 721 753 dollars de l'assurance-stabilisation pour leur production de l'an dernier. Les prix moyens payés aux producteurs seront ainsi compensés par l'ASRA. On sait que depuis l'automne dernier, les pommes de terre sont vendues à des prix nettement inférieurs aux coûts de production.

Le montant accordé représente 146,52 dollars l'acre, soit 362,04 dollars l'hectare, pour des superficies assurées de 32 226 acres ou 13 042 ha. Ces paiements ont été devancés de six mois à cause du manque à gagner important que doivent subir les producteurs.

■ Aide à la dépollution

Dans une lettre du 18 février dernier adressée au président de l'UPA, le ministre de l'Environnement du Québec, Adrien Ouellet, se dit prêt à aider financièrement à la mise en place d'équipement de dépollution. Cette aide pourrait se faire par le maintien, la modification ou le remplacement d'un ou de plusieurs programmes d'assistance financière aux producteurs agricoles. L'analyse de ces programmes pourrait se faire avec le MAPAQ.

Le ministre invite l'UPA à une discussion constructive dans le but de définir une orientation dans ce secteur d'activité. Il rappelle la responsabilité des producteurs dans la gestion environnementale des fumiers et dans toutes les autres activités d'assainissement du milieu rural.

REVUE DES MARCHÉS



VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 9 mars 1985

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES

En caisses régulières.

Prix moyens pondérés du transformateur

POULETS

Moins de 2kg cong. (A)	2,017 \$
Moins de 2 kg cong. (A et utilité)	1,988 \$
2 kg et plus frais (A et utilité)	2,259 \$
2 kg et plus cong. (A et utilité)	2,430 \$

DINDONS

Moins de 5 kg cong. (A)	2,619 \$
5 kg et moins de 8 cong. (A)	—
8 kg et plus cong. (A)	—

Semaine se terminant le 22 mars 1985

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

A griller 1,60 kg — 1,90 kg	1,035 \$
(poids en deça ou excédant poids négocié peut entraîner réduction 1¢ le kg)	
Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg	1,195 \$
(poids en deça ou excédant poids négocié peut entraîner réduction 2¢ le kg)	

POULES

moins de 2,3 kg	24 c
2,3 kg et plus	58 c

JEUNES DINDONS

moins de 5,4 kg	1,425 \$
5,4 kg et moins de 9 kg	1,43 \$
9 kg et plus	1,485 \$

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 18 mars 1985

Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec		
Ces prix sont fournis par la division avicole fédérale de Montréal		
Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec

A Extra Gros	1,02 \$	1,02 \$	1,27 \$
A Gros	1,01 \$	1,01 \$	1,26 \$
A Moyens	90 c	98 c	1,23 \$
A Petits	55 c	61 c	86 c
A Très Petits	20 c	28 c	53 c
En vrac			03 de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC FÉVRIER 1985

% des quotas produits payables en Classe I 86,97%

Prix de la Classe I	48,96 \$
Prix moyen du lait excédentaire	38,51 \$

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 de matière grasse; différentiel de 0,50 \$ par dixième de kilogramme de gras pour le lait payé en Classe I et à l'excédentaire.)

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage semaine se terminant le 15 mars 1985

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 4,764 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 4,784 \$/kg. Prix de vente par la Commission canadienne du lait 4,784 \$/kg 92 et 93 points.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,153 \$/kg

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1re catégorie, sacs 2,851 \$/kg. Procédé rouleau, 1,050 \$/kg. Aliments du bétail, 1,103 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 1,967 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 48,2 c/kg. Animale 35,4 c/kg

Jeudi 14 mars 1985

Prix du fromage: blanc 4,869 \$/kg, colore 4,876 \$/kg.

FRUITS et LEGUMES

Prix vendants des grossistes aux détaillants dans la région de Montréal tels que fournis par le MAPAQ le 19 mars 1985

BETTERAVES: 4,70-4,90/12 sacs de 2 lb, moyennes 4,00-4,05/25 lb

CAROTTES: 7,60-8,00/24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb

CHOUX: verts 9,05-9,75/caisse 45 lb ou 16 unités, 8,25/sac 50 lb, rouges 9,50-9,75/caisse 12 à 16 unités

ENDIVES: 6,80-8,00 sac 5 lb

OIGNONS: à bouillir 90 c-1,00/10 lb, jaunes moyens 4,90-5,75/50 lb, 5,90-6,50/24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb, rouges 10,00-10,25/12 sacs de 2 lb

PANAIS: 5,25-5,50/12 sacs de 1 lb

POIREAUX: 5,75-7,50/botte 12 unités

POMMES DE TERRE: brossées 3,55-3,75/sac 50 lb, 1,55-1,80/sac 20 lb, 4,75-5,00/5 sacs de 10 lb, lavées 3,85-4,50/50 lb, 6,25-6,50/10 sacs de 5 lb, rouges 6,05-6,75/10 sacs de 5 lb, 5,25-6,00/5 sacs de 10 lb

RUTABAGAS: moyens 6,50-7,00/sac 50 lb



Prix de la pomme à l'état frais

Suite à leur réunion du 30 janvier dernier, les membres du Comité de prix de la pomme à l'état frais ont convenu des prix suivants:

A compter du 4 février 1985

McIntosh A.C.	Prix minimum net vendu au détaillant	Livré au grossiste (prix du détaillant moins 12,5%)
12 x 3 lb	12,50	11,50
9 x 4 lb	12,50	11,50
8 x 5 lb	13,00	12,00
Cell pack 120	16,00	15,00
Cell pack 140	14,00	13,00
4 x 4 pintes	9,00	8,00
Minot (vrac)	9,50	8,50

Cortland A.C.	Prix minimum net vendu au détaillant	Livré au grossiste (prix du détaillant moins 12,5%)
12 x 3 lb	10,94	10,06
9 x 4 lb	10,94	10,06
8 x 5 lb	11,38	10,50
Cell pack 120	14,00	13,13
Cell pack 140	12,25	11,38
4 x 4 pintes	7,88	7,00
Minot (vrac)	8,31	7,44

Pour toutes les variétés, ajouter 0,50 \$ de plus (0,25 \$ pour les 4 x 4 pintes) lorsque vendues dans les régions périphériques (plus de 180 milles de Montréal). Lorsque l'acheteur prend livraison directement chez le producteur ou l'emballer, une allocation de transport de 0,35 \$ est allouée et déduite du prix minimum fixe.

Ces prix sont disponibles au codophone: (514) 384-5156

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 15 mars 1985.

Construction et Standard	Utilité
(\$/1 000 p.m.p.)	
2 x 4 po L/A (vert)	241 \$
	190 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$/100 lb poids vif) Marchés du Québec

Veaux de grain: Catégorie	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)	Semaine précédente
19 mars 1985			
Région de Montréal:			
300-400 lb	—	—	—
400-450 lb	83 c-96 c	90 c	89 1/2 c
450-500 lb	80 c-92 1/2 c	87 c	88 c
500 lb et plus	72 1/2 c-89 c	80 c	80 c

Région de Québec: — PRIX NON DISPONIBLES

Source: MAPAQ, Montréal (514) 384-8250.

Marché de Montréal

Veaux de lait	Semaine terminée le 16 mars 85	Semaine précédente
Choix	100,00-117,00	100,00-114,00
Bons	85,00-100,00	85,00-100,00
Moyens	75,00-85,00	75,00-85,00
communs	45,00-74,00	50,00-75,00
de remplacement		
Bons	85,00-121,00	85,00-120,00
Communs et moyens	59,00-84,00	55,00-84,00
Vaches		
D1, D2	56,00-58,75	55,00-57,00
D3	51,00-55,75	50,00-54,75
D5	46,00-50,75	45,00-49,75
Tauraux		
	55,50-64,75	54,00-65,00

Source: Ag Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement (grosse ossature, maigre)		
Bouvillons 800 lb et +	81,00-92,00	79,00-87,00
Bouvillons 600-800 lb	84,00-93,00	78,00-87,00
Bouvillons 400-600 lb	88,00-94,50	86,00-93,00
Taures 700 lb et +	74,00-84,50	76,00-84,75
Taures 500-700 lb	77,00-86,00	78,00-85,00
Taures 300-500 lb	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	86,00-90,00	84,00-87,00
Taures A1, A2, 850 lb & +	79,00-86,00	79,00-83,00

Source: Ag Canada, Ottawa 1-800-267-8370

Marché d'Omaha (U.S.\$)

Bouvillons de choix		
1 100-1 300 lb	60,50-62,00	60,00-62,00
Taures de choix		
900-1 100 lb	59,50-60,50	59,50-60,75

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Bovins d'abattage			
	14 mars 85	Jeudi précédent	Année précédente
avril 85	62,75	63,70	70,80
juin 85	65,72	66,37	68,10
août 85	65,22	65,55	65,17
oct. 85	63,60	63,80	63,40
dec. 85	64,77	65,02	64,15
fév. 86	65,20	65,35	64,05
Veaux d'embouche			
avril 85	68,15	69,07	69,10
mai 85	68,65	69,40	67,57
août 85	70,17	71,20	67,30
sept. 85	69,70	71,00	66,80
oct. 85	69,35	70,60	66,05
nov. 85	70,15	71,50	66,80

Source: The Gazette, Montreal

BOVINS ABATTUS (\$/100 lb carcasse)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.\$)			
	Jeudi 14 mars 85	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	93,00	94,00	106,00

Source: National Provisioner

Prix de gros du bœuf de l'Ouest expédié par rail à Montréal

	Période du 12 au 18 mars 85	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1, A2	150,00	152,00	150,00
Taurillons A1, A2	148,00	150,00	148,00
Bouvillons type laitier A1, A2	146,00	148,00	145,00
Taures A1, A2	148,00	150,00	148,00
Bouvillons A3	140,00	142,00	140,00
Taures A3	137,00	139,00	137,00
Bouvillons A4	135,00	137,00	135,00
Taures A4	133,00	135,00	133,00
Taurillons B1	135,00	137,00	135,00
Bouvillons type laitier B1	130,00	132,00	130,00
Taurillons C1	132,00	134,00	133,00
Bouvillons type laitier C1	127,00	129,00	127,00
Taures C1	123,00	125,00	117,50
Vaches D1, D2	113,00	115,00	110,50
Vaches D3, D5	113,00	115,00	110,50
Vaches D4	106,50	108,50	103,50

Sources: Ag Canada, MtI (514) 931-6716; MAPAQ, MtI (514) 384-3619

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 16 mars 85	Semaine précédente	Année précédente
12,55	12,58	14,71

Source: Rapport sur le marché des bœuf, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 — au 100 lb) Semaine du 11 mars 1985

68,00 \$	Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux
Total des abattages de porc québécois 95 029	
Source: Agriculture Canada	
Porcelets	Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	36,50 \$
De Lanaudière	38,50 \$
Côte-du-Sud	—
Nicolet	—
Estrie	37,00 \$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 18 mars 1985		La semaine dernière	
Porcs	70,20-71,05	Porcs	70,30-71,00
moyenne	70,67	moyenne	70,76
Truies	—	Truies	—
moyenne	55,90	moyenne	55,60

Prix payés en Ontario

Porcs	—	Porcs	69,15-71,85
moyenne	70,10	moyenne	70,43
Truies	—	Truies	54,55-60,50
moyenne	55,10	moyenne	55,35

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 15 mars 1985

Indice		Prix	
Sujets	Indice	à partir de	
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 250 \$	
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 \$	
Truies hybrides	contrôlées	175,00 \$	

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAC CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Porcs vivants			
	Haut saisonnier	Bas saisonnier	Jeudi 14 mars 85
avr. 85	54,45	45,10	45,82
juin 85	55,40	48,40	50,47
août 85	54,37	47,50	51,10
oct. 85	51,75	45,00	47,32
dec. 85	50,85	46,30	47,97
fév. 86	49,70	46,25	48,10

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 18 mars 85

Catégorie	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)
Total: 634			
30-60 lb	122	1,40-1,60 \$	1,52 \$
légers 60-80 lb	85	1,20-1,35 \$	1,28 \$
lourds 80 lb et +	42	1,05-1,18 \$	1,09 \$
agneaux de lait	385	1,65-1,75 \$	1,71 \$
brebis et béliers	320	40 c-58 c	49 c

Source: MAPAQ — Codaphone (514) 384-5150.

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 13 mars 85

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)
Total: 877				
Bons agneaux A & B				
80 lb et plus	91	227	1,02-1,17 \$	1,09 \$
Légers 80 lb et moins	68	250	1,04-1,34 \$	1,16 \$
Agneaux lourds				
100 lb et plus	—	—	—	—
Agneaux de lait	53	400	1,31-1,58 \$	1,4

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 15 mars 1985

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
blé	209,35	—	208,25
avoine	183,15	—	184,45
orge	172,50	164,80	172,80
maïs américain no 3	169,10	168,30	171,45
maïs ontarien no 2 (sur rail)	172,15	—	176,75

Base de prix: en vrac FOB camion sauf pour maïs ontarien

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	l'an dernier
son de blé	145,00	160,75
gru de blé	140,00	160,75
tourteau de soja 49%	265,63	347,90
tourteau de soja 44%	—	331,35
tourteau de canola 34%	173,95	229,95
luzerne déshydratée	193,00	215,00

Prix publiés à la fermeture des marchés à Thunder Bay

(en dollars la tonne métrique, en entrepot)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
18 mars 85	167,00	140,20	135,00
15 mars 85	164,00	140,20	134,90
14 mars 85	165,50	139,80	134,50
13 mars 85	165,50	139,40	134,70
12 mars 85	163,70	137,90	134,90

Note: les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ Office des provenances du Canada

Garanties...

suite de la page 2

croyait nécessaire de prévoir des différences régionales dans les politiques agricoles nationales. Dans le cas du projet de loi sur la stabilisation tripartite, par exemple, ce projet n'est pas vraiment fédéral mais implique onze partenaires, c'est-à-dire Ottawa et les dix provinces.

Il faut reconnaître, a noté M. Wise, qu'un groupe de provinces appuie le projet dans sa forme actuelle (l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario), et d'autres s'y opposent (la Colombie britannique, le Québec, les Maritimes). La solution, selon le ministre, est de soumettre le tout à une commission parlementaire qui puisse trouver une législation avec laquelle tout le monde pourra vivre.

M. Wise a dit qu'il attendait avec beaucoup d'appréhension le 1er avril, date à laquelle ou vers laquelle les États-Unis annoncent leur décision quant aux importations de porc canadien. Il a dit qu'il était optimiste par la force des choses, puisqu'il est à la fois fermier et politicien, mais qu'aucune décision américaine ne l'étonnera vraiment. "Les pressions de l'industrie porcine américaine sur le gouvernement américain sont énormes," a-t-il noté.

E.D.

La colère...

suite de la page 3

maintenues et constituer la base des revendications. "Devant cette offre du MER pour 1985, devant l'arrivée d'une nouvelle politique forestière de laquelle n'a transpiré que des rumeurs, je pense qu'il est indispensable que tous les intervenants de forêt privée fassent front commun. L'heure est à la solidarité", exhortait M. Filion.

Boycott du programme

Advenant une fin de non-recevoir du ministre aux demandes des producteurs, les organismes de gestion en commun, les sociétés sylvicoles de même que les syndicats/offices de producteurs de bois n'entreprendront pas les travaux d'aménagement planifiés pour le mois de mai. On se propose également d'empêcher toute livraison de plants des pépinières, ce qui compromettrait de nombreux projets de reboisement en forêt privée et publique ce printemps.

Mise en marché

"Avant de produire des arbres, il faut trouver à vendre ce qu'on a!" Cette exclamation de M. Jean-Luc Bilodeau, président du Syndicat des producteurs de bois de la Beauce, reflète la préoccupation majeure des délégués présents à cette assemblée: la mise en marché du bois est indissociable de l'aménagement.

Devant les problèmes de plus en plus graves de mise en marché auxquels ils doivent faire face, les producteurs de bois pressent le ministre délégué aux forêts d'intervenir sans délai. Les prix négociés avec les compagnies sont qualifiés de "prix de famine", du fait de la concurrence des copeaux. D'autre part, l'intention de plusieurs compagnies de réduire et même cesser de s'approvisionner en forêt privée, puisqu'elles peuvent acheter des copeaux à peu de frais inquiète les producteurs. Ces derniers exigent que le MER revise les droits de coupe à la hausse et établisse un plan d'approvisionnement des industries favorable à la forêt privée.

Droits de coupe et plan d'approvisionnement

En forêt privée ou publique, les exploitants doivent verser au propriétaire du fonds de terre une redevance établie selon les essences, la qualité et la quantité des arbres qui s'y trouvent: ce sont les droits de coupe. Le bas prix des copeaux est attribuable aux droits de coupe minimes exigés aux industries sur forêt publique, particulièrement pour le sciage. La comparaison des droits de coupe payés en forêt publique et privée, pour un même débouché et en prenant soin de référer au plus haut droit de coupe payé en forêt publique, nous permet de constater des écarts importants:

Comparaison des droits de coupe payés en forêt publique et privée au Québec

Essence	Droit de coupe (\$/m ³ app.)			
	Bois à pâte		Bois de sciage	
	publique	privée	publique	privée
Sapin-épinette	2,64	6,07	1,42	8,77
Feuille mélangé brut	2,37	3,31	2,13	16,67

1. Ces prix sont des moyennes et peuvent varier de région en région.

Les producteurs dénoncent cette forme de concurrence qui les oblige à vendre leur bois souvent en deçà de sa valeur réelle.

D'autre part, la question d'un plan d'allocation priorisant les bois de la forêt privée a de nouveau été soulevée. "Pas de débouchés, pas d'aménagement", s'exclamait un producteur: l'État devra prévoir dans sa politique forestière en préparation, une mesure incitant les industries à s'approvisionner d'abord et avant tout en forêt privée.

Ces deux mesures semblent de plus en plus liées puisqu'un plan d'allocation ne résoudrait pas nécessairement le problème du prix insuffisant et qu'une hausse des droits de coupe en forêt publique ne garantirait pas le recours à la forêt privée comme source principale d'approvisionnement.

Manifestation provinciale?

Les producteurs de certaines régions ont signifié leur intention de

poursuivre et même intensifier les moyens de pression mis de l'avant pour manifester leur mécontentement. Des actions comme l'interception de camions de copeaux dans le Bas-St-Laurent pourraient bien être répétées et étendues à d'autres régions si le ministre Jolivet ne démontre pas une certaine ouverture dans le dossier de la mise en marché. Les délégués ont appuyé unanimement une proposition suggérant d'organiser une manifestation provinciale afin de sensibiliser la population à leurs problèmes.

S'inspirer...

suite de la page 7

tuelle basée sur les plantes et les animaux domestiques traditionnels.

"Ce que peut être très grand si on laisse aller sans aucun contrôle cette agriculture biotechnologique prônée par les grandes compagnies. On peut se retrouver, pour l'ensemble du Québec, avec quelques grandes entreprises d'agrobusiness et le risque de la disparition à peu près complète d'un monde agricole, source d'équilibre dans la société.

"Techniquement, il serait peut-être possible de produire par ces moyens des aliments suffisants pour l'ensemble du Québec. En pratique, et si ces moyens ne sont pas introduits graduellement et avec discernement, ils pourraient tout déséquilibrer et nous faire tomber dans les défauts signalés plus haut à l'occasion de la "révolution verte": réussite technique merveilleuse, mais échec social lamentable parce que ne profitant qu'à quelques privilégiés et rendant l'ensemble de la population esclave de quelques grandes firmes."

Les éleveurs...

suite de la page 8

clura très certainement dans son prix ses frais de déplacement et tous ses avantages sociaux."

Selon le CAB de Salaberry, la seule façon de s'assurer le meilleur service au meilleur prix est d'en contrôler la gestion et cela, localement.

C'est dans une volonté de démontrer la valeur des acquis et la possibilité d'en améliorer les formes sans en changer la base que le CAB de Salaberry a pris cette position lors de son assemblée générale.

Les modifications nécessaires lui semblent bien simples. On doit d'abord offrir une formation en gestion aux administrateurs des CAB et regrouper les CAB au sein d'une association provinciale. Et, finalement, le CAB doit être le seul responsable, donc le seul surveillant des travaux de l'inséminateur et cela à tous les niveaux.

Apiculture...

suite de la page 18

accompli à cours de l'année écoulée. Le nombre d'associations a été réduit à cinq facilitant ainsi le regroupement et le travail à l'intérieur de la Fédération. Il a fait le bilan des rencontres avec l'UPA. Le dossier de la production d'abeilles a aussi connu un développement important suite à la mise sur pied d'un comité qui a déposé un rapport visant au développement de cette production au Québec afin d'assurer notre autosuffisance. Le problème de l'acariose a aussi fait l'objet d'une attention et de pressions pour l'arrêt des importations. Dans le dossier de la promotion, un projet Ca-

nada au travail démarre présentement et devrait permettre d'élaborer une stratégie de promotion qui réponde aux moyens et aux besoins des apiculteurs.

À l'assemblée tenue le 9 mars dernier à Montréal, la Fédération a atteint une autre étape de son histoire en s'entendant sur les grandes orientations à privilégier pour les professionnels et par eux.

Débouché...

suite de la page 20

France, l'Espagne et l'Italie pour les autres débouchés à travers le monde. La réputation des Holstein québécoises n'est plus à faire quand il s'agit de les comparer avec d'autres vaches laitières. Le Québec possède aussi l'avantage d'une technologie nord-américaine très appréciée. Il n'a pas de passé colonialiste et on s'y exprime aussi bien en français qu'en anglais. C'est ce qui fait le succès de certaines firmes d'ingénieurs de chez nous comme Lavallin, Sofati et SNC.

Quatre autres entreprises impliquées dans le développement de l'agriculture faisaient aussi partie de la mission commerciale en Algérie. Il s'agit des Industries Machinex de Plessisville qui fabriquent des engrais, de l'entreprise Machinerie Idéale de Saint-Césaire spécialisée dans les remorques et les convoyeurs, du bureau de services-conseils en agro-alimentaire et en biotechnologie Paquet, Dutil et Associés de Sainte-Foy et du groupe vétérinaire P.V.U. International de Victoriaville.

Chacune de ces sociétés possède une expérience du marché international et espère se tailler une place en Algérie. Ce pays de 20 millions d'habitants offre un gros potentiel de développement puisque, depuis l'indépendance en 1962, les efforts étaient davantage axés sur l'industrialisation et on importait de grandes quantités d'aliments. Depuis 1980, on y fait beaucoup pour produire sur place tout ce que l'on peut avec de l'aide extérieure.

Société et...

suite de la page 26

Un des points du mémoire qui retenu l'attention des députés est celui qui a trait au non-versement des subventions d'intérêt dans les cas d'arréage. Cette subvention devrait être versée au prêteur et non pas à l'emprunteur afin d'éviter les retards qui se traduisent en intérêts supplémentaires pour l'emprunteur.

Les caisses Pop réclament une seule Loi sur le crédit agricole. On se demande aussi si le crédit agricole subventionné ne devrait pas être offert à ceux et celles qui veulent exploiter une entreprise agricole à temps partiel. Questionné sur le prix élevé des quotas de production, M. Blais a refusé de s'engager sur ce chemin en disant: "Ça regarde les producteurs. C'est à eux de trouver une solution."

Les lecteurs pourront lire le résumé des autres mémoires présentés à la Commission les 13, 14 et 15 mars, à Québec et à Sherbrooke, dans le prochain numéro de *La Terre de chez nous*.

Il a été confirmé que l'Office du crédit agricole se présentera devant cette même Commission le 26 mars.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR!



AVIS AUX PRODUCTEURS MARAÎCHERS

HM HARRIS MORAN



SEMENCES DE LÉGUMES employées par les plus importants producteurs au Québec

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

H. Dubois & Fils Ltée

750 NOTRE-DAME, ST-REMI, QUE. J0L 2L0

Pour information sans frais partout au Québec

1-800-361-3617 — local: 454-4641

Au service des producteurs maraîchers depuis 35 ans

AUSSI

- Système d'irrigation
- Semoir "Planet Jr"
- Fertiliseur pour tracteur et cultivateur
- Appliqueur granulaire "Gandy"
- Pneus usagés pour wagon et tracteur
- F-1200X16 Michelin 39" X 12" avec ou sans jante (rim)
- Fabriquez votre wagon, nous avons essieu & moyeu
- Combine à légumes
- Semoir à précision "Stanhay"

MAI

JUIN

JUILLET

Date du semis: le 1er mai

Premier instar
chrysomèle des racines

Deuxième instar
chrysomèle des racines

Troisième instar
chrysomèle des racines

COUNTER

LORSBAN²

DYFONATE^{mc}

insecticide

Plus de la moitié de l'insecticide Lorsban a disparu le 25 juin

SOURCE: Demi-vies moyennes présentées dans des études scientifiques effectuées par des universités indépendantes et publiées en 1982.

* Marque déposée de Stauffer Chemical Company, Etats-Unis
1 Counter est une marque déposée de American Cyanamid Co.
* Composé apparenté plus métabolites toxiques
2 Lorsban est une marque déposée de Dow Chemical Co.

La plus grande partie de l'insecticide Dyfonate est toujours à l'oeuvre

L'insecticide Dyfonate pour le maïs reste dans les champs aussi longtemps que les chrysomèles des racines.

Dyfonate vous offre des piastres pour une meilleure répression des insectes! L'offre se termine le 30 juin.
(Voyez votre fournisseur pour plus de détails!)

Les experts ont constaté que si vous appliquez un agent de répression des chrysomèles des racines quand vous semez votre maïs... à la fin d'avril ou au début de mai... plus de la moitié de cet insecticide pourrait avoir disparu à la fin de juin. Malheureusement, c'est à ce moment-là que le jeune maïs en a le plus besoin. C'est à peu près entre le 1er et le 15 juillet, à leur phase du "troisième instar", que les larves des chrysomèles des racines font les plus grands ravages. Comme à ce moment-là, il ne reste pas tellement d'insecticide Counter ou Lorsban, votre maïs pourrait être gravement endommagé.

Dyfonate réprime les chrysomèles des racines pendant toute la saison

Les mêmes études scientifiques démontrent cependant que l'insecticide Dyfonate persiste dans le sol jusqu'à 50% plus longtemps que tout autre insecticide du genre. Il reste efficace et actif assez longtemps pour protéger votre maïs durant toute la dangereuse période du "troisième instar".

Dyfonate vous assure une répression ininterrompue des larves précoces et tardives des chrysomèles des racines du maïs.

Dyfonate détruit le pire fléau du maïs

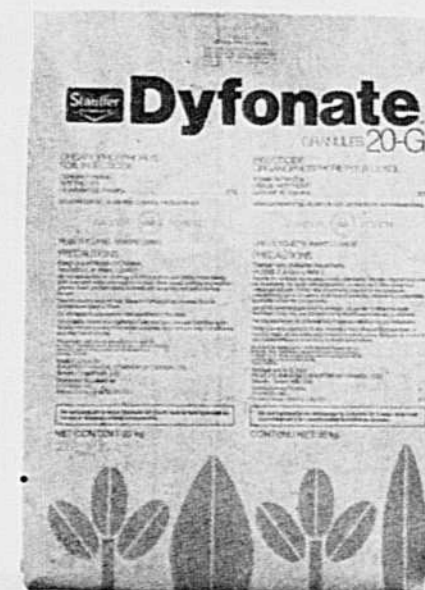
Dyfonate vous permet d'enrayer les chrysomèles des racines du maïs... les insectes les plus dévastateurs dans les champs du Québec. En 17 saisons d'usage, on n'a signalé aucun cas où les chrysomèles des racines du maïs avaient acquis une résistance à cet insecticide.

Pour votre maïs, profitez de l'insecticide qui n'abandonne pas le combat avant les chrysomèles. Exigez Dyfonate... de Stauffer.



Les Produits Chimiques Stauffer du Canada, Ltée
1151, rue Denison
Markham, Ontario
L3R 3Y4

Fiabilité en phytoprotection.



Exceptionnellement persistant, Dyfonate est là quand vous en avez le plus besoin.